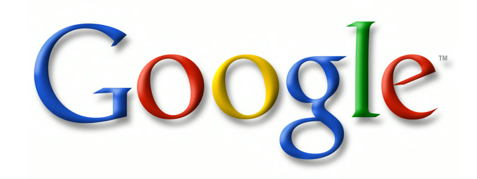
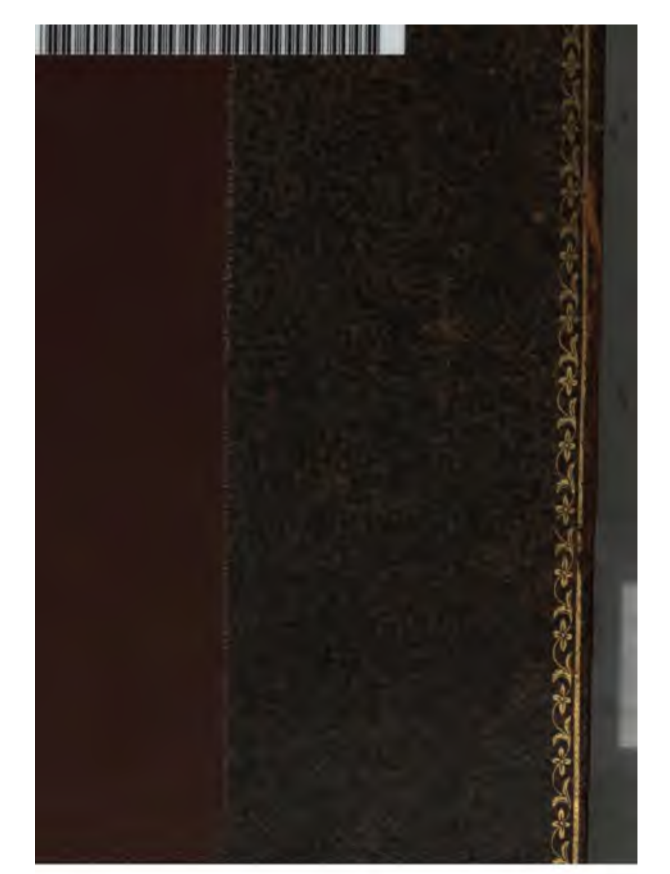
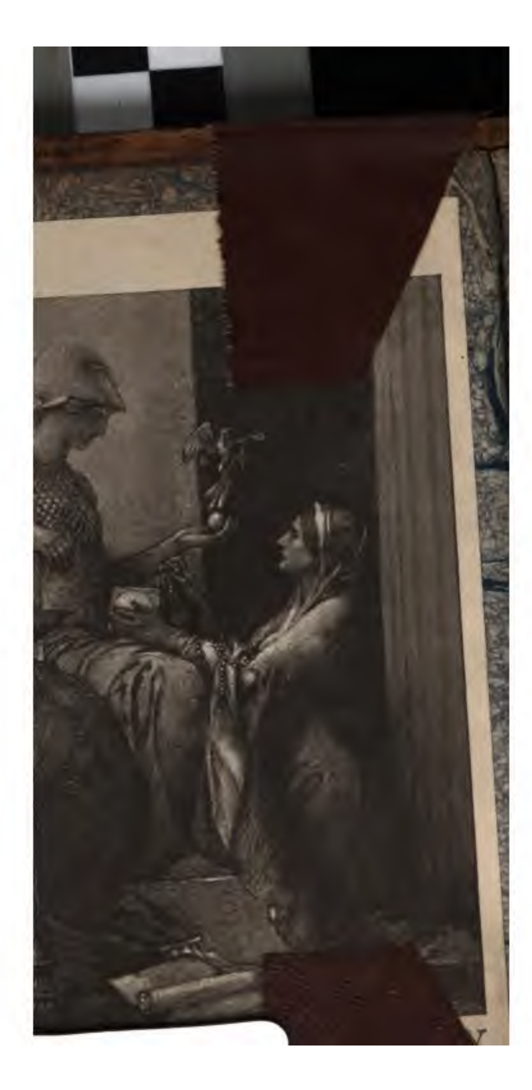










VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRECE,

ÉDITION STÉRÉOTYPE,

FAITE

AU MOYEN DE MATRICES MOBILES EN CUIVRE,

D'APRÈS

LE PROCÉDÉ D'HERHAN.

SENLIS,
IMPRIMERIE STÉRÉOTYPE DE TREMBLAY.

VOYAGE

JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE,

RS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE
AVANT L'ÈRE VULGAIRE;

R J. J. BARTHÉLEMY.

TOME QUATRIEME.



PARIS,

ABO ET TREMBLAY, LIBRAIRES,
rue de Vaugirard nº. 46.

1819.

TABLE

DES

CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE XXXIX. SUITE du voyage de l'Élide. Xénophon à Scillonte.........Pag. 1
CHAPITRE XL. Voyage de Messénie....... 25
CHAPITRE XLI. Voyage de Laconie...... 73
CHAPITRE XLII. Des Habitants de la Laconie. 102
CHAPITRE XLIII. Idées générales sur la Législation de Lycurgue............... 111
CHAPITRE XLIV. Vie de Lycurgue....... 130
CHAPITRE XLV. Du Gouvernement de Lacédémone...................... 140
CHAPITRE XLVI. Des Lois de Lacédémone.. 169
CHAPITRE XLVII. De l'Éducation et du Mariage des Spartiates................ 181
CHAPITRE XLVIII. Des Mœurs et des Usages des Spartiates.................. 204
CHAPITRE XLIX. De la Religion et des Fêtes des Spartiates.................. 239
CHAPITRE L. Du Service militaire chez les Spartiates................... 247
CHAPITRE LI. Défense des Lois de Lycurgue; causes de leur décadence............ 258
CHAPITRE LII. Voyage d'Arcadie........ 296
CHAPITRE LIII. Voyage d'Argolide....... 336
CHAPITRE LIV. La *République* de Platon... 375
CHAPITRE *LV. Du Commerce des* Athéniens. 413

CHAPITRE LVI. Des Impositions et des Finances chez les Athéniens............ 429
CHAPITRE LVII. Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Logique........... 443
CHAPITRE LVIII. Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Rhétorique........ 467
NOTES.............................. 537

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XXXIX.

SUITE DU VOYAGE DE L'ÉLIDE.

Xénophon à Scillonte.

XÉNOPHON avait une habitation à Scillonte, petite ville située à vingt stades d'Olympie.[1] (a) Quelques années auparavant, les troubles du Péloponèse l'avaient obligé de s'en éloigner,[2] *et d'aller s'établir à Corinthe*, où je le trouvai lorsque j'arrivai en Grèce. (b) Dès qu'ils furent apaisés, il revint à Scillonte; (c) et le lendemain des

[1] Xenoph. exped. Cyr. lib 5, p. 350.

(a) Environ trois quarts de lieue.

[2] Diog. Laert. lib. 2, §. 53.

(b) Voyez le Chapitre IX de cet ouvrage.

(c) Voyez la *note I à la* fin du volume.

fêtes nous nous rendîmes chez lui avec Diodore son fils, qui ne nous avait pas quittés pendant tout le temps qu'elles durèrent.

Le domaine de Xénophon était considérable. Il en devait une partie à la générosité des Lacédémoniens; [1] il avait acheté l'autre pour la consacrer à Diane, et s'acquitter ainsi d'un vœu qu'il fit en revenant de Perse. Il réservait le dixième du produit pour l'entretien d'un temple qu'il avait construit en l'honneur de la déesse, et pour un pompeux sacrifice qu'il renouvelait tous les ans. [2]

Auprès du temple, s'élève un verger qui donne diverses espèces de fruits. Le Sélinus, petite rivière abondante en poissons, promène avec lenteur ses eaux limpides au pied d'une riche colline, à travers des prairies où paissent tranquillement les animaux destinés aux sacrifices. Au dedans, au dehors de la terre sacrée, des bois distribués dans la plaine ou sur les montagnes, servent de retraite aux chevreuils, aux cerfs et aux sangliers. [3]

[1] Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 388. Dinarch. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 52.

[2] Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.

[3] Id. ibid. Pausan. ibid.

C'est dans cet heureux séjour que Xénophon avait composé la plupart de ses ouvrages, [1] et que depuis une longue suite d'années, il coulait des jours consacrés à la philosophie, à la bienfaisance, à l'agriculture, à la chasse, à tous les exercices qui entretiennent la liberté de l'esprit et la santé du corps. Ses premiers soins furent de nous procurer les amusements assortis à notre âge, et ceux que la campagne offre à un âge plus avancé. Il nous montrait ses chevaux, ses plantations, les détails de son ménage; et nous vîmes presque partout, réduits en pratique, les préceptes qu'il avait semés dans ses différents ouvrages. [2] D'autres fois il nous exhortait d'aller à la chasse, qu'il ne cessait de recommander aux jeunes gens, comme l'exercice le plus propre à les accoutumer aux travaux de la guerre. [3]

Diodore nous menait souvent à celle des cailles, des perdrix, et de plusieurs sortes d'oiseaux. [4] Nous en tirions de leurs cages

[1] Plut. de exil. t. 2, p. 605. Diog. Laert. lib. 2, §. 52.

[2] Xenoph. memor. lib. 5, p. 818; id. de re equestr. pag. 932.

[3] Id. de venat. p. 974 et 995.

[4] Id. *memor. lib. 2, p. 734.*

pour les attacher au milieu de nos filets. Les oiseaux de même espèce, attirés par leurs cris, tombaient dans le piège, et perdaient la vie ou la liberté.[1]

Ces jeux en amenaient d'autres plus vifs et plus variés. Diodore avait plusieurs meutes de chiens, l'une pour le lièvre, une autre pour le cerf, une troisième, tirée de la Laconie ou de la Locride, pour le sanglier.[2] Il les connaissait tous par leurs noms, (*a*) leurs défauts et leurs bonnes qualités.[3] Il savait mieux que personne la tactique de cette espèce de guerre, et il en parlait aussi bien que son père en avait écrit.[4] Voici comment se faisait la chasse du lièvre.

On avait tendu des filets de différentes grandeurs, dans les sentiers et dans les issues secrètes par où l'animal pouvait s'échapper.[5] Nous sortîmes habillés à la légère, un bâton

[1] Aristoph. in av. v. 1083. Schol. ibid.

[2] Xenoph. de venat. p. 991.

(*a*) On avait soin de donner aux chiens des noms très courts et composés de deux syllabes, tels que Thymos, Lochos, Phylax, Phonex, Brémon, Psyché, Hébé, etc. (Xenoph. de venat. p. 987.)

[3] Id. ibid. p. 987 et 996.

[4] *Id.* ibid. p. 972.

[5] *Id. ibid.* p. 983.

à la main. [1] Le piqueur détacha un d
chiens; et dès qu'il le vit sur la voie, il d
coupla les autres, et bientôt le lièvre fu
lancé. Dans ce moment tout sert à redouble
l'intérêt, les cris de la meute, ceux des chas-
seurs qui l'animent, [2] les courses et les ruses
du lièvre, qu'on voit dans un clin-d'œil par-
courir la plaine et les collines, franchir les
fossés, s'enfoncer dans des taillis, paraître
et disparaître plusieurs fois, et finir par s'en-
gager dans l'un des pièges qui l'attendent au
passage. Un garde placé tout auprès s'em-
pare de la proie, et la présente aux chas-
seurs qu'il appelle de la voix et du geste. [3]
Dans la joie du triomphe, on commence
une nouvelle battue. Nous en faisions plu-
sieurs dans la journée. [4] Quelquefois le lièvre
nous échappait, en passant le Sélinus à la
nage. [5]

A l'occasion du sacrifice que Xénophon
frait tous les ans à Diane, [6] ses voisins,

[1] Xenoph. de venat. p. 984.
[2] Id. ibid. p. 985.
[3] Id. ibid. p. 984.
[4] Id. ibid. p. 986.
[5] Id. ibid. p. 980.
[6] Id. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.

Susiane.[1] Abradate, son époux, était dans la Bactriane chercher des secours contre les Assyriens.

Cyrus refusa de la voir, et en confia la garde à un jeune seigneur mède, nommé Araspe, qui avait été élevé avec lui. Araspe décrivit la situation humiliante où elle se trouvait lorsqu'elle s'offrit à ses yeux. Elle était, dit-il, dans sa tente, assise par terre, entourée de ses femmes, vêtue comme une esclave, la tête baissée, et couverte d'un voile. Nous lui ordonnâmes de se lever : toutes ses femmes se levèrent à la fois. Un de nous cherchant à la consoler : Nous savons, lui dit-il, que votre époux a mérité votre amour par ses qualités brillantes; mais celui à qui vous êtes destinée, est le prince le plus accompli de l'Orient.[2] A ces mots elle déchira son voile; et ses sanglots, mêlés aux cris de ses suivantes, nous peignirent toute l'horreur de son état. Nous eûmes alors le temps pour la considérer, et nous pouvons vous assurer que jamais l'Asie n'a produit une pareille beauté; mais vous en jugerez bientôt vous-même.

[1] Diog. ...
[2] ... r. lib. 5, p. 114.

tes. Le sanglier arriva de mon côté. Loin de s'engager dans le filet, il s'arrêta, et soutint pendant quelques moments l'attaque de la meute entière dont les aboiements faisaient retentir la forêt, et celle des chasseurs qui s'approchaient pour lui lancer des traits et des pierres. Bientôt après, il fondit sur Moschion, qui l'attendit de pied ferme dans le dessein de l'enferrer; mais l'épieu glissa sur l'épaule, et tomba des mains du chasseur, qui sur-le-champ prit le parti de se coucher la face contre terre. [1]

Je crus sa perte assurée. Déja le sanglier, ne trouvant point de prise pour le soulever, le foulait aux pieds, lorsqu'il vit Diodore qui accourait au secours de son compagnon: il s'élança aussitôt sur ce nouvel ennemi, qui, plus adroit ou plus heureux, lui plongea son épieu à la jointure de l'épaule. Nous eûmes alors un exemple effrayant de la férocité de cet animal. Quoique atteint d'un coup mortel, il continua de s'avancer avec fureur contre Diodore, et s'enfonça lui-même le fer jusqu'à la garde. [2] Plusieurs de nos chiens furent tués ou blessés dans cette ac-

[1] Xenoph. de venat. *p.* 993.
[2] Id. *ibid.*

de la Susiane.[1] Abradate, son époux, était allé dans la Bactriane chercher des secours pour l'armée des Assyriens.

Cyrus refusa de la voir, et en confia la garde à un jeune seigneur mède, nommé Araspe, qui avait été élevé avec lui. Araspe décrivit la situation humiliante où elle se trouvait lorsqu'elle s'offrit à ses yeux. Elle était, dit-il, dans sa tente, assise par terre, entourée de ses femmes, vêtue comme une esclave, la tête baissée, et couverte d'un voile. Nous lui ordonnâmes de se lever : toutes ses femmes se levèrent à la fois. Un de nous cherchant à la consoler : Nous savons, lui dit-il, que votre époux a mérité votre amour par ses qualités brillantes; mais Cyrus, à qui vous êtes destinée, est le prince le plus accompli de l'Orient.[2] A ces mots elle déchira son voile; et ses sanglots, mêlés avec les cris de ses suivantes, nous peignirent toute l'horreur de son état. Nous eûmes alors plus de temps pour la considérer, et nous pouvons vous assurer que jamais l'Asie n'a produit une pareille beauté; mais vous en jugerez bientôt vous-même.

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 5, p. 114.

[2] *Id. ibid. p. 115.*

laisse en réserve une colonne de terre, sur laquelle on attache une chèvre; tout autour est construite une palissade impénétrable et sans issue : l'animal sauvage, attiré par les cris de la chèvre, saute par dessus la barrière, tombe dans la fosse, et ne peut plus en sortir.[1]

On disait encore qu'il s'est établi, entre les éperviers et les habitants d'un canton de la Thrace, une espèce de société; que les premiers poursuivent les petits oiseaux, et les forcent de se rabattre sur la terre; que les seconds les tuent à coups de bâton, les prennent aux filets, et partagent la proie avec leurs associés.[2] Je doute du fait : mais après tout, ce ne serait pas la première fois que des ennemis irréconciliables se seraient réunis pour ne laisser aucune ressource à la faiblesse.

Comme rien n'est si intéressant que d'étudier un grand homme dans sa retraite, nous passions une partie de la journée à nous entretenir avec Xénophon, à l'écouter, à l'interroger, à le suivre dans les détails de

[1] Xenoph. de venat. p. 995.

[2] Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 36, t. 1, p. 940. *Ælian. de nat. anim. lib. 2, cap. 42.*

leur liberté, et s'agiter dans des chaînes qu'ils ne pouvaient ni rompre ni porter.

C'étaient, répondit le jeune homme, de ces cœurs lâches, qui font un crime à l'amour de leur propre faiblesse. Les âmes généreuses soumettent leurs passions à leur devoir.

Araspe! Araspe! dit Cyrus en le quittant, ne voyez pas si souvent la princesse.[1]

Panthée joignait aux avantages de la figure, des qualités que le malheur rendait encore plus touchantes. Araspe crut devoir lui accorder des soins, qu'il multipliait sans s'en apercevoir; et, comme elle y répondait par des attentions qu'elle ne pouvait lui refuser, il confondit ces expressions de reconnaissance avec le désir de plaire,[2] et conçut insensiblement pour elle un amour si effréné, qu'il ne put le contenir dans le silence. Panthée en rejeta l'aveu sans hésiter; mais elle n'en avertit Cyrus, que lorsque Araspe l'eut menacée d'en venir aux dernières extrémités.[3]

Cyrus fit dire aussitôt à son favori qu'il devait employer auprès de la princesse les

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 5, p. 117.
[2] Id. ibid.
[3] *Id. ibid. lib.* 6, p. 153.

voies de la persuasion et non celles de la violence. Cet avis fut un coup de foudre pour Araspe. Il rougit de sa conduite; et la crainte d'avoir déplu à son maître le remplit tellement de honte et de douleur, que Cyrus, touché de son état, le fit venir en sa présence. « Pourquoi, lui dit-il, craignez-vous « de m'aborder? Je sais trop bien que l'amour « se joue de la sagesse des hommes et de la « puissance des dieux. Moi-même ce n'est « qu'en l'évitant que je me soustrais à ses « coups. Je ne vous impute point une faute « dont je suis le premier auteur; c'est moi « qui, en vous confiant la princesse, vous « ai exposé à des dangers au dessus de vos « forces. Eh quoi! s'écria le jeune Mède, « tandis que mes ennemis triomphent, que « mes amis consternés me conseillent de me « dérober à votre colère, que tout le monde « se réunit pour m'accabler, c'est mon roi « qui daigne me consoler! O Cyrus! vous « êtes toujours semblable à vous-même, tou- « jours indulgent pour des faiblesses que « vous ne partagez pas, et que vous excusez « parce que vous connaissez les hommes.

« Profitons, reprit Cyrus, de la disposi- « tion des *esprits. Je veux* être instruit des

« forces et des projets de mes ennemis : pas-
« sez dans leur camp; votre fuite simulée
« aura l'air d'une disgrâce, et vous attirera
« leur confiance. J'y vole, répondit Araspe,
« trop heureux d'expier ma faute par un si
« faible service. Mais pourrez-vous, dit Cy-
« rus, vous séparer de la belle Panthée? [1]
« Je l'avouerai, répliqua le jeune Mède, mon
« cœur est déchiré, et je ne sens que trop
« aujourd'hui que nous avons en nous-mê-
« mes deux âmes, dont l'une nous porte
« sans cesse vers le mal, et l'autre vers le
« bien. Je m'étais livré jusqu'à présent à la
« première; mais, fortifiée de votre secours,
« la seconde va triompher de sa rivale. [2] »
Araspe reçut ensuite des ordres secrets, et partit pour l'armée des Assyriens.

Ayant achevé ces mots, Xénophon garda le silence. Nous en parûmes surpris. La question n'est-elle pas résolue, nous dit-il? Oui, répondit Philotas; mais l'histoire n'est pas finie, et elle nous intéresse plus que la question. Xénophon sourit, et continua de cette manière.

Panthée, instruite de la retraite d'Araspe,

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 154.
[2] *Id. ibid.*

fit dire à Cyrus qu'elle pouvait lui ménager un ami plus fidèle et peut-être plus utile que ce jeune favori. C'était Abradate, qu'elle voulait détacher du service du roi d'Assyrie, dont il avait lieu d'être mécontent. Cyrus ayant donné son agrément à cette négociation, Abradate, à la tête de deux mille cavaliers, s'approcha de l'armée des Perses, et Cyrus le fit aussitôt conduire à l'appartement de Panthée.[1] Dans ce désordre d'idées et de sentiments que produit un bonheur attendu depuis long-temps et presque sans espoir, elle lui fit le récit de sa captivité, de ses souffrances, des projets d'Araspe, de la générosité de Cyrus; et son époux, impatient d'exprimer sa reconnaissance, courut auprès de ce prince, et, lui serrant la main: « Ah Cyrus! lui dit-il, pour tout ce que je « vous dois, je ne puis vous offrir que mon « amitié, mes services et mes soldats. Mais « soyez bien assuré que, quels que soient « vos projets, Abradate en sera toujours le « plus ferme soutien. » Cyrus reçut ses offres avec transport, et ils concertèrent ensemble les dispositions de la bataille.[2]

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 155.

[2] Id. *ibid.*

Les troupes des Assyriens, des Lydiens, et d'une grande partie de l'Asie, étaient en présence de l'armée de Cyrus. Abradate devait attaquer la redoutable phalange des Égyptiens : c'était le sort qui l'avait placé dans ce poste dangereux, qu'il avait demandé lui-même, et que les autres généraux avaient d'abord refusé de lui céder. [1]

Il allait monter sur son char, lorsque Panthée vint lui présenter des armes qu'elle avait fait préparer en secret, et sur lesquelles on remarquait les dépouilles des ornements dont elle se parait quelquefois. « Vous m'a-« vez donc sacrifié jusqu'à votre parure! lui « dit le prince attendri. Hélas! répondit-« elle, je n'en veux pas d'autre, si ce n'est « que vous paraissiez aujourd'hui à tout le « monde, tel que vous me paraissez sans « cesse à moi-même. » En disant ces mots, elle le couvrait de ces armes brillantes, et ses yeux versaient des pleurs qu'elle s'empressait de cacher. [2]

Quand elle le vit saisir les rênes, elle fit écarter les assistants, et lui tint ce discours: « Si jamais femme a mille fois plus aimé son

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 168.
[2] *Id. ibid.* p. 169.

« époux qu'elle-même, c'est la vôtre sans « doute, et sa conduite doit vous le prouver « mieux que ses paroles. Eh bien! malgré « la violence de ce sentiment, j'aimerais « mieux, et j'en jure par les liens qui nous « unissent, j'aimerais mieux expirer avec « vous dans le sein de l'honneur, que de « vivre avec un époux dont j'aurais à parta- « ger la honte. Souvenez-vous des obliga- « tions que nous avons à Cyrus. souvenez- « vous que j'étais dans les fers, et qu'il m'en « a tirée; que j'étais exposée à l'insulte, et « qu'il a pris ma défense : souvenez-vous « enfin que je l'ai privé de son ami, et qu'il « a cru, sur mes promesses, en trouver un « plus vaillant, et sans doute plus fidèle, « dans mon cher Abradate. [1] »

Le prince, ravi d'entendre ces paroles, étendit la main sur la tête de son épouse; et, levant les yeux au ciel : « Grands dieux! « s'écria-t-il, faites que je me montre au- « jourd'hui digne ami de Cyrus, et surtout « digne époux de Panthée. » Aussitôt il s'élança dans le char, sur lequel cette princesse éperdue n'eut que le temps d'appliquer sa bouche tremblante. Dans l'égare-

[1] *Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 169.*

ment de ses esprits, elle le suivit à pas précipités dans la plaine; mais Abradate s'en étant aperçu, la conjura de se retirer et de s'armer de courage. Ses eunuques et ses femmes s'approchèrent alors, et la dérobèrent aux regards de la multitude, qui, toujours fixés sur elle, n'avaient pu contempler ni la beauté d'Abradate, ni la magnificence de ses vêtements. [1]

La bataille se donna près du Pactole. L'armée de Crœsus fut entièrement défaite; le vaste empire des Lydiens s'écroula dans un instant, et celui des Perses s'éleva sur ses ruines.

Le jour qui suivit la victoire, Cyrus, étonné de n'avoir pas revu Abradate, en demanda des nouvelles avec inquiétude; [2] et l'un de ses officiers lui apprit que ce prince, abandonné presque au commencement de l'action par une partie de ses troupes, n'en avait pas moins attaqué avec la plus grande valeur la phalange égyptienne; qu'il avait été tué, après avoir vu périr tous ses amis autour de lui; que Panthée avait

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 170.
[2] Id. lib. 7, p. 184.

fait tansporter son corps sur les bords du Pactole, et qu'elle était occupée à lui élever un tombeau.

Cyrus, pénétré de douleur, ordonne aussitôt de porter en ce lieu les préparatifs des funérailles qu'il destine au héros : il les devance lui-même : il arrive; il voit la malheureuse Panthée assise par terre auprès du corps sanglant de son mari. Ses yeux se remplissent de larmes : il veut serrer cette main qui vient de combattre pour lui; mais elle reste entre les siennes; le fer tranchant l'avait abattue au plus fort de la mêlée. L'émotion de Cyrus redouble, et Panthée fait entendre des cris déchirants. Elle reprend la main, et, après l'avoir couverte de larmes abondantes et de baisers enflammés, elle tâche de la rejoindre au reste du bras, et prononce enfin ces mots qui expirent sur ses lèvres : « Eh bien! Cyrus, vous voyez le « malheur qui me poursuit; et pourquoi « voulez-vous en être le témoin? C'est pour « moi, c'est pour vous qu'il a perdu le jour. « Insensée que j'étais, je voulais qu'il méri- « tât votre estime; et, trop fidèle à mes con- « seils, il a moins songé à ses intérêts qu'aux

« vôtres. Il est mort dans le sein de la gloire, « je le sais; mais enfin il est mort, et je vis « encore! »

Cyrus, après avoir pleuré quelque temps en silence, lui répondit : « La victoire a « couronné sa vie, et sa fin ne pouvait être « plus glorieuse. Acceptez ces ornements « qui doivent l'accompagner au tombeau, et « ces victimes qu'on doit immoler en son « honneur. J'aurai soin de consacrer à sa « mémoire un monument qui l'éternisera. « Quant à vous, je ne vous abandonnerai « point; je respecte trop vos vertus et vos « malheurs. Indiquez-moi seulement les « lieux où vous voulez être conduite. »

Panthée l'ayant assuré qu'il en serait bientôt instruit, et ce prince s'étant retiré, elle fit éloigner ses eunuques, et approcher une femme qui avait élevé son enfance : « Ayez soin, lui dit-elle, dès que mes yeux « seront fermés, de couvrir d'un même voile « le corps de mon époux et le mien. » L'esclave voulut la fléchir par des prières; mais, comme elles ne faisaient qu'irriter une douleur trop légitime, elle s'assit, fondant en larmes, auprès de sa maîtresse. Alors Panthée saisit un poignard, s'en perça le sein,

et eut encore la force, en expirant, de poser sa tête sur le cœur de son époux. [1]

Ses femmes et toute sa suite poussèrent aussitôt des cris de douleur et de désespoir. Trois de ses eunuques s'immolèrent eux-mêmes aux mânes de leur souveraine; et Cyrus, qui était accouru à la première annonce de ce malheur, pleura de nouveau le sort de ces deux époux, et leur fit élever un tombeau où leurs cendres furent confondues. [2]

CHAPITRE XL.

Voyage de Messénie.

Nous partîmes de Scillonte; et, après avoir traversé la Triphylie, nous arrivâmes sur les bords de la Néda, qui sépare l'Élide de la Messénie. [3]

Dans le dessein où nous étions de parcourir les côtes de cette dernière province, nous allâmes nous embarquer au port de

[1] Xenoph. instit. Cyr. lib. 7, p. 185.
[2] Id. ibid. p. 186.
[3] Pausan. *lib 4, cap. 20, p. 327.* Strab. lib. 8, p. 348.

Cyparissia; et le lendemain nous abordâmes à Pylos, situé sur le mont Ægalée.[1] Les vaisseaux trouvent une retraite paisible dans sa rade, presque entièrement fermée par l'île Sphactérie.[2] Les environs n'offrent de tous côtés que des bois, des roches escarpées, un terrain stérile, une solitude profonde.[3] Les Lacédémoniens, maîtres de la Messénie pendant la guerre du Péloponèse, les avaient absolument négligés; mais les Athéniens s'en étant rendus maîtres, se hâtèrent de les fortifier, et repoussèrent par mer et par terre les troupes de Lacédémone et celles de leurs alliés. Depuis cette époque, Pylos, ainsi que tous les lieux où les hommes se sont égorgés, excite la curiosité des voyageurs.[4]

On nous fit voir une statue de la Victoire qu'y laissèrent les Athéniens;[5] et de là remontant aux siècles lointains, on nous disait que le sage Nestor avait gouverné cette contrée. Nous eûmes beau représenter que,

[1] Strab. lib. 8, p. 359.
[2] Thucyd. lib. 4, cap. 8. Diod. lib. 12, p. 113.
[3] Thucyd. ibid. Pausan. lib. 4, cap. 36, p. 372.
[4] Id. ibid.
[5] *Id. ibid.*

rant Homère, il régnait dans la Triphy
: [1] pour toute réponse, on nous montr
maison de ce prince, son portrait, et la
otte où il renfermait ses bœufs. [2] Nous
ulûmes insister; mais nous nous convain-
mes bientôt que les peuples et les parti-
iers, fiers de leur origine, n'aiment pas
ijours qu'on discute leurs titres.

En continuant de raser la côte jusqu'au
d du golfe de Messénie, nous vîmes à
thone(*a*) un puits dont l'eau, naturelle-
nt imprégnée de particules de poix, a
leur et la couleur du baume de Cyzique; [3]
olonides, des habitants qui, sans avoir
es mœurs ni la langue des Athéniens,
endent descendre de ce peuple, parce
uprès d'Athènes est un bourg nommé
ne; [4] plus loin, un temple d'Apollon,
célèbre qu'ancien, où les malades
ent chercher et croient trouver leur
on; [5] plus loin encore, la ville de Co-

b. lib. 8, p. 350.
san. lib. 4, cap. 36, p. 371.
ujourd'hui Modon.
an. ibid. cap. 35, p. 369.
bid. cap. 34, p. 365.
id.

ronée, (*a*) récemment construite par ordre d'Épaminondas; [1] enfin l'embouchure du Pamisus, où nous entrâmes à pleines voiles: car les vaisseaux peuvent le remonter jusqu'à dix stades. [2] (*b*)

Ce fleuve est le plus grand de ceux du Péloponèse, quoique depuis sa source jusqu'à la mer on ne compte que cent stades environ. [3] (*c*) Sa carrière est bornée, mais il la fournit avec distinction: il donne l'idée d'une vie courte et remplie de beaux jours. Ses eaux pures ne semblent couler que pour le bonheur de tout ce qui l'environne. Les meilleurs poissons de la mer s'y plaisent dans toutes les saisons; et, au retour du printemps, ils se hâtent de remonter ce fleuve pour y déposer leur frai. [4]

Pendant que nous abordions, nous vîmes des vaisseaux qui nous parurent de construction étrangère, et qui venaient à rames et à voiles. Ils approchent; des passagers de

(*a*) Aujourd'hui Coron.
[1] Pausan. lib. 4, cap. 34, p. 365.
[2] Id. ibid. p. 363.
(*b*) Plus d'un quart de lieue.
[3] Strab. lib. 8, p. 361.
(*c*) Environ trois lieues trois quarts.
[4] *Pausan.* ibid. p. 363.

tout âge et de tout sexe se précipitent sur le rivage, se prosternent, et s'écrient: Heureux, mille et mille fois heureux le jour qui vous rend à nos désirs! Nous vous arrosons de nos pleurs, terre chérie que nos pères ont possédée, terre sacrée qui renfermez les cendres de nos pères! Je m'approchai d'un vieillard qui se nommait Xénoclès, et qui paraissait être le chef de cette multitude; je lui demandai qui ils étaient, d'où ils venaient. Vous voyez, répondit-il, les descendants de ces Messéniens que la barbarie de Lacédémone força autrefois de quitter leur patrie, et qui, sous la conduite de Comon, un de mes aïeux, se réfugièrent aux extrémités de la Libye, dans un pays qui n'a point de commerce avec les nations de la Grèce. Nous avons long-temps ignoré qu'Épaminondas avait, il y a environ quinze ans, rendu la liberté à la Messénie, et rappelé ses anciens habitants. [1] Quand nous en fûmes instruits, des obstacles invincibles nous arrêtèrent. La mort d'Épaminondas suspendit encore notre retour. Nous venons enfin jouir de ses bienfaits.

Nous nous joignîmes à ces étrangers, et

[1] *Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342.*

après avoir traversé des plaines fertiles, nous arrivâmes à Messène, située comme Corinthe au pied d'une montagne, et devenue comme cette ville un des boulevards du Péloponèse.[1]

Les murs de Messène, construits de pierres de taille, couronnés de créneaux, et flanqués de tours, (a) sont plus forts et plus élevés que ceux de Byzance, de Rhodes, et des autres villes de la Grèce.[2] Ils embrassent dans leur circuit le mont Ithome. Au dedans, nous vîmes une grande place ornée de temples, de statues, et d'une fontaine abondante. De toutes parts s'élevaient de beaux édifices; et l'on pouvait juger, d'après ces premiers essais, de la magnificence que Messène étalerait dans la suite.[3]

Les nouveaux habitants furent reçus avec autant de distinction que d'empressement; et le lendemain ils allèrent offrir leurs hommages au temple de Jupiter, placé sur

[1] Polyb. lib. 7, p. 505. Strab. lib. 8, p. 361.

(a) Trente-huit de ces tours subsistaient encore il y a cinquante ans; M. l'abbé Fourmont les avait vues. (Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 7, hist. p. 355.)

[2] Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 356.

[3] *Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 7, hist. p. 355.*

le sommet de la montagne, [1] au milieu d'une citadelle qui réunit les ressources de l'art aux avantages de la position.

Le mont est un des plus élevés, [2] et le temple un des plus anciens du Péloponèse; [3] c'est là, dit-on, que des nymphes prirent soin de l'enfance de Jupiter. La statue de ce dieu, ouvrage d'Agéladas, est déposée dans la maison d'un prêtre qui n'exerce le sacerdoce que pendant une année, et ne l'obtient que par la voie de l'élection. [4] Celui qui l'occupait alors s'appelait Célénus : il avait passé la plus grande partie de sa vie en Sicile.

Ce jour-là même, on célébrait en l'honneur de Jupiter une fête annuelle, qui attire les peuples des provinces voisines. Les flancs de la montagne étaient couverts d'hommes et de femmes qui s'empressaient d'atteindre son sommet. Nous fûmes témoins des cérémonies saintes; nous assistâmes à des combats de musique, institués depuis une longue suite de siècles. [5] La joie

[1] Pausan. lib. 4, cap. 33, p. 361.
[2] Id. ibid. cap. 9, p. 301.
[3] Id. ibid. cap. 3, p. 287.
[4] Id. ibid. cap. 33, p. 361.
[5] *Id. ibid.*

des Messéniens de Libye offrait un spectacle touchant, et dont l'intérêt fut augmenté par une circonstance imprévue : Célénus, le prêtre de Jupiter, reconnut un frère dans le chef de ces familles infortunées, et il ne pouvait s'arracher de ses bras. Ils se rappelèrent les funestes circonstances qui les séparèrent autrefois l'un de l'autre. Nous passâmes quelques jours avec ces deux respectables vieillards, aves plusieurs de leurs parents et de leurs amis.

De la maison de Célénus, l'œil pouvait embrasser la Messénie entière, et en suivre les limites dans un espace d'environ huit cents stades. [1] (*a*) La vue s'étendait au nord, sur l'Arcadie et sur l'Élide ; à l'ouest et au sud, sur la mer et sur les îles voisines ; à l'est, sur une chaîne de montagnes qui, sous le nom de Taygète, séparent cette province de celle de Laconie. Elle se reposait ensuite sur le tableau renfermé dans cette enceinte. On nous montrait, à diverses distances, de riches campagnes entrecoupées de collines et de rivières, couvertes de troupeaux et de poulains qui font la richesse

[1] Strab. lib. 8, p. 362.

(*a*) *Trente lieues et un quart.*

des habitants. [1] Je dis alors : Au petit nombre de cultivateurs que nous avons aperçus en venant ici, il me paraît que la population de cette province n'est pas en proportion avec sa fertilité. Ne vous en prenez, répondit Xénoclès, qu'aux barbares dont ces montagnes nous dérobent l'aspect odieux. Pendant quatre siècles entiers, les Lacédémoniens ont ravagé la Messénie, et laissé pour tout partage à ses habitants la guerre ou l'exil, la mort ou l'esclavage.

Nous n'avions qu'une légère idée de ces funestes révolutions; Xénoclès s'en aperçut, il en gémit, et, adressant la parole à son fils : Prenez votre lyre, dit-il, et chantez ces trois élégies conservées dans ma famille, les deux premières composées par Comon, et la troisième par Euclète mon père, pour soulager leur douleur, et perpétuer le souvenir des maux que votre patrie avait essuyés. (*a*) Le jeune homme obéit, et commença de cette manière.

[1] Euripid. et Tyrt. ap. Strab. lib. 8, p. 366. Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122. Pausan. lib. 4, p. 288 et 316. Plut. in Ages. t. 1, p. 615.

(*a*) Voyez la note II à la fin du volume.

PREMIÈRE ÉLÉGIE.

Sur la première Guerre de Messénie. (a)

Bannis de la Grèce, étrangers aux autres peuples, nous ne tenions aux hommes que par la stérile pitié qu'ils daignaient quelquefois accorder à nos malheurs. Qui l'eût dit, qu'après avoir si long-temps erré sur les flots, nous parviendrions au port des Évespérides,[1] dans une contrée que la nature et la paix enrichissent de leurs dons précieux? ici la terre, comblant les vœux du laboureur, rend le centuple des grains qu'on lui confie;[2] des rivières paisibles serpentent dans la plaine, près d'un vallon ombragé de lauriers, de myrtes, de grenadiers et d'arbres de toute espèce.[3] Au delà sont des sables brûlants, des peuples barbares, des animaux féroces : mais nous n'avons rien à redouter; il n'y a point de Lacédémoniens parmi eux.

Les habitants de ces belles retraites, at-

(a) Cette guerre commença l'an 743 avant J. C., et finit l'an 723 avant la même ère.

[1] Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342.

[2] Herodot. lib. 4, cap. 198.

[3] Scylac. peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 46. Plin. l. 5, cap. 5, p. 249.

tendris sur nos maux, nous ont généreuse-
nent offert un asile. Cependant la douleur
onsume nos jours, et nos faibles plaisirs
endent nos regrets plus amers. Hélas! com-
en de fois, errant dans ces vergers déli-
ux, j'ai senti mes larmes couler au sou-
ir de la Messénie! O bords fortunés du
misus, temples augustes, bois sacrés,
pagnes si souvent abreuvées du sang de
aïeux! non, je ne saurais vous oublier.
ous, féroces Spartiates, je vous jure,
om de cinquante mille Messéniens que
avez dispersés sur la terre, une haine
implacable que votre cruauté; je vous
e au nom de leurs descendants, au
es cœurs sensibles de tous les temps
ous les lieux.

es malheureux de tant de héros plus
reux encore, puissent mes chants,
sur ceux de Tyrtée et d'Archiloque,
sans cesse à vos oreilles, comme la
e qui donne le signal au guerrier,
tonnerre qui trouble le sommeil
Puissent-ils, offrant nuit et jour à
es ombres menaçantes de vos pè-
dans vos âmes une blessure qui
et jour!

Les Messéniens jouissaient depuis plusieurs siècles d'une tranquillité profonde, sur une terre qui suffisait à leurs besoins, sous les douces influences d'un ciel toujours serein. Ils étaient libres; ils avaient des lois sages, des mœurs simples, des rois qui les aimaient,[1] et des fêtes riantes qui les délassaient de leurs travaux.

Tout à coup l'alliance qui les avait unis avec les Lacédémoniens, reçoit des atteintes mortelles; on s'accuse, on s'aigrit de part et d'autre; aux plaintes succèdent les menaces. L'ambition, jusqu'alors enchaînée par les lois de Lycurgue, saisit ce moment pour briser ses fers, appelle à grands cris l'injustice et la violence, se glisse avec ce cortège infernal dans le cœur des Spartiates, et leur fait jurer sur les autels, de ne pas déposer les armes jusqu'à ce qu'ils aient asservi la Messénie.[2] Fière de ce premier triomphe, elle les mène à l'un des sommets du mont Taygète, et de là, leur montrant les riches campagnes exposées à leurs yeux, elle les introduit dans une place forte qui apparte-

[1] Pausan. lib. 4, cap. 3, p. 286.
[2] Justin. lib. 3, cap. 4.

nait à leurs anciens alliés, et qui servait de barrière aux deux empires. [1]

A cette nouvelle, vos aïeux, incapables de supporter un outrage, accourent en foule au palais de nos rois. Euphaès occupait alors le trône : il écoute les avis des principaux de la nation ; sa bouche est l'organe de la sagesse. Il excite l'ardeur des Messéniens, il la suspend jusqu'à ce qu'elle puisse éclater avec succès. [2] Des années entières suffisent à peine pour accoutumer à la discipline un peuple trop familiarisé sans doute avec les douceurs d'une longue paix. Il apprit dans l'intervalle à voir sans murmurer ses moissons enlevées par les Lacédémoniens, à faire lui-même des incursions dans la Laconie.

Deux fois le moment de la vengeance parut s'approcher ; deux fois les forces des deux états luttèrent entre elles : mais la victoire n'osa terminer cette grande querelle, et son indécision accéléra la ruine des Messéniens. Leur armée s'affaiblissait de jour en jour par la perte d'un grand nombre de guerriers, par les garnisons qu'il fallait en-

[1] Pausan. lib. 4, cap. 5, p. 292.

[2] Id. ibid. *cap.* 7, *p.* 295.

tretenir dans les différentes places, par désertion des esclaves, par une épidén qui commençait à ravager une contrée a trefois si florissante.

Dans cette extrémité, on résolut de retrancher sur le mont Ithome, [1] et de co sulter l'oracle de Delphes. Les prêtres, non les dieux, dictèrent cette réponse b bare : Le salut de la Messénie dépend sacrifice d'une jeune fille tirée au sort, choisie dans la maison régnante. [2]

D'anciens préjugés ferment les yeux s l'atrocité de l'obéissance. On apporte l'ur fatale; le sort condamne la fille de Lycisc qui la dérobe soudain à tous les regards, s'enfuit avec elle à Lacédémone. Le guerr Aristodême s'avance à l'instant; et, mal le tendre intérêt qui gémit au fond de s cœur, il présente la sienne aux autels. E était fiancée à l'un des favoris du roi, c accourt à sa défense. Il soutient qu'on peut sans son aveu disposer de son épou Il va plus loin, il flétrit l'innocence po la sauver, et déclare que l'hymen est co

[1] Pausan. lib. 4, cap. 9, p. 301.

[2] Id. ibid. Euseb. præp. evang. lib. 5, cap. pag. 223.

nmé. L'horreur de l'imposture, la crainte déshonneur, l'amour paternel, le salut la patrie, la sainteté de sa parole, une ıle de mouvements contraires agitent c'tant de violence l'âme d'Aristodème, elle a besoin de se soulager par un coup désespoir. Il saisit un poignard; sa fille nbe morte à ses pieds; tous les spectaurs frémissent. Le prêtre, insatiable de ıautés, s'écrie : « Ce n'est pas la piété, 'est la fureur qui a guidé le bras du meurrier; les dieux demandent une autre vicime. » Il en faut une, répond le peuple fureur; et il se jette sur le malheureux ant, qui aurait péri si le roi n'eût calmé esprits, en leur persuadant que les conions de l'oracle étaient remplies.

Sparte s'endurcissait de plus en plus ıs ses projets de conquête; elle les annont par des hostilités fréquentes, par des nbats sanglants. Dans l'une de ces batail-, le roi Euphaès fut tué, et remplacé par istodème :[1] dans une autre, où plusieurs ıples du Péloponèse s'étaient joints aux ssénicns,[2] nos ennemis furent battus, et

Pausan. lib. 4, cap. 10. p. 304.

[1] Id. ibid. cap. 11, p. 305.

tes les formes de la servitude. Assujétis à des travaux pénibles, courbés sous le poids des tributs qu'ils transportaient à Lacédémone, forcés de pleurer aux funérailles de leurs tyrans,[1] et ne pouvant même exhaler une haine impuissante, ils ne laissaient à leurs enfants que des malheurs à souffrir, et des insultes à venger. Les maux parvinrent au point que les vieillards n'avaient plus rien à craindre de la mort, et les jeunes gens plus rien à espérer de la vie.

Leurs regards, toujours attachés à la terre, se levèrent enfin vers Aristomène, qui descendait de nos anciens rois, et qui, dès son aurore, avait montré sur son front, dans ses paroles et dans ses actions, les traits et le caractère d'une grande âme. Ce prince, entouré d'une jeunesse impatiente dont tour à tour il enflammait ou tempérait le courage, interrogea les peuples voisins; et, ayant appris que ceux d'Argos et d'Arcadie étaient disposés à lui fournir des secours, il souleva sa nation;[2] et dès ce moment elle fit entendre les cris de l'oppression et de la liberté.

[1] Tyrt. ap. Paus. l. 4, c. 14, p. 313. Polyb. l. 6, p. 300.
[2] *Pausan. ibid.* p. 314.

Le premier combat se donna dans un bourg de la Messénie. Le succès en fut douteux. Aristomène y fit tellement briller sa valeur, que d'une commune voix on le proclama roi sur le champ de bataille ; mais il refusa un honneur auquel il avait des droits par sa naissance, et encore plus par ses vertus.

Placé à la tête des troupes, il voulut effrayer les Spartiates par un coup d'éclat, et déposer dans le sein de leur capitale le gage de la haine qu'il leur avait vouée depuis son enfance. Il se rend à Lacédémone ; il pénètre furtivement dans le temple de Minerve, et suspend au mur un bouclier sur lequel étaient écrits ces mots : « C'est des « dépouilles des Lacédémoniens qu'Aristo- « mène a consacré ce monument à la déesse.[1] »

Sparte, conformément à la réponse de l'oracle de Delphes, demandait alors aux Athéniens un chef pour la diriger dans cette guerre. Athènes, qui craignit de concourir à l'agrandissement de sa rivale, lui proposa Tyrtée,[2] poëte obscur, qui rachetait les dé-

[1] Pausan. lib. 4, cap. 15, p. 316.

[2] Lycurg. in Leocr. p. 162. Justin. lib. 3, cap. 5. Plut. in Cleom. t. 1, p. 805. Pausan. ibid. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 8, p. 144 ; t. 13, p. 284.

sagréments de sa figure, et les disgrâces de la fortune, par un talent sublime que les Athéniens regardaient comme une espèce de frénésie. [1]

Tyrtée, appelé au secours d'une nation guerrière qui le mit bientôt au nombre de ses citoyens, [2] sentit ses esprits s'élever, et s'abandonna tout entier à sa haute destinée. Ses chants enflammés inspiraient le mépris des dangers et de la mort; il les fit entendre, et les Lacédémoniens volèrent au combat. [3]

Ce n'est pas avec des couleurs communes qu'on doit exprimer la rage sanguinaire qui anima les deux nations; il faut en créer de nouvelles. Tels que les feux du tonnerre, lorsqu'ils tombent dans les gouffres de l'Etna, et les embrasent : le volcan s'ébranle et mugit; il soulève ses flots bouillonnants; il les vomit de ses flancs qu'il entr'ouvre; il les lance contre les cieux qu'il ose braver : indignée de son audace, la foudre, chargée de nouveaux feux qu'elle a puisés dans la nue, redescend plus vite que l'éclair, frappe à

[1] Diog. Laert. lib. 2, §. 43.
[2] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 629.
[3] *Plut. in* Agid. t. 1, p. 805. Horat. art. poet. v. 402.

coups redoublés le sommet de la montagne ; et, après avoir fait voler en éclats ses roches fumantes, elle impose silence à l'homme, et le laisse couvert de cendres et de ruines éternelles : tel Aristomène, à la tête des jeunes Messéniens, fond avec impétuosité sur l'élite des Spartiates, commandés par le roi Anaxandre. Ses guerriers, à son exemple, s'élancent comme des lions ardents ; mais leurs efforts se brisent contre cette masse immobile et hérissée de fers, où les passions les plus violentes se sont enflammées, et d'où les traits de la mort s'échappent sans interruption. Couverts de sang et de blessures, ils désespéraient de vaincre, lorsqu'Aristomène, se multipliant dans lui-même et dans ses soldats, fait plier le brave Anaxandre et sa redoutable cohorte[1], parcourt rapidement les bataillons ennemis, écarte les uns par sa valeur et les autres par sa présence ; les disperse, les poursuit, et les laisse dans leur camp, ensevelis dans une consternation profonde.

Les femmes de Messénie célébrèrent cette victoire par des chants que nous répétons

[1] Pausan. lib. 4, cap. 16, p. 318.

encore.[1] Leurs époux levèrent une tête altière, et sur leur front menaçant le dieu de la guerre imprima la vengeance et l'audace.

Ce serait à toi maintenant, déesse de mémoire, de nous dire comment de si beaux jours se couvrirent tout à coup d'un voile épais et sombre; mais tes tableaux n'offrent presque toujours que des traits informes et des couleurs éteintes : les années ne ramènent dans le présent que les débris des faits mémorables; semblables aux flots qui ne vomissent sur le rivage que les restes d'un vaisseau autrefois souverain des mers. Écoutez, jeunes Messéniens, un témoin plus fidèle et plus respectable : je le vis, j'entendis sa voix au milieu de cette nuit orageuse qui dispersa la flotte que je conduisais en Libye.

Jeté sur les côtes inconnues de l'île de Rhodes, je m'écriai : O terre! tu nous serviras du moins de tombeau, et nos os ne seront point foulés par les Lacédémoniens. A ce nom fatal, je vis des tourbillons de flamme et de fumée s'échapper d'un monument funèbre placé à mes côtés, et du fond de la tombe s'élever une ombre qui proféra ces paroles : Quel est donc ce mortel qui vient

[1] *Pausan.* lib. 4, cap. 16, p. 319.

oubler le repos d'Aristomène, et rallumer
ıns ses cendres la haine qu'il conserve en-
ɔre contre une nation barbare? C'est un
essénien, répondis-je avec transport;
:st Comon, c'est l'héritier d'une famille
trefois unie avec la vôtre. O Aristomène!
le plus grand des mortels! il m'est donc
ɛrmis de vous voir et de vous entendre! O
eux! je vous bénis pour la première fois
ma vie, d'avoir conduit à Rhodes Comon
son infortune. Mon fils, répondit le héros,
les béniras toute ta vie. Ils m'avaient an-
ıncé ton arrivée, et ils me permettent de
révéler les secrets de leur haute sagesse.
: temps approche, où, telle que l'astre du
ur, lorsque du sein d'une nuée épaisse il
rt étincelant de lumière, la Messénie re-
ıraîtra sur la scène du monde avec un
ɔuvel éclat : le ciel par des avis secrets gui-
ra le héros qui doit opérer ce prodige;
ais le destin nous dérobe le moment de
:xécution.[1] Adieu, tu peux partir. Tes com-
ıgnons t'attendent en Libye; porte-leur ces
randes nouvelles.

Arrêtez, ombre généreuse, repris-je aus-
itôt, daignez ajouter à de si douces espé-

[1] *Paus. Lib. 4, cap. 26, p. 342 et 343*; cap. 31, p. 359.

rances, des consolations plus douces encore. Nos pères furent malheureux; il est si facile de les croire coupables! Le temps a dévoré les titres de leur innocence, et de tous côtés les nations laissent éclater des soupçons qui nous humilient. Aristomène trahi, errant seul de ville en ville, mourant seul dans l'île de Rhodes, est un spectacle offensant pour l'honneur des Messéniens.

Va, pars, vole, mon fils, répondit le héros en élevant la voix; dis à toute la terre que la valeur de vos pères fut plus ardente que les feux de la canicule, leurs vertus plus pures que la clarté des cieux; et si les hommes sont encore sensibles à la pitié, arrache-leur des larmes par le récit de nos infortunes. Ecoute-moi.

Sparte ne pouvait supporter la honte d
sa défaite; elle dit à ses guerriers, Vengez
moi; à ses esclaves, Protégez-moi; [1] à u
esclave plus vil que les siens, et dont la tê
était ornée du diadème, Trahis tes alliés
C'était Aristocrate qui régnait sur la pu
sante nation des Arcadiens; il avait joint
troupes aux nôtres.

[1] Pausan. lib. 4, cap. 16, p. 319.

[2] *Id. ibid.* cap. 17, p. 321.

Les deux armées s'approchèrent comme deux orages qui vont se disputer l'empire des airs. À l'aspect de leurs vainqueurs, les ennemis cherchent vainement au fond de leur cœur un reste de courage; et dans leurs regards inquiets, se peint l'intérêt sordide de la vie. Tyrtée se présente alors aux soldats, avec la confiance et l'autorité d'un homme qui tient dans ses mains le salut de la patrie. Des peintures vives et animées brillent successivement à leurs yeux.[1] L'image d'un héros qui vient de repousser l'ennemi, ce mélange confus de cris de joie et d'attendrissement qui honorent son triomphe, ce respect qu'inspire à jamais sa présence, ce repos honorable dont il jouit dans sa vieillesse, l'image plus touchante d'un jeune guerrier expirant dans le champ de la gloire, les cérémonies augustes qui accompagnent ses funérailles, les regrets et les gémissements d'un peuple entier à l'aspect de son cercueil, les vieillards, les femmes, les enfants qui pleurent et se roulent autour de son tombeau, les honneurs immortels attachés à sa mémoire, tant d'objets et de sentiments divers, retracés avec une éloquence

[1] Tyrt. ap. Stob. serm. 49. p. 354.

impétueuse et dans un mouvement rapide, embrasent les soldats d'une ardeur jusqu'alors inconnue. Ils attachent à leurs bras leurs noms et ceux de leurs familles; trop heureux s'ils obtiennent une sépulture distinguée, si la postérité peut dire un jour en les nommant : Les voilà ceux qui sont morts pour la patrie![1]

Tandis qu'un poëte excitait cette révolution dans l'armée lacédémonienne, un roi consommait sa perfidie dans la nôtre.[2] Des rumeurs sinistres, semées par son ordre, avaient préparé à l'avilissement ses troupes effrayées : le signal de la bataille devient le signal de leur fuite. Aristocrate les conduit lui-même dans la route de l'infamie; et cette route, il la trace à travers nos bataillons, au moment fatal où ils avaient à soutenir tout l'effort de la phalange ennemie. Dans un clin-d'œil, l'élite de nos guérriers fut égorgée, et la Messénie asservie. Non, elle ne le fut pas; la liberté s'était réservé un asile sur le mont Ira.[3] Là s'étaient rendus et les soldats échappés au carnage, et les ci-

[1] Justin. lib. 3, cap. 5.
[2] Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 322.
[3] *Id. ibid.* p. 323.

gens jaloux d'échapper à la servitude. Les vainqueurs formèrent une enceinte au pied de la montagne. Ils nous voyaient avec effroi au dessus de leurs têtes, comme les pâles matelots, lorsqu'ils aperçoivent à l'horizon ces sombres nuées qui portent les tempêtes dans leur sein.

Alors commença ce siège moins célèbre, aussi digne d'être célébré que celui d'Ilion; alors se reproduisirent ou se réalisèrent tous les exploits des anciens héros : les rigueurs des saisons, onze fois renouvelées, ne purent jamais lasser la féroce obstination des assiégeants, ni la fermeté inébranlable des assiégés. [1]

Trois cents Messéniens d'une valeur distinguée m'accompagnaient dans mes courses : [2] nous franchissions aisément la barrière placée au pied de la montagne, et nous portions la terreur jusqu'aux environs de Sparte. Un jour, chargés de butin, nous fûmes entourés de l'armée ennemie. Nous fondîmes sur elle sans espoir de la vaincre. Bientôt atteint d'un coup mortel, je perdis l'usage de mes sens; et plût aux dieux qu'il

[1] Rhian. ap. Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 323.

[2] Id. *ibid. cap. 18, p. 323.*

ne m'eût jamais été rendu! Quel réveil, juste ciel! s'il eût tout à coup offert à mes yeux le noir Tartare, il m'eût inspiré moins d'horreur.

Je me trouvai sur un tas de morts et de mourants, dans un séjour ténébreux, où l'on n'entendait que des cris déchirants, des sanglots étouffés : c'étaient mes compagnons, mes amis. Ils avaient été jetés avant moi dans une fosse profonde. Je les appelais; nous pleurions ensemble; ma présence semblait adoucir leurs peines. Celui que j'aimais le mieux, ô souvenir cruel! ô trop funeste image! ô mon fils! tu ne saurais m'écouter sans frémir : c'était un de tes proches parents. Je reconnus, à quelques mots échappés de sa bouche, que ma chute avait hât le moment de sa mort. Je le pressais entr mes bras; je le couvrais de larmes brûlante et n'ayant pu arrêter le dernier souffle vie errant sur ses lèvres, mon âme, dur par l'excès de la douleur, cessa de se sou ger par des plaintes et des pleurs. Mes a expiraient successivement autour de m Aux divers accents de leurs voix affaibl je présageais le nombre des instants qui restaient à vivre; je voyais froidement

ver celui qui terminait leurs maux. J'entendis enfin le dernier soupir du dernier d'entre eux; et le silence du tombeau régna dans l'abime.

Le soleil avait trois fois recommencé sa carrière depuis que je n'étais plus compté parmi les vivants. [1] Immobile, étendu sur le lit de douleur, enveloppé de mon manteau, j'attendais avec impatience cette mort qui mettait ses faveurs à si haut prix, lorsqu'un bruit léger vint frapper mon oreille : c'était un animal sauvage, (a) qui s'était introduit dans le souterrain par une issue secrète. Je le saisis : il voulut s'échapper; je me traînai après lui. J'ignore quel dessein m'animait alors; car la vie me paraissait le plus cruel des supplices. Un dieu sans doute dirigeait mes mouvements, et me donnait des forces. Je rampai long-temps dans des détours obliques; j'entrevis la lumière; je rendis la liberté à mon guide, et, continuant à m'ouvrir un passage, je sortis de la région des ténèbres. Je trouvai les Messéniens occupés à pleurer ma perte. A mon aspect, la montagne tressaillit de cris de

[1] Pausan. lib. 4, cap. 18, p. 324.
(a) *Un renard.*

joie; au récit de mes souffrances, de cris d'indignation.

La vengeance les suivit de près : elle fut cruelle comme celle des dieux. La Messénie, la Laconie étaient, le jour, la nuit, infestées par des ennemis affamés les uns des autres. Les Spartiates se répandaient dans la plaine, comme la flamme qui dévore les moissons; nous, comme un torrent qui détruit et les moissons et la flamme. Un avis secret nous apprit que les Corinthiens venaient au secours de Lacédémone; nous nous glissâmes dans leur camp à la faveur des ténèbres, et ils passèrent des bras du sommeil dans ceux de la mort.[1] Vains exploits! trompeuses espérances! Du trésor immense des années et des siècles, le temps fait sortir, au moment précis, ces grandes révolutions conçues dans le sein de l'éternité, et quelquefois annoncées par des oracles. Celui de Delphes avait attaché notre perte à des présages qui se vérifièrent; et le devin Théoclus m'avertit que nous touchions au dénoûment de tant de scènes sanglantes.[2]

[1] Pausan. lib. 4, cap. 19, p. 325.

[2] Id. ibid. cap. 20, p. 327.

Un berger, autrefois esclave d'Empéramus, général des Lacédémoniens, conduisait tous les jours son troupeau sur les bords de la Néda, qui coule au pied du mont Ira.[1] Il aimait une Messénienne dont la maison était située sur le penchant de la montagne, et qui le recevait chez elle toutes les fois que son mari était en faction dans notre camp. Une nuit, pendant un orage affreux, le Messénien parait tout à coup, et raconte à sa femme, étonnée de son retour, que la tempête et l'obscurité mettent la place à l'abri d'un coup de main, que les postes sont abandonnés, et qu'une blessure me retient au lit. Le berger, qui s'était dérobé aux regards du Messénien, entend ce récit, et le rapporte sur-le-champ au général lacédémonien.

Épuisé de douleur et de fatigue, j'avais abandonné mes sens aux douceurs du sommeil, lorsque le génie de la Messénie m'apparut en long habit de deuil, et la tète couverte d'un voile : Tu dors, Aristomène, me dit-il, tu dors, et déja les échelles menaçantes se hérissent autour de la place; déja les jeunes Spartiates s'élèvent dans les airs à

[1] *Pausan. lib. 4, cap. 20, p. 329.*

l'appui de ces frêles machines : le génie de Lacédémone l'emporte sur moi; je l'ai vu du haut des murs appeler ses farouches guerriers, leur tendre la main et leur assigner des postes.

Je m'éveillai en sursaut l'âme oppressée, l'esprit égaré, et dans le même saisissement que si la foudre était tombée à mes côtés. Je me jette sur mes armes; mon fils arrive. Où sont les Lacédémoniens? — Dans la place, aux pieds des remparts; étonnés de leur audace, ils n'osent avancer. C'est assez, repris-je; suivez-moi. Nous trouvons sur nos pas Théoclus l'interprète des dieux, le vaillant Manticlus son fils, d'autres chefs qui se joignent à nous. [1] Courez, leur dis-je, répandre l'alarme; annoncez aux Messéniens qu'à la pointe du jour ils verront leurs généraux au milieu des ennemis.

Ce moment fatal arrive : [2] les rues, les maisons, les temples, inondés de sang, retentissent de cris épouvantables. Les Messéniens ne pouvant plus entendre ma voix, n'écoutent que leur fureur. Les femmes les animent au combat, s'arment elles-mêmes

[1] *Pausan.* lib. 4, cap. 21, p. 330.
[2] *Id. ibid.* p. 331.

elle, en n'exposant que ma tête à ses coups. Je donnai des larmes aux Messéniens qui n'avaient pas pu me joindre; je me refusai à celles des Messéniens qui m'avaient suivi. Ils voulaient m'accompagner aux climats les plus éloignés;[1] les Arcadiens voulaient partager leurs terres avec eux :[2] je rejetai toutes ces offres : mes fidèles compagnons, confondus avec une nation nombreuse, auraient perdu leur nom et le souvenir de leurs maux. Je leur donnai mon fils, un autre moi-même; ils allèrent sous sa conduite en Sicile, où ils seront en dépôt jusqu'au jour des vengeances.[3] (*a*)

Après cette cruelle séparation, n'ayant plus rien à craindre, et cherchant partout des ennemis aux Lacédémoniens, je parcourus les nations voisines. J'avais enfin résolu de me rendre en Asie, et d'intéresser à nos malheurs les puissantes nations des Lydiens et des Mèdes.[4] La mort qui me surprit à Rhodes, arrêta des projets qui, en

[1] Pausan. lib. 4, cap. 23, p. 335.
[2] Id. ibid. cap. 22, p. 333.
[3] Id. ibid. cap. 23, p. 335 et 336.
(*a*) Voyez la note III à la fin du volume.
[4] *Pausan. lib. 4, cap.* 24, p. 338.

attirant ces peuples dans le Péloponèse auraient peut-être changé la face de cett partie de la Grèce.

A ces mots, le héros se tut, et descendi dans la nuit du tombeau. Je partis le lende main pour la Libye.

TROISIÈME ÉLÉGIE.

Sur la troisième Guerre de Messénie. (a)

Que le souvenir de ma patrie est pénibl et douloureux! il a l'amertume de l'absinth et le fil tranchant de l'épée; il me rend in sensible au plaisir et au danger. J'ai préven ce matin le lever du soleil : mes pas incer tains m'ont égaré dans la campagne; la fraî cheur de l'aurore ne charmait plus mes sens Deux lions énormes se sont élancés d'un forêt voisine; leur vue ne m'inspirait aucu effroi. Je ne les insultai point : ils se son écartés. Cruels Spartiates! que vous avaien fait nos pères? Après la prise d'Ira, vou leur distribuâtes des supplices, et, dans l'i vresse du succès, vous voulûtes qu'ils fus sent tous malheureux de votre joie.

(a) Cette guerre commença l'an 464 avant J. C., finit l'an 454 avant la même ère.

Aristomène nous a promis un avenir plus favorable; mais qui pourra jamais étouffer dans nos cœurs le sentiment des maux dont nous avons entendu le récit, dont nous avons été les victimes? Vous fûtes heureux, Aristomène, de n'en avoir pas été le témoin. Vous ne vîtes pas les habitants de la Messénie traînés à la mort comme des scélérats, vendus comme de vils troupeaux. [1] Vous n'avez pas vu leurs descendants ne transmettre pendant deux siècles à leurs fils, que l'opprobre de la naissance. [2] Reposez tranquillement dans le tombeau, ombre du plus grand des humains, et souffrez que je consigne à la postérité les derniers forfaits des Lacédémoniens.

Leurs magistrats, ennemis du ciel ainsi que de la terre, font mourir des suppliants qu'ils arrachent du temple de Neptune. [3] Ce dieu irrité frappe de son trident les côtes de Laconie. La terre ébranlée, des abîmes entr'ouverts, un des sommets du mont Taygète roulant dans les vallées,

[1] Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

[2] Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 338.

[3] Aristoph. in Acharn. v. 509. Schol. ibid. Suid. in Ταίναρ.

Sparte renversée de fond en comble, et cinq maisons seules épargnées, plus de vingt mille hommes écrasés sous ses ruines :[1] voilà le signal de notre délivrance, s'écrie à la fois une multitude d'esclaves. Insensés ! ils courent à Lacédémone sans ordre et sans chef : à l'aspect d'un corps de Spartiates qu'a rassemblé le roi Archidamus, ils s'arrêtent comme les vents déchaînés par Éole lorsque le dieu des mers leur apparaît : à la vue des Athéniens et des différentes nations qui viennent au secours des Lacédémoniens,[2] la plupart se dissipent comme les vapeurs grossières d'un marais aux premiers rayons du soleil. Mais ce n'est pas en vain que les Messéniens ont pris les armes ; un long esclavage n'a point altéré le sang généreux qui coule dans leurs veines ; et, tels que l'aigle captif qui, après avoir rompu ses liens, prend son essor vers les cieux, ils se retirent sur le mont Ithome,[3] et repoussent

[1] Diod. lib. 11, p. 48. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 50, t. 3, p. 41. Plin. lib. 2, cap. 79, t. 1, p. 111.

[2] Diod. ibid. Thucyd. lib. 1, cap. 101 et 128. Pausan. lib. 3, p. 233 ; lib. 4, p. 339. Plut. in Cim. t. 1, p. 489. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 7. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 41.

[3] Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.

avec vigueur les attaques réitérées des Lacédémoniens, bientôt réduits à rappeler les troupes de leurs alliés.

Là paraissent ces Athéniens si exercés dans la conduite des sièges. C'est Cimon qui les commande, Cimon que la victoire a souvent couronné d'un laurier immortel : l'éclat de sa gloire et la valeur de ses troupes inspirent de la crainte aux assiégés, de la terreur aux Lacédémoniens. On ose soupçonner ce grand homme de tramer une perfidie; on l'invite, sous les plus frivoles prétextes, à ramener son armée dans l'Attique. Il part : la Discorde, qui planait sur l'enceinte du camp, s'arrête, prévoit les calamités prêtes à fondre sur la Grèce,[1] et, secouant sa tête hérissée de serpents, elle pousse des hurlements de joie, d'où s'échappent ces terribles paroles :

Sparte, Sparte, qui ne sais payer les services qu'avec des outrages! contemple ces guerriers qui reprennent le chemin de leur patrie, la honte sur le front et la douleur dans l'âme. Ce sont les mêmes qui, mêlés dernièrement avec les tiens, défirent les

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 101 et 128. Diod. l. 11, p. 49. Justin. lib. 3, cap. 6. Plut. in Cim. t. 1, p. 489.

Perses à Platée. Ils accouraient à ta défense, et tu les as couverts d'infamie : tu ne les verras plus que parmi tes ennemis. Athènes, blessée dans son orgueil, armera contre toi les nations.[1] (*a*) Tu les soulèveras contre elle. Ta puissance et la sienne se heurteront sans cesse, comme ces vents impétueux qui se brisent dans la nue. Les guerres enfanteront des guerres. Les trèves ne seront que des suspensions de fureur. Je marcherai avec les Euménides à la tête des armées : de nos torches ardentes nous ferons pleuvoir sur vous la peste, la famine, la violence, la perfidie, tous les fléaux du courroux céleste et des passions humaines. Je me vengerai de tes antiques vertus, et je me jouerai de tes défaites ainsi que de tes victoires. J'élèverai, j'abaisserai ta rivale. Je te verrai à ses genoux frapper la terre de ton front humilié. Tu lui demanderas la paix, et la paix te sera refusée.[2] Tu détruiras ses murs, tu la fouleras aux pieds, et vous tomberez toutes deux à la fois, comme deux tigres qui, après

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 102.

(*a*) Guerre du Péloponèse.

[2] Thucyd. lib. 4, cap. 41. Aristoph. in pace, v. 637 et 664. Schol. ibid.

s'être déchiré les entrailles, expirent à côté l'un de l'autre. Alors je t'enfoncerai si avant dans la poussière, que le voyageur, ne pouvant distinguer tes traits, sera forcé de se baisser pour te reconnaître.

Maintenant voici le signe frappant qui te garantira l'effet de mes paroles. Tu prendras *Ithome dans la dixième année du siège*. Tu voudras exterminer les Messéniens; mais les dieux, qui les réservent pour accélérer ta ruine, arrêteront ce projet sanguinaire.[1] Tu leur laisseras la vie, à condition qu'ils en jouiront dans un autre climat, et qu'ils seront mis aux fers, s'ils osent reparaître dans leur patrie.[2] Quand cette prédiction sera accomplie, souviens-toi des autres, et tremble.

Ainsi parla le génie malfaisant qui étend son pouvoir *depuis les cieux jusqu'aux enfers*. Bientôt après nous sortîmes d'Ithome. J'étais encore dans ma plus tendre enfance. L'image de cette fuite précipitée est empreinte dans mon esprit en traits ineffaçables; je les vois toujours ces scènes d'horreur et d'attendrissement qui s'offraient à

[1] Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.
[2] *Thucyd. lib. 1, cap. 103.*

mes regards : une nation entière chassée d
ses foyers, [1] errante au hasard chez de
peuples épouvantés de ses malheurs qu'il
n'osent soulager; des guerriers couverts d
blessures, portant sur leurs épaules les au
teurs de leurs jours; des femmes assises pa
terre, expirant de faiblesse avec les enfant
qu'elles serrent entre leurs bras; ici, des lar
mes, des gémissements, les plus fortes ex
pressions du désespoir; là, une douleu
muette, un silence effrayant. Si l'on don
nait ces tableaux à peindre au plus crue
des Spartiates, un reste de pitié ferait tom
ber le pinceau de ses mains.

Après des courses longues et pénibl
nous nous traînâmes jusqu'à Naupacte, vi
située sur la mer de Crissa. Elle apparten
aux Athéniens : ils nous la cédèrent. [2] N
signalâmes plus d'une fois notre val
contre les ennemis de ce peuple génér
Moi-même, pendant la guerre du Pél
nèse, je parus avec un détachement su
côtes de Messénie. Je ravageai ce pay
coûtai des larmes de rage à nos ba

[1] Polyb. hist. lib. 4, p. 300.

[2] Thucyd. lib. 1, cap. 103. Pausan. lib. 4,
pag. 339.

écuteurs : [1] mais les dieux mêlent t
rs un poison secret à leurs faveurs,
veut l'espérance n'est qu'un piège qu'
dent aux malheureux. Nous commen
is à jouir d'un sort tranquille, lorsque
e de Lacédémone triompha de cell
thènes, et vint nous insulter à Naupacte
is montâmes à l'instant sur nos vais-
ix; on n'invoqua des deux côtés d'autre
nité que la Haine. Jamais la victoire ne
reuva de plus de sang impur, de plus de
; innocent. Mais que peut la valeur la
intrépide contre l'excessive supério-
du nombre? Nous fûmes vaincus et
sés de la Grèce, comme nous l'avions
u Péloponèse : la plupart se sauvèrent
alie et en Sicile. Trois mille hommes
nfièrent leur destinée; [2] je les menai,
ers les tempêtes et les écueils, sur ces
s que nos chants funèbres ne cesseront
e retentir.

T ainsi que finit la troisième élégie.
e homme quitta sa lyre; et son père
s ajouta que peu de temps après

d. lib. 4, c. 41. Pausan. lib. 4, c. 26, p. 342.
. ibid. Diod. lib. 14, p. 263.

l'arrivée des Messéniens en Libye, une sédition s'étant élevée à Cyrène, capitale de ce canton, ils se joignirent aux exilés, et périrent pour la plupart dans une bataille. [1] Il demanda ensuite comment s'était opérée la révolution qui l'amenait en Messénie.

Célénus répondit : Les Thébains, sous la conduite d'Épaminondas, avaient battu les Lacédémoniens à Leuctres en Béotie. (*a*) Pour affaiblir à jamais leur puissance, et les mettre hors d'état de tenter des expéditions lointaines, ce grand homme conçut le projet de placer auprès d'eux un ennemi qui aurait de grandes injures à venger. Il envoya de tous côtés inviter les Messéniens à revoir la patrie de leurs pères. [2] Nous volâmes à sa voix : je le trouvai à la tête d'une armée formidable, entouré d'architectes qui traçaient le plan d'une ville au pied de cette montagne. Un moment après, le général des Argiens s'étant approché, lui présenta une urne d'airain, que sur la foi d'un songe il avait tirée de la terre, sous un lierre et un

[1] Diod. lib. 14, p. 263.

(*a*) L'an 371 avant J. C.

[2] Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342. Plut in Ages. t. 1, pag. 615.

myrte qui entrelaçaient leurs faibles rameaux. Épaminondas l'ayant ouverte, y trouva des feuilles de plomb, roulées en forme de volume, où l'on avait anciennement tracé les rites du culte de Cérès et de Proserpine. Il reconnut le monument auquel était attaché le destin de la Messénie, et qu'Aristomène avait enseveli dans le lieu le moins fréquenté du mont Ithome. [1] Cette découverte, et la réponse favorable des augures, imprimèrent un caractère religieux à son entreprise, d'ailleurs puissamment secondée par les nations voisines, de tout temps jalouses de Lacédémone.

Le jour de la consécration de la ville, les troupes s'étant réunies, les Arcadiens présentèrent les victimes : ceux de Thèbes, d'Argos et de la Messénie, offrirent séparément leurs hommages à leurs divinités tutélaires : tous ensemble appelèrent les héros de la contrée, et les supplièrent de venir prendre possession de leur nouvelle demeure. [2] Parmi ces noms précieux à la nation, celui d'Aristomène excita des applaudissements universels. Les sacrifices et les

[1] Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 343.
[2] *Id. ibid. cap. 27, p. 345.*

prières remplirent les moments de la première journée : dans les suivantes, on jeta, au son de la flûte, les fondements des murs, des temples et des maisons. La ville fut achevée en peu de temps, et reçut le nom de Messène.

D'autres peuples, ajouta Célénus, ont erré long-temps éloignés de leur patrie; aucun n'a souffert un si long exil : et cependant nous avons conservé sans altération la langue et les coutumes de nos ancêtres. [1] Je dirai même que nos revers nous ont rendus plus sensibles. Les Lacédémoniens avaient livré quelques-unes de nos villes à des étran-gers [2] qui, à notre retour, ont imploré notr pitié : peut-être avaient-ils des titres po l'obtenir; mais, quand ils n'en auraient p eu, comment la refuser aux malheureux

Hélas! reprit Xénoclès, c'est ce carac si doux et si humain qui nous perdit a fois. Voisins des Lacédémoniens et de cadiens, nos aïeux ne succombèrent s haine des premiers, que pour avoir n l'amitié des seconds. [3] Ils ignoraien

[1] Pausan. lib. 4, cap. 27, p. 346.
[2] Id. ibid. cap. 24, p. 338.
[3] *Polyb. lib.* 4, p. 300.

doute, que l'ambition du repos exige autant d'activité que celle des conquêtes.

Je fis aux Messéniens plusieurs questions sur l'état des sciences et des arts; ils n'ont jamais eu le temps de s'y livrer : sur leur gouvernement actuel; il n'avait pas encore pris une forme constante : sur celui qui subsistait pendant leurs guerres avec les Lacédémoniens; c'était un mélange de royauté et d'oligarchie,[1] mais les affaires se traitaient dans l'assemblée générale de la nation :[2] sur l'origine de la dernière maison régnante; on la rapporte à Cresphonte qui vint au Péloponèse avec les autres Héraclides, quatre-vingts ans après la guerre de Troie. La Messénie lui échut en partage. Il épousa Mérope, fille du roi d'Arcadie, et fut assassiné avec presque tous ses enfants par les principaux de sa cour, pour avoir trop aimé le peuple.[3] L'histoire s'est fait un devoir de consacrer sa mémoire, et de condamner à l'exécration celle de ses assassins.

Nous sortîmes de Messène; et après avoir traversé le Pamisus, nous visitâmes la côte

[1] Polyb. lib. 4, p. 300. Pausan. lib. 4, c. 24, p. 338.
[2] Pausan. ibid. cap. 6, p. 294.
[3] Id. ibid. *cap. 3, p. 286.*

orientale de la province. Ici, comme dan
reste de la Grèce, le voyageur est obligé d
suyer à chaque pas les généalogies des di
confondues avec celles des hommes. Po
de ville, de fleuve, de fontaine, de bois,
montagne, qui ne porte le nom d'une ny
phe, d'un héros, d'un personnage plus
lèbre aujourd'hui qu'il ne le fut de s
temps.

Parmi les familles nombreuses qui pos
daient autrefois de petits états en Messé
celle d'Esculape obtient dans l'opinion pu
que un rang distingué. Dans la ville d'Ab
on nous montrait son temple;[1] à Gérénia
tombeau de Machaon son fils;[2] à Phéræ
temple de Nicomaque et de Gorgasus
petits-fils,[3] à tous moments honorés
des sacrifices, par des offrandes, par l'
fluence des malades de toute espèce.

Pendant qu'on nous racontait quan
de guérisons miraculeuses, un de ces inf
tunés, près de rendre le dernier soupir,
sait : J'avais à peine reçu le jour, que m
parents allèrent s'établir aux sources du

[1] Pausan. lib. 4, cap. 30, p. 353.
[2] Id. ibid. cap. 3, p. 284.
[3] *Id. ibid.* p. 287; cap. 30, p. 353.

s, où l'on prétend que les eaux de ce e sont très salutaires pour les maladies enfants; [1] j'ai passé ma vie auprès des ıités bienfaisantes qui distribuent la aux mortels, tantôt dans le temple ollon près de la ville de Coronée, [2] tan- ans les lieux où je me trouve aujour- ı, me soumettant aux cérémonies pres- s, et n'épargnant ni victimes ni pré- : on m'a toujours assuré que j'étais , et je me meurs. Il expira le lende- .

CHAPITRE XLI.

Voyage de Laconie.

us nous embarquâmes à Phéræ, sur un eau qui faisait voile pour le port de dée, dans la petite île de Cythère située trémité de la Laconie. C'est à ce port ordent fréquemment les vaisseaux mar- ds qui viennent d'Égypte et d'Afrique : on monte à la ville, où les Lacédémo- s entretiennent une garnison : ils en-

Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 356.
Id ibid. cap. 34, p. 365.

voient de plus tous les ans dans l'île u
gistrat pour la gouverner. [1]

Nous étions jeunes, et déjà famil
avec quelques passagers de notre âg
nom de Cythère réveillait dans nos
des idées riantes; c'est là que, de tem
mémorial, subsiste avec éclat le plus a
et le plus respecté des temples con
à Vénus; [2] c'est là qu'elle se montra p
première fois aux mortels, [3] et qu
Amours prirent avec elle possession d
terre, embellie encore aujourd'hui des
qui se hâtaient d'éclore en sa présence
lors on y connut le charme des doux
tiens et du tendre sourire. [4] Ah! sans
que dans cette région fortunée les cœu
cherchent qu'à s'unir, et que ses hab
passent leurs jours dans l'abondance e
les plaisirs.

Le capitaine, qui nous écoutait a
plus grande surprise, nous dit froide
Ils mangent des figues et des fromages

[1] Thucyd. lib. 4, cap. 53. Scyl. Caryand. ap
min. t. 1, p. 17.

[2] Pausan. lib. 3, cap. 23, p. 269.

[3] *Hesiod.* theog. v. 198.

[4] *Id. ibid.* v. 198 et 205.

ils ont aussi du vin et du miel.[1] mais ils n'obtiennent rien de la terre qu'à la sueur de leur front; car c'est un sol aride et hérissé de rochers.[2] D'ailleurs ils aiment si fort l'argent,[3] qu'ils ne connaissent guère le tendre sourire. J'ai vu leur vieux temple, bâti autrefois par les Phéniciens en l'honneur de Vénus Uranie:[4] sa statue ne saurait inspirer des désirs; elle est couverte d'armes depuis la tête jusqu'aux pieds.[5] On m'a dit comme à vous, qu'en sortant de la mer la déesse descendit dans cette île; mais on m'a dit de plus qu'elle s'enfuit aussitôt en Chypre.[6]

De ces dernières paroles, nous conclûmes que des Phéniciens ayant traversé les mers, abordèrent au port de Scandée; qu'ils y apportèrent le culte de Vénus; que ce culte s'étendit aux pays voisins, et que de là naquirent ces fables absurdes, la naissance de

[1] Heracl. Pont. de polit. in thes. antiq. græc. t. 6, pag. 2830.

[2] Spon. voyag. t. 1. p. 97. Whel. book 1. p. 47.

[3] Heracl. ibid.

[4] Herodot. lib. 1, cap. 105

[5] Pausan. lib. 3, cap. 23, p. 269.

[6] Hesiod. theog. v. 193.

Vénus, sa sortie du sein des flots, son arrivée à Cythère.

Au lieu de suivre notre capitaine dans cette île, nous le priâmes de nous laisser à Ténare, ville de Laconie, dont le port est assez grand pour contenir beaucoup de vaisseaux :[1] elle est située auprès d'un cap de même nom,[2] surmonté d'un temple, comme le sont les principaux promontoires de la Grèce. Ces objets de vénération attirent les vœux et les offrandes des matelots. Celui de Ténare, dédié à Neptune, est entouré d'un bois sacré qui sert d'asile aux coupables :[3] la statue du dieu est à l'entrée;[4] au fond s'ouvre une caverne immense, et très-renommée parmi les Grecs.

On présume qu'elle fut d'abord le repaire d'un serpent énorme qu'Hercule fit tomber sous ses coups, et que l'on avait confondu avec le chien de Pluton, parce que ses blessures étaient mortelles.[5] Cette idée se joignit à celle où l'on était déja, que l'antre

[1] Thucyd. lib. 7, cap. 19.
[2] Steph. in Ταιν. Schol. Apollon. argon. l. 1, v. 102.
[3] Thucyd. lib. 1, cap. 128 et 133.
[4] Pausan. lib. 3, cap. 25, p. 275.
[5] *Hecat. Miles.* ap. Pausan. ibid.

conduisait aux royaumes sombres, par des souterrains dont il nous fut impossible, en le visitant, d'apercevoir les avenues. [1]

Vous voyez, disait le prêtre, une des bouches de l'enfer. [2] Il en existe de semblables en différents endroits, comme dans la ville d'Hermione en Argolide, [3] d'Héraclée au Pont, [4] d'Aorne en Épire, [5] de Cumes auprès de Naples; [6] mais, malgré les prétentions de ces peuples, nous soutenons que c'est par cet antre sombre qu'Hercule ramena le Cerbère, [7] et Orphée son épouse. [8]

Ces traditions doivent moins vous intéresser, qu'un usage dont je vais parler. A cette caverne est attaché un privilège dont

[1] Pausan. lib. 3, cap. 25, p. 275.

[2] Pind. pyth. 4, v. 79. Schol. ibid. Eustath. in iliad. t. 1, p. 286 et 287. Mela, lib. 2, cap. 3.

[3] Strab. lib. 8, p. 373.

[4] Xenoph. de exped. Cyr. lib. 6, p. 375. Diod. lib. 14, p. 261. Plin. lib. 27, cap. 2, p. 419.

[5] Herodot. lib. 5, cap. 92. Pausan. lib. 9, cap. 30, p. 769. Hesych. in Θεοὶ Μολοτ.

[6] Scymn. Chii orb. descr. v. 248, ap. geogr. min. t. 1.

[7] Eurip. in Herc. fur. v. 23. Strab. lib. 8, p. 363. Pausan. lib. 3, p. 275. Apollod. lib. 2, p. 131. Schol. Homer. in iliad. lib. 8, v. 368.

[8] *Orph. argon. v. 41. Virg. georg. lib. 4, v. 467.*

jouissent plusieurs autres villes :[1] nos devins y viennent évoquer les ombres tranquilles des morts, ou repousser au fond des enfers celles qui troublent le repos des vivants. Des cérémonies saintes opèrent ces effets merveilleux. On emploie d'abord les sacrifices, les libations, les prières, les formules mystérieuses : il faut ensuite passer la nuit dans le temple; et l'ombre, à ce qu'on dit, ne manque jamais d'apparaître en songe.[2]

On s'empresse surtout de fléchir les âmes que le fer ou le poison a séparées de leurs corps. C'est ainsi que Callondas vint autrefois, par ordre de la pythie, apaiser les mânes irrités du poëte Archiloque, à qui il avait arraché la vie.[3] Je vous citerai un fait plus récent. Pausanias, qui commandait l'armée des Grecs à Platée, avait, par une fatale méprise, plongé le poignard dans le sein de Cléonice dont il était amoureux : ce souvenir le déchirait sans cesse; il la voyait dans ses songes, lui adressant toutes les

[1] Pausan. lib. 3, cap. 17, p. 252.

[2] Plut. de consol. t. 2, p. 109.

[3] Plut. de serâ num. vind. t. 2, p. 560. Œnom. ap.

nuits ces terribles paroles : *Le supplice t'attend.* [1] Il se rendit à l'Héraclée du Pont : les devins le conduisirent à l'antre où ils appellent les ombres : celle de Cléonice s'offrit à ses regards, et lui prédit qu'il trouverait à Lacédémone la fin de ses tourments : il y alla aussitôt; et, ayant été jugé coupable, il se réfugia dans une petite maison, où tous les moyens de subsister lui furent refusés. Le bruit ayant ensuite couru qu'on entendait son ombre gémir dans les lieux saints, on appela les devins de Thessalie, qui l'apaisèrent par les cérémonies usitées en pareilles occasions. [2] Je raconte ces prodiges, ajouta le prêtre; je ne les garantis pas. Peut-être que, ne pouvant inspirer trop d'horreur contre l'homicide, on a sagement fait de regarder le trouble que le crime traîne à sa suite, comme le mugissement des ombres qui poursuivent les coupables.

Je ne sais pas, dit alors Philotas, jusqu'à quel point on doit éclairer le peuple; mais il faut du moins le prémunir contre l'excès de

[1] Plut. de serâ num. vind. t. 2, p. 555; et in Cim. t. 1, p. 482.

[2] Plut. ibid. t. 2, p. 560; id. ap. schol. Eurip. in Alcest. v. 1128. Bayle, *rép.* aux quest. t. 1, p. 345.

l'erreur. Les Thessaliens firent, dans le siè
dernier, une triste expérience de cette
rité. Leur armée était en présence de c
des Phocéens qui, pendant une nuit as
claire, détachèrent contre le camp enne
six cents hommes enduits de plâtre : qu
que grossière que fût la ruse, les Thes
liens, accoutumés dès l'enfance au r
des apparitions de fantômes, prirent
soldats pour des génies célestes accourus
secours des Phocéens; ils ne firent qu'u
faible résistance, et se laissèrent égor
comme des victimes. [1]

Une semblable illusion, répondit le prêt
produisit autrefois le même effet dans no
armée. Elle était en Messénie, et crut v
Castor et Pollux embellir de leur prése
la fête qu'elle célébrait en leur honne
Deux Messéniens, brillants de jeunesse
de beauté, parurent à la tête du camp, m
tés sur deux superbes chevaux, la lance
arrêt, avec une tunique blanche, un m
teau de pourpre, un bonnet pointu et s
monté d'une étoile, tels enfin qu'on rep
sente les deux héros objets de notre cul

[1] *Herodot.* lib. 8, cap. 27. Pausan. lib. 10, cap.
p. 801. Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 18.

Ils entrent, et, tombant sur les soldats prosternés à leurs pieds, ils en font un carnage horrible, et se retirent tranquillement.[1] Les dieux, irrités de cette perfidie, firent bientôt éclater leur colère sur les Messéniens.

Que parlez-vous de perfidie, lui dis-je, vous, hommes injustes et noircis de tous les forfaits de l'ambition? On m'avait donné une haute idée de vos lois, mais vos guerres en Messénie ont imprimé une tache ineffaçable sur votre nation. Vous en a-t-on fait un récit fidèle? répondit-il. Ce serait la première fois que les vaincus auraient rendu justice aux vainqueurs. Écoutez-moi un instant :

Quand les descendants d'Hercule revinrent au Péloponèse, Cresphonte obtint par surprise le trône de Messénie :[2] il fut assassiné quelque temps après, et ses enfants réfugiés à Lacédémone nous cédèrent les droits qu'ils avaient à l'héritage de leur père. Quoique cette cession fût légitimée par la réponse de l'oracle de Delphes,[3] nous négligeâmes pendant long-temps de la faire valoir.

[1] Pausan. lib. 4, cap. 27, p. 344.
[2] Id. ibid. cap. 3 et 4.
[3] Isocr. in *Archid.* t. 2, p. 20.

Sous le règne de Téléclus, nous env mes, suivant l'usage, un chœur de fi sous la conduite de ce prince, présente offrandes au temple de Diane Limnat situé sur les confins de la Messénie et Laconie. Elles furent déshonorées pa jeunes Messéniens, et se donnèrent la pour ne pas survivre à leur honte : le ro même périt en prenant leur défense. [1] Messéniens, pour justifier un si lâche fait, eurent recours à des suppositions surdes; et Lacédémone dévora cet affr plutôt que de rompre la paix. De nouv insultes ayant épuisé sa patience, [2] elle pela ses anciens droits, et commença hostilités. Ce fut moins une guerre d'a tion que de vengeance. Jugez-en vous-m par le serment qui engagea les jeunes S tiates à ne pas revenir chez eux avant d'avoir soumis la Messénie, et par le avec lequel les vieillards poussèrent entreprise. [3]

Après la première guerre, les lois d Grèce nous autorisaient à mettre les v

[1] Strab. lib. 8, p. 362. Pausan. lib. 4, cap. 4, p.
[2] Pausan. ibid. cap. 4 et 5.
[3] *Id. ibid.* Justin. lib. 3, cap. 4.

us au nombre de nos esclaves; on se contenta de leur imposer un tribut. Les révoltes fréquentes qu'ils excitaient dans la province, nous forcèrent, après la seconde guerre, à leur donner des fers; après la troisième, à les éloigner de notre voisinage. Notre conduite parut si conforme au droit public des nations, que, dans les traités antérieurs à la bataille de Leuctres, jamais les Grecs ni les Perses ne nous proposèrent de rendre la liberté à la Messénie. [1] Au reste, je ne suis qu'un ministre de paix : si ma patrie est forcée de prendre les armes, je la plains; si elle fait des injustices, je la condamne. Quand la guerre commence, je frémis des cruautés que vont exercer mes semblables, et je demande pourquoi ils sont cruels. Mais c'est le secret des dieux; il faut les adorer, et se taire.

Nous quittâmes Ténare, après avoir parcouru, aux environs, des carrières d'où l'on tire une pierre noire, aussi précieuse que le marbre. [2] Nous nous rendîmes à Gythium, ville entourée de murs et très forte, port ex-

[1] Isocr. in Archid. t. 2, p. 24.

[2] Plin. lib. 36, cap. 18, t. 2, p. 748; cap. 22, p. 752. Strab. lib. 8, p. 367.

cellent, où se tiennent les flottes de Lacédémone, où se trouve réuni tout ce qui est nécessaire à leur entretien. [1] Il est éloigné de la ville de trente stades. [2]

L'histoire des Lacédémoniens a répandu un si grand éclat sur le petit canton qu'ils habitent, que nous visitions les moindres bourgs et les plus petites villes, soit aux environs du golfe de Laconie, soit dans l'intérieur des terres. On nous montrait partout des temples, des statues, des colonnes, et d'autres monuments, la plupart d'un travai grossier, quelques-uns d'une antiquité res pectable. [3] Dans le gymnase d'Asopus, d ossements humains d'une grandeur pro gieuse fixèrent notre attention. [4]

Revenus sur les bords de l'Eurotas, n le remontâmes, d'abord à travers une v qu'il arrose, [5] ensuite au milieu de la p qui s'étend jusqu'à Lacédémone : il c à notre droite; à gauche s'élevait le

1 Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 609. Liv. cap. 29.

2 Polyb. lib. 5, p. 367.

3 Pausan. lib. 3, cap. 22, p. 265.

4 Id. ibid. p. 267.

5 *Strab.* lib. 8, p. 343. Liv. ibid. cap. 28

Taygète, au pied duquel la nature a creusé, dans le roc, quantité de grandes cavernes.[1]

A Brysées, nous trouvâmes un temple de Bacchus dont l'entrée est interdite aux hommes, où les femmes seules ont le droit de sacrifier, et de pratiquer des cérémonies qu'il ne leur est pas permis de révéler.[2] Nous avions vu auparavant une ville de Laconie où les femmes sont exclues des sacrifices que l'on offre au dieu Mars.[3] De Brysées on nous montrait, sur le sommet de la montagne voisine, un lieu nommé le Talet, où, entre autres animaux, on immole des chevaux au soleil.[4] Plus loin, les habitants d'un petit bourg se glorifient d'avoir inventé les meules à moudre les grains.[5]

Bientôt s'offrit à nos yeux la ville d'Amyclæ, située sur la rive droite de l'Eurotas, éloignée de Lacédémone d'environ vingt stades.[6] Nous vîmes en arrivant, sur une colonne, la statue d'un athlète qui expira

[1] Guill. Lacéd. anc. t. 1, p. 75.
[2] Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.
[3] Id. ibid. cap. 22, p. 267.
[4] Id. ibid. cap. 20, p. 261.
[5] Id. ibid. p. 260.
[6] Polyb. lib. 5, p. 367.

un moment après avoir reçu aux jeux ol
piques la couronne destinée aux va
queurs; tout autour sont plusieurs trépie
consacrés par les Lacédémoniens à di
rentes divinités, pour leurs victoires sur
Athéniens et sur les Messéniens. [1]

Nous étions impatients de nous ren
au temple d'Apollon, un des plus fam
de la Grèce. La statue du dieu, haute d'
viron trente coudées, [2] (*a*) est d'un tra
grossier, et se ressent du goût des Ég
tiens : on la prendrait pour une colonne
bronze à laquelle on aurait attaché une t
couverte d'un casque, deux mains arm
d'un arc et d'une lance, deux pieds do
ne paraît que l'extrémité. Ce monumen
monte à une haute antiquité; il fut d
suite placé, par un artiste nommé
clès, sur une base en forme d'autel,
lieu d'un trône qui est soutenu par le
res et les Grâces. Le même artiste a
les faces de la base, et toutes les pa
trône, de bas-reliefs qui représent
de sujets différents et un si grand

[1] Pausan. lib. 3, cap. 18, p. 254.
[2] *Id. ibid.* cap. 19, p. 257.
(*a*) Environ quarante-deux et demi de

de figures, qu'on ne pourrait les décrire sans causer un mortel ennui.

Le temple est desservi par des prêtresses, dont la principale prend le titre de Mère. Après sa mort, on inscrit sur le marbre son nom et les années de son sacerdoce. On nous montra les tables qui contiennent la suite de ces époques précieuses à la chronologie, et nous y lûmes le nom de Laodamée, fille d'Amyclas, qui régnait dans ce pays il y a plus de mille ans. [1] D'autres inscriptions, déposées en ces lieux pour les rendre plus vénérables, renferment des traités entre les nations; [2] plusieurs décrets des Lacédémoniens, relatifs soit à des cérémonies religieuses, soit à des expéditions militaires; des vœux adressés au dieu de la part des souverains ou des particuliers. [3]

Non loin du temple d'Apollon, il en existe un second qui, dans œuvre, n'a qu'environ dix-sept pieds de long sur dix et demi de large. [4] Cinq pierres brutes et de couleur

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 23, p. 406.

[2] Thucyd. lib. 5, cap. 18 et 23.

[3] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 15, p. 395; t. 16, hist. p. 101. Inscript. Fourmont. in bibl. reg.

[4] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 15, p. 402.

noire, épaisses de cinq pieds, forment les quatre murs et la couverture, au-dessus de laquelle deux autres pierres sont posées en retraite. L'édifice porte sur trois marches, chacune d'une seule pierre. Sur la porte sont gravés en caractères très anciens, ces mots : EUROTAS, ROI DES ICTEUCRATES, A ONGA. Ce prince vivait environ trois siècles avant la guerre de Troie. Le nom d'Icteucrates désigne les anciens habitants de la Laconie;[1] et celui d'Onga, une divinité de Phénicie ou d'Égypte, la même, à ce qu'on pense, que la Minerve des Grecs.[2]

Cet édifice, que nous nous sommes rappelé plus d'une fois dans notre voyage d'Égypte, est antérieur de plusieurs siècles aux plus anciens de la Grèce. Après avoir admiré sa simplicité, sa solidité, nous tombâmes dans une espèce de recueillement dont nous cherchions ensuite à pénétrer la cause. Ce n'est ici qu'un intérêt de surprise, disait Philotas : nous envisageons la somme des

[1] Hesych. in Ἰκτευκρ.

[2] Steph. in Ὄγκ. Hesych. in Ὄγκα. Æschyl in Sept. contra Theb. v. 170. Schol. ibid. et in v. 493. Seld. de *diis Syr.* synt. 2, cap. 4. Boch. geogr. sacr. part. 2, lib. 2, *cap. 12, p. 745.*

siècles écoulés depuis la fondation de ce temple, avec le même étonnement que, parvenus au pied d'une montagne, nous avons souvent mesuré des yeux sa hauteur imposante : l'étendue de la durée produit le même effet que celle de l'espace. Cependant, répondis-je, l'une laisse dans nos âmes une impression de tristesse que nous n'avons jamais éprouvée à l'aspect de l'autre : c'est qu'en effet nous sommes plus attachés à la durée qu'à la grandeur. Or, toutes ces ruines antiques sont les trophées du temps destructeur, et ramènent malgré nous notre attention sur l'instabilité des choses humaines. Ici, par exemple, l'inscription nous a présenté le nom d'un peuple dont vous et moi n'avions aucune notion : il a disparu, et ce petit temple est le seul témoin de son existence, l'unique débris de son naufrage.

Des prairies riantes, [1] des arbres superbes, embellissent les environs d'Amyclæ; les fruits y sont excellents. [2] C'est un séjour agréable, assez peuplé, et toujours plein d'étrangers [3] attirés par la beauté des fêtes,

[1] Stat. theb. lib. 9, v. 769. Liv. lib. 34, cap. 28.
[2] Polyb. lib. 5, p. 367.
[3] *Inscript. Fourmont.* in bibl. reg.

ou par des motifs de religion. Nous le quittâmes pour nous rendre à Lacédémone.

Nous logeâmes chez Damonax, à qui Xénophon nous avait recommandés. Philotas trouva chez lui des lettres qui le forcèrent de partir le lendemain pour Athènes. Je ne parlerai de Lacédémone, qu'après avoir donné une idée générale de la province.

Elle est bornée à l'est et au sud par la mer; à l'ouest et au nord, par de hautes montagnes, ou par les collines qui en descendent, et qui forment entre elles des vallées agréables. On nomme Taygète les montagnes de l'ouest. De quelques-uns de leurs sommets élevés au-dessus des nues, [1] l'œil peut s'étendre sur tout le Péloponèse. [2] Leurs flancs, presque entièrement couverts de bois, servent d'asiles à quantité de chèvres, d'ours, de sangliers et de cerfs. [3]

La nature, qui s'est fait un plaisir d'y multiplier ces espèces, semble y avoir ménagé, pour les détruire, des races de chiens

[1] Stat. theb. lib. 2, v. 35.
[2] Schol. Pind. in nem. 10, v. 114.
[3] Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.

recherchés de tous les peuples, [1] préférables surtout pour la chasse du sanglier : [2] ils sont agiles, vifs, impétueux, [3] doués d'un sentiment exquis. [4] Les lices possèdent ces avantages au plus haut degré; [5] elles en ont un autre : leur vie pour l'ordinaire se prolonge jusqu'à la douzième année à peu près; celle des mâles passe rarement la dixième. [6] Pour en tirer une race plus ardente et plus courageuse, on les accouple avec des chiens molosses. [7] On prétend que, d'elles-mêmes, elles s'unissent quelquefois avec les renards, [8] et que de ce commerce provient une espèce de chiens faibles, difformes, au

[1] Theophr. charact. cap. 5. Eustath. in odyss. p. 1822. Meurs. miscell. lacon. lib. 3, cap. 1.

[2] Xenoph. de venat. p. 991.

[3] Callim. hymn. in Dian. v. 94. Senec. trag. in Hippol. v. 35. Virg. georg. lib. 3, v. 405.

[4] Plat. in Parmen. t. 3, p. 128. Aristot. de gener. animal. lib. 5, cap. 2, t. 1, p. 1139. Sophocl. in Ajac. v. 8.

[5] Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 1, t. 1, p. 922.

[6] Id. ibid. lib. 6, cap. 20, p. 878. Plin. lib. 10, c. 63, t. 1, p. 578.

[7] Aristot. ibid. lib. 9, cap. 1, p. 922.

[8] Id. ibid. lib. 8, cap. 28, p. 920. Hesych. in Κυναλώπ. Poll. lib. 5, cap. 5, §. 39.

poil ras, au nez pointu, inférieurs en qualité aux autres.[1]

Parmi les chiens de Laconie, les noirs tachetés de blanc se distinguent par leur beauté;[2] les fauves[3] par leur intelligence, les castorides et les ménélaïdes par les noms de Castor et de Ménélas qui propagèrent leur espèce:[4] car la chasse fit l'amusement des anciens héros, après qu'elle eut cessé d'être pour eux une nécessité. Il fallut d'abord se défendre contre des animaux redoutables: bientôt on les cantonna dans les régions sauvages. Quand on les eut mis hors d'état de nuire, plutôt que de languir dans l'oisiveté, on se fit de nouveaux ennemis pour avoir le plaisir de les combattre; on versa le sang de l'innocente colombe, et il fut reconnu que la chasse était l'image de la guerre.

Du côté de la terre la Laconie est d'un difficile accès;[5] l'on n'y pénètre que par des

[1] Xenoph. de venat. p. 976. Themist. orat. 21, p. 248.

[2] Guill. Lacéd. anc. t. 1, p. 199.

[3] Horat. epod. od. 6, v. 5.

[4] Poll. lib. 5, cap. 5, §. 38.

[5] *Eurip.* ap. *Strab.* lib. 8, p. 366. Xenoph. hist. græc. *lib. 6, p. 607.*

collines escarpées, et des défilés faciles à garder.[1] À Lacédémone, la plaine s'élargit;[2] et en avançant vers le midi, on trouve des cantons fertiles,[3] quoique en certains endroits, par l'inégalité du terrain, la culture exige de grands travaux.[4] Dans la plaine[5] sont éparses des collines assez élevées, faites de mains d'hommes, plus fréquentes en ce pays que dans les provinces voisines, et construites, avant la naissance des arts, pour servir de tombeaux aux principaux chefs de la nation. (*a*) Suivant les apparences, de pareilles masses de terre, destinées au même objet, furent ensuite remplacées en Égypte par les pyramides; et c'est ainsi que partout, et de tout temps, l'orgueil de l'homme s'est de lui-même associé au néant.

Quant aux productions de la Laconie,

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 607. Polyb. lib. 2, p. 150. Liv. lib. 34, cap. 28; lib. 35, cap. 27.

[2] Le Roi, ruines de la Grèce, t. 2, p. 31.

[3] Herodot. lib. 1, cap. 66. Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122. Polyb. lib. 5, p. 367.

[4] Eurip. ap. Strab. lib. 8, p. 366

[5] Athen. lib. 14, cap. 5, p. 625.

(*a*) On trouve de pareils tertres dans plusieurs des *pays habités par les anciens Germains.*

[...]s toute son étendue, et reçoit les [...] ou plutôt les torrents qui descen- [...]montagnes voisines. Pendant une [...]rtie de l'année, on ne saurait le [...]ué :[1] il coule toujours dans un lit [...], dans son élévation même, son [...] d'avoir plus de profondeur que [...]cie.

[...]tains temps il est couvert de cy- [...]ne blancheur éblouissante,[2] pres- [...]out de roseaux très recherchés, [...]'ils sont droits, élevés, et variés [...]s couleurs.[3] Outre les autres usa- [...]uels on applique cet arbrisseau, les [...]oniens en font des nattes, et s'en [...]ent dans quelques-unes de leurs [...]e me souviens à cette occasion, [...]thénien, déclamant un jour contre des hommes, me disait : Il n'a fallu [...]aibles roseaux pour les soumettre, [...]er et les adoucir. Je le priai de s'ex- [...]il ajouta : C'est avec cette frêle ma-

[...] lib. 5, p. 369.
[...] sylv. lib. 1, v. 143. Guill. Lacéd. anc. t. 1, [...]
[...] in Hel. v. 355 et 500. Theogn. sent. v. 783.
[...]ist. *plant. lib.* 4, *cap.* 12, p. 470.
[...]ap. *Athen. lib.* 15, p. 674.

nous observerons qu'on y trouve quantité de plantes dont la médecine fait usage ; [1] qu'on y recueille un blé léger et peu nourrissant ;[2] qu'on y doit fréquemment arroser les figuiers, sans craindre de nuire à la bonté du fruit ; [3] que les figues y mûrissent plus tôt qu'ailleurs ; [4] enfin, que sur toutes les côtes de la Laconie, ainsi que sur celles de Cythère, il se fait une pêche abondante de ces coquillages d'où l'on tire une teinture de pourpre fort estimée, [5] et approchante du couleur de rose. [6]

La Laçonie est sujette aux tremblements de terre. [7] On prétend qu'elle contenait autrefois cent villes ; [8] mais c'était dans un temps où le plus petit bourg se parait de ce titre : tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle est fort peuplée. [9] L'Eurotas la par-

[1] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6, p. 367.

[2] Id. ibid. lib. 8, cap. 4, p. 932.

[3] Id. ibid. lib. 2, cap. 8, p. 92.

[4] Id. de caus. plant. ap. Athen. lib. 3, p. 77. Plin. lib. 16, cap. 26, t. 2, p. 20.

[5] Aristot. ap. Steph. in Κύθηρ. Pausan. lib. 3, cap. 21, p. 264. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 208.

[6] Plin. lib. 21, cap. 8.

[7] Strab. lib. 8, p. 367. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 294.

[8] Strab. lib. 8, p. 362. Eustath. in Dionys. v. 419.

[9] Herodot. lib. 1, cap. 66. Polyb. lib. 2, p. 125.

court dans toute son étendue, et reçoit les ruisseaux ou plutôt les torrents qui descendent des montagnes voisines. Pendant une grande partie de l'année, on ne saurait le passer à gué :[1] il coule toujours dans un lit étroit; et, dans son élévation même, son mérite est d'avoir plus de profondeur que de superficie.

En certains temps il est couvert de cygnes d'une blancheur éblouissante,[2] presque partout de roseaux très recherchés, parce qu'ils sont droits, élevés, et variés dans leurs couleurs.[3] Outre les autres usages auxquels on applique cet arbrisseau, les Lacédémoniens en font des nattes, et s'en couronnent dans quelques-unes de leurs fêtes.[4] Je me souviens à cette occasion, qu'un Athénien, déclamant un jour contre la vanité des hommes, me disait : Il n'a fallu que de faibles roseaux pour les soumettre, les éclairer et les adoucir. Je le priai de s'expliquer; il ajouta : C'est avec cette frêle ma-

[1] Polyb. lib. 5, p. 369.

[2] Stat. sylv. lib. 1, v. 143. Guill. Lacéd. anc. t. 1, pag. 97.

[3] Eurip. in Hel. v. 355 et 500. Theogn. sent. v. 783. Theophr. *hist. plant. lib.* 4, cap. 12, p. 470.

[4] *Sosib. ap. Athen. lib.* 15, p. 674.

tière qu'on a fait des flèches, des plumes à écrire, et des instruments de musique.[1] (a)

A la droite de l'Eurotas, à une petite distance du rivage,[2] est la ville de Lacédémone, autrement nommée Sparte. Elle n'est point entourée de murs,[3] et n'a pour défense que la valeur de ses habitants,[4] et quelques éminences que l'on garnit de troupes en cas d'attaque.[5] La plus haute de ces éminences tient lieu de citatelle; elle se termine par un grand plateau sur lequel s'élèvent plusieurs édifices sacrés.[6]

Autour de cette colline sont rangées cinq bourgades, séparées les unes des autres par des intervalles plus ou moins grands, et occupées chacune par une des cinq tribus des Spartiates. (b) Telle est la ville de Lacédémone, dont les quartiers ne sont pas joints

[1] Plin. lib. 16, cap. 36, t. 2, p. 27.

(a) Les flûtes étaient communément de roseaux.

[2] Polyb. lib. 5, p. 369.

[3] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 608. Id. in Ages. p. 662. Nep. in Ages. cap. 6. Liv. lib. 39, cap. 37.

[4] Justin. lib. 14, cap. 5.

[5] Plut. in Ages. t. 1, p. 613. Liv. lib. 34, cap. 38.

[6] *Pausan.* lib. 3, cap. 17, p. 250.

(b) Voyez la note IV à la fin du volume.

comme ceux d'Athènes. [1] Autrefois les villes du Péloponèse n'étaient de même composées que de hameaux, qu'on a depuis rapprochés en les renfermant dans une enceinte commune. [2] (a)

La grande place, à laquelle aboutissent plusieurs rues, est ornée de temples et de statues : on y distingue de plus les maisons où s'assemblent séparément le sénat, les éphores, d'autres corps de magistrats; [3] et un portique que les Lacédémoniens élevèrent après la bataille de Platée, aux dépens des vaincus dont ils avaient partagé les dépouilles : le toit est soutenu non par des colonnes, mais par de grandes statues qui représentent des Perses revêtus de robes traînantes. [4] Le reste de la ville offre aussi quantité de monuments en l'honneur des dieux et des anciens héros.

Sur la plus haute des collines, on voit un temple de Minerve qui jouit du droit d'asile, ainsi que le bois qui l'entoure, et une petite

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 10.
[2] Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 337. Diod. lib. 11, p. 40.
(a) Voyez la note V à la fin du volume.
[3] Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231.
[4] Vitruv. lib. 1, cap. 1.

maison qui lui appartient, dans laquelle on laissa mourir de faim le roi Pausanias. [1] Ce fut un crime aux yeux de la déesse; et, pour l'apaiser, l'oracle ordonna aux Lacédémoniens d'ériger à ce prince deux statues qu'on remarque encore auprès de l'autel. [2] Le temple est construit en airain, [3] comme l'était autrefois celui de Delphes. [4] Dans son intérieur sont gravés en bas-relief les travaux d'Hercule, les exploits des Tyndarides, et divers groupes de figures. [5] A droite de cet édifice, on trouve une statue de Jupiter, la plus ancienne peut-être de toutes celles qui existent en bronze; elle est d'un temps qui concourt avec le rétablissement des jeux olympiques, et ce n'est qu'un assemblage de pièces de rapport, qu'on a jointes avec des clous. [6]

Les tombeaux des deux familles qui règnent à Lacédémone, sont dans deux quartiers différents. [7] Partout on trouve des mo-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 134.
[2] Pausan. lib. 3, cap. 17, p. 253.
[3] Thucyd. ibid. Liv. lib. 35, cap. 36. Suid. in Χαλκ.
[4] Pausan. lib. 10, cap. 5, p. 810.
[5] *Id.* lib. 3, cap. 17, p. 250.
[6] *Id. ibid.* p. 251.
[7] *Id. ibid.* cap. 12, p. 237; cap. 14, p. 240.

numents héroïques: c'est le nom qu'on donne à des édifices et des bouquets de bois dédiés aux anciens héros.[1] Là se renouvelle, avec des rites saints, la mémoire d'Hercule, de Tyndare, de Castor, de Pollux, de Ménélas, de quantité d'autres plus ou moins connus dans l'histoire, plus ou moins dignes de l'être. La reconnaissance des peuples, plus souvent les réponses des oracles, leur valurent autrefois ces distinctions; les plus nobles motifs se réunirent pour consacrer un temple à Lycurgue.[2]

De pareils honneurs furent plus rarement décernés dans la suite. J'ai vu des colonnes et des statues élevées pour des Spartiates couronnés aux jeux olympiques,[3] jamais pour les vainqueurs des ennemis de la patrie. Il faut des statues à des lutteurs, l'estime publique à des soldats. De tous ceux qui, dans le siècle dernier, se signalèrent contre les Perses ou contre les Athéniens, quatre ou cinq reçurent en particulier, dans

[1] Pausan. lib. 3, p. 230, etc.

[2] Herodot. lib. 1, c. 66. Pausan. ibid. c. 16, p. 248. Plut. in Lyc. t. 1, p. 59.

[3] Pausan. ibid. cap. 13, p. 240; cap. 14, p. 241; cap. 18, p. 254.

la ville, des honneurs funèbres; il est même probable qu'on ne les accorda qu'avec peine. En effet, ce ne fut que quarante ans après la mort de Léonidas que ses ossements, ayant été transportés à Lacédémone, furent déposés dans un tombeau placé auprès du théâtre. Ce fut alors aussi qu'on inscrivit pour la première fois sur une colonne les noms des trois cents Spartiates qui avaient péri avec ce grand homme. [1]

La plupart des monuments que je viens d'indiquer inspirent d'autant plus de vénération, qu'ils n'étalent point de faste, et sont presque tous d'un travail grossier. Ailleurs, je surprenais souvent mon admiration uniquement arrêtée sur l'artiste; à Lacédémone, elle se portait toute entière sur le héros : une pierre brute suffisait pour le rappeler à mon souvenir; mais ce souvenir était accompagné de l'image brillante de ses vertus ou de ses victoires.

Les maisons sont petites et sans ornements. On a construit des salles et des portiques, où les Lacédémoniens viennent traiter de leurs affaires, ou converser ensemble. [2]

[1] *Pausan. lib.* 3, cap. 14, p. 240.

[2] *Id. ibid.* cap. 14 et 15.

A la partie méridionale de la ville, est l'Hippodrome pour les courses à pied et à cheval. [1] De là on entre dans le Plataniste, lieu d'exercices pour la jeunesse, ombragé par de beaux platanes, situé sur les bords de l'Eurotas et d'une petite rivière qui l'enferment par un canal de communication. Deux ponts y conduisent; à l'entrée de l'un est la statue d'Hercule, *ou de la force qui domte tout*; à l'entrée de l'autre, l'image de Lycurgue, *ou de la loi qui règle tout*. [2]

D'après cette légère esquisse, on doit juger de l'extrême surprise qu'éprouverait un amateur des arts, qui, attiré à Lacédémone par la haute réputation de ses habitants, n'y trouverait, au lieu d'une ville magnifique, que quelques pauvres hameaux; au lieu de belles maisons, que des chaumières obscures; au lieu de guerriers impétueux et turbulents, que des hommes tranquilles et couverts, pour l'ordinaire, d'une cape grossière. Mais combien augmenterait sa surprise, lorsque Sparte, mieux connue, offrirait à son admiration un des plus grands

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 608. Liv. l. 34, c. 27.

[2] Pausan. cap. 14, p. 242. Lucian. de gymnas. t. 2, pag. 919.

hommes du monde, un des plus beaux ouvrages de l'homme, Lycurgue et son institution!

CHAPITRE XLII.

Des Habitants de la Laconie.

Les descendants d'Hercule, soutenus d'un corps de Doriens, s'étant emparés de la Laconie, vécurent sans distinction avec les anciens habitants de la contrée. Peu de temps après, ils leur imposèrent un tribut, et les dépouillèrent d'une partie de leurs droits. Les villes qui consentirent à cet arrangement, conservèrent leur liberté : celle d'Hélos résista; et bientôt, forcée de céder, elle vit ses habitants presque réduits à la condition des esclaves. [1]

Ceux de Sparte se divisèrent à leur tour; et les plus puissants reléguèrent les plus faibles à la campagne, ou dans les villes voisines. [2] On distingue encore aujourd'hui les Lacédémoniens de la capitale, d'avec ceux de la province; les uns et les autres, d'avec

[1] Strab. lib. 8, p. 365. Plut. in Lyc. t. 1, p. 40.
[2] *Isocr.* panath. t. 2, p. 274.

cette prodigieuse quantité d'esclaves d
sés dans le pays.

Les premiers, que nous nommons
vent Spartiates, forment ce corps de
riers d'où dépend la destinée de la La
Leur nombre, à ce qu'on dit, monta
ciennement à dix mille; [1] du temps d
pédition de Xerxès, il était de huit m
les dernières guerres l'ont tellement r
qu'on trouve maintenant très peu d'a
nes familles à Sparte. [3] J'ai vu quelq
jusqu'à quatre mille hommes dans la
publique, et j'y distinguais à peine qua
Spartiates, en comptant même les deux
les éphores et les sénateurs. [4]

La plupart des familles nouvelles ont
auteurs des Hilotes qui méritèrent d'
la liberté, ensuite le titre de citoyen.
les appelle point Spartiates; mais, s
la différence des privilèges qu'ils ont
nus, on leur donne divers noms, qu
désignent leur premier état. [5]

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329.
[2] Herodot. lib. 7, cap. 234.
[3] Aristot. ibid. Plut. in Agid. t. 1, p. 797.
[4] Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 494.
[5] Thucyd. lib. 5, *cap* 34; *lib.* 7, cap. 58. H
Νεοδαμ. Poll. lib. 3, *cap.* 8, §. 83.

Trois grands hommes, Callicratidas, Gylippe et Lysander, nés dans cette classe,[1] furent élevés avec les enfants des Spartiates, comme le sont tous ceux des Hilotes dont on a brisé les fers;[2] mais ce ne fut que par des exploits signalés qu'ils obtinrent tous les droits des citoyens.

Ce titre s'accordait rarement autrefois à ceux qui n'étaient pas nés d'un père et d'une mère Spartiates.[3] Il est indispensable pour exercer des magistratures et commander les armées;[4] mais il perd une partie de ses privilèges, s'il est terni par une action malhonnête. Le gouvernement veille en général à la conservation de ceux qui en sont revêtus, avec un soin particulier aux jours des Spartiates de naissance. On l'a vu, pour en retirer quelques-uns d'une île où la flotte d'Athènes les tenait assiégés, demander à cette ville une paix humiliante, et lui sacrifier sa marine.[5] On le voit encore tous les jours

[1] Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 43.

[2] Athen. l. 6, cap. 20, p. 271. Meurs. miscell. lacon. l. 2, c. 6. Crag. de rep. Laced. l. 1, c. 5.

[3] Herodot. l. 9, cap. 33. Dionys. Halic. antiq. roman. l. 2, c. 17, t. 1, p. 270.

[4] *Plut.* apophth. lacon. t. 2, p. 230.

[5] *Thucyd.* lib. 4, cap. 15 et 19.

n'en exposer qu'un petit nombre aux coups de l'ennemi. En ces derniers temps, les rois Agésilas et Agésipolis n'en menaient quelquefois que trente dans leurs expéditions.[1]

Malgré la perte de leurs anciens privilèges, les villes de la Laconie sont censées former une confédération, dont l'objet est de réunir leurs forces en temps de guerre, de maintenir leurs droits en temps de paix. Quand il s'agit de l'intérêt de toute la nation, elles envoient leurs députés à l'assemblée générale, qui se tient toujours à Sparte.[2] Là se règlent et les contributions qu'elles doivent payer, et le nombre des troupes qu'elles doivent fournir.

Leurs habitants ne reçoivent pas la même éducation que ceux de la capitale : avec des mœurs plus agrestes,[3] ils ont une valeur moins brillante. De là vient que la ville de Sparte a pris sur les autres le même ascendant que la ville d'Élis sur celles de l'Élide,[4] la ville de Thèbes sur celles de la Béotie. Cette supériorité excite leur jalousie et leur

[1] Xenoph. hist. græc. l. 3, p. 496; l. 5, p. 562.
[2] Id. ibid. lib. 6, p. 579.
[3] Liv. lib. 34, cap. 27.
[4] Herodot. lib. 4, cap. 148. Thucyd. lib. 5, cap. 31.

haine :[1] dans une des expéditions d'Épami-nondas, plusieurs d'entre elles joignirent leurs soldats à ceux des Thébains.[2]

On trouve plus d'esclaves domestiques à Lacédémone, que dans aucune autre ville de la Grèce.[3] Ils servent leurs maîtres à table,[4] les habillent et les déshabillent,[5] exécutent leurs ordres, et entretiennent la propreté dans la maison : à l'armée, on en emploie un grand nombre au bagage.[6] Comme les Lacédémoniennes ne doivent pas travailler, elles font filer la laine par des femmes attachées à leur service.[7]

Les Hilotes ont reçu leur nom de la ville d'Hélos :[8] on ne doit pas les confondre, comme ont fait quelques auteurs,[9] avec les esclaves proprement dits ;[10] ils tiennent plu-

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 494.
[2] Id. ibid. lib. 6, p. 607 et 609.
[3] Thucyd. lib. 8, cap. 40.
[4] Crit. ap. Athen. lib. 11, cap. 3, p. 463.
[5] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 633.
[6] Xenoph. ibid. lib. 6, p. 586.
[7] Id. de rep. Laced. p. 675.
[8] Hellan. ap. Harpocr. in Εἵλωτ. Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.
[9] *Isocr.* in Archid. t. 2, p. 23.
[10] *Plat.* in Alcib. 1, t. 2, p. 122.

le milieu entre les esclaves et les hom-
s libres.[1]

Une casaque, un bonnet de peau, un
itement rigoureux, des décrets de mort
elquefois prononcés contre eux sur de lé-
s soupçons, leur rappellent à tout mo-
nt leur état :[2] mais leur sort est adouci
r des avantages réels. Semblables aux
fs de Thessalie,[3] ils afferment les terres
Spartiates; et dans la vue de les atta-
r par l'appât du gain, on n'exige de leur
t qu'une redevance fixée depuis long-
nps, et nullement proportionnée au pro-
t : il serait honteux aux propriétaires
n demander une plus considérable.[4]

Quelques-uns exercent les arts mécani-
es avec tant de succès, qu'on recherche
rtout les clefs,[5] les lits, les tables et les
ises qui se font à Lacédémone.[6] Ils ser-
nt dans la marine en qualité de mate-

[1] Poll. lib. 3, cap. 8, §. 83.
[2] Myron. ap. Athen. lib. 14, p. 657.
[3] Suid. et Harpocr. in Πενέσ.
[4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 54. Id. apophth. t. 2, p. 216. instit. lacon. p. 239. Myron. ibid.
[5] Aristoph. in *Thesmoph.* v. 430. Bisset. ibid.
[6] *Plut. in Lyc. t. 1, p. 45.*

lots :[1] dans les armées, un soldat oplite ou pesamment armé est accompagné d'un ou de plusieurs hilotes.[2] A la bataille de Platée, chaque Spartiate en avait sept auprès de lui.[3]

Dans les dangers pressants, on réveille leur zèle par l'espérance de la liberté;[4] des détachements nombreux l'ont quelquefois obtenue pour prix de leurs belles actions.[5] C'est de l'état seul qu'ils reçoivent ce bienfait, parce qu'ils appartiennent encore plus à l'état qu'aux citoyens dont ils cultivent les terres; et c'est ce qui fait que ces derniers ne peuvent ni les affranchir, ni les vendre en des pays étrangers.[6] Leur affranchissement est annoncé par une cérémonie publique : on les conduit d'un temple à l'autre, couronnés de fleurs, exposés à tous les regards;[7] il leur est ensuite permis

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 615.
[2] Thucyd. lib. 4, cap. 8.
[3] Herodot. lib. 9, cap. 10 et 28. Plut. in Arist. t. 1, p. 325. Id. de malign. Herodot. t. 2, p. 871.
[4] Thucyd. ib. c. 26. Xenoph. ibid. l. 6, p. 608.
[5] Thucyd. lib. 5, cap. 34. Diod. lib. 12, p. 124.
[6] Strab. lib. 8, p. 365. Pausan. lib. 3, cap. 20.
[7] Thucyd. lib. 4, cap. 80. Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.

d'habiter où ils veulent. [1] De nouveaux services les font monter au rang des citoyens.

Dès les commencements, les serfs, impatients du joug, avaient souvent essayé de le briser; mais lorsque les Messéniens vaincus par les Spartiates, furent réduits à cet état humiliant, [2] les *révoltes devinrent plus fréquentes* : [3] à l'exception d'un petit nombre qui restaient fidèles, [4] les autres placés comme en embuscade au milieu de l'état, profitaient de ses malheurs pour s'emparer d'un poste important, [5] ou se ranger du côté de l'ennemi. Le gouvernement cherchait à les retenir dans le devoir par des récompenses, plus souvent par des rigueurs outrées : on dit même que, dans une occasion, il en fit disparaître deux mille qui avaient montré trop de courage, et qu'on

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 34.

[2] Pausan. lib. 4, cap. 8, p. 297; cap. 23, p. 335. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

[3] Aristot. de rep. l. 2, cap. 10, t. 2, p. 333. Xenoph. hist. græc. lib. 1. p. 435.

[4] Hesych. in Ἀ'ρſειοι.

[5] Thucyd. lib. 1, cap. 101. Aristot. ibid. cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. in Cim. t. 1, p. 489. Pausan. ibid. cap. 14, pag. 339.

n'a jamais su de quelle manière ils avaient péri.[1] On cite d'autres traits de barbarie[2] non moins exécrables, (*a*) et qui ont donné lieu à ce proverbe : « A Sparte, la liberté « est sans bornes, ainsi que l'esclavage.[3] »

Je n'en ai pas été le témoin ; j'ai seulement vu les Spartiates et les Hilotes pleins d'une défiance mutuelle, s'observer avec crainte; et les premiers employer, pour se faire obéir, des rigueurs que les circonstances semblaient rendre nécessaires : car les Hilotes sont très difficiles à gouverner; leur nombre, leur valeur, et surtout leurs richesses, les remplissent de présomption et d'audace;[4] et de là vient que des auteurs éclairés se sont partagés sur cette espèce de servitude, que les uns condamnent, et que les autres approuvent.[5]

[1] Thucyd. lib. 4, cap. 80. Diod. lib. 12, p. 117. Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.

[2] Myron. ap. Athen. lib. 14, p. 657.

(*a*) Voyez la note VI à la fin du volume.

[3] Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.

[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 318.

[5] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 776.

CHAPITRE XLIII.

Idées générales sur la Législation de Lycurgue.

J'ÉTAIS depuis quelques jours à Sparte. Personne ne s'étonnait de m'y voir: la loi qui en rendait autrefois l'accès difficile aux étrangers, n'était plus observée avec la même rigueur. Je fus introduit auprès des deux princes qui occupaient le trône: c'étaient Cléomène, petit-fils de ce roi Cléombrote qui périt à la bataille de Leuctres, et Archidamus, fils d'Agésilas. L'un et l'autre avaient de l'esprit : le premier aimait la paix; le second ne respirait que la guerre, et jouissait d'un grand crédit. Je connus cet Antalcidas qui, environ trente ans auparavant, avait ménagé un traité entre la Grèce et la Perse : mais de tous les Spartiates, Damonax, chez qui j'étais logé, me parut le plus communicatif et le plus éclairé. Il avait fréquenté les nations étrangères, et n'en connaissait pas moins la sienne.

Un jour que je l'accablais de questions, il me dit : Juger de nos lois par nos mœurs actuelles, *c'est juger* de la beauté d'un édi-

leur avec plus de mépris que les enfants de Sparte.

Mais ces hommes auxquels Lycurgue veut restituer les biens de la nature, n'en jouiront peut-être pas long-temps : ils vont se rapprocher; ils auront des passions, et l'édifice de leur bonheur s'écroulera dans un instant. C'est ici le triomphe du génie : Lycurgue sait qu'une passion violente tient les autres à ses ordres; il nous donnera l'amour de la patrie [1] avec son énergie, sa plénitude, ses transports, son délire même. Cet amour sera si ardent et si impérieux, qu'en lui seul il réunira tous les intérêts et tous les mouvements de notre cœur. Alors il ne restera plus dans l'état qu'une volonté, et par conséquent qu'un esprit : en effet, quand on n'a qu'un sentiment, on n'a qu'une idée.

Dans le reste de la Grèce, [2] les enfants d'un homme libre sont confiés aux soins d'un homme qui ne l'est pas, ou qui ne mérite pas de l'être : mais des esclaves et des mercenaires ne sont pas faits pour élever des Spartiates; c'est la patrie elle-même qui

[1] *Plut. in Lyc.* t. 1, p. 55.

[2] *Xenoph.* de rep. Laced. p. 676. Plut. ibid. p. 50.

nase, dans les exercices de la lutte, de la course, du javelot et du disque: [1] comme elles doivent donner des citoyens robustes à l'état, il faut qu'elles se forment une constitution assez forte pour la communiquer à leurs enfants.

Vous concevez encore pourquoi les enfants subissent un jugement solennel dès leur naissance, et sont condamnés à périr lorsqu'ils paraissent mal conformés. [2] Que feraient-ils pour l'état, que feraient-ils de la vie, s'ils n'avaient qu'une existence douloureuse?

Depuis notre plus tendre enfance, une suite non interrompue de travaux et de combats donne à nos corps l'agilité, la souplesse et la force. Un régime sévère prévient ou dissipe les maladies dont ils sont susceptibles. Ici les besoins factices sont ignorés, et les lois ont eu soin de pourvoir aux besoins réels. La faim, la soif, les souffrances, la mort, nous regardons tous ces objets de terreur avec une indifférence que la philosophie cherche vainement à imiter. Les sectes les plus austères n'ont pas traité la dou-

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 675 et 676. Plut. in Lyc. t. 1, p. 47; id. in Num. p. 77.

[2] *Plut. ibid. p. 49.*

de si bonne heure une si grande idée de nous-mêmes?

De ce vif intérêt que la patrie prend à nous, de ce tendre amour que nous commençons à prendre pour elle, résultent naturellement, de son côté une sévérité extrême, du nôtre une soumission aveugle. Lycurgue néanmoins, peu content de s'en rapporter à l'ordre naturel des choses, nous a fait une obligation de nos sentiments. Nulle part les lois ne sont si impérieuses et si bien observées, les magistrats moins indulgents et plus respectés. Cette heureuse harmonie, absolument nécessaire pour retenir dans la dépendance, des hommes élevés dans le mépris de la mort, est le fruit de cette éducation qui n'est autre chose que l'apprentissage de l'obéissance, et, si je l'ose dire, que la tactique de toutes les vertus. C'est là qu'on apprend que hors de l'ordre il n'y a ni courage, ni honneur, ni liberté; et qu'on ne peut se tenir dans l'ordre, si l'on ne s'est pas rendu maître de sa volonté. C'est là que les leçons, les exemples, les sacrifices pénibles, les pratiques minutieuses, tout concourt à nous procurer cet empire, aussi difficile à conserver qu'à obtenir.

Un des principaux magistrats nous tient continuellement assemblés sous ses yeux : s'il est forcé de s'absenter pour un moment, tout citoyen peut prendre sa place, et se mettre à notre tête ; [1] tant il est essentiel de frapper notre imagination par la crainte de l'autorité !

Les devoirs croissent avec les années ; la nature des instructions se mesure aux progrès de la raison ; et les passions naissantes sont ou comprimées par la multiplicité des exercices, ou habilement dirigées vers des objets utiles à l'état. Dans le temps même où elles commencent à déployer leur fureur, nous ne paraissons en public qu'en silence, la pudeur sur le front, les yeux baissés, et les mains cachées sous le manteau, [2] dans l'attitude et avec la gravité des prêtres égyptiens, et comme des initiés qu'on destine au ministère de la vertu.

L'amour de la patrie doit introduire l'esprit d'union parmi les citoyens ; le désir de lui plaire, l'esprit d'émulation. Ici l'union ne sera point troublée par les orages qui la détruisent ailleurs : Lycurgue nous a garan-

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 678.
[2] Id. *ibid.* p. 679.

tis de presque toutes les sources de la jalousie, parce qu'il a rendu presque tout égal et commun entre les Spartiates.

Nous sommes tous les jours appelés à des repas publics, où règnent la décence et la frugalité. Par là sont bannis des maisons des particuliers, le besoin, l'excès, et les vices qui naissent de l'un et de l'autre. [1]

Il m'est permis, quand les circonstances l'exigent, d'user des esclaves, des voitures, des chevaux, et de tout ce qui appartient à un autre citoyen; [2] et cette espèce de communauté de biens est si générale, qu'elle s'étend, en quelque façon, sur nos femmes et sur nos enfants. [3] De là, si des nœuds infructueux unissent un vieillard à une jeune femme, l'obligation, prescrite au premier, de choisir un jeune homme distingué par sa figure et par les qualités de l'esprit, de l'introduire dans son lit, et d'adopter les fruits de ce nouvel hymen : [4] de là, si un céliba-

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. in Lyc. t. 1, pag. 46.

[2] Xenoph. ibid. p. 681. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 317.

[3] *Plut. ibid.* p. 50; id. instit. lacon. t. 2, p. 237.

[4] *Xenoph. ibid.* p. 676. Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.

taire veut se survivre en d'autres lui-même, la permission qu'on lui accorde d'emprunter la femme de son ami, et d'en avoir des enfants que le mari confond avec les siens, quoiqu'ils ne partagent pas sa succession.[1] D'un autre côté, si mon fils osait se plaindre à moi d'avoir été châtié par un particulier, je le jugerais coupable, parce qu'il aurait été puni; et je le châtierais de nouveau, parce qu'il se serait révolté contre l'autorité paternelle partagée entre tous les citoyens.[2]

En nous dépouillant des propriétés qui produisent tant de divisions parmi les hommes, Lycurgue n'en a été que plus attentif à favoriser l'émulation; elle était devenue nécessaire, pour prévenir les dégoûts d'une union trop parfaite, pour remplir le vide que l'exemption des soins domestiques[3] laissait dans nos âmes, pour nous animer pendant la guerre, pendant la paix, à tout moment et à tout âge.

Ce goût de préférence et de supériorité qui s'annonce de si bonne heure dans la jeu-

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 676.
[2] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 237.
[3] Id. ibid. p. 239.

nesse, est regardé comme le germe d'une utile rivalité. Trois officiers nommés par les magistrats, choisissent trois cents jeunes gens distingués par leur mérite, en forment un ordre séparé, et annoncent au public le motif de leur choix. [1] A l'instant même, ceux qui sont exclus se liguent contre une promotion qui semble faire leur honte. Il se forme alors dans l'état deux corps, dont tous les membres, occupés à se surveiller, dénoncent au magistrat les fautes de leurs adversaires, se livrent publiquement des combats d'honnêtetés et de vertus, et se surpassent eux-mêmes, les uns pour s'élever au rang de l'honneur, les autres pour s'y soutenir. C'est par un motif semblable qu'il leur est permis de s'attaquer et d'essayer leurs forces presque à chaque rencontre. Mais ces démêlés n'ont rien de funeste : dès qu'on y distingue quelque trace de fureur, le moindre citoyen peut d'un mot les suspendre; et si par hasard sa voix n'est pas écoutée, il traîne les combattants devant un tribunal qui, dans cette occasion, punit la colère comme une désobéissance aux lois. [2]

[1] *Xenoph. de rep. Laced.* p. 679.
[2] *Id. ibid.* p. 680.

Les règlements de Lycurgue nous préparent à une sorte d'indifférence pour des biens dont l'acquisition coûte plus de chagrins, que la possession ne procure de plaisirs. Nos monnaies ne sont que de cuivre; leur volume et leur pesanteur trahiraient l'avare qui voudrait les cacher aux yeux de ses esclaves.[1] Nous regardons l'or et l'argent comme les poisons les plus à craindre pour un état. Si un particulier en recelait dans sa maison, il n'échapperait ni aux perquisitions continuelles des officiers publics, ni à la sévérité des lois. Nous ne connaissons ni les arts, ni le commerce, ni tous ces autres moyens de multiplier les besoins et les malheurs d'un peuple. Que ferions-nous, après tout, des richesses? D'autres législateurs ont tâché d'en augmenter la circulation, et les philosophes d'en modérer l'usage : Lycurgue nous les a rendues inutiles. Nous avons des cabanes, des vêtements et du pain; nous avons du fer et des bras pour le service de la patrie et de nos amis; nous avons des âmes libres, vigoureuses, incapables de sup-

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 682. Plut. in Lyc. t. 1, pag. 44.

porter la tyrannie des hommes et cel
nos passions : voilà nos trésors.

Nous regardons l'amour excessif d
gloire comme une faiblesse, et celui d
célébrité comme un crime. Nous n'a
aucun historien, aucun orateur, aucun
négyriste, aucun de ces monuments qui
testent que la vanité d'une nation. Les
ples que nous avons vaincus, apprend
nos victoires à la postérité; nous apprend
à nos enfants à être aussi braves, aussi
tueux que leurs pères. L'exemple de L
das, sans cesse présent à leur mém
les tourmentera jour et nuit. Vous n'
qu'à les interroger; la plupart vous r
ront par cœur les noms des trois cents S
tiates qui périrent avec lui aux The
pyles. [1]

Nous ne saurions appeler grandeur
indépendance des lois qu'affectent ail
les principaux citoyens. La licence ass
de l'impunité est une bassesse qui rend
prisables et le particulier qui en est co
ble, et l'état qui la tolère. Nous croyons
loir autant que les autres hommes,
quelque pays et dans quelque rang q

[1] *Herodot.* lib. 7, cap. 224.

soient, fût-ce le grand roi de Perse lui-même; cependant, dès que nos lois parlent, toute notre fierté s'abaisse, et le plus puissant de nos citoyens court à la voix du magistrat, avec la même soumission que le plus faible. [1] Nous ne craignons que nos lois, parce que Lycurgue les ayant fait approuver par l'oracle de Delphes, nous les avons reçues comme les volontés des dieux mêmes; [2] parce que Lycurgue les ayant proportionnées à nos vrais besoins, elles sont le fondement de notre bonheur.

D'après cette première esquisse, vous concevez aisément que Lycurgue ne doit pas être regardé comme un simple législateur, mais comme un philosophe profond et un réformateur éclairé; que sa législation est tout à la fois un système de morale et de politique; que ses lois influent sans cesse sur nos mœurs et sur nos sentiments; et que, tandis que les autres législateurs se sont bornés à empêcher le mal, il nous a contraints d'opérer le bien et d'être vertueux. [3]

Il a le premier connu la force et la fai-

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 683.
[2] Id. ibid.
[3] *Id. ibid. p. 685.*

blesse de l'homme; il les a tellement conciliées avec les devoirs et les besoins du citoyen, que les intérêts des particuliers sont toujours confondus parmi nous avec ceux de la république. Ne soyons donc plus surpris qu'un des plus petits états de la Grèce en soit devenu le plus puissant : [1] tout est ici mis en valeur; il n'y a pas un degré de force qui ne soit dirigé vers le bien général, pas un acte de vertu qui soit perdu pour la patrie.

Le système de Lycurgue doit produire des hommes justes et paisibles; mais, il est affreux de le dire, s'ils ne sont exilés dans quelque île éloignée et inabordable, ils seront asservis par les vices ou par les armes des nations voisines. Le législateur tâcha de prévenir ce double danger : il ne permit aux étrangers d'entrer dans la Laconie qu'en certains jours; [2] aux habitants, d'en sortir [3] que pour des causes importantes. La nature

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 18. Xenoph. de rep. Laced. p. 675. Isocr. in Archid. t. 2, p. 53.

[2] Aristoph. in av. v. 1014. Schol. ejusd. in pac. v. 622. Thucyd. lib. 1, cap. 144; lib. 2, cap. 39. Plut. in Lyc. *t. 1, p. 56*; id. in Agid. p. 799; id. instit. lacon. t. 2, *p. 238*. Meurs. miscell. lacon. lib. 2, cap. 9.

[3] Plat. in Protag. t. 1, p. 342.

des lieux favorisait l'exécution de la loi : entourés de mers et de montagnes, nous n'avons que quelques défilés à garder, pour arrêter la corruption sur nos frontières. L'interdiction du commerce et de la navigation fut une suite de ce règlement;[1] et de cette défense résulta l'avantage inestimable de n'avoir que très peu de lois : car on a remarqué qu'il en faut la moitié moins à une ville qui n'a point de commerce.[2]

Il était encore plus difficile de nous subjuguer que de nous corrompre. Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, depuis nos premières années jusqu'aux dernières, nous sommes toujours sous les armes, toujours dans l'attente de l'ennemi, observant même une discipline plus exacte que si nous étions en sa présence. Tournez vos regards de tous côtés, vous vous croirez moins dans une ville que dans un camp.[3] Vos oreilles ne seront frappées que des cris de victoire, ou du récit des grandes actions; vos yeux ne verront que des marches, des évolutions,

[1] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.
[2] Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 842.
[3] Id. de leg. lib. 2, t. 2, p. 666. Plut. in Lyc. t. 1, p. 54. Isocr. in Archid. t. 2, p. 53.

des attaques et des batailles. Ces apprêts redoutables non seulement nous délassent du repos, mais encore font notre sûreté, en répandant au loin la terreur et le respect du nom lacédémonien.

C'est à cet esprit militaire que tiennent plusieurs de nos lois. Jeunes encore, nous allons à la chasse tous les matins;[1] dans la suite, toutes les fois que nos devoirs nous laissent des intervalles de loisir.[2] Lycurgue nous a recommandé cet exercice, comme l'image du péril et de la victoire.

Pendant que les jeunes gens s'y livrent avec ardeur, il leur est permis de se répandre dans la campagne, et d'enlever tout ce qui est à leur bienséance.[3] Ils ont la même permission dans la ville; innocents et dignes d'éloges, s'ils ne sont pas convaincus de larcin; blâmés et punis, s'ils le sont. Cette loi, qui parait empruntée des Égyptiens,[4] a soulevé les censeurs contre Lycurgue.[5] Il semble en effet qu'elle devrait inspirer aux

[1] Isocr. panath. t. 2, p. 291.
[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 680.
[3] Isocr. ibid.
[4] Diod. lib. 1, p. 72, Aul. Gell. lib. 11, cap. 18.
[5] Isocr. ibid.

jeunes gens le goût du désordre et du brigandage; mais elle ne produit en eux que plus d'adresse et d'activité; dans les autres citoyens, plus de vigilance; dans tous, plus d'habitude à prévoir les desseins de l'ennemi, à lui tendre des pièges, à se garantir des siens. [1]

Rappelons-nous, avant que de finir, les principes d'où nous sommes partis. Un corps sain et robuste, une âme exempte de chagrins et de besoins, tel est le bonheur que la nature destine à l'homme isolé; l'union et l'émulation entre les citoyens, celui où doivent aspirer les hommes qui vivent en commun. Si les lois de Lycurgue ont rempli les vues de la nature et des sociétés, nous jouissons de la plus belle des constitutions. Mais vous allez l'examiner en détail, et vous me direz si elle doit en effet nous inspirer de l'orgueil.

Je demandai alors à Damonax, comment une pareille constitution pouvait subsister : car, lui dis-je, dès qu'elle est également fondée sur les lois et sur les mœurs, il faut que vous infligiez les mêmes peines à la violation des

[1] *Xenoph. de rep. Laced. p.* 677. Heracl. Pont. de *politiq. in antiq. græc. t.* 6, *p.* 2823. Plut. in Lyc. t. 1, *p.* 51; *id. instit. lacon. t.* 2, *p.* 237.

unes et des autres. Des citoyens qui manqueraient à l'honneur, les punissez-vous de mort, comme si c'étaient des scélérats?

Nous faisons mieux, me répondit-il; nous les laissons vivre, et nous les rendons malheureux. Dans les états corrompus, un homme qui se déshonore est partout blâmé, et partout accueilli;[1] chez nous, l'opprobre le suit et le tourmente partout. Nous le punissons en détail, dans lui-même et dans ce qu'il a de plus cher. Sa femme, condamnée aux pleurs, ne peut se montrer en public. S'il ose y paraître lui-même, il faut que la négligence de son extérieur rappelle sa honte, qu'il s'écarte avec respect du citoyen qu'il trouve sur son chemin, et que pendant nos jeux il se relègue dans une place qui le livre aux regards et au mépris du public. Mille morts ne sont pas comparables à ce supplice.

J'ai une autre difficulté, lui dis-je: je crains qu'en affaiblissant si fort vos passions, en vous ôtant tous ces objets d'ambition et d'intérêt qui agitent les autres peuples, Lycurgue n'ait laissé un vide immense dans vos âmes. *Que leur* reste-t-il en effet? L'enthousiasme

[1] *Xenoph.* de rep. Laced. p. 684.

de la valeur, me dit-il, l'amour de la patrie porté jusqu'au fanatisme, le sentiment de notre liberté, l'orgueil délicieux que nous inspirent nos vertus, et l'estime d'un peuple de citoyens souverainement estimables : pensez-vous qu'avec des mouvements si rapides notre âme puisse manquer de ressorts et s'appesantir?

Je ne sais, répliquai-je, si tout un peuple est capable de sentiments si sublimes, et s'il est fait pour se soutenir dans cette grande élévation. Il me répondit : Quand on veut former le caractère d'une nation, il faut commencer par les principaux citoyens. Quand une fois ils sont ébranlés et portés aux grandes choses, ils entraînent avec eux cette multitude grossière qui se mène plutôt par les exemples que par les principes. Un soldat qui fait une lâcheté à la suite d'un général timide, ferait des prodiges s'il suivait un héros.

Mais, repris-je encore, en bannissant le luxe et les arts, ne vous êtes-vous pas privés des douceurs qu'ils procurent? On aura toujours de la peine à se persuader que le meilleur moyen *de parvenir* au bonheur, soit de *proscrire les plaisirs*. Enfin, pour juger de

la bonté de vos lois, il faudrait savoir si, avec toutes vos vertus, vous êtes aussi heureux que les autres Grecs. Nous croyons l'être beaucoup plus, me répondit-il, et cette persuasion nous suffit pour l'être en effet.

Damonax, en finissant, me pria de ne pas oublier que, suivant nos conventions, notre entretien n'avait roulé que sur l'esprit des lois de Lycurgue, et sur les mœurs des anciens Spartiates.

CHAPITRE XLIV.

Vie de Lycurgue.

J'AI dit dans l'Introduction de cet ouvrage, (*a*) que les descendants d'Hercule, bannis autrefois du Péloponèse, y rentrèrent quatre-vingts ans après la prise de Troie. Témène, Cresphonte et Aristodème, tous trois fils d'Aristomaque, amenèrent une armée de Doriens, qui les rendit maîtres de cette partie de la Grèce. L'Argolide échut en partage à Témène, et la Messénie à Cresphonte. [1] Le troisième des frères

(*a*) Tome I, p. 187 et 188.

[1] *Plat. de leg.* lib. 3, t. 2, p. 683.

étant mort dans ces circonstances, Eurysthène et Proclès ses fils possédèrent la Laconie. De ces deux princes viennent les deux maisons qui depuis environ neuf siècles règnent conjointement à Lacédémone.

Cet empire naissant fut souvent ébranlé par des factions intestines, ou par des entreprises éclatantes. Il était menacé d'une ruine prochaine, lorsque l'un des rois, nommé Polydecte, mourut sans enfants. Lycurgue son frère lui succéda. On ignorait dans ce moment la grossesse de la reine. Dès qu'il en fut instruit, il déclara que si elle donnait un héritier au trône, il serait le premier à le reconnaître; et pour garant de sa parole, il n'administra le royaume qu'en qualité de tuteur du jeune prince.

Cependant la reine lui fit dire que s'il consentait à l'épouser, elle n'hésiterait pas à faire périr son enfant. Pour détourner l'exécution de cet horrible projet, il la flatta par de vaines espérances. [1] Elle accoucha d'un fils; il le prit entre ses bras, et le montrant aux magistrats de Sparte : Voilà, leur dit-il, le roi qui vous est né.

La joie qu'il témoigna d'un évènement

[1] *Plut. in Lyc. t. 1, p. 40.*

qui le privait de la couronne, jointe à la sagesse de son administration, lui attira le respect et l'amour de la plupart des citoyens; mais ses vertus alarmaient les principaux de l'état : ils étaient secondés par la reine, qui, cherchant à venger son injure, soulevait contre lui ses parents et ses amis. On disait qu'il était dangereux de confier les jours du jeune prince à la vigilance d'un homme qui n'avait d'autre intérêt que d'en abréger le cours. Ces bruits, faibles dans leur naissance, éclatèrent enfin avec tant de force, qu'il fut obligé, pour les détruire, de s'éloigner de sa patrie.

En Crète, les lois du sage Minos fixèrent long-temps son attention. Il admira l'harmonie qu'elles entretenaient dans l'état et chez les particuliers. Parmi les personnes éclairées qui l'aidèrent de leurs lumières, il s'unit étroitement avec un poëte nommé Thalès, qu'il jugea digne de seconder les grands desseins qu'il roulait dans sa tête. [1] Thalès, docile à ses conseils, alla s'établir à Lacédémone, et fit entendre des chants qui invitaient et préparaient les esprits à l'obéissance et à la concorde.

[1] *Strab.* lib. 10, p. 482.

Pour mieux juger des effets que produit la différence des gouvernements et des mœurs, Lycurgue visita les côtes de l'Asie. Il n'y vit que des lois et des âmes sans vigueur. Les Crétois, avec un régime simple et sévère, étaient heureux : les Ioniens, qui prétendaient l'être, gémissaient en esclaves sous le joug des plaisirs et de la licence. Une découverte précieuse le dédommagea du spectacle dégoûtant qui s'offrait à ses yeux. Les poésies d'Homère tombèrent entre ses mains : il y vit, avec surprise, les plus belles maximes de la morale et de la politique embellies par les charmes de la fiction, et il résolut d'en enrichir la Grèce. [1]

Tandis qu'il continuait à parcourir les régions éloignées, étudiant partout le génie et l'ouvrage des législateurs, recueillant les semences du bonheur qu'ils avaient répandues en différentes contrées, Lacédémone, fatiguée de ses divisions, envoya plus d'une fois à sa suite, des députés qui le pressaient de venir au secours de l'état. Lui seul pouvait en diriger les rênes, tour à tour flottantes entre les mains des rois et dans celles de

[1] Plut. in in Lyc. t. 1, p. 41.

la multitude.[1] Il résista long-temps, et céda enfin aux vœux empressés de tous les Lacédémoniens.

De retour à Sparte, il s'aperçut bientôt qu'il ne s'agissait pas de réparer l'édifice des lois, mais de le détruire, et d'en élever un autre sur de nouvelles proportions : il prévit tous les obstacles, et n'en fut pas effrayé. Il avait pour lui le respect qu'on accordait à sa naissance et à ses vertus; il avait son génie, ses lumières, ce courage imposant qui force les volontés, et cet esprit de conciliation qui les attire;[2] il avait enfin l'aveu du ciel, qu'à l'exemple des autres législateurs il eut toujours l'attention de se ménager. L'oracle de Delphes lui répondit : « Les dieux « agréent ton hommage, et sous leurs auspices tu formeras la plus excellente des « constitutions politiques. » Lycurgue ne cessa depuis d'entretenir des intelligences avec la pythie, qui imprima successivement à ses lois le sceau de l'autorité divine.[3]

Avant que de commencer ses opérations,

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 42.
[2] Id. ibid.
[3] *Polyæn.* strateg. lib. 1, cap. 16.

il les soumit à l'examen de ses amis et des citoyens les plus distingués. Il en choisit trente qui devaient l'accompagner tout armés aux assemblées générales. Ce cortège ne suffisait pas toujours pour empêcher le tumulte : dans une émeute excitée à l'occasion d'une loi nouvelle, les riches se soulevèrent avec tant de fureur, qu'il résolut de se réfugier dans un temple voisin ; mais, atteint dans sa retraite d'un coup violent qui, dit-on, le priva d'un œil, il se contenta de montrer à ceux qui le poursuivaient son visage couvert de sang. A cette vue, la plupart saisis de honte l'accompagnèrent chez lui, avec toutes les marques du respect et de la douleur, détestant le crime, et remettant le coupable entre ses mains pour en diposer à son gré. C'était un jeune homme impétueux et bouillant. Lycurgue, sans l'accabler de reproches, sans proférer la moindre plainte, le retint dans sa maison, et, ayant fait retirer ses amis et ses domestiques, lui ordonna de le servir et de panser sa blessure. Le jeune homme obéit en silence; et, témoin à chaque instant de la bonté, de la patience et des grandes qualités de Lycurgue, il changea sa

haine en amour, et, d'après un si beau modèle, réprima la violence de son caractère.[1]

La nouvelle constitution fut enfin approuvée par tous les ordres de l'état; les parties en étaient si bien combinées, qu'aux premiers essais on jugea qu'elle n'avait pas besoin de nouveaux ressorts.[2] Cependant, malgré son excellence, il n'était pas encore rassuré sur sa durée. « Il me reste, dit-il au « peuple assemblé, à vous exposer l'article « le plus important de notre législation; « mais je veux auparavant consulter l'oracle « de Delphes. Promettez que jusqu'à mon « retour vous ne toucherez point aux lois « établies. » Ils le promirent. « Faites-en le « serment. » Les rois, les sénateurs, tous les citoyens, prirent les dieux à témoin de leur parole.[3] Cet engagement solennel devait être irrévocable; car son dessein était de ne plus revoir sa patrie.

Il se rendit aussitôt à Delphes, et demanda si les nouvelles lois suffisaient pour assurer le bonheur des Spartiates. La pythie

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 45.
[2] *Id. ibid.* p. 57.
[3] *Id. ibid.* Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 446.

pondu que Sparte serait la plus flo-
des villes tant qu'elle se ferait un
e les observer, Lycurgue envoya cet
Lacédémone, et se condamna lui-
l'exil. [1] Il mourut loin de la nation
vait fait le bonheur.

dit qu'elle n'avait pas rendu assez
ur à sa mémoire, [2] sans doute parce
ne pouvait lui en rendre trop. Elle
acra un temple, où tous les ans il
hommage d'un sacrifice. [3] Ses parents
nis formèrent une société [4] qui s'est
ée jusqu'à nous, et qui se réunit de
n temps pour rappeler le souvenir
ertus. Un jour que l'assemblée se te-
s le temple, Euclidas adressa le dis-
ivant au génie tutélaire de ce lieu :
vous célébrons, sans savoir quel
is donner : la pythie doutait si vous
pas un dieu plutôt qu'un mortel; [5]
tte incertitude, elle vous nomma

in Lyc. t. 1, p. 57.
t. ap. Plut. ibid. p. 59.
lot. lib. 1, cap. 66. Pausan. lib. 3, cap. 16,

ibid.
lot. *ibid. cap.* 65. Plut. ibid. p. 42.

l'ami des dieux, parce que vous étiez l'ami des hommes.

Votre grande âme serait indignée, si nous osions vous faire un mérite de n'avoir pas acheté la royauté par un crime; elle serait peu flattée, si nous ajoutions que vous avez exposé votre vie et immolé votre repos pour faire le bien : on ne doit louer que les sacrifices qui coûtent des efforts.

La plupart des législateurs s'étaient égarés en suivant les routes frayées; vous comprîtes que pour faire le bonheur d'une nation, il fallait la mener par des voies extraordinaires.[1] Nous vous louons d'avoir, dans un temps d'ignorance, mieux connu le cœur humain que les philosophes ne le connaissent dans ce siècle éclairé.

Nous vous remercions d'avoir mis un frein à l'autorité des rois, à l'insolence du peuple, aux prétentions des riches, à nos passions et à nos vertus.

Nous vous remercions d'avoir placé au dessus de nos têtes un souverain qui voit tout, qui peut tout, et que rien ne peut corrompre. Vous mîtes la loi sur le trône, et nos magistrats à ses genoux; tandis qu'ail-

[1] *Xenoph.* de rep. Laced. p. 675.

leurs on met un homme sur le trône, et la loi sous ses pieds. La loi est comme un palmier qui nourrit également de son fruit tous ceux qui se reposent sous son ombre ; le despote, comme un arbre planté sur une montagne, et auprès duquel on ne voit que des vautours et des serpents.

Nous vous remercions de ne nous avoir laissé qu'un petit nombre d'idées justes et saines, et d'avoir empêché que nous eussions plus de désirs que de besoins.

Nous vous remercions d'avoir assez bien présumé de nous, pour penser que nous n'aurions d'autre courage à demander aux dieux, que celui de supporter l'injustice [1] lorsqu'il le faut.

Quand vous vîtes vos lois, éclatantes de grandeur et de beautés, marcher, pour ainsi dire, toutes seules, sans se heurter ni se disjoindre, on dit que vous éprouvâtes une joie pure, semblable à celle de l'Être suprême, lorsqu'il vit l'univers, à peine sorti de ses mains, exécuter ses mouvements avec tant d'harmonie et de régularité. [2]

Votre passage sur la terre ne fut marqué

[1] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.

[2] Id. in Lyc. t. 1, p. 57.

que par des bienfaits. Heureux, si, en nous les rappelant sans cesse, nous pouvions laisser à nos neveux ce dépôt tel que nos pères l'ont reçu!

CHAPITRE XLV.

Du Gouvernement de Lacédémone.

DEPUIS l'établissement des sociétés, les souverains essayaient partout d'augmenter leur prérogative; les peuples, de l'affaiblir. Les troubles qui résultaient de ces prétentions diverses, se faisaient plus sentir à Sparte que partout ailleurs : d'un côté, deux rois souvent divisés d'intérêt, et toujours soutenus d'un grand nombre de partisans; de l'autre, un peuple de guerriers indociles, qui, ne sachant ni commander ni obéir, précipitaient tour à tour le gouvernement dans les excès de la tyrannie et de la démocratie. [1]

Lycurgue avait trop de lumières pour abandonner l'administration des affaires générales aux caprices de la multitude, [2] ou pour la laisser entre les mains des deux mai-

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 42.
[2] *Id.* apophth. lacon. t. 2, p. 228.

la puissance du souverain.[1] Il en
n à peu près semblable à Sparte :
it vieillards, d'une expérience con-
, furent choisis pour partager avec
plénitude du pouvoir.[2] Il fut réglé
rands intérêts de l'état seraient dis-
ns ce sénat auguste, que les deux
ient le droit d'y présider, et que la
passerait à la pluralité des voix;[3]
erait ensuite communiquée à l'as-
générale de la nation, qui pourrait
ver ou la rejeter, sans avoir la per-
l'y faire le moindre changement.[4]
que cette clause ne fût pas assez
nt exprimée dans la loi, soit que la
n des décrets inspirât naturelle-
désir d'y faire quelques change-

par des suppressions. Cet abus fut pour ja-mais réprimé par les soins de Polydore et d[e] Théopompe, qui régnaient environ cen[t] trente ans après Lycurgue;[1] ils firent ajou-ter, par la pythie de Delphes, un nouve[l] article à l'oracle qui avait réglé la distribu-tion des pouvoirs.[2]

Le sénat avait jusqu'alors maintenu l'é-quilibre[3] entre les rois et le peuple; mai[s] les places des sénateurs étant à vie ainsi qu[e] celles des rois, il était à craindre que, dan[s] la suite, les uns et les autres ne s'unissen[t] étroitement, et ne trouvassent plus d'oppo-sition à leurs volontés. On fit passer une partie de leurs fonctions entre les mains de cinq magistrats nommés éphores ou inspec-teurs, et destinés à défendre le peuple en cas d'oppression : ce fut le roi Théopompe qui, avec l'agrément de la nation, établit ce nouveau corps intermédiaire.[4] (*a*)

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 43.

[2] Id. ibid.

[3] Id. ibid. Polyb. lib. 6, p. 459.

[4] Aristot. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407. Plut. ibid.; id. ad princip. inerud. t. 2, p. 779. Val. Max. lib. 4, cap. 1, in extern. n° 8. Dion. Chrysost. orat. 56, p. 565. Cicer. de leg. lib. 3, cap. 7, t. 3, p. 164.

(*a*) Voyez la note VII à la fin du volume.

Si l'on en croit les philosophes, ce prince, en limitant son autorité, la rendit plus solide et plus durable;[1] si l'on juge d'après l'évènement, en prévenant un danger qui n'existait pas encore, il en préparait un qui devait tôt ou tard exister. On voyait dans la constitution de Lycurgue l'heureux mélange de la royauté, de l'aristocratie et de la démocratie : Théopompe y joignit une oligarchie[2] qui de nos jours est devenue tyrannique.[3] Jetons maintenant un coup-d'œil rapide sur les différentes parties de ce gouvernement, telles qu'elles sont aujourd'hui, et non comme elles étaient autrefois; car elles ont presque toutes éprouvé des changements.[4]

Les deux rois doivent être de la race d'Hercule, et ne peuvent épouser une femme étrangère.[5] Les éphores veillent sur la conduite des reines, de peur qu'elles ne don-

[1] Plat. de leg. lib. 3, p. 692. Aristot. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.

[2] Archyt. ap. Stob. p. 269. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321.

[3] Plat. de leg. lib. 4, p. 712.

[4] Xenoph. de rep. Laced. p. 690.

[5] Plut. *in Agid.* t. 1, p. 800.

nent à l'état des enfants qui ne seraien
de cette maison auguste. [1] Si elles ét
convaincues ou fortement soupçonnées
fidélité, leurs fils seraient relégués da
classe des particuliers. [2]

Dans chacune des deux branches rég
tes, la couronne doit passer à l'aîné de
et à leur défaut, au frère du roi. [3] Si l
meurt avant son père, elle appartient
puîné; mais, s'il laisse un enfant, cet e
est préféré à ses oncles. [4] Au défaut de
ches héritiers dans une famille, on ap
au trône les parents éloignés, et jamais
de l'autre maison. [5]

Les différends sur la succession son
cutés et terminés dans l'assemblée génér
Lorsqu'un roi n'a point d'enfants d'une
mière femme, il doit la répudier. [7] Ana
dride avait épousé la fille de sa sœur; il

[1] Plat. in Alcib. 1, t, 2, p. 121.
[2] Herodot. l. 6, c. 63. Paus. l. 3, c. 4, p. 212; c. 8, p
[3] Herodot. lib. 5, cap. 42. Xenoph. hist. græc. l
p. 493. Plut. in Lyc. t. 1, p. 40; id. in Ages. p. 59
[4] Plut. in Agid. t. 1, p. 796.
[5] Nep. in Ages. cap. 1.
[6] Xenoph. ibid.; id. in Ages. p. 652. Pausan.
cap. 8, p. 224.
[7] Herodot. lib. 6, cap. 63.

mait tendrement; quelques années après, les éphores le citèrent à leur tribunal, et lui dirent : « Il est de notre devoir de ne pas « laisser éteindre les familles royales. Ren« voyez votre épouse, et choisissez-en une « qui donne un héritier au trône. » Sur le refus du prince, après en avoir délibéré avec les sénateurs, ils lui tinrent ce discours : « Suivez notre avis, et ne forcez pas « les Spartiates à prendre un parti violent. « Sans rompre des liens trop chers à votre « cœur, contractez-en de nouveaux qui re« lèvent nos espérances. » Rien n'était si contraire aux lois de Sparte, néanmoins Anaxandride obéit : il épousa une seconde femme dont il eut un fils; mais il aima toujours la première, qui, quelque temps après, accoucha du célèbre Léonidas. [1]

L'héritier présomptif n'est point élevé avec les autres enfants de l'état; [2] on a craint que trop de familiarité ne les prémunît contre le respect qu'ils lui devront un jour. Cependant son éducation n'en est pas moins soignée; on lui donne une juste idée de sa dignité, une plus juste encore de ses de-

[1] Herodot. lib. 5, cap. 39. Pausan. l. 3, c. 3, p. 211.
[2] Plut. in *Ages.* t. 1, p. 596.

voirs Un Spartiate disait autrefois à Cléomène : « Un roi doit être affable. Sans doute, « répondit ce prince, pourvu qu'il ne s'ex- « pose pas au mépris.[1] » Un autre roi de Lacédémone dit à ses parents qui exigeaient de lui une injustice : « En m'apprenant que « les lois obligent plus le souverain que les « autres citoyens, vous m'avez appris à « vous désobéir en cette occasion.[2] »

Lycurgue a lié les mains aux rois ; mais il leur a laissé des honneurs et des prérogatives dont ils jouissent comme chefs de la religion, de l'administration et des armées. Outre certains sacerdoces qu'ils exercent par eux-mêmes,[3] ils règlent tout ce qui concerne le culte public, et paraissent à la tête des cérémonies religieuses.[4] Pour les mettre à portée d'adresser des vœux au ciel, soit pour eux, soit pour la république,[5] l'état leur donne, le premier et le septième jour de chaque mois, une victime avec une

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 223.

[2] Isocr. de pac. t. 1, p. 431. Plut. ibid. p. 216.

[3] Herodot. lib. 6, cap. 56.

[4] Id. ibid. cap. 57. Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 356. Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, t. 1, pag. 264.

[5] Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 493.

ent point, et qu'on nomme pythiens.
rerain les envoie au besoin consulter
ie, et conserve en dépôt les oracles
apportent.[2] Ce privilège est peut-
. des plus importants de la royauté;
elui qui en est revêtu dans un com-
secret avec les prêtres de Delphes,
de ces oracles qui souvent décident
d'un empire.
ıme chef de l'état, il peut, en mon-
r le trône, annuler les dettes qu'un
a contractées, soit avec son prédé-
, soit avec la république.[3] (*a*) Le
lui adjuge pour lui-même certaines
ıs d'héritages,[4] dont il peut disposer
ıt sa vie, en faveur de ses parents.[5]
deux rois, comme présidents du sé-

L'un et l'autre donne son suffrage, et, en cas d'absence, le fait remettre par un sénateur de ses parents.[1] Ce suffrage en vaut deux.[2] L'avis, dans les causes portées à l'assemblée générale, passe à la pluralité des voix.[3] Lorsque les deux rois proposent de concert un projet manifestement utile à la république, il n'est permis à personne de s'y opposer.[4] La liberté publique n'a rien à craindre d'un pareil accord : outre la secrète jalousie qui règne entre les deux maisons,[5] il est rare que leurs chefs aient le même degré de lumières pour connaître les vrais intérêts de l'état, le même degré de courage pour les défendre. Les causes qui regardent l'entretien des chemins, les formalités de l'adoption, le choix du parent qui doit épouser une héritière orpheline, tout cela est soumis à leur décision.[6]

Les rois ne doivent pas s'absenter pen-

[1] Herodot. lib. 6, cap. 57.

[2] Thucyd. lib. 1, cap. 20. Schol. ibid. Lucian. in Harmon. cap. 3, t. 1, p. 855. Meurs. de regn. lacon. cap. 23.

[3] Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, t. 1, p. 264.

[4] Plut. in Agid. t. 1, p. 800.

[5] *Id.* apophth. lacon. t. 2, p. 215.

[6] Herodot. lib. 6, cap. 57.

dant la paix,[1] ni tous les deux à la fois pendant la guerre,[2] à moins qu'on ne mette deux armées sur pied. Ils les commandent de droit,[3] et Lycurgue a voulu qu'ils y parussent avec l'éclat et le pouvoir qui attirent le respect et l'obéissance.

Le jour du départ, le roi offre un sacrifice à Jupiter. Un jeune homme prend sur l'autel un tison enflammé, et le porte, à la tête des troupes, jusqu'aux frontières de l'empire, où l'on fait un nouveau sacrifice.[4]

L'état fournit à l'entretien du général et de sa maison, composée, outre sa garde ordinaire, des deux pythiens ou augures dont j'ai parlé plus haut, des polémarques ou officiers principaux, qu'il est à portée de consulter à tous moments, de trois ministres subalternes, chargés de subvenir à ses besoins.[5] Ainsi, délivré de tout soin domestique, il ne s'occupe que des opérations de la campagne. C'est à lui qu'il appartient de

[1] Plut. in Ages. t. 1, p. 800.

[2] Herodot. lib. 5, cap. 75. Xenoph. hist. græc. p. 562.

[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 690. Aristot. de rep. l. 3, cap. 14, t. 2, p. 356.

[4] Xenoph. ibid. p. 688.

[5] *Id. ibid.*

les diriger, de signer les trèves avec l'ennemi,[1] d'entendre et de congédier les ambassadeurs des puissances étrangères.[2] Les deux éphores qui l'accompagnent n'ont d'autre fonction que de maintenir les mœurs, et ne se mêlent que des affaires qu'il veut bien leur communiquer.[3]

Dans ces derniers temps, on a soupçonné quelquefois le général d'avoir conspiré contre la liberté de sa patrie, ou d'en avoir trahi les intérêts, soit en se laissant corrompre par des présents, soit en se livrant à de mauvais conseils.[4] On décerne contre ces délits, suivant les circonstances, ou de très fortes amendes, ou l'exil, ou même la perte de la couronne et de la vie. Parmi les princes qui furent accusés, l'un fut obligé de s'éloigner et de se réfugier dans un temple;[5] un autre demanda grâce à l'assemblée, qui lui accorda son pardon, mais à condition qu'il se conduirait à l'avenir par l'avis de

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 60.

[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 689.

[3] Id. hist. græc. lib. 2, p. 477 et 478; id. de rep. Laced. p. 688.

[4] Herodot. lib. 6, cap. 82. Thucyd. lib. 1, cap. 132. *Pausan.* lib. 3, cap. 7, p. 221.

[5] *Thucyd.* lib. 2, cap. 21; lib. 5, c. 16. Pausan. ibid.

dix Spartiates qui le suivraient à l'armée, et qu'elle nommerait.[1] La confiance entre le souverain et les autres magistrats se ralentissant de jour en jour, bientôt il ne sera entouré dans ses expéditions que d'espions et de délateurs choisis par ses ennemis.[2]

Pendant la paix, les rois ne sont que les premiers citoyens d'une ville libre. Comme citoyens, ils se montrent en public sans suite et sans faste; comme premiers citoyens, on leur cède la première place, et tout le monde se lève en leur présence, à l'exception des éphores siégeant à leur tribunal.[3] Quand ils ne peuvent pas assister aux repas publics, on leur envoie une mesure de vin et de farine;[4] quand ils s'en dispensent sans nécessité, elle leur est refusée.[5]

Dans ces repas, ainsi que dans ceux qu'il leur est permis de prendre chez les particuliers, ils reçoivent une double portion qu'ils

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 63. Diod. lib. 12, p. 126.

[2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.

[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 690. Heracl. Pont. in antiq. græc. t. 6, p. 2823. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 217.

[4] Herodot. lib. 6, cap. 57.

[5] Plut. *in Lyc.* t. 1, p. 46.

partagent avec leurs amis.[1] Ces détails ne sauraient être indifférents : les distinctions ne sont partout que des signes de convention assortis aux temps et aux lieux; celles qu'on accorde aux rois de Lacédémone, n'imposent pas moins au peuple, que l'armée nombreuse qui compose la garde du roi de Perse.

La royauté a toujours subsisté à Lacédémone; 1° parce qu'étant partagée entre deux maisons, l'ambition de l'une serait bientôt réprimée par la jalousie de l'autre, ainsi que par le zèle des magistrats; 2° parce que les rois n'ayant jamais essayé d'augmenter leur prérogative, elle n'a jamais causé d'ombrage au peuple.[2] Cette modération excite son amour pendant leur vie,[3] ses regrets après leur mort. Dès qu'un des rois a rendu les derniers soupirs, des femmes parcourent les rues, et annoncent le malheur public en frappant sur des vases d'airain.[4] On couvre le marché de paille, et l'on défend d'y rien

[1] Herodot. lib. 6, cap. 57. Xenoph. in Ages. p. 665.
[2] Xenoph. ibid. p. 651.
[3] Isocr. orat. ad Philip. t. 1, p. 269; id. de pac. p. 431.
[4] Herodot. ibid. c. 58. Schol. Theocr. in idyll. 2, v. 36.

exposer en vente pendant trois jours. [1] On fait partir des hommes à cheval pour répandre la nouvelle dans la province, et avertir ceux des hommes libres et des esclaves qui doivent accompagner les funérailles. Ils y assistent par milliers; on les voit se meurtrir le front, et s'écrier au milieu de leurs longues lamentations : Que de tous les princes qui ont existé, il n'y en eut jamais de meilleur. [2] Cependant ces malheureux regardent comme un tyran celui dont ils sont obligés de déplorer la perte. Les Spartiates ne l'ignorent pas; mais forcés, par une loi de Lycurgue, [3] d'étouffer en cette occasion leurs larmes et leurs plaintes, ils ont voulu que la douleur simulée de leurs esclaves et de leurs sujets peignît en quelque façon la douleur véritable qui les pénètre.

Quand le roi meurt dans une expédition militaire, on expose son image sur un lit de parade; et il n'est permis pendant dix jours, ni de convoquer l'assemblée générale, ni

[1] Heracl. Pont. in antiq. græc. t. 6, p. 2823.

[2] Herodot. lib. 6, cap. 58. Ælian. var. hist. l. 6, c. 1. Pausan. lib. 4, cap. 14, p. 313.

[3] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238.

d'ouvrir les tribunaux de justice.[1] Quand le corps, que l'on a pris soin de conserver dans le miel ou dans la cire,[2] est arrivé, on l'inhume avec les cérémonies accoutumées, dans un quartier de la ville où sont les tombeaux des rois.[3]

Le sénat, composé des deux rois et de vingt-huit gérontes ou vieillards,[4] est le conseil suprême[5] où se traitent en première instance la guerre, la paix, les alliances, les hautes et importantes affaires de l'état.

Obtenir une place dans cet auguste tribunal, c'est monter au trône de l'honneur. On ne l'accorde qu'à celui qui, depuis son enfance, s'est distingué par une prudence éclairée et par des vertus éminentes :[6] il n'y parvient qu'à l'âge de soixante ans;[7] il la possède jusqu'à sa mort.[8] On ne craint

[1] Herodot. lib. 6, cap. 58.

[2] Xenoph. hist. græc. lib. 5, p. 564. Plut. in Ages. t. 1, p. 618.

[3] Pausan. lib. 3, c. 12, p. 237; id. ibid. c. 14, p. 240.

[4] Crag. de rep. Laced. lib. 2, cap. 3.

[5] Pausan. ibid. cap. 11, p. 231.

[6] Demosth. in Leptin. p. 556. Ulpian. ibid. p. 589. Æschin. in Timarch. p. 288.

[7] Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.

[8] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330. Polyb. lib. 6, p. 489.

point l'affaiblissement de sa raison : par le genre de vie qu'on mène à Sparte, l'esprit et le corps y vieillissent moins qu'ailleurs.

Quand un sénateur a terminé sa carrière, plusieurs concurrents se présentent pour lui succéder. Ils doivent manifester clairement leur désir. Lycurgue a donc voulu favoriser l'ambition? [1] Oui, celle qui, pour prix des services rendus à la patrie, demande avec ardeur de lui en rendre encore.

L'élection se fait dans la place publique, [2] où le peuple est assemblé avec les rois, les sénateurs, et les différentes classes des magistrats. Chaque prétendant paraît dans l'ordre assigné par le sort. [3] Il parcourt l'enceinte, les yeux baissés, en silence, et honoré de cris d'approbation plus ou moins nombreux, plus ou moins fréquents. Ces bruits sont recueillis par des hommes qui, cachés dans une maison voisine d'où ils ne peuvent rien voir, se contentent d'observer quelle est la nature des applaudissements qu'ils entendent, et qui, à la fin de la cérémonie, viennent déclarer qu'à telle reprise

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.
[2] Aristot. ibid. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 374.
[3] *Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.*

le vœu du public s'est manifesté d'une manière plus vive et plus soutenue.

Après ce combat où la vertu ne succombe que sous la vertu, commence une espèce de marche triomphale : le vainqueur est conduit dans tous les quartiers de la ville, la tête ceinte d'une couronne, suivi d'un cortège de jeunes garçons et de jeunes femmes qui célèbrent ses vertus et sa victoire : il se rend aux temples, où il offre son encens; aux maisons de ses parents, où des gâteaux et des fruits sont étalés sur une table : « Agréez, lui dit-on, ces présents dont l'état « vous honore par nos mains. » Le soir, toutes les femmes qui lui tiennent par les liens du sang, s'assemblent à la porte de la salle où il vient prendre son repas; il fait approcher celle qu'il estime le plus, et, lui présentant l'une des deux portions qu'on lui avait servies : « C'est à vous, lui dit-il, que « je remets le prix d'honneur que je viens « de recevoir. » Toutes les autres applaudissent au choix, et la ramènent chez elle avec les distinctions les plus flatteuses. [1]

Dès ce moment, le nouveau sénateur est obligé de consacrer le reste de ses jours aux

[1] *Plut.* in Lyc. t. 1, p. 56.

:tions de son ministère. Les unes regar-t l'état, et nous les avons indiquées plus t; les autres concernent certaines causes :iculières dont le jugement est réservé au it. C'est de ce tribunal que dépend non-ement la vie des citoyens, mais encore fortune,[1] je veux dire leur honneur; le vrai Spartiate ne connaît pas d'autre l.

'lusieurs jours sont employés à l'examen délits qui entraînent la peine de mort, :e que l'erreur en cette occasion ne peut éparer. On ne condamne pas l'accusé le simples présomptions; mais, quoique ıus une première fois, il est poursuivi : plus de rigueur, si dans la suite on ac-:rt de nouvelles preuves contre lui.[2]

.c sénat a le droit d'infliger l'espèce de 'issure qui prive le citoyen d'une partie es privilèges; et de là vient qu'à la pré-:e d'un sénateur, le respect qu'inspire :mme vertueux, se mêle avec la frayeur taire qu'inspire le juge.[3]

)uand un roi est accusé d'avoir violé les

Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.

Thucyd. lib. 1, cap. 132. Plut. apophth. lacon. t. 2, . 217.

Æschin. in Timarch. p. 288.

jours pour prononcer sur certaines accusations, et terminer les différends des particuliers.[1] Cette fonction importante n'était autrefois exercée que par les rois.[2] Lors de la première guerre de Messénie, obligés de s'absenter souvent, ils la confièrent aux éphores;[3] mais ils ont toujours conservé le droit d'assister aux jugements et de donner leurs suffrages.[4]

Comme les Lacédémoniens n'ont qu'un petit nombre de lois, et que tous les jours il se glisse dans la république des vices inconnus auparavant, les juges sont souvent obligés de se guider par les lumières naturelles; et, comme dans ces derniers temps on a placé parmi eux des gens peu éclairés, on a souvent lieu de douter de l'équité de leurs décisions.[5]

Les éphores prennent un soin extrême de l'éducation de la jeunesse. Ils s'assurent tous les jours par eux-mêmes, si les enfants

[1] Plut. in Agid. t. 1, p. 807; id. apophth. lacon. t. 2, pag. 221.

[2] Pausan. lib. 3, cap. 3, p. 209.

[3] Plut. in Agid. p. 808.

[4] *Herodot.* lib. 6, cap. 63.

[5] *Aristot.* de rep. lib. 2, cap. 9, p. 330.

ır tête dans une fête militaire et re-
[u'on célèbre en l'honneur de Mi-

es magistrats veillent sur la con-
femmes; [4] les éphores, sur celle de
:itoyens. Tout ce qui peut, même
donner atteinte à l'ordre public et
es reçus, est sujet à leur censure.
us souvent poursuivre des hommes
geaient leurs devoirs, [5] ou qui se
facilement insulter : [6] ils repro-
ıux uns d'oublier les égards qu'ils
aux lois; aux autres, ceux qu'ils se
à eux-mêmes.
'une fois ils ont réprimé l'abus que
de leurs talents des étrangers qu'ils
dmis à leurs jeux publics. Un ora-



tes sortes de sujets : ils le chassèrent de la ville. [1] Archiloque subit autrefois le même sort, pour avoir hasardé, dans ses écrits, une maxime de lâcheté; et, presque de nos jours, le musicien Timothée ayant ravi les Spartiates par la beauté de ses chants, un éphore s'approcha de lui, tenant un couteau dans sa main, et lui dit : « Nous vous avons « condamné à retrancher quatre cordes de « votre lyre; de quel côté voulez-vous que « je les coupe? [2] »

On peut juger par ces exemples de la sévérité avec laquelle ce tribunal punissait autrefois les fautes qui blessaient directement les lois et les mœurs. Aujourd'hui même que tout commence à se corrompre, il n'est pas moins redoutable, quoique moins respecté; et ceux des particuliers qui ont perdu leurs anciens principes, n'oublient rien pour se soustraire aux regards de ces censeurs, d'autant plus sévères pour les autres, qu'ils sont quelquefois plus indulgents pour eux-mêmes. [3]

[1] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.
[2] Id. ibid p. 238.
[3] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330.

Contraindre la plupart des magistrats à rendre compte de leur administration, [1] suspendre de leurs fonctions ceux d'entre eux qui violent les lois, les traîner en prison, les déférer au tribunal supérieur, et les exposer, par des poursuites vives, à perdre la vie; tous ces droits sont réservés aux éphores. [2] Ils les exercent en partie contre les rois, qu'ils tiennent dans leur dépendance par un moyen extraordinaire et bizarre. Tous les neuf ans, ils choisissent une nuit où l'air est calme et serein; assis en rase campagne, ils examinent avec attention le mouvement des astres : voient-ils une exhalaison enflammée traverser les airs? c'est une étoile qui change de place; les rois ont offensé les dieux. On les traduit en justice, on les dépose; et ils ne recouvrent l'autorité qu'après avoir été absous par l'oracle de Delphes. [3]

Le souverain, fortement soupçonné d'un crime contre l'état, peut à la vérité refuser de comparaître devant les éphores aux deux

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330.
[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 683.
[3] Plut. in Agid. t. 1, p. 800.



premières sommations; mais il doit obéir à la troisième :[1] du reste, ils peuvent s'assurer de sa personne,[2] et le traduire en justice. Quand la faute est moins grave, ils prennent sur eux d'infliger la peine. En dernier lieu, ils condamnèrent à l'amende le roi Agésilas, parce qu'il envoyait un présent à chaque sénateur qui entrait en place.[3]

La puissance exécutrice est toute entière entre leurs mains. Ils convoquent l'assemblée générale,[4] ils y recueillent les suffrages.[5] On peut juger du pouvoir dont ils sont revêtus, en comparant les décrets qui en émanent, avec les sentences qu'ils prononcent dans leur tribunal particulier. Ici, le jugement est précédé de cette formule : « Il a paru aux rois et aux éphores ;[6] » là, de celle-ci : « Il a paru aux éphores et à l'as« semblée.[7] »

C'est à eux que s'adressent les ambassa-

[1] Plut. in Agid. t. 1, p. 809.
[2] Thucyd. lib. 1, cap. 131. Nep. in Pausan. cap. 3.
[3] Plut. de frat. amor. t. 2, p. 482.
[4] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 460.
[5] Thucyd. ibid. cap. 87.

eurs des nations ennemies ou alliées. [1] ;hargés du soin de lever des troupes et de ›s faire partir, [2] ils expédient au général :s ordres qu'il doit suivre, [3] le font accom-agnér de deux d'entre eux, pour épier sa ›nduite ; [4] l'interrompent quelquefois au ıilieu de ses conquêtes, et le rappellent, ɔivant que l'exige leur intérêt personnel u celui de l'état. [5]

Tant de prérogatives leur attirent une ›nsidération qu'ils justifient par les hon-eurs qu'ils décernent aux belles actions, [6] ır leur attachement aux anciennes maxi-ıes, [7] par la fermeté avec laquelle ils ont, a ces derniers temps, dissipé des complots ui menaçaient la tranquillité publique. [8]

Ils ont, pendant une longue suite d'an-

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 459 et 460. Plut. in gid. t. 1, p. 801.

[2] Xenoph. ibid. lib. 3, p. 503; lib. 5, p. 556, 563, ;68, 574, etc. Plut. apophth. lacon. p. 215.

[3] Xenoph. ibid. lib. 3, p. 479.

[4] Id. ibid. lib. 2, p. 478.

[5] Thucyd. lib. 1, cap. 131. Xenoph. in Ages. p. 657. Plut. apopht. lacon. p. 211.

[6] Plut. in Ages. t. 1, p. 615.

[7] Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 496.

[8] Id. ibid. p. 494.

nées, combattu contre l'autorité des sénateurs et des rois, et n'ont cessé d'être leurs ennemis que lorsqu'ils sont devenus leurs protecteurs. Ces tentatives, ces usurpations auraient ailleurs fait couler des torrents de sang : par quel hasard n'ont-elles produit à Sparte que des fermentations légères? C'est que les éphores promettaient au peuple la liberté, tandis que leurs rivaux, aussi pauvres que le peuple, ne pouvaient lui promettre des richesses; c'est que l'esprit d'union, introduit par les lois de Lycurgue, avait tellement prévalu sur les considérations particulières, que les anciens magistrats, jaloux de donner de grands exemples d'obéissance, ont toujours cru devoir sacrifier leurs droits aux prétentions des éphores. [1]

Par une suite de cet esprit, le peuple n'a cessé de respecter ces rois et ces sénateurs qu'il a dépouillés de leur pouvoir. Une cérémonie imposante, qui se renouvelle tous les mois, lui rappelle ses devoirs. Les rois en leur nom, les éphores au nom du peuple, font un serment solennel; les premiers, de gouverner suivant les lois; les seconds, de

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 683.

:fendre l'autorité royale, tant qu'elle ı
olera pas les lois. [1]

Les Spartiates ont des intérêts qui leu
nt particuliers; ils en ont qui leur sont
ımmuns avec les habitants des différentes
lles de la Laconie : de là, deux espèces
ıssemblées, auxquelles assistent toujours
; rois, le sénat, et les diverses classes de
agistrats. Lorsqu'il faut régler la succes-
›n au trône, élire ou déposer des magis-
ıts, prononcer sur des délits publics, sta-
er sur les grands objets de la religion ou de
législation, l'assemblée n'est composée que
Spartiates, et se nomme petite assemblée. [2]
Elle se tient pour l'ordinaire tous les
is à la pleine lune; [3] par extraordinaire,
que les circonstances l'exigent : la dé-
ation doit être précédée par un décret
nat, [4] à moins que le partage des voix
empêché cette compagnie de rien con-
Dans ce cas, les éphores portent l'af-
l'assemblée. [5]

ph. de rep. Laced. p. 690.
st. græc. lib. 3, p. 494.
rd. lib. 1, cap. 67. Schol. ibid.
n Lyc. t. 1, p. 40; id. in Agid. p. 798 et 800.
l. p. 799.

Chacun des assistants a droit d'o
pourvu qu'il ait passé sa trentième a
avant cet âge, il ne lui est pas perm
parler en public.[1] On exige encore
soit irréprochable dans ses mœurs,
se souvient de cet homme qui avait séd
peuple par son éloquence : son avis
excellent ; mais, comme il sortait
bouche impure, on vit un sénateur s'é
s'indigner hautement contre la facili
l'assemblée, et faire aussitôt propo
même avis par un homme vertueux.
ne soit pas dit, ajouta-t-il, que les La
moniens se laissent mener par les co
d'un infâme orateur.[2]

On convoque l'assemblée générale
qu'il s'agit de guerre, de paix et d'alli
elle est alors composée des député
villes de la Laconie :[3] on y joint so
ceux des peuples alliés,[4] et des natio
viennent implorer l'assistance de La
mone.[5] Là se discutent leurs prétenti

[1] Argum. in declam. 24 Liban. t. 1, p. 558.
[2] Æschin. in Tim. p. 288. Plut. de audit. t. 2,
[3] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 579.
[4] Id. ibid. lib. 5, p. 554, 556, 558, 590.
[5] Id. ibid. p. 554 ; lib. 6, p. 579.

eurs plaintes mutuelles, les infractions aites aux traités de la part des autres peu-les, les voies de conciliation, les projets de ampagnes, les contributions à fournir. Les ois et les sénateurs portent souvent la pa-ole : leur autorité est d'un grand poids, elle des éphores d'un plus grand encore. Quand la matière est suffisamment éclaircie, un des éphores demande l'avis de l'assem-lée; aussitôt mille voix s'élèvent, ou pour affirmative ou pour la négative. Lorsque près plusieurs essais il est impossible de istinguer la majorité, le même magistrat en assure en comptant ceux des deux par-s, qu'il a fait passer, ceux-ci d'un côté, eux-là de l'autre. [1]

CHAPITRE XLVI.

Des Lois de Lacédémone.

La nature est presque toujours en opposi-ion avec les lois, [2] parce qu'elle travaille u bonheur de chaque individu sans rela-tion avec les autres, et que les lois ne sta-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 87.
[2] Demosth. in *Aristog.* p. 830.

tuent que sur les rapports qui les unissent, parce qu'elle diversifie à l'infini nos caractères et nos penchants, tandis que l'objet des lois est de les ramener, autant qu'il est possible, à l'unité. Il faut donc que le législateur, chargé de détruire ou du moins de concilier ces contrariétés, regarde la morale comme le ressort le plus puissant et la partie la plus essentielle de sa politique; qu'il s'empare de l'ouvrage de la nature, presque au moment qu'elle vient de le mettre au jour; qu'il ose en retoucher la forme et les proportions; que, sans en effacer les traits originaux, il les adoucisse; et qu'enfin l'homme indépendant ne soit plus, en sortant de ses mains, qu'un citoyen libre.

Que des hommes éclairés soient parvenus autrefois à réunir les sauvages épars dans les forêts, que tous les jours de sages instituteurs modèlent en quelque façon à leur gré les caractères des enfants confiés à leurs soins, on le conçoit sans peine; mais quelle puissance de génie n'a-t-il pas fallu pour refondre une nation déja formée! Et quel courage, pour oser lui dire : Je vais restreindre vos besoins à l'étroit nécessaire, et

amers : vous ne connaîtrez plus les attraits de la volupté ; vous échangerez les douceurs de la vie contre des exercices pénibles et douloureux ; je dépouillerai les uns de leurs biens pour les distribuer aux autres, et la tête du pauvre s'élèvera aussi haut que celle du riche ; vous renoncerez à vos idées, à vos goûts, à vos habitudes, à vos prétentions, quelquefois même à ces sentiments si tendres et si précieux que la nature a gravés au fond de vos cœurs !

Voilà néanmoins ce qu'exécuta Lycurgue, par des règlements qui diffèrent si essentiellement de ceux des autres peuples, qu'en arrivant à Lacédémone un voyageur se croit transporté sous un nouveau ciel. Leur singularité l'invite à les méditer ; et bientôt il est frappé de cette profondeur de vues et de cette élévation de sentiments qui éclatent dans l'ouvrage de Lycurgue.

Il fit choisir les magistrats, non par la voie du sort, mais par celle des suffrages. [1] Il dépouilla les richesses de leur considération, [2] et l'amour de sa jalousie. [3] S'il ac-

[1] *Is. pan. t. 2, p. 261. Arist. de rep.* l. 4, c. 9, t. 2, p. 374.
[2] *Plut. instit. lacon. t. 2*, p. 239.
[3] *Id. in Lyc. t. 1*, p. 49.

corda quelques distinctions, le gouvernement, plein de son esprit, ne les prodigua jamais, et les gens vertueux n'osèrent les solliciter : l'honneur devint la plus belle des récompenses, et l'opprobre le plus cruel des supplices. La peine de mort fut quelquefois infligée; mais un rigoureux examen devait la précéder, parce que rien n'est si précieux que la vie d'un citoyen. [1] L'exécution se fit dans la prison, pendant la nuit, [2] de peur que la fermeté du coupable n'attendrît les assistants. Il fut décidé qu'un lacet terminerait ses jours, [3] car il parut inutile de multiplier les tourments.

J'indiquerai dans la suite la plupart des règlements de Lycurgue; je vais parler ici du partage des terres. La proposition qu'il en fit souleva les esprits; mais, après les plus vives contestations, le district de Sparte fut divisé en neuf mille portions de terre, (*a*) le reste de la Laconie en trente mille. Chaque portion, assignée à un chef de famille,

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 132. Plut. apophth. lacon. t. 2, pag. 217.

[2] Herodot. lib. 4, cap. 146. Val. Max. lib. 4, cap. 6.

[3] Plut. in Agid. [illegible]

devait produire, outre une certaine quantité de vin et d'huile, soixante-dix mesures d'orge pour le chef, et douze pour son épouse. [1]

Après cette opération, Lycurgue crut devoir s'absenter, pour laisser aux esprits le temps de se reposer. À son retour, il trouva les campagnes de Laconie couvertes de tas de gerbes, tous de même grosseur, et placés à des distances à peu près égales. Il crut voir un grand domaine dont les productions venaient d'être partagées entre des frères; ils crurent voir un père qui, dans la distribution de ses dons, ne montre pas plus de tendresse pour l'un de ses enfants que pour les autres. [2]

Mais comment subsistera cette égalité de fortunes? Avant Lycurgue, le législateur de Crète n'osa pas l'établir, puisqu'il permit les acquisitions. [3] Après Lycurgue, Phaléas à Chalcédoine, [4] Philolaüs à Thèbes, [5] Pla-

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.

[2] Id. ibid.; et apophth. lacon. t. 2, p. 226. Porphyr. de abstin. lib. 4, §. 3, p. 300.

[3] Polyb. lib. 6, p. 489.

[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, t. 2, p. 322.

[5] Id. *ibid. cap. 12, p. 337.*

ton,[1] d'autres législateurs, d'autres philosophes, ont proposé des voies insuffisantes pour résoudre le problème. Il était donné à Lycurgue de tenter les choses les plus extraordinaires, et de concilier les plus opposées. En effet, par une de ses lois, il règle le nombre des hérédités sur celui des citoyens;[2] et par une autre loi, en accordant des exemptions à ceux qui ont trois enfants, et de plus grandes à ceux qui en ont quatre,[3] il risque de détruire la proportion qu'il veut établir, et de rétablir la distinction des riches et des pauvres, qu'il se propose de détruire.

Pendant que j'étais à Sparte, l'ordre des fortunes des particuliers avait été dérangé par un décret de l'éphore Épitadès, qui voulait se venger de son fils;[4] et comme je négligeai de m'instruire de leur ancien état, je ne pourrai développer à cet égard les vues du législateur, qu'en remontant à ses principes.

[1] Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 740.

[2] Polyb. lib. 6, p. 489.

[3] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 330. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6.

[4] Plut. in Agid. t. 1, p. 797.

Suivant les lois de Lycurgue, un chef de famille ne pouvait ni acheter ni vendre une portion de terrain; [1] il ne pouvait ni la donner pendant sa vie, ni la léguer par son testament à qui il voulait; [2] il ne lui était pas même permis de la partager : [3] l'aîné de ses enfants recueillait la succession, [4] comme dans la maison royale l'aîné succède de droit à la couronne. [5] Quel était le sort des autres enfants? Les lois qui avaient assuré leur subsistance pendant la vie du père, les auraient-elles abandonnés après sa mort?

1° Il paraît qu'ils pouvaient hériter des esclaves, des épargnes et des meubles de toute espèce. La vente de ces effets suffisait sans doute pour leurs vêtements; car le drap qu'ils employaient était à si bas prix, que les plus pauvres se trouvaient en état de se le procurer. [6] 2° Chaque citoyen était en droit de participer aux repas publics, et

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329.
[2] Plut. in Agid. t. 1, p. 797.
[3] Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
[4] Emm. descr. reip. lacon. in antiq. Græc. t. 4, p. 483.
[5] Herodot. lib. 5, cap. 42, etc.
[6] Aristot. ibid. p. 331. Xenoph. de rep. Laced. p. 682.

fournissait pour son contingent une certaine quantité de farine d'orge, qu'on peut évaluer à environ douze médimnes : or, le Spartiate possesseur d'une portion d'héritage, en retirait par an soixante-dix médimnes, et sa femme douze. L'excédant du mari suffisait donc pour l'entretien de cinq enfants; et comme Lycurgue n'a pas dû supposer que chaque père de famille en eût un si grand nombre, on peut croire que l'aîné devait pourvoir aux besoins, non-seulement de ses enfants, mais encore de ses frères. 3° Il est à présumer que les puînés pouvaient seuls épouser les filles qui, au défaut de mâles, héritaient d'une possession territoriale. Sans cette précaution, les hérédités se seraient accumulées sur une même tête. 4° Après l'examen qui suivait leur naissance, les magistrats leur accordaient des portions de terre [1] devenues vacantes par l'extinction de quelques familles. 5° Dans ces derniers temps, des guerres fréquentes en détruisaient un grand nombre; dans les siècles antérieurs, ils allaient au loin fonder des colonies. Les filles ne coûtaient rien à établir; il était défendu de leur constituer une

[1] *Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.*

dot.[1] 7° L'esprit d'union et de désintéressement rendant en quelque façon toutes choses communes entre les citoyens, [2] les uns n'avaient souvent au dessus des autres que l'avantage de prévenir ou de seconder leurs désirs.

Tant que cet esprit s'est maintenu, la constitution résistait aux secousses qui commençaient à l'agiter : mais qui la soutiendra désormais, depuis que, par le décret des éphores dont j'ai parlé, il est permis à chaque citoyen de doter ses filles, et de disposer à son gré de sa portion? Les hérédités passant tous les jours en différentes mains, l'équilibre des fortunes est rompu, ainsi que celui de l'égalité.

Je reviens aux dispositions de Lycurgue. Les biens-fonds, aussi libres que les hommes, ne devaient point être grevés d'impositions. L'état n'avait point de trésor; [3] en certaines occasions, les citoyens contribuaient suivant leurs facultés; [4] en d'autres,

[1] Justin. l. 3, c. 3. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 227.

[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 679. Aristot. de rep. l. 2, cap. 5, p. 317. Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238.

[3] Archid. ap. *Thucyd. lib. 1, cap.* 80. Pericl. ap. eumd. *lib. 1, cap. 141. Plut. apophth.* lacon. t. 2, p. 217.

[4] *Aristot. de rep. lib. 2, cap.* 9, t. 2, p. 331.

une somme d'argent; l'assemblée g
n'ayant pas d'autre ressource, indiq
jeûne universel, tant pour les hommes
que pour les esclaves et pour les an
domestiques. L'épargne qui en résu
remise aux députés. [1]

Tout pliait devant le génie de Lyc
le goût de la propriété commençait à
raître; des passions violentes ne trou
plus l'ordre public : mais ce calme
un malheur de plus, si le législateu
assurait pas la durée. Les lois toutes
ne sauraient opérer ce grand effet
s'accoutume à mépriser les moins
tantes, on négligera bientôt celles
sont davantage; si elles sont trop no
ses, si elles gardent le silence en pl
occasions, si d'autres fois elles parle

la menace : vainement seraient-elles gravées sur le marbre, elles ne le seront jamais dans les cœurs.

Attentif au pouvoir irrésistible des impressions que l'homme reçoit dans son enfance et pendant toute sa vie, Lycurgue s'était dès long-temps affermi dans le choix d'un système que l'expérience avait justifié en Crète. Élevez tous les enfants en commun, dans une même discipline, d'après des principes invariables, sous les yeux des magistrats et de tout le public, ils apprendront leurs devoirs en les pratiquant; ils les chériront ensuite, parce qu'ils les auront pratiqués, et ne cesseront de les respecter, parce qu'ils les verront toujours pratiqués par tout le monde. Les usages, en se perpétuant, recevront une force invincible de leur ancienneté et de leur universalité : une suite non interrompue d'exemples donnés et reçus, fera que chaque citoyen, devenu législateur de son voisin, sera pour lui une règle vivante;[1] on aura le mérite de l'obéissance, en cédant à la force de l'habitude; et l'on croira agir librement, parce qu'on agira sans effort.

1. Plut. in Lyc. t. 1, p. 47.

Il suffira donc à l'institute
de dresser pour chaque parti
tration un petit nombre de
penseront d'en désirer un pl
bre, et qui contribueront à
pire des rites, beaucoup plu
celui des lois mêmes. Il défer
tre par écrit,[2] de peur qu'el
sent le domaine des vertus, e
faire tout ce qu'on doit, on
de faire tout ce qu'on peut.
cachera point; elles seront
bouche en bouche, citées
occasions, et connues de to
témoins et juges des actions
ticulier. Il ne sera pas perr
gens de les blâmer, même d
à leur examen,[3] puisqu'ils
comme des ordres du ciel, e
des lois n'est fondée que sur
ration qu'elles inspirent. Il
non plus louer les lois et les
tions étrangères,[4] parce qu

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 23
[2] *Id.* ibid. p. 227; et in Lyc. t. 1,
[3] *Plat.* de leg. lib. 1, t. 2, p. 634
[4] *Demosth.* in Leptin. p. 556.

pas persuadé qu'on vit sous la meilleure des législations, on en désirera bientôt une autre.

Ne soyons plus étonnés maintenant que l'obéissance soit pour les Spartiates la première des vertus,[1] et que ces hommes fiers ne viennent jamais, le texte des lois à la main, demander compte aux magistrats des sentences émanées de leur tribunal.

Ne soyons pas surpris non plus que Lycurgue ait regardé l'éducation comme l'affaire la plus importante du législateur,[2] et que pour subjuguer l'esprit et le cœur des Spartiates, il les ait soumis de bonne heure aux épreuves dont je vais rendre compte.

CHAPITRE XLVII.

De l'Éducation et du Mariage des Spartiates.

Les lois de Lacédémone veillent avec un soin extrême à l'éducation des enfants.[3] Elles ordonnent qu'elle soit publique et commune aux pauvres et aux riches.[4] Elles

[1] Isocr. in Archid. t. 2, p. 53. Xenoph. de rep. Laced. pag. 682.

[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 47.

[3] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 450.

[4] *Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 374.*

préviennent le moment de leur nai
quand une femme a déclaré sa gr
on suspend dans son appartement
traits où brillent la jeunesse et la
tels que ceux d'Apollon, de Narcisse
cinthe, de Castor, de Pollux, etc.
son imagination, sans cesse frappé
objets, en transmette quelques trace
fant qu'elle porte dans son sein. [1]

A peine a-t-il reçu le jour, qu'on
sente à l'assemblée des plus ancie
tribu à laquelle sa famille apparti
nourrice est appelée : au lieu de
avec de l'eau, elle emploie des lo
vin, qui occasionnent, à ce qu'on
des accidents funestes dans les tempé
faibles. D'après cette épreuve, sui
examen rigoureux, la sentence de
est prononcée. S'il n'est expédient
lui ni pour la république qu'il joui
long-temps de la vie, on le fait je
un gouffre, auprès du mont Taygète
raît sain et bien constitué, on le ch
nom de la patrie, pour être quelque
de ses défenseurs. [2]

[1] *Oppian. de venat.* lib. 1, v. 357.
[2] *Plut. in Lyc.* t. 1, p. 49.

Ramené à la maison, il est posé sur un bouclier, et l'on place auprès de cette espèce de berceau une lance, afin que ses premiers regards se familiarisent avec cette arme.[1]

On ne serre point ses membres délicats avec des liens qui en suspendraient les mouvements; on n'arrête point ses pleurs, s'ils ont besoin de couler; mais on ne les excite jamais par des menaces ou par des coups. Il s'accoutume par degrés à la solitude, aux ténèbres, à la plus grande indifférence sur le choix des aliments.[2] Point d'impressions de terreur, point de contraintes inutiles, ni de reproches injustes; livré sans réserve à ses jeux innocents, il jouit pleinement des douceurs de la vie, et son bonheur hâte le développement de ses forces et de ses qualités.

Il est parvenu à l'âge de sept ans, sans connaître la crainte servile : c'est à cette époque que finit communément l'éducation domestique.[3] On demande au père s'il veut que son enfant soit élevé suivant les lois : s'il refuse, il est lui-même privé des droits

[1] Dionys. lib. 41, p. 1062. Schol. Thucyd. lib. 2, ...

[2] ... in Lyc. t. 1, p. 49.

[3] Id. p. 50.



les auteurs de ses jours, mais
lois, les magistrats, et tous le
autorisés à l'interroger, à lui d
avis, et à le châtier sans crainte
pour sévères; car ils seraient p
mêmes, si, témoins de ses fautes,
la faiblesse de l'épargner.[2] On
tête des enfants un des homme
respectables de la république;[3] il
bue en différentes classes, à cha
quelles préside un jeune chef, dis
sa sagesse et son courage. Ils doiv
mettre sans murmurer aux ordre
reçoivent, aux châtiments qu'il le
et qui leur sont infligés par des j
armés de fouets, et parvenus à l'a
berté.[4]

accoutumer à la rigueur des saisons, on les fait quelquefois combattre tout nus.[1]

A l'âge de douze ans, ils quittent la tunique, et ne se couvrent plus que d'un simple manteau qui doit durer toute une année.[2] On ne leur permet que rarement l'usage des bains et des parfums. Chaque troupe couche ensemble sur des sommités de roseaux qui croissent dans l'Eurotas, et qu'ils arrachent sans le secours du fer.[3]

C'est alors qu'ils commencent à contracter ces liaisons particulières peu connues des nations étrangères, plus pures à Lacédémone que dans les autres villes de la Grèce. Il est permis à chacun d'eux de recevoir les attentions assidues d'un honnête jeune homme, attiré auprès de lui par les attraits de la beauté, par les charmes plus puissants des vertus dont elle paraît être l'emblème.[4] Ainsi, la jeunesse de Sparte est comme divisée en deux classes; l'une, composée de ceux qui aiment; l'autre, de ceux qui sont aimés.[5]

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.

[2] Xen. de rep. Laced. p. 677. Plut. ib. Just. l. 3, c. 3.

[3] Plut. ibid.

[4] Id. ibid.

[5] *Theocr. idyll. 12, v. 12.* Schol. ibid. Maxim. Tyr. *dissert. 24, p. 284.*

Les premiers, destinés à servir de modèles aux seconds, portent jusqu'à l'enthousiasme un sentiment qui entretient la plus noble émulation, et qui, avec les transports de l'amour, n'est au fond que la tendresse passionnée d'un père pour son fils, l'amitié ardente d'un frère pour son frère.[1] Lorsque, à la vue du même objet, plusieurs éprouvent l'inspiration divine, c'est le nom que l'on donne au penchant qui les entraîne,[2] loin de se livrer à la jalousie, ils n'en sont que plus unis entre eux, que plus intéressés aux progrès de celui qu'ils aiment; car toute leur ambition est de le rendre aussi estimable aux yeux des autres, qu'il l'est à leurs propres yeux.[3] Un des plus honnêtes fut condamné à une amende pour ne s'être jamais attaché à un jeune homme;[4] un autre, parce que son jeune ami avait dans un combat poussé un cri de faiblesse.[5]

Ces associations, qui ont souvent produit

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 678.

[2] Id. ibid. et in conv. p. 873 et 883. Ælian. var. hist. *lib. 3, cap. 9.*

[3] *Plut. in* Lyc. t. 1, p. 51.

[4] *Ælian.* ibid. cap. 10.

[5] *Plut.* ibid. Ælian. ibid.

de grandes choses,[1] sont communes aux deux sexes,[2] et durent quelquefois toute la vie. Elles étaient depuis long-temps établies en Crète;[3] Lycurgue en connut le prix et en prévint les dangers. Outre que la moindre tache imprimée sur une union qui doit être sainte, qui l'est presque toujours,[4] couvrirait pour jamais d'infamie le coupable,[5] et serait même, suivant les circonstances, punie de mort,[6] les élèves ne peuvent se dérober un seul moment aux regards des personnes âgées qui se font un devoir d'assister à leurs exercices, et d'y maintenir la décence, aux regards du président général de l'éducation, à ceux de l'irène ou chef particulier qui commande chaque division.

Cet irène est un jeune homme de vingt ans, qui reçoit pour prix de son courage et de sa prudence, l'honneur d'en donner des

[1] Plat. sympos. t. 3, p. 178.

[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 51.

[3] Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2824. Strab. lib. 10. p. 483. Ælian. de animal. lib. 4, cap. 1.

[4] Xenoph. de rep. Laced. p. 678. Plat. ibid. Max. Tyr. dissert. 26, p. 317.

[5] Plut. instit. *lacon.* t. 2, p. 237.

[6] *Ælian. var. hist.* lib. 3, cap. 12.

leçons à ceux que l'on confie à ses soins.[1] Il est à leur tête quand ils se livrent des combats, quand ils passent l'Eurotas à la nage, quand ils vont à la chasse, quand ils se forment à la lutte, à la course, aux différents exercices du gymnase. De retour chez lui, ils prennent une nourriture saine et frugale : [2] ils la préparent eux-mêmes : les plus forts apportent le bois ; les plus faibles, des herbages et d'autres aliments qu'ils ont dérobés en se glissant furtivement dans les jardins et dans les salles des repas publics. Sont-ils découverts ? tantôt on leur donne le fouet, tantôt on joint à ce châtiment la défense d'approcher de la table ; [3] quelquefois on les traîne auprès d'un autel, dont ils font le tour en chantant des vers contre eux-mêmes. [4]

Le souper fini, le jeune chef ordonne aux uns de chanter, propose aux autres des questions d'après lesquelles on peut juger de leur esprit ou de leurs sentiments. « Quel est le plus honnête homme de la

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.
[2] Id. instit. lacon. ibid.
[3] Id. in Lyc. t. 1, p. 50.
[4] Id. instit. lacon. t. 2, p. 237.

« ville ? Que pensez-vous d'une telle action ? » La réponse doit être précise et motivée. Ceux qui parlent sans avoir pensé, reçoivent de légers châtiments en présence des magistrats et des vieillards, témoins de ces entretiens, et quelquefois mécontents de la sentence du jeune chef : mais, dans la crainte d'affaiblir son crédit, ils attendent qu'il soit seul pour le punir lui-même de son indulgence ou de sa sévérité. [1]

On ne donne aux élèves qu'une légère teinture des lettres ; mais on leur apprend à s'expliquer purement, à figurer dans les chœurs de danse et de musique, à perpétuer dans leurs vers le souvenir de ceux qui sont morts pour la patrie, et la honte de ceux qui l'ont trahie. Dans ces poésies, les grandes idées sont rendues avec simplicité, les sentiments élevés avec chaleur. [2]

Tous les jours, les éphores se rendent chez eux ; de temps en temps, ils vont chez les éphores qui examinent si leur éducation est bien soignée, s'il ne s'est pas glissé quelque délicatesse dans leurs lits ou leurs vêtements, s'ils ne sont pas trop disposés à gros-

[1] *Plut. in Lyc. t. 1, p. 51.*
[2] *Id. ibid. p. 53.*

sir. [1] Ce dernier article est essentiel : on a vu quelquefois à Sparte des magistrats citer au tribunal de la nation, et menacer de l'exil, des citoyens dont l'excessif embonpoint semblait être une preuve de mollesse. [2] Un visage efféminé ferait rougir un Spar[illegible]; il faut que le corps, dans ses accroissements, prenne de la souplesse et de la force, en conservant toujours de justes proportions. [3]

C'est l'objet qu'on se propose en soumettant les jeunes Spartiates à des travaux qui remplissent presque tous les moments de leur journée. Ils en passent une grande partie dans le gymnase, où l'on ne trouve point, comme dans les autres villes, de ces maîtres qui apprennent à leurs disciples l'art de supplanter adroitement un adversaire : [4] ici la ruse souillerait le courage; et l'honneur doit accompagner la défaite ainsi que la victoire. C'est pour cela que dans certains exercices il n'est pas permis au Spartiate qui succombe

[1] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 7.

[2] Agatarch. ap. Athen. lib. 12, p. 550. Ælian. ibid.

[3] Ælian. ibid.

[4] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 233.

de lever la main, parce que ce serait reconnaître un vainqueur. [1]

J'ai souvent assisté aux combats que se livrent dans le Plataniste les jeunes gens parvenus à leur dix-huitième année. Ils en font les apprêts dans leur collège, situé au bourg de Thérapné : divisés en deux corps, dont l'un se pare du nom d'Hercule, et l'autre de celui de Lycurgue, [2] ils immolent ensemble, pendant la nuit, un petit chien sur l'autel de Mars. On a pensé que le plus courageux des animaux domestiques devait être la victime la plus agréable au plus courageux des dieux. Après le sacrifice, chaque troupe amène un sanglier apprivoisé, l'excite contre l'autre par ses cris, et, s'il est vainqueur, en tire un augure favorable.

Le lendemain, sur le midi, les jeunes guerriers s'avancent en ordre, et par des chemins différents indiqués par le sort, vers le champ de bataille. Au signal donné, ils fondent les uns sur les autres, se poussent et se repoussent tour à tour. Bientôt leur

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 52. Id. apophth. lacon. t. 2, p. 228. Senec. de benef. lib. 5, cap. 3.

[2] Lucian. de gymnas. t. 2, p. 919.

ardeur augmente par degrés : on les voit se battre à coups de pieds et de poings, s'entre-déchirer avec les dents et les ongles, continuer un combat désavantageux malgré des blessures douloureuses, s'exposer à périr plutôt que de céder,[1] quelquefois même augmenter de fierté en diminuant de forces. L'un d'entre eux, près de jeter son antagoniste à terre, s'écria tout à coup : « Tu me « mords comme une femme. Non, répondit « l'autre, mais comme un lion.[2] » L'action se passe sous les yeux de cinq magistrats,[3] qui peuvent d'un mot en modérer la fureur; en présence d'une foule de témoins, qui tour à tour prodiguent et des éloges aux vainqueurs, et des sarcasmes aux vaincus. Elle se termine lorsque ceux d'un parti sont forcés de traverser à la nage les eaux d l'Eurotas, ou celles du canal qui, conjoint ment avec ce fleuve, sert d'enceinte au Pl taniste.[4]

J'ai vu d'autres combats où le plus gr courage est aux prises avec les plus vi

[1] *Cicer.* tuscul. lib. 5, cap. 27, t. 2, p. 383.
[2] *Plut.* apophth. lacon. t. 2, p. 234.
[3] *Pausan.* lib. 3, cap. 11, p. 231.
[4] *Id.* ibid. cap. 14, p. 243.

douleurs. Dans une fête célébrée tous les ans en l'honneur de Diane surnommée Orthia, on place auprès de l'autel de jeunes Spartiates à peine sortis de l'enfance, et choisis dans tous les ordres de l'état; on les frappe à grands coups de fouet, jusqu'à ce que le sang commence à couler. La prêtresse est présente : elle tient dans ses mains une statue de bois très petite et très légère; c'est celle de Diane. Si les exécuteurs paraissent sensibles à la pitié, la prêtresse s'écrie qu'elle ne peut plus soutenir le poids de la statue. Les coups redoublent alors; l'intérêt général devient plus pressant. On entend les cris forcenés des parents qui exhortent [1] ces victimes innocentes à ne laisser échapper aucune plainte : elles-mêmes provoquent et défient la douleur. La présence de tant de témoins occupés à contrôler leurs moindres mouvements, et l'espoir de la victoire décernée à celui qui souffre avec le plus de constance, les endurcissent de telle manière, qu'ils n'opposent à ces horribles tourments qu'un front serein et une joie révoltante. [2]

[1] Cicer. tuscul. lib. 2, cap. 14, t. 2, p. 288. Senec. de provid. cap. 4. Stat. theb. lib. 8, v. 437. Luctat. ibid. in not.

[2] *Plut. instit. lacon.* t. 2, p. 239.

plutôt, répondit-il, indignement ou
La cérémonie que vous venez de v
instituée autrefois en l'honneur d'u
nité barbare, dont on prétend qu
avait apporté la statue et le culte de
ride à Lacédémone.[1] L'oracle avait o
de lui sacrifier des hommes : Lycurg
lit cette horrible coutume; mais, po
curer un dédommagement à la super
il voulut que les jeunes Spartiates c
nés pour leurs fautes à la peine du f
subissent à l'autel de la déesse.[2]

Il fallait s'en tenir aux termes et à
de la loi : elle n'ordonnait qu'une p
légère;[3] mais nos éloges insensés e
soit ici, soit au Plataniste, une dé
émulation parmi ces jeunes gens. Le

patrie, et leurs vertus n'étaient ni au dessous ni au dessus de leurs devoirs : depuis que la vanité s'est emparée des nôtres, elle en grossit tellement les traits, qu'ils ne sont plus reconnaissables. Ce changement, opéré depuis la guerre du Péloponèse, est un symptôme frappant de la décadence de nos mœurs. L'exagération du mal ne produit que le mépris; celle du bien surprend l'estime; on croit alors que l'éclat d'une action extraordinaire dispense des obligations les plus sacrées. Si cet abus continue, nos jeunes gens finiront par n'avoir qu'un courage d'ostentation; ils braveront la mort à l'autel de Diane, et fuiront à l'aspect de l'ennemi. [1]

Rappelez-vous cet enfant qui, ayant l'autre jour caché dans son sein un petit renard, se laissa déchirer les entrailles plutôt que d'avouer son larcin : [2] son obstination parut si nouvelle, que ses camarades le blâmèrent hautement. Mais, dis-je alors, elle n'était que la suite de vos institutions; car il répondit qu'il valait mieux périr dans les

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 51. Id. instit. lacon. t. 2, pag. 239.

[2] *Id. in Lyc. ibid.*

l'âme des jeunes guerriers une espèce
rocité.[2]

Ils nous attaquent, reprit Damon
moment que nous sommes par terr
curgue avait prévenu le débordem
nos vertus, par des digues qui ont s
pendant quatre siècles, et dont il re
core des traces. N'a-t-on pas vu de
ment un Spartiate puni après des e
signalés, pour avoir combattu sans bou
Mais à mesure que nos mœurs s'altèr
faux honneur ne connaît plus de fr
se communique insensiblement à t
ordres de l'état. Autrefois les femm
Sparte, plus sages et plus décentes q
ne le sont aujourd'hui, en appren
mort de leurs fils tués sur le champ
taille, se contentaient de surmonter
ture; maintenant elles se font un mé
l'insulter, et, de peur de paraître f
elles ne craignent pas de se montrer a

[1] *Plut.* apophth. lacon. t. 2, p. 234.
[2] *Aristot.* de rep. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 452.
[3] *Plut.* in Ages. t. 1, p. 615.

Telle fut la réponse de Damonax. Je reviens à l'éducation des Spartiates.

Dans plusieurs villes de la Grèce, les enfants parvenus à leur dix-huitième année, ne sont plus sous l'œil vigilant des instituteurs.[1] Lycurgue connaissait trop le cœur humain, pour l'abandonner à lui-même dans ces moments critiques d'où dépend presque toujours la destinée d'un citoyen, et souvent celle d'un état. Il oppose au développement des passions une nouvelle suite d'exercices et de travaux. Les chefs exigent de leurs disciples plus de modestie, de soumission, de tempérance et de ferveur.

C'est un spectacle singulier, de voir cette brillante jeunesse, à qui l'orgueil du courage et de la beauté devrait inspirer tant de prétentions, n'oser, pour ainsi dire, ni ouvrir la bouche ni lever les yeux, marcher à pas lents, et avec la décence d'une fille timide qui porte les offrandes sacrées.[2]

Cependant, si cette régularité n'est pas animée par un puissant intérêt, la pudeur régnera sur leurs fronts, et le vice dans leurs cœurs. Lycurgue leur suscite alors un corps

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 678.

[2] Id. ibid. p. 679.

d'espions et de rivaux qui les surveillent sans cesse. Rien de si propre que cette méthode pour épurer les vertus. Placez à côté d'un jeune homme un modèle de même âge que lui : il le hait, s'il ne peut l'atteindre; il le méprise, s'il en triomphe sans peine. Opposez au contraire un corps à un autre : comme il est facile de balancer leurs forces et de varier leur composition, l'honneur de la victoire et la honte de la défaite ne peuvent ni trop enorgueillir, ni trop humilier les particuliers; il s'établit entre eux une rivalité accompagnée d'estime; leurs parents, leurs amis s'empressent de la partager, et de simples exercices deviennent des spectacles intéressants pour tous les citoyens.

Les jeunes Spartiates quittent souvent leurs jeux, pour se livrer à des mouvements plus rapides. On leur ordonne de se répandre dans la province, les armes à la main, pieds nus, exposés aux intempéries des saisons, sans esclaves pour les servir, sans couverture pour les garantir du froid pendant la nuit. [1] Tantôt ils étudient le pays, et les moyens de le préserver des incursions

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 633.

de l'ennemi :[1] tantôt ils courent après les sangliers et différentes bêtes fauves.[2] D'autres fois, pour essayer les diverses manœuvres de l'art militaire, ils se tiennent en embuscade pendant le jour, et la nuit suivante ils attaquent et font succomber sous leurs coups les Hilotes qui, prévenus du danger, ont eu l'imprudence de sortir et de se trouver sur leur chemin.[3] (*a*)

Les filles de Sparte ne sont point élevées comme celles d'Athènes : on ne leur prescrit point de se tenir renfermées, de filer la laine, de s'abstenir du vin et d'une nourriture trop forte; mais on leur apprend à danser, à chanter, à lutter entre elles, à courir légèrement sur le sable, à lancer avec force le palet ou le javelot,[4] à faire tous

[1] Plat. de leg. lib. 6, p. 763.

[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 680.

[3] Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

(*a*) Cette espèce de ruse de guerre s'appelait Cryptie. Voyez la note IX à la fin du volume.

[4] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806. Xenoph. de rep. Laced. p. 675. Plut. in Lyc. t. 1, p. 47. Id. in Num. p. 77. Id. apophth. lacon. t. 2, p. 227.

leurs exercices sans voile et à demi nues,[1] en présence des rois, des magistrats et de tous les citoyens, sans en excepter même les jeunes garçons, qu'elles excitent à la gloire, soit par leurs exemples, soit par des éloges flatteurs, ou par des ironies piquantes.[2]

C'est dans ces jeux que deux cœurs destinés à s'unir un jour commencent à se pénétrer des sentiments qui doivent assurer leur bonheur;[3] (*a*) mais les transports d'un amour naissant ne sont jamais couronnés par un hymen prématuré. (*b*) Partout où l'on permet à des enfants de perpétuer les familles, l'espèce humaine se rapetisse et dégénère d'une manière sensible.[4] Elle s'est soutenue à Lacédémone, parce que l'on ne s'y marie que lorsque le corps a pris son accroissement, et que la raison peut éclairer le choix.[5]

[1] Eurip. in Androm. v. 598. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 232.

[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.

[3] Id. ibid.

(*a*) Voyez la note X à la fin du volume.

(*b*) Voyez la note XI à la fin du volume.

[4] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 446.

[5] Xenoph. de rep. Laced. p. 676. Plut. in Num. t. 1, p. 77. Id. apophth. lacon. t. 2, p. 228.

Aux qualités de l'âme les deux époux doivent joindre une beauté mâle, une taille avantageuse, une santé brillante. [1] Lycurgue, et d'après lui des philosophes éclairés, ont trouvé étrange qu'on se donnât tant de soins pour perfectionner les races des animaux domestiques, [2] tandis qu'on néglige absolument celle des hommes. Ses vues furent remplies, et d'heureux assortiments semblèrent ajouter à la nature de l'homme un nouveau degré de force et de majesté. [3] En effet, rien de si beau, rien de si pur que le sang des Spartiates.

Je supprime le détail des cérémonies du mariage; [4] mais je dois parler d'un usage remarquable par sa singularité. Lorsque l'instant de la conclusion est arrivé, l'époux, après un léger repas qu'il a pris dans la salle publique, se rend, au commencement de la nuit, à la maison de ses nouveaux parents; il enlève furtivement son épouse, la mène chez lui, et bientôt après vient au gymnase

[1] Plut. de lib. educ. t. 2, p. 1.

[2] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 459. Theogn. sent. v. 183. Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.

[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 676.

[4] Athen. *lib. 14, p. 646*. Pausan. l. 3, c. 13, p. 240.

ejoindre ses camarades, avec lesquels il
ontinue d'habiter comme auparavant. Les
ours suivants, il fréquente à l'ordinaire la
maison paternelle; mais il ne peut accorder
à sa passion que des instants dérobés à la vigilance de ceux qui l'entourent : ce serait une honte pour lui, si on le voyait sortir de l'appartement de sa femme.[1] Il vit quelquefois des années entières dans ce commerce, où le mystère ajoute tant de charmes aux surprises et aux larcins. Lycurgue savait que des désirs trop tôt et trop souvent satisfaits, se terminent par l'indifférence ou par le dégoût; il eut soin de les entretenir, afin que les époux eussent le temps de s'accoutumer à leurs défauts, et que l'amour, dé-pouillé insensiblement de ses illusions, pa-vînt à sa perfection en se changeant en a-tié.[2] De là l'heureuse harmonie qui rè- dans ces familles, où les chefs déposant l- fierté à la voix l'un de l'autre, semblent les jours s'unir par un nouveau choi- présentent sans cesse le spectacle tou- de l'extrême courage joint à l'extrême ceur.

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 676.

[2] *Plut.* in Lyc. t. 1, p. 48; id. apophth. lacon.

De très fortes raisons peuvent autoriser un Spartiate à ne pas se marier; [1] mais dans sa vieillesse il ne doit pas s'attendre aux mêmes égards que les autres citoyens. On cite l'exemple de Dercyllidas, qui avait commandé les armées avec tant de gloire. [2] Il vint à l'assemblée; un jeune homme lui dit: « Je ne me lève pas devant toi, parce que tu « ne laisseras point d'enfants qui puissent « un jour se lever devant moi. [3] » Les célibataires sont exposés à d'autres humiliations : ils n'assistent point aux combats que se livrent les filles à demi nues; il dépend du magistrat de les contraindre à faire, pendant les rigueurs de l'hiver, le tour de la place, dépouillés de leurs habits, et chantant contre eux-mêmes des chansons, où ils reconnaissent que leur désobéissance aux lois mérite le châtiment qu'ils éprouvent. [4]

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 676.
[2] Id. hist. græc. lib. 3, p. 490, etc.
[3] Plut. in Lyc. ibid.
[4] Id. ibid. t. 1, p. 48.

CHAPITRE XLVIII.

Des Mœurs et des Usages des Spartiate

Ce chapitre n'est qu'une suite du] dent : car l'éducation des Spartiates nue, pour ainsi dire, pendant tout vie. [1]

Dès l'âge de vingt ans, ils laissent c leurs cheveux et leur barbe : les ch ajoutent à la beauté, et convienn l'homme libre, de même qu'au guer On essaie l'obéissance dans les chos plus indifférentes : lorsque les éphor trent en place, ils font proclamer à s trompe un décret qui ordonne de ra lèvre supérieure, ainsi que de se sou aux lois. [3] Ici tout est instruction : un tiate interrogé pourquoi il entretenai si longue barbe : « Depuis que le ten

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.

[2] Herodot. lib. 1, cap. 82. Xenoph. de rep. p. 686. Plut. in Lysand. t. 1, p. 434; id. apophth t. 2, p. 230.

[3] Plut. in Agid. t. 1, p. 808; id. de serâ nu t. 2, p. 550.

« blanchie, répondit-il, il m'avertit à tout « moment de ne pas déshonorer ma vieil- « lesse. [1] »

Les Spartiates, en bannissant de leurs habits toute espèce de parure, ont donné un exemple admiré et nullement imité des autres nations. Chez eux, les rois, les magistrats, les citoyens de la dernière classe, n'ont rien qui les distingue à l'extérieur; [2] ils portent tous une tunique très courte, [3] et tissue d'une laine très grossière; [4] ils jettent par dessus un manteau ou une grosse cape. [5] Leurs pieds sont garnis de sandales ou d'autres espèces de chaussures, dont la plus commune est de couleur rouge. [6] Deux héros de Lacédémone, Castor et Pollux, sont représentés avec des bonnets qui, joints l'un à l'autre par leur partie inférieure, ressembleraient pour la forme à cet œuf

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 232.

[2] Thucyd. lib. 1, cap. 6. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 374.

[3] Plat. in Protag. t. 1, p. 342. Plut. apophth. lacon. t. 2, pag. 210.

[4] Aristoph. in vesp. v. 474. Schol. ibid.

[5] Demosth. in Conon. p. 1113. Plut. in Phoc. t. 1, pag. 746.

[6] *Meurs. miscell. lacon. lib.* 1, cap. 18.

nt on prétend qu'ils tirent leur origine.[1] renez un de ces bonnets, et vous aurez elui dont les Spartiates se servent encore ujourd'hui. Quelques-uns le serrent étroitement avec des courroies autour des oreilles;[2] d'autres commencent à remplacer cette coiffure par celle des courtisanes de la Grèce. « Les Lacédémoniens ne sont plus « invincibles, disait de mon temps le poète « Antiphane; les réseaux qui retiennent « leurs cheveux sont teints en pourpre.[3] »

Ils furent les premiers, après les Crétois, à se dépouiller entièrement de leurs habits dans les exercices du gymnase.[4] Cet usage s'introduisit ensuite dans les jeux olympiques,[5] et a cessé d'être indécent depuis qu'il est devenu commun.[6]

Ils paraissent en public avec de gros bâtons recourbés à leur extrémité supérieure;[7]

[1] Meurs. miscell. lacon. lib. 1, cap. 17.

[2] Id. ibid.

[3] Antiph. ap. Athen. lib. 15, cap. 8, p. 681. Casaub. ibid. t. 2, p. 610.

[4] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452. Dionys. Halic. Thucyd. judic. t. 6, p. 856.

[5] Thucyd. lib. 1, cap. 6. Schol. ibid.

[6] Plat. ibid.

[7] Aristoph. in av. v. 1283. Schol. ibid. Id. in v. 74 et 539. Theophr. charact. cap. 5. Casaub.

mais il leur est défendu de les porter à l'assemblée générale, [1] parce que les affaires de l'état doivent se terminer par la force de la raison, et non par celle des armes.

Les maisons sont petites, et construites sans art : on ne doit travailler les portes qu'avec la scie; les planchers, qu'avec la coignée : des troncs d'arbre à peine dépouillés de leurs écorces, servent de poutres. [2] Les meubles, quoique plus élégants, [3] participent à la même simplicité; ils ne sont jamais confusément entassés. Les Spartiates ont sous la main tout ce dont ils ont besoin, parce qu'ils se font un devoir de mettre chaque chose à sa place. [4] Ces petites attentions entretiennent chez eux l'amour de l'ordre et de la discipline.

Leur régime est austère. Un étranger qui les avait vus étendus autour d'une table et sur le champ de bataille, trouvait plus aisé de supporter une telle mort qu'une telle vie. [5] Cependant Lycurgue n'a retranché

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.

[2] Id. ibid. p. 47. Id. apophth. lacon. t. 2, p. 210 et 227.

[3] Id. in Lyc. t. 1, p. 45.

[4] Aristot. œcon. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 495.

[5] *Ælian. var. hist. lib.* 13, cap. 38. Stob. serm. 29, p. 208. *Athen. lib.* 4, *p.* 138.

de leurs repas que le superflu; et s'ils sont frugals, c'est plutôt par vertu que par nécessité. Ils ont de la viande de boucherie; [1] le mont Taygète leur fournit une chasse abondante; [2] leurs plaines, des lièvres, des perdrix et d'autres espèces de gibier; la mer et l'Eurotas, du poisson. [3] Leur fromage de Gythium est estimé [4] (a) Ils ont, de plus, différentes sortes de légumes, de fruits, de pains et de gâteaux. [5]

Il est vrai que leurs cuisiniers ne sont destinés qu'à préparer la grosse viande, [6] et qu'ils doivent s'interdire les ragoûts, à l'exception du brouet noir. [7] C'est une sauce

[1] Athen. lib. 4, p. 139.

[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Pausan. lib. 3, c. 20, p. 261.

[3] Athen. ibid. p. 141, lib. 14, p. 654. Meurs. miscell. lacon. lib. 1, cap. 13

[4] Lucian. in meretric. t. 3, p. 321.

(a) Ce fromage est encore estimé dans le pays. (Voye Lacédémone ancienne, t. 1, p. 63.)

[5] Meurs. ibid. cap. 12 et 13.

[6] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 7

[7] Plut. in Lyc. t. 1, p. 46; id in Agid. p. 810. P lib. 6, cap. 9, §. 57.

dont j'ai oublié la composition, (*a*) et dans laquelle les Spartiates trempent leur pain. Ils la préfèrent aux mets les plus exquis. [1]

Ce fut sur sa réputation, que Denys, tyran de Syracuse, voulut en enrichir sa table. Il fit venir un cuisinier de Lacédémone, et lui ordonna de ne rien épargner. Le brouet fut servi : le roi en goûta, et le rejeta avec indignation. « Seigneur, lui dit « l'esclave, il y manque un assaisonnement « essentiel. — Et quoi donc ? répondit le « prince. — Un exercice violent avant le « repas, répliqua l'esclave. [2] »

La Laconie produit plusieurs espèces de vins. Celui qu'on recueille aux Cinq-Collines, à sept stades de Sparte, exhale une odeur aussi douce que celle des fleurs. [3]

(*a*) Meursius (miscell. lacon. lib. 1, cap. 8.) conjecture que le brouet noir se faisait avec du jus exprimé d'une pièce de porc, auquel on ajoutait du vinaigre et du sel. Il paraît en effet que les cuisiniers ne pouvaient employer d'autre assaisonnement que le sel et le vinaigre. (Plut. de sanit. tuend. t. 2, p. 128.)

[1] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 286.

[2] Id. ibid. Cicer. tuscul. quaest. lib. 5, cap. 34, t. 2, p. 389. Stob. serm. 29, p. 208.

[3] Alcm. ap. Athen. lib. 1, cap. 24, p. 31.

Celui qu'ils font cuire, doit bouillir jusqu'à ce que le feu en ait consumé la cinquième partie. Ils le conservent pendant quatre ans avant de le boire. [1] Dans leurs repas, la coupe ne passe pas de main en main, comme chez les autres peuples; mais chacun épuise la sienne, remplie aussitôt par l'esclave qui les sert à table. [2] Ils ont la permission de boire tant qu'ils en ont besoin : [3] ils en usent avec plaisir, et n'en abusent jamais. [4] Le spectacle dégoûtant d'un esclave qu'on enivre, et qu'on jette quelquefois sous leurs yeux lorsqu'ils sont encore enfants, leur inspire une profonde aversion pour l'ivresse, [5] et leur âme est trop fière pour consentir jamais à se dégrader. Tel est l'esprit de la réponse d'un Spartiate à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il se modérait dans l'usage du vin : « C'est, dit-il, pour « n'avoir jamais besoin de la raison d'au-

[1] Democr. geopon. lib. 7, cap. 4. Pallad. ap. script. rei rustic. lib. 11, tit. 14, t. 2, p. 990.

[2] Crit. ap. Athen. lib. 10, p. 432; lib. 11, cap. 3, pag. 463.

[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 208.

[4] *Plat.* de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.

[5] *Plut.* instit. lacon. t. 2, p. 239. Athen. lib. 10, p. 433.

« trui. [1] » Outre cette boisson, ils apaisent souvent leur soif avec du petit-lait. [2] (*a*)

Ils ont différentes espèces de repas publics. Les plus fréquents sont les Philities. (*b*) Rois, magistrats, simples citoyens, tous s'assemblent, pour prendre leurs repas, dans des salles où sont dressées quantité de tables, le plus souvent de quinze couverts chacune. [3] Les convives d'une table ne se mêlent point avec ceux d'une autre, et forment une société d'amis, dans laquelle on ne peut être reçu que du consentement de tous ceux qui la composent. [4] Ils sont durement couchés sur des lits de bois de chêne, le coude appuyé sur une pierre ou sur un morceau de bois. [5] On leur

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 224.

[2] Hesych. in Κίῤῥος.

(*a*) Cette boisson est encore en usage dans le pays. (Voyez Lacédémone ancienne, t. 1, p. 64.)

(*b*) Ces repas sont appelés, par quelques auteurs, Phidities; par plusieurs autres, Philities, qui paraît être leur vrai nom, et qui désigne des associations d'amis. (Voyez Meurs. miscell. lacon. lib. 1, cap. 9.)

[3] Pl. in Lyc. t. 1, p. 46. Porph. de abst. l. 4, §. 4, p. 305.

[4] Plut. ibid.

[5] Athen. lib. 12, p. 518. Suid. in Λυκ. et in Φιλίτ. Cicer. orat. pro Mur. cap. 35, t. 5, p. 232. Meurs. miscell. lacon. lib. 1, cap. 10.

donne du brouet noir, ensuite de la chair de porc bouillie, dont les portions sont égales, servies séparément à chaque convive, quelquefois si petites, qu'elles pèsent à peine un quart de mine. [1] (a) Ils ont du vin, des gâteaux ou du pain d'orge en abondance. D'autres fois on ajoute, pour supplément à la portion ordinaire, du poisson et différentes espèces de gibier. [2] Ceux qui offrent des sacrifices, ou qui vont à la chasse, peuvent à leur retour manger chez eux; mais ils doivent envoyer à leurs commensaux une partie du gibier ou de la victime. [3] Auprès de chaque couvert on place un morceau de mie de pain pour s'essuyer les doigts. [4]

Pendant le repas, la conversation roule souvent sur des traits de morale, ou sur des exemples de vertus. Une belle action est citée comme une nouvelle digne d'occuper les Spartiates. Les vieillards prennent com-

[1] Dicæarch. ap. Athen. lib. 4, cap. 8, p. 141.

(a) Environ trois onces et demie.

[2] Dicæarch. ibid.

[3] Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. in Lyc. t. 1, pag. 46.

[4] Poll. lib. 6, cap. 14, §. 93. Athen. lib. 9, p. 409.

munément la parole; ils parlent avec précision, et sont écoutés avec respect.

A la décence se joint la gaîté.[1] Lycurgue en fit un précepte aux convives; et c'est dans cette vue qu'il ordonna d'exposer à leurs yeux une statue consacrée au dieu du rire :[2] mais les propos qui réveillent la joie, ne doivent avoir rien d'offensant; et le trait malin, si par hasard il en échappe à l'un des assistants, ne doit point se communiquer au dehors. Le plus ancien, en montrant la porte à ceux qui entrent, les avertit que rien de ce qu'ils vont entendre ne doit sortir par là.[3]

Les différentes classes des élèves assistent aux repas, sans y participer; les plus jeunes, pour enlever adroitement des tables quelques portions qu'ils partagent avec leurs amis; les autres, pour y prendre des leçons de sagesse et de plaisanterie.[4]

Soit que les repas publics aient été établis dans une ville à l'imitation de ceux qu'on prenait dans un camp, soit qu'ils ti-

[1] Aristoph. in Lysistr. v. 1228.
[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.
[3] Id. instit. *lacon. t. 2, p. 236.*
[4] *Id. in Lyc. t. 1, p. 46 et 50.*

cultivé avec succès la poésie lyrique. Alcman, qui vivait il y a trois siècles environ, s'y est distingué;[1] son style a de la douceur, quoiqu'il eût à combattre le dur dialecte dorien qu'on parle à Lacédémone;[2] mais il était animé d'un sentiment qui adoucit tout: il avait consacré toute sa vie à l'amour, et il chanta l'amour toute sa vie.

Ils aiment la musique qui donne l'enthousiasme de la vertu:[3] sans cultiver cet art, ils sont en état de juger de son influence sur les mœurs, et rejettent les innovations qui pourraient altérer sa simplicité.[4]

On peut juger, par les traits suivants, de leur aversion pour la rhétorique.[5] Un jeune Spartiate s'était exercé, loin de sa patrie, dans l'art oratoire; il y revint, et les éphores le firent punir pour avoir conçu le

[1] Meurs. bibl. græc. in Alcm. Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 565. Diction. de Bayle, au mot ALCMAN.

[2] Pausan. lib. 3, cap. 15, p. 244.

[3] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238. Chamel. ap. Ath lib. 4, cap. 25, p. 184.

[4] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 5, t. 2, p. 454. A lib. 14, cap. 6, p. 628.

[5] Quintil. instit. orat. lib. 2, cap. 16, p. 124. A lib. 13, p. 611.

dessein de tromper ses compatriotes.[1] Pendant la guerre du Péloponèse, un autre Spartiate fut envoyé vers le satrape Tissapherne, pour l'engager à préférer l'alliance de Lacédémone à celle d'Athènes. Il s'exprima en peu de mots; et comme il vit les ambassadeurs athéniens déployer tout le faste de l'éloquence, il tira deux lignes qui aboutissaient au même point, l'une droite, l'autre tortueuse, et, les montrant au satrape, il lui dit : Choisis.[2] Deux siècles auparavant, les habitants d'une île de la mer Égée,[3] pressés par la famine, s'adressèrent aux Lacédémoniens leurs alliés, qui répondirent à l'ambassadeur : Nous n'avons pas compris la fin de votre harangue, et nous en avons oublié le commencement. On en choisit un second, en lui recommandant d'être bien concis. Il vint, et commença par montrer aux Lacédémoniens un de ces sacs où l'on tient la farine. Le sac était vide. L'assemblée résolut aussitôt d'approvisionner l'île; mais elle avertit le député de n'être plus si prolixe une autre fois. En

[1] Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 293.

[2] Id. ibid.

[3] Herodot. *lib. 3, cap. 46.*

effet, il leur avait dit qu'il fallait remplir le sac. [1]

Ils méprisent l'art de la parole; ils en estiment le talent. Quelques-uns l'ont reçu de la nature, [2] et l'ont manifesté, soit dans les assemblées de leur nation et des autres peuples, soit dans les oraisons funèbres qu'on prononce tous les ans en l'honneur de Pausanias et de Léonidas. [3] Ce général, qui pendant la guerre du Péloponèse soutint en Macédoine l'honneur de sa patrie, Brasidas, passait pour éloquent, aux yeux même de ces Athéniens qui mettent tant de prix à l'éloquence. [4]

Celle des Lacédémoniens va toujours au but, et y parvient par les voies les plus simples. Des sophistes étrangers ont quelquefois obtenu la permission d'entrer dans leur ville, et de parler en leur présence: accueillis s'ils annoncent des vérités utiles on cesse de les écouter s'ils ne cherchent qu'à éblouir. Un de ces sophistes nous proposait un jour d'entendre l'éloge d'Hercule. « D'Hercule

[1] Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 293.

[2] Æschin. in Tim. p. 288.

[3] Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.

[4] Thucyd. lib. 4, cap. 84.

« s'écria aussitôt Antalcidas; eh! qui s'avise « de le blâmer? [1] »

Ils ne rougissent pas d'ignorer les sciences, qu'ils regardent comme superflues; et l'un d'eux répondit à un Athénien qui leur en faisait des reproches : Nous sommes en effet les seuls à qui vous n'avez pas pu enseigner vos vices. [2] N'appliquant leur esprit qu'à des connaissances absolument nécessaires, leurs idées n'en sont que plus justes, et plus propres à s'assortir et à se placer; car les idées fausses sont comme ces pièces irrégulières qui ne peuvent entrer dans la construction d'un édifice.

Ainsi, quoique ce peuple soit moins instruit que les autres, il est beaucoup plus éclairé. On dit que c'est de lui que Thalès, Pittacus et les autres sages de la Grèce, empruntèrent l'art de renfermer les maximes de la morale en de courtes formules. [3] Ce que j'en ai vu m'a souvent étonné. Je croyais m'entretenir avec des gens ignorants et grossiers; mais bientôt il sortait de leurs bouches des réponses pleines d'un grand sens, et per-

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 192.

[2] Id. in Lyc. t. 1, p. 52; id. apophth. lacon. t. 2, p. 217.

[3] Plut. *in Protag.* t. 1, p. 343.

n'ont pas quelque chose d'intéress
dire : [3] s'ils en ont trop, ils font des
ses. [4] Ils sont avertis par un instinct d
deur, que le style diffus ne convie
l'esclave qui prie : en effet, comme la
il semble se traîner aux pieds et se
autour de celui qu'on veut persuader. I
concis, au contraire, est imposant et
convient au maître qui command
s'assortit au caractère des Spartiate
l'emploient fréquemment dans leurs
tiens et dans leurs lettres. Des repartie
promptes que l'éclair, laissent après
tantôt une lumière vive, tantôt la
opinion qu'ils ont d'eux-mêmes et d
patrie.

On louait la bonté du jeune roi Cha
« Comment, serait-il bon, répondit

« roi, puisqu'il l'est même pour les mé« chants ? [1] » Dans une ville de la Grèce, le héraut chargé de la vente des esclaves, dit tout haut : « Je vends un Lacédémonien. « Dis plutôt un prisonnier, » s'écria celui-ci en lui mettant la main sur la bouche. [2] Les généraux du roi de Perse demandaient aux députés de Lacédémone, en quelle qualité ils comptaient suivre la négociation. « Si « elle échoue, répondirent-ils, comme par« ticuliers ; si elle réussit, comme ambassa« deurs. [3] »

On remarque la même précision dans les lettres qu'écrivent les magistrats, dans celles qu'ils reçoivent des généraux. Les éphores craignant que la garnison de Décélie ne se laissât surprendre, ou n'interrompît ses exercices accoutumés, ne lui écrivirent que ces mots : « Ne vous promenez point. [4] » La défaite la plus désastreuse, la victoire la plus éclatante, sont annoncées avec la même simplicité. Lors de la guerre du Péloponèse,

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 42 ; id. apophth. lacon. t. 2, pag. 218.
[2] Id. ibid. p. 233.
[3] Id. in Lyc. t. 1, p. 55 ; id. apophth. lacon. p. 231.
[4] *Ælian. var. hist. lib.* 2, cap. 5.

leur flotte qui était sous les ordres de Mindare, ayant été battue par celle des Athéniens commandée par Alcibiade, un officier écrivit aux éphores : « La bataille est perdue. « Mindare est mort. Point de vivres ni de « ressources. [1] » Peu de temps après, ils reçurent de Lysander, général de leur armée, une lettre conçue en ces termes : « Athènes « est prise. [2] » Telle fut la relation de la conquête la plus glorieuse et la plus utile pour Lacédémone.

Qu'on n'imagine pas, d'après ces exemples, que les Spartiates, condamnés à une raison trop sévère, n'osent dérider leur front. Ils ont cette disposition à la gaîté, que procurent la liberté de l'esprit et la conscience de la santé. Leur joie se communique rapidement, parce qu'elle est vive et naturelle : elle est entretenue par des plaisanteries qui, n'ayant rien de bas ni d'offensant, diffèrent essentiellement de la bouffonnerie et de la satire. [3] Ils apprennent de bonne

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 430.
[2] Plut. in Lysandr. t. 1, p. 441 ; id. apophth. lacon. t. 2, p. 229. Schol. Dion. Chrysost. orat. 64, p. 106.
[3] Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.

heure l'art de les recevoir et de les rendre. [1] Elles cessent dès que celui qui en est l'objet demande qu'on l'épargne. [2]

C'est avec de pareils traits qu'ils repoussent quelquefois les prétentions ou l'humeur. J'étais un jour avec le roi Archidamus. Périander son médecin lui présenta des vers qu'il venait d'achever. Le prince les lut, et lui dit avec amitié : « Eh! pourquoi, de si « bon médecin, vous faites-vous si mauvais « poëte? [3] » Quelques années après, un vieillard se plaignant au roi Agis de quelques infractions faites à la loi, s'écriait que tout était perdu. « Cela est si vrai, répondit « Agis en souriant, que dans mon enfance « je l'entendais dire à mon père, qui dans « son enfance l'avait entendu dire au sien. [4] »

Les arts lucratifs, et surtout ceux de luxe, sont sévèrement interdits aux Spartiates. [5] Il leur est défendu d'altérer par des odeurs

[1] Heracl. Pont. de polit. in antiq. græc. t. 6, p. 2823.

[2] Plut. ibid. t. 1, p. 46.

[3] Id. apophth. lacon. t. 2, p. 218.

[4] Id. ibid. p. 216.

[5] Id. in Lyc. t. 1, p. 44. Ælian. var. hist. lib. 6, c. 6. Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 1, n° 7.

la nature de l'huile, et par des couleurs, excepté celle de pourpre, la blancheur de la laine. Ainsi, point de parfumeurs, et presque point de teinturiers parmi eux. [1] Ils ne devraient connaître ni l'or ni l'argent, ni par conséquent ceux qui mettent ces métaux en œuvre. [2] A l'armée, ils peuvent exercer quelques professions utiles, comme celle de héraut, de trompette, de cuisinier, à condition que le fils suivra la profession de son père, comme cela se pratique en Égypte. [3]

Ils ont une telle idée de la liberté, qu'ils ne peuvent la concilier avec le travail des mains. [4] Un d'entr'eux, à son retour d'Athènes, me disait : Je viens d'une ville où rien n'est déshonnête. Par là il désignait et ceux qui procuraient des courtisanes à prix d'argent, et ceux qui se livraient à de petits trafics. [5] Un autre, se trouvant dans la même ville, apprit qu'un particulier venait d'être condamné à l'amende pour cause d'oisiveté;

[1] Athen. lib. 15, p. 686. Senec. quæst. natur. lib. 4, cap. 13, t. 2, p. 762.

[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.

[3] Herodot. lib. 6, cap. 60.

[4] Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

[5] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 236.

il voulut voir, comme une chose extraordinaire, un citoyen puni dans une république, pour s'être affranchi de toute espèce de servitude. [1]

Sa surprise était fondée sur ce que les lois de son pays tendent surtout à délivrer les âmes des intérêts factices et des soins domestiques. [2] Ceux qui ont des terres, sont obligés de les affermer à des Hilotes; [3] ceux entre qui s'élèvent des différends, de les terminer à l'amiable : car il leur est défendu de consacrer les moments précieux de leur vie à la poursuite d'un procès, [4] ainsi qu'aux opérations du commerce, [5] et aux autres moyens qu'on emploie communément pour augmenter sa fortune ou se distraire de son existence.

Cependant ils ne connaissent pas l'ennui, parce qu'ils ne sont jamais seuls, jamais en repos. [6] La nage, la lutte, la course, la paume, [7] les autres exercices du gymnase,

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 221.
[2] Id. instit. lacon. t. 2, p. 239.
[3] Id. in Lyc. t. 1, p. 54; id. apophth. lac. t. 2, p. 216.
[4] Id. in Lyc. t. 1, p. 54; id. apophth. lac. t. 2, p. 233.
[5] Xenoph. de rep. Laced. p. 682.
[6] Plut. in Lyc. p. 55
[7] *Xenoph. ibid. p. 684.*

et les évolutions militaires, remplissent une partie de leur journée;[1] ensuite ils se font un devoir et un amusement d'assister aux jeux et aux combats des jeunes élèves;[2] de là, ils vont aux Leschès : ce sont des salles distribuées dans les différents quartiers de la ville,[3] où les hommes de tout âge ont coutume de s'assembler. Ils sont très sensibles aux charmes de la conversation : elle ne roule presque jamais sur les intérêts et les projets des nations; mais ils écoutent, sans se lasser, les leçons des personnes âgées;[4] ils entendent volontiers raconter l'origine des hommes, des héros et des villes.[5] La gravité de ces entretiens est tempérée par des saillies fréquentes.

Ces assemblées, ainsi que les repas et les exercices publics, sont toujours honorées de la présence des vieillards. Je me sers de cette expression, parce que la vieillesse, dévouée ailleurs au mépris, élève un Spartiate au faîte de l'honneur.[6] Les autres citoyens,

[1] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 5; lib. 14, cap. 7.
[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.
[3] Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240; cap. 15, p. 245.
[4] Plut. ibid.
[5] Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 285.
[6] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 237. Justin. lib. 3, cap. 3.

et surtout les jeunes gens, ont pour lui les égards qu'ils exigeront à leur tour pour eux-mêmes. La loi les oblige de lui céder le pas à chaque rencontre, de se lever quand il paraît, de se taire quand il parle. On l'écoute avec déférence dans les assemblées de la nation et dans les salles du gymnase : ainsi les citoyens qui ont servi leur patrie, loin de lui devenir étrangers à la fin de leur carrière, sont respectés, les uns comme les dépositaires de l'expérience, les autres comme ces monuments dont on se fait une religion de conserver les débris.

Si l'on considère maintenant que les Spartiates consacrent une partie de leur temps à la chasse et aux assemblées générales, qu'ils célèbrent un grand nombre de fêtes dont l'éclat est rehaussé par le concours de la danse et de la musique, [1] et qu'enfin les plaisirs communs à toute une nation sont toujours plus vifs que ceux d'un particulier, loin de plaindre leur destinée, on verra qu'elle leur ménage une succession non interrompue de moments agréables et de spectacles intéressants. Deux de ces spectacles avaient excité l'admiration de Pindare : c'est

[1] *Plut. in Lyc. t. 1*, p. 54.

là, disait-il, que l'on trouve le courage bouillant des jeunes guerriers, toujours adouci par la sagesse consommée des vieillards; et les triomphes brillants des Muses, toujours suivis des transports de l'allégresse publique.[1]

Leurs tombeaux sans ornements, ainsi que leurs maisons, n'annoncent aucune distinction entre les citoyens;[2] il est permis de les placer dans la ville, et même auprès des temples. Les pleurs et les sanglots n'accompagnent ni les funérailles,[3] ni les dernières heures du mourant : car les Spartiates ne sont pas plus étonnés de se voir mourir, qu'ils ne l'avaient été de se trouver en vie : persuadés que c'est à la mort de fixer le terme de leurs jours, ils se soumettent aux ordres de la nature avec la même résignation qu'aux besoins de l'état.

Les femmes sont grandes, fortes, brillantes de santé, presque toutes fort belles; mais ce sont des beautés sévères et imposantes.[4] Elles auraient pu fournir à Phidias

[1] Pind. ap. Plut. in Lyc. t. 1, p. 53.

[2] Heraclid. Pont. in antiq. græc. t. 6, p. 2823.

[3] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238.

[4] Homer. odyss. l. 13, v. 412. Aristoph. in Lysistr. v. 80. Mus. de Her. v. 74. Coluth. de rapt. Helen. v. 218. Euseb. præp. evang. l. 5, c. 29. Meurs. misc. lacon. l. 2, c. 3.

un grand nombre de modèles pour sa Minerve, à peine quelques-uns à Praxitèle pour sa Vénus.

Leur habillement consiste dans une tunique ou espèce de chemise courte, et dans une robe qui descend jusqu'aux talons. [1] Les filles, obligées de consacrer tous les moments de la journée à la lutte, à la course, au saut, à d'autres exercices pénibles, n'ont pour l'ordinaire qu'un vêtement léger et sans manches, [2] qui s'attache aux épaules avec des agrafes, [3] et que leur ceinture [4] tient relevé au dessus des genoux : [5] sa partie inférieure est ouverte de chaque côté, de sorte que la moitié du corps reste à découvert. [6] Je suis très éloigné de justifier cet usage; mais j'en vais rapporter les motifs et les effets, d'après la réponse de quelques Spartiates à qui j'avais témoigné ma surprise.

[1] Plut. in Agid. t. 1, p. 823.

[2] Excerpt. manuscr. ap. Potter. in not. ad Clem. Alex. pædag. l. 2, c. 10, p. 238. Eustath. in iliad. t. 2, p. 975.

[3] Poll. lib. 7, cap. 13, §. 55. Eustath. ibid.

[4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.

[5] Clem. Alex. ibid. Virg. æneid. lib. 1, v. 320, 324 et 408.

[6] Eurip. in Androm. v. 598. Soph. ap. Plut. in Num. p. 77. *Plut. ibid.* p. 76. Hesych. in Δωριάζ.

Lycurgue ne pouvait soumettre les filles aux mêmes exercices que les hommes, sans écarter tout ce qui pouvait contrarier leurs mouvements. Il avait sans doute observé que l'homme ne s'est couvert qu'après s'être corrompu; que ses vêtements se sont multipliés à proportion de ses vices; que les beautés qui le séduisent, perdent souvent leurs attraits à force de se montrer; et qu'enfin, les regards ne souillent que les âmes déja souillées. Guidé par ces réflexions, il entreprit d'établir par ses lois un tel accord de vertus entre les deux sexes, que la témérité de l'un serait réprimée, et la faiblesse de l'autre soutenue. Ainsi, peu content de décerner la peine de mort à celui qui déshonorerait une fille, [1] il accoutuma la jeunesse de Sparte à ne rougir que du mal. [2] La pudeur, dépouillée d'une partie de ses voiles, [3] fut respectée de part et d'autre, et les femmes de Lacédémone se distinguèrent par la pureté de leurs mœurs. J'ajoute que Lycurgue a trouvé des partisans parmi les philosophes : Platon veut que dans sa république

[1] Meurs. miscell. lacon. lib. 2, cap. 3.
[2] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452.
[3] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.

les femmes de tout âge s'exercent dans le gymnase, n'ayant que leurs vertus pour vêtements.[1]

Une Spartiate paraît en public à visage découvert, jusqu'à ce qu'elle soit mariée : après son mariage, comme elle ne doit plaire qu'à son époux, elle sort voilée;[2] et comme elle ne doit être connue que de lui seul, il ne convient pas aux autres de parler d'elle avec éloge.[3] Mais ce voile sombre et ce silence respectueux ne sont que des hommages rendus à la décence. Nulle part les femmes ne sont moins surveillées et moins contraintes;[4] nulle part elles n'ont moins abusé de la liberté. L'idée de manquer à leurs époux, leur eût paru autrefois aussi étrange que celle d'étaler la moindre recherche dans leur parure :[5] quoiqu'elles n'aient plus aujourd'hui la même sagesse ni la même modestie, elles sont beaucoup plus attachées

[1] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 457.

[2] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 232.

[3] Id. ibid. p. 217 et 220.

[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Dionys. Halic. antiq. rom. lib. 2, cap. 24, t. 1, p. 287.

[5] Plut. in Lyc. t. 1, p. 49; id. apophth. lacon. t. 2, p. 223. Heraclid. *Pont. de polit. in antiq. græc*, t. 6, *pag. 2823.*

à leurs devoirs que les autres femmes de la Grèce.

Elles ont aussi un caractère plus vigoureux, et l'emploient avec succès pour assujétir leurs époux, qui les consultent volontiers, tant sur leurs affaires que sur celles de la nation. On a remarqué que les peuples guerriers sont enclins à l'amour; l'union de Mars et de Vénus semble attester cette vérité, et l'exemple des Lacédémoniens sert à la confirmer.[1] Une étrangère disait un jour à la femme du roi Léonidas : « Vous êtes les « seules qui preniez de l'ascendant sur les « hommes. Sans doute, répondit-elle, parce « que nous sommes les seules qui mettions « des hommes au monde.[2] »

Ces âmes fortes donnèrent, il y a quelques années, un exemple qui surprit toute la Grèce. A l'aspect de l'armée d'Epaminondas, elles remplirent la ville de confusion et de terreur.[3] Leur caractère commence-t-il à s'altérer comme leurs vertus? Y a-t-il une

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. in Agid. t. 1, p. 798; id. in amator. t. 2, p. 761.
[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.
[3] Aristot. ibid. p. 329.

fatalité pour le courage? Un instant de faiblesse pourrait-il balancer tant de traits de grandeur et d'élévation qui les ont distinguées dans tous les temps, et qui leur échappent tous les jours?

Elles ont une haute idée de l'honneur et de la liberté; elles la poussent quelquefois si loin, qu'on ne sait alors quel nom donner au sentiment qui les anime. Une d'entre elles écrivait à son fils qui s'était sauvé de la bataille : « Il court de mauvais bruits sur « votre compte; faites-les cesser, ou cessez « de vivre. [1] » En pareille circonstance, une Athénienne mandait au sien : « Je vous « sais bon gré de vous être conservé pour « moi. [2] » Ceux même qui voudraient excuser la seconde, ne pourraient s'empêcher d'admirer la première. Ils seraient également frappés de la réponse d'Argiléonis, mère du célèbre Brasidas. Des Thraces, en lui apprenant la mort glorieuse de son fils, ajoutaient que jamais Lacédémone n'avait produit un si grand général. « Étrangers, leur dit-elle, « mon fils était un brave homme; mais ap-

[1] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 241.

[2] Stob. serm. 106, p. 576.

« prenez que Sparte possède plusieurs ci-
« toyens qui valent mieux que lui. [1] »

Ici la nature est soumise, sans être étouffée; et c'est en cela que réside le vrai courage. Aussi les éphores décernèrent-ils des honneurs signalés à cette femme. [2] Mais qui pourrait entendre, sans frissonner, une mère à qui l'on disait, « Votre fils vient « d'être tué sans avoir quitté son rang, » et qui répondit aussitôt : « Qu'on l'enterre, et « qu'on mette son frère à sa place? [3] » Et cette autre, qui attendait au faubourg la nouvelle du combat? Le courier arrive : elle l'interroge. « Vos cinq enfants ont péri. — « Ce n'est pas là ce que je te demande; ma « patrie n'a-t-elle rien à craindre? — Elle « triomphe. — Eh bien! je me résigne avec « plaisir à ma perte. [4] » Qui pourrait encore voir sans terreur ces femmes qui donnent la mort à leurs fils convaincus de lâcheté? [5] et celles qui, accourues au champ de bataille, se font montrer le cadavre d'un fils

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 219 et 240.
[2] Diod. lib. 12, p. 122.
[3] Plut. ibid. p. 242.
[4] Id. ibid. p. 241.
[5] Id. ibid. Anthol. lib. 1, cap. 5, p. 5.

unique, parcourent d'un œil inquiet les blessures qu'il a reçues, comptent celles qui peuvent honorer ou déshonorer son trépas, et, après cet horrible calcul, marchent avec orgueil à la tête du convoi, ou se confinent chez elles pour cacher leurs larmes et leur honte? [1] (a)

Ces excès ou plutôt ces forfaits de l'honneur outrepassent si fort la portée de la grandeur qui convient à l'homme, qu'ils n'ont jamais été partagés par les Spartiates les plus abandonnés au fanatisme de la gloire. En voici la raison. Chez eux, l'amour de la patrie est une vertu qui fait des choses sublimes; dans leurs épouses, une passion qui tente des choses extraordinaires. La beauté, la parure, la naissance, les agréments de l'esprit, n'étant pas assez estimés à Sparte pour établir des distinctions entre les femmes, elles furent obligées de fonder leur supériorité sur le nombre et sur la valeur de leurs enfants. Pendant qu'ils vivent,

[1] Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 21.

(a) Ce dernier fait, et d'autres à peu près semblables, paraissent être postérieurs au temps où les lois de Lycurgue étaient rigoureusement observées. Ce ne fut qu'après leur décadence qu'un faux héroïsme s'empara des femmes et des *enfants de Sparte*.

elles jouissent des espérances qu'ils donnent; après leur mort, elles héritent de la célébrité qu'ils ont acquise. C'est cette fatale succession qui les rend féroces, et qui fait que leur dévouement à la patrie est quelquefois accompagné de toutes les fureurs de l'ambition et de la vanité.

A cette élévation d'âme qu'elles montrent encore par intervalles, succéderont bientôt, sans la détruire entièrement, des sentiments ignobles; et leur vie ne sera plus qu'un mélange de petitesse et de grandeur, de barbarie et de volupté. Déja plusieurs d'entre elles se laissent entraîner par l'éclat de l'or, par l'attrait des plaisirs. [1] Les Athéniens, qui blâmaient hautement la liberté qu'on laissait aux femmes de Sparte, triomphent en voyant cette liberté dégénérer en licence. [2] Les philosophes mêmes reprochent à Lycurgue de ne s'être occupé que de l'éducation des hommes. [3]

Nous examinerons cette accusation dans un autre chapitre, et nous remonterons et

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 328.

[2] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.

[3] *Id. ibid.* lib. 6, t. 2, p. 781; lib. 8, p. 806. Arist. *ibid.* p. 329.

:t μ y a un siècle. Les uns s'enorgueil-
t impunément de leurs richesses; d'au-
ɔurent après des emplois que leurs pè-
contentaient de mériter.[1] Il n'y a pas
temps qu'on a découvert une courti-
aux environs de Sparte;[2] et, ce qui
pas moins dangereux, nous avons vu
ır du roi Agésilas, Cynisca, envoyer à
pie un char attelé de quatre chevaux
y disputer le prix de la course; des
; célébrer son triomphe, et l'état élever
ɔnument en son honneur.[3]

anmoins, dans leur dégradation, ils
rvent encore des restes de leur an-
e grandeur. Vous ne les verrez point
rir aux dissimulations, aux bassesses,
; ces petits moyens qui avilissent les

lées, et regrettent les vertus qu'ils o

J'ai vu en même temps des
dont la magnanimité invitait à s
qu'à eux. Ils se tenaient à leur ha
effort, sans ostentation, sans
vers la terre par l'éclat des dign
l'espoir des récompenses. N'exi
bassesse de leur part; ils ne cr
l'indigence, ni la mort. Dans m
voyage à Lacédémone, je m'entre
Talécrus qui était fort pauvre, e
qui jouissait d'une fortune aisée
un de ces hommes que Philippe,
cédoine, soudoyait pour lui a
partisans. Il dit au premier : «
« avez-vous ? — Le nécessaire,
Talécrus en lui tournant le dos.
le second du courroux de Philipp

En contemplant à loisir ce mélan vices naissants et de vertus antiques, j croyais dans une forêt que la flamme a ravagée : j'y voyais des arbres réduits cendres ; d'autres à moitié consumés ; d'autres qui, n'ayant reçu aucune attein portaient fièrement leurs têtes dans cieux.

CHAPITRE XLIX.

De la Religion et des Fêtes des Spartiates.

Les objets du culte public n'inspirent à Lacédémone qu'un profond respect, qu'un silence absolu. On ne s'y permet à leur égard ni discussions ni doutes : adorer les dieux, honorer les héros, voilà l'unique dogme des Spartiates.

Parmi les héros auxquels ils ont élevé des temples, des autels ou des statues, on distingue Hercule, Castor, Pollux, Achille, Ulysse, Lycurgue, etc. Ce qui doit surprendre ceux qui ne connaissent pas les différentes traditions des peuples, c'est de voir Hélène partager avec Ménélas des honneurs

Les Spartiates sont fort c
d'entre eux crut voir pendan
spectre errant autour d'un to
poursuivait la lance levée, et l
as beau faire, tu mourras
fois. [3] Ce ne sont pas les prêtr
tiennent la superstition, ce son
ils passent quelquefois la nuit
ple de Pasiphaé, et le lendemai
leurs songes comme des réalité

Lycurgue, qui ne pouvait
les opinions religieuses, suppr
qu'elles avaient produits. Part
on doit se présenter aux dieux
times sans tache, quelquefois
reil de la magnificence; à Spa
offrandes de peu de valeur, et

importune les dieux par des prières indiscrètes et longues; à Sparte, on ne leur demande que la grâce de faire de belles actions, après en avoir fait de bonnes; [1] et cette formule est terminée par ces mots, dont les âmes fières sentiront la profondeur : « Donnez-nous la force de supporter « l'injustice. [2] » L'aspect des morts n'y blesse point les regards, comme chez les nations voisines. Le deuil n'y dure que onze jours : [3] si la douleur est vraie, on ne doit pas en borner le temps; si elle est fausse, il ne faut pas en prolonger l'imposture.

Il suit de là, que si le culte des Lacédémoniens est, comme celui des autres Grecs, souillé d'erreurs et de préjugés dans la théorie, il est du moins plein de raison et de lumières dans la pratique.

Les Athéniens ont cru fixer la Victoire chez eux, en la représentant sans ailes; [4] par la même raison, les Spartiates ont représenté quelquefois Mars et Vénus chargés de chaînes. [5] Cette nation guerrière a donné

[1] Plat. in Alcib. t. 2, p. 148.
[2] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.
[3] Id. in Lyc. t. 1, p. 56.
[4] Pausan. lib. 1, *cap. 22, p.* 52.
[5] *Id. lib. 3, cap. 15, p.* 245 et 246.

côté de celle du Sommeil, pour s
mer à les regarder du même œil
consacré un temple aux Muses, par
marche aux combats aux sons méle
la flûte ou de la lyre;[3] un autre à
qui ébranle la terre, parce qu'elle l
pays sujet à de fréquentes secous
autre à la Crainte, parce qu'il est c
tes salutaires, telle que celle des lo

Un grand nombre de fêtes re
ses loisirs. J'ai vu dans la plup
chœurs marcher en ordre et faire
les airs de leurs chants; celui des
prononcer ces mots :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants et hardis;

celui des hommes faits répondre :

> Nous le sommes maintenant
> A l'épreuve à tout venant ;

et celui des enfants poursuivre :

> Et nous un jour le serons,
> Qui bien vous surpasserons [1] (a).

J'ai vu, dans les fêtes de Bacchus, des femmes au nombre de onze se disputer le prix de la course. [2] J'ai suivi les filles de Sparte, lorsqu'au milieu des transports de la joie publique, placées sur des chars, [3] elles se rendaient au bourg de Thérapné, pour présenter leurs offrandes au tombeau de Ménélas et d'Hélène. [4]

Pendant les fêtes d'Apollon surnommé Carnéen, qui reviennent tous les ans vers la fin de l'été, [5] et qui durent neuf jours, [6]

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 53.
(a) Traduction d'Amyot.
[2] Pausan. lib. 3, cap. 13, p. 239.
[3] Plut. in Ages. t. 1, p. 606. Hesych. in Κάνναθ.
[4] Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 144. Pausan. ibid. c. 19, p. 259.
[5] Dodwell. annal. thucyd. p. 178. Fréret, Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 18, hist. p. 138. Corsin. fast. attic. p. 452.
[6] Demetr. *ap. Athen. p.* 141.

j'assistai au combat que se livrent les joueurs de cithare;[1] je vis dresser autour de la ville neuf cabanes ou feuillées en forme de tentes. Chaque jour de nouveaux convives, au nombre de quatre-vingt-un, neuf pour chaque tente, y venaient prendre leurs repas; des officiers tirés au sort entretenaient l'ordre,[2] et tout s'exécutait à la voix du héraut public.[3] C'était l'image d'un camp, mais on n'en était pas plus disposé à la guerre : car rien ne doit interrompre ces fêtes, et, quelque pressant que soit le danger, on attend qu'elles soient terminées pour mettre l'armée en campagne.[4]

Le même respect retient les Lacédémoniens chez eux pendant les fêtes d'Hyacinthe,[5] célébrées au printemps,[6] surtout par les habitants d'Amyclæ.[7] On disait qu'Hya-

[1] Hellan. ap. Athen. lib. 14, cap. 4, p. 635. Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238.

[2] Hesych. in Καρνέατ.

[3] Demetr. ap. Athen. p. 141.

[4] Herodot. lib. 7, cap. 206. Thucyd. lib. 5, cap. 76. Schol. Thucyd. in cap. 54.

[5] Herodot. lib. 9, cap. 6 et 11.

[6] Corsin. fast. attic. t. 2, p. 452.

[7] Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 528. Strab. lib. 6, p. 278. Meurs. græc. feriat. in Hyacinth.

cinthe, fils d'un roi de Lacédémone, fut tendrement aimé d'Apollon; que Zéphyre, jaloux de sa beauté, dirigea le palet qui lui ravit le jour; et qu'Apollon qui l'avait lancé, ne trouva d'autre soulagement à sa douleur, que de métamorphoser le jeune prince en une fleur qui porte son nom.[1] On institua des jeux qui se renouvellent tous les ans.[2] Le premier et le troisième jour ne présentent que l'image de la tristesse et du deuil; le second est un jour d'allégresse : Lacédémone s'abandonne à l'ivresse de la joie : c'est un jour de liberté : les esclaves mangent à la même table que leurs maîtres.[3]

De tous côtés on voit des chœurs de jeunes garçons revêtus d'une simple tunique, les uns jouant de la lyre, ou célébrant Hyacinthe par de vieux cantiques accompagnés de la flûte; d'autres, exécutant des danses; d'autres à cheval, faisant briller leur adresse dans le lieu destiné aux spectacles.[4]

[1] Nicand. in theriac. v. 902. Ovid. metam. lib. 10, ... Pausan. lib. 3, cap. 1, p. 204; cap. 19, p. 258. ... lib. 21, cap. 11, p. 244.
[2] Ovid. *ibid. v. 219.*
[3] *Polycr. ap. Athen. lib. 4, cap. 7, p. 139.*
[4] *Id. ibid. Xenoph. in Ages. p. 661.*

Bientôt la pompe ou procession solennelle s'avance vers Amyclæ, conduite par un chef qui, sous le nom de légat, doit offrir au temple d'Apollon les vœux de la nation ;[1] dès qu'elle est arrivée, on achève les apprêts d'un pompeux sacrifice, et l'on commence par répandre, en forme de libation, du vin et du lait dans l'intérieur de l'autel qui sert de base à la statue. Cet autel est le tombeau d'Hyacinthe.[2] Tout autour sont rangés vingt ou vingt-cinq jeunes garçons et autant de jeunes filles, qui font entendre des concerts ravissants, en présence de plusieurs magistrats de Lacédémone.[3] (a) Car dans cette ville, ainsi que dans toute la Grèce, les cérémonies religieuses intéressent le gouvernement; les rois et leurs enfants se font un devoir d'y figurer. On a vu, dans ces derniers temps, Agésilas, après des victoires éclatantes, se placer dans le rang qui lui avait été assigné par le maître du chœur, et, confondu avec les simples citoyens, en-

[1] Inscript. Fourmont. in bibl. reg.

[2] Pausan. lib. 3, cap. 19, p. 257.

[3] Inscript. ibid.

(a) Voyez la note XII à la fin du volume.

tonner avec eux l'hymne d'Apollon aux fêtes d'Hyacinthe.[1]

La discipline des Spartiates est telle, que leurs plaisirs sont toujours accompagnés d'une certaine décence; dans les fêtes même de Bacchus, soit à la ville, soit à la campagne, personne n'ose s'écarter de la loi qui défend l'usage immodéré du vin.[2]

CHAPITRE L.

Du Service militaire chez les Spartiates.

Les Spartiates sont obligés de servir depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante : au delà de ce terme on les dispense de prendre les armes, à moins que l'ennemi n'entre dans la Laconie.[3]

Quand il s'agit de lever des troupes, les éphores, par la voix du héraut, ordonnent aux citoyens âgés depuis vingt ans jusqu'à l'âge porté dans la proclamation,[4] de se

[1] Xenoph. in Ages. p. 661.
[2] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.
[3] Xenoph. hist. græc. lib. 5, p. 568. Plut. in Ages. t. 1, p. 609 et 610.
[4] Xenoph. ibid. lib. 6, p. 597.

présenter pour servir dans l'infanterie pesamment armée, ou dans la cavalerie : la même injonction est faite aux ouvriers destinés à suivre l'armée. [1]

Comme les citoyens sont divisés en cinq tribus, on a partagé l'infanterie pesante en cinq régiments, qui sont pour l'ordinaire commandés par autant de polémarques : [2] chaque régiment est composé de quatre bataillons, de huit pentécostyes, et de seize énomoties ou compagnies. [3] (*a*).

En certaines occasions, au lieu de faire marcher tout le régiment, on détache quelques bataillons, et alors, en doublant ou quadruplant leurs compagnies, on porte chaque bataillon à deux cent cinquante-six hommes, ou même à cinq cent douze. [4] Je cite des exemples et non des règles; car le nombre d'hommes par énomotie n'est pas toujours le même; [5] et le général, pour dérober la connaissance de ses forces à l'en-

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 685.

[2] Aristot. ap. Harpocr. in Μόρων. Diod. l. 15, p. 350.

[3] Thucyd. lib. 5, cap. 66. Xenoph. ibid. p. 686.

(*a*) Voyez la note XIII à la fin du volume.

[4] Thucyd. lib. 5, cap. 68. Schol. ibid.

[5] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 596. Suid. in Ἐνωμοτ.

nemi,[1] varie souvent la composition de nos armées. Outre les cinq régiments, il existe un corps de six cents hommes d'élite, qu'on appelle Scirites, et qui ont quelquefois décidé de la victoire.[2]

Les principales armes du fantassin sont la pique et le bouclier : je ne compte pas l'épée, qui n'est qu'une espèce de poignard qu'il porte à sa ceinture.[3] C'est sur la pique qu'il fonde ses espérances; il ne la quitte presque point, tant qu'il est à l'armée.[4] Un étranger disait à l'ambitieux Agésilas : « Où « fixez-vous donc les bornes de la Laconie? « — Au bout de nos piques, » répondit-il.[5] Ils couvrent leur corps d'un bouclier d'airain,[6] de forme ovale, échancré des deux côtés et quelquefois d'un seul, terminé en pointe aux deux extrémités, et chargé des lettres initiales du nom de Lacédémone.[7]

1 Thucyd. lib. 5, cap. 68. Schol. ibid.

2 Id. ibid. Diod. lib. 15, p. 350.

3 Meurs. miscell. lacon. lib. 2, cap. 1.

4 Xenoph. de rep. Laced. p. 687. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 236.

5 Plut. ibid. p. 210.

6 Xenoph. ibid. p. 685.

7 Pausan. lib. 4, c. 28, p. 348. Eustath. in iliad. l. 2, p. 293. *Mém. de l'acad. des bell. lettr.* t. 16, hist. p. 101.

A cette marque on reconnaît la nation; mais il en faut une autre pour reconnaître chaque soldat, obligé, sous peine d'infamie, de rapporter son bouclier : il fait graver dans le champ le symbole qu'il s'est approprié. Un d'entre eux s'était exposé aux plaisanteries de ses amis, en choisissant pour emblème une mouche de grandeur naturelle. « J'approcherai si fort de l'ennemi, « leur dit-il, qu'il distinguera cette mar« que. [1] »

Le soldat est revêtu d'une casaque rouge. [2] On a préféré cette couleur, afin que l'ennemi ne s'apercoive pas du sang qu'il a fait couler. [3]

Le roi marche à la tête de l'armée, précédé du corps des scirites, ainsi que des cavaliers envoyés à la découverte. Il offre fréquemment des sacrifices, auxquels assistent les chefs des troupes lacédémoniennes, et ceux des alliés. [4] Souvent il change de camp, soit pour protéger les terres de ces

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 234.
[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 685.
[3] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238. Valer. Max. lib. 2, cap. 6. Schol. Aristoph. in pac. v. 1173.
[4] Xenoph. ibid. p. 688.

erniers, soit pour nuire à celles des ennemis.[1]

Tous les jours, les soldats se livrent aux xercices du gymnase. La lice est tracée aux nvirons du camp. Après les exercices du ıatin, ils se tiennent assis par terre jusqu'au îner; après ceux du soir, ils soupent, chanent des hymnes en l'honneur des dieux, et couchent sur leurs armes. Divers amuseents remplissent les intervalles de la journée;[2] car ils sont alors astreints à moins de avaux qu'avant leur départ, et l'on dit que la guerre est pour eux le temps du pos.[3]

Le jour du combat, le roi, à l'imitation 'Hercule, immole une chèvre pendant ue les joueurs de flûte font entendre l'air e Castor.[4] Il entonne ensuite l'hymne du ombat; tous les soldats, le front orné de ouronnes, le répètent de concert.[5] Après e moment si terrible et si beau, ils arran-

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 687.

[2] Id. ibid. p. 688.

[3] Plut. in Lyc. t. 1, p. 53.

[4] Xenoph. ibid. p. 689. *Plut. ibid.*; id. de mus. t. 2, p. 1140. *Poll. lib. 4, cap. 10,* §. 78. Polyæn. strateg. l. *1, cap. 10.*

[5] *Plut. ibid. Poll. lib.* 4, *cap.* 7, §. 53.



et marchent en ordre au son de
excitent et modèrent leur cour
se place dans le premier rang,
cent jeunes guerriers qui do
peine d'infamie, exposer leurs
sauver les siens, [3] et de quelq
qui ont remporté le prix aux
de la Grèce, et qui regarde
comme la plus glorieuse des dis

Je ne dis rien des savantes
qu'exécutent les Spartiates av
dant le combat : leur tactique
bord compliquée; [5] mais la mo
tion suffit pour se convaincre q
prévu, tout facilité, et que les

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 680.

militaires de Lycurgue sont préférables à celles des autres nations. [1]

Pour tout homme, c'est une honte de prendre la fuite ; pour les Spartiates, d'en avoir seulement l'idée. [2] Cependant leur courage, quoique impétueux et bouillant, n'est pas une fureur aveugle : un d'entre eux, au plus fort de la mêlée, entend-il le signal de la retraite, tandis qu'il tient le fer levé sur un soldat abattu à ses pieds? il s'arrête aussitôt, et dit que son premier devoir est d'obéir à son général. [3]

Cette espèce d'hommes n'est pas faite pour porter des chaînes; la loi leur crie sans cesse : Plutôt périr que d'être esclaves. Bias, qui commandait un corps de troupes, s'étant laissé surprendre par Iphicrate, ses soldats lui dirent : Quel parti prendre? « Vous, répondit-il, de vous retirer; moi, « de combattre et mourir. [4] »

Ils aiment mieux garder leurs rangs que de tuer quelques hommes de plus. [5] Il leur

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 685 et 689.
[2] Senec. suas. 2, t. 3, p. 16.
[3] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 236.
[4] Id. ibid. p. 219.
[5] Pausan. *lib. 4, cap. 8, p. 300.*

est défendu non seulement de poursuiv l'ennemi, mais encore de le dépouiller, sa en avoir reçu l'ordre; car ils doivent êt plus attentifs à la victoire qu'au butin. Trois cents Spartiates veillent à l'observ tion de cette loi.[2]

Si le général, dans un premier comba a perdu quelques soldats, il doit en livr un second pour les retirer.[3]

Quand un soldat a quitté son rang, o l'oblige de rester pendant quelque tem debout, appuyé sur son bouclier, à la vu de toute l'armée.[4]

Les exemples de lâcheté, si rares autr fois, livrent le coupable aux horreurs d l'infamie : il ne peut aspirer à aucun e ploi : s'il est marié, aucune famille ne v s'allier à la sienne; s'il ne l'est pas, il ne p s'allier à une autre;[5] il semble que c tache souillerait toute sa postérité.

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 73. Plut. in Lyc. t. 1, p id. apophth. lacon. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. l cap. 6.

[2] Meurs. miscell. lacon. lib. 2, cap. 1.

[3] Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 507.

[4] Id. ibid. p. 481.

[5] Plut. in Ages. t. 1, p. 612; id. apophth. lac pag. 214.

Ceux qui périssent dans le combat, sont enterrés, ainsi que les autres citoyens, avec un vêtement rouge et un rameau d'olivier, symbole des vertus guerrières parmi les Spartiates.[1] S'ils se sont distingués, leurs tombeaux sont décorés de leurs noms, et quelquefois de la figure d'un lion;[2] mais, si un soldat a reçu la mort en tournant le dos à l'ennemi, il est privé de la sépulture.[3]

Aux succès de la bravoure on préfère ceux que ménage la prudence.[4] On ne suspend point aux temples les dépouilles de l'ennemi. Des offrandes enlevées à des lâches, disait le roi Cléomène, ne doivent pas être exposées aux regards des dieux, ni à ceux de notre jeunesse.[5] Autrefois la victoire n'excitait ni joie ni surprise; de nos jours, un avantage remporté par Archidamus, fils d'Agésilas, produisit des transports si vifs parmi les Spartiates, qu'il ne resta plus aucun doute sur leur décadence.[6]

[1] Plut. instit. lacon. t. 2, p 238. Herodot. l. 8, c. 124.
[2] Plut. ibid. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6.
[3] Meurs. miscell. lacon. lib. 2, cap. 1.
[4] Plut. instit. lacon. p. 218.
[5] Id. ibid. p. 224.
[6] Id. *in Ages. t. 1, p. 614.*

On ne fait entrer dans la cavalerie que des hommes sans expérience, qui n'ont pas assez de vigueur ou de zèle. C'est le citoyen riche qui fournit les armes et entretient le cheval.[1] Si ce corps a remporté quelque avantage, il les a dus aux cavaliers étrangers que Lacédémone prenait à sa solde.[2] En général, les Spartiates aiment mieux servir dans l'infanterie : persuadés que le vrai courage se suffit à lui-même, ils veulent combattre corps à corps. J'étais auprès du roi Archidamus, quand on lui présenta le modèle d'une machine à lancer des traits, nouvellement inventée en Sicile; après l'avoir examinée avec attention : « C'en est fait, « dit-il, de la valeur.[3] »

La Laconie pourrait entretenir trente mille hommes d'infanterie pesante, et quinze cents hommes de cavalerie;[4] mais, soit que la population n'ait pas été assez favorisée, soit que l'état n'ait point ambitionné de mettre de grandes armées sur pied, Sparte qui a sou-

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 596.
[2] Id. de magistr. equit. p. 971.
[3] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 219.
[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329.

vent marché en corps de nation contre les peuples voisins,[1] n'a jamais employé dans les expéditions lointaines qu'un petit nombre de troupes nationales. Elle avait, il est vrai, quarante-cinq mille hommes à la bataille de Platée; mais on n'y comptait que cinq mille Spartiates, et autant de Lacédémoniens : le reste était composé d'Hilotes.[2] On ne vit à la bataille de Leuctres que sept cents Spartiates.[3]

Ce ne fut donc pas à ses propres forces qu'elle dut sa supériorité; et si au commencement de la guerre du Péloponèse elle fit marcher soixante mille hommes contre les Athéniens, c'est que les peuples de cette presqu'île, unis la plupart depuis plusieurs siècles avec elle, avaient joint leurs troupes aux siennes.[4] Dans ces derniers temps, ses armées étaient composées de quelques Spartiates, et d'un corps de néodames ou affranchis, auxquels on joignait, suivant les circonstances, des soldats de Laconie, et un

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 643.
[2] Herodot. l. 9, c. 10 et 11. Plut. in Ages. t. 1, p. 325.
[3] Xenoph. ibid. lib. 6, p. 595.
[4] Thucyd. lib. 2, cap. 9. Plut. in Pericl. t. 1, p. 170.

plus grand nombre d'autres fournis par les villes alliées.[1]

Après la bataille de Leuctres, Épaminondas ayant rendu la liberté à la Messénie que les Spartiates tenaient asservie depuis longtemps, leur ôta les moyens de se recruter dans cette province, et plusieurs peuples du Péloponèse les ayant abandonnés, leur puissance, autrefois si redoutable, est tombée dans un état de faiblesse dont elle ne se relèvera jamais.

CHAPITRE LI

Défense des Lois de Lycurgue; causes de leur décadence.

J'ai dit plus haut (*a*) que Philotas était parti pour Athènes le lendemain de notre arrivée à Lacédémone. Il ne revenait point; j'en étais inquiet; je ne concevais point comment il pouvait supporter pendant si longtemps une séparation si cruelle. Avant de l'aller rejoindre, je voulus avoir un second entretien avec Damonax. Dans le premier, il avait considéré les lois de Lycurgue à l'é-

[1] Xenoph. in Ages. p. 652, etc.

(*a*) Voyez le Chapitre XLI.

poque de leur vigueur : je les voyais tous les jours céder avec si peu de résistance à des innovations dangereuses, que je commençais à douter de leur ancienne influence ; je saisis la première occasion de m'en expliquer avec Damonax.

Un soir, la conversation nous ramenant insensiblement à Lycurgue, j'affectai moins de considération pour ce grand homme. Il semble, lui dis-je, que plusieurs de vos lois vous sont venues des Perses et des Égyptiens.[1] Il me répondit : L'architecte qui construisit le labyrinthe d'Égypte, ne mérite pas moins d'éloges, pour en avoir décoré l'entrée avec ce beau marbre de Paros qu'on fit venir de si loin.[2] Pour juger du génie de Lycurgue, c'est l'ensemble de sa législation qu'il faut considérer. Et c'est cet ensemble, repris-je, qu'on voudrait vous ravir. Les Athéniens[3] et les Crétois[4] soutiennent que

[1] Herodot. lib. 6, cap. 59 et 60. Isocr. in Busir. t. 2, p. 162. Plut. in Lyc. t. 1, p. 41 et 42. Diod. lib. 1, p. 88.

[2] Plin. lib. 36, cap. 13, p. 739.

[3] Isocr. panath. t. 2, p. 260.

[4] Herodot. lib. 1, cap. 65. Plat. in Min. t. 2, p. 318 ; id. de leg. lib. 3, p. 683. Xenoph. Ephor. Callisth. ap. Polyb. lib. 6, p. 488. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, p. 332. *Strab. lib. 10, p. 477.*

puérile; ils ne pensent à nous que po
ser à eux. L'opinion des Crétois es
fondée : Lycurgue adopta plusieurs
de Minos; il en rejeta d'autres : [1] cel
choisit, il les modifia de telle man
les assortit si bien à son plan, qu'
dire qu'il découvrit ce qu'avait déja
vert Minos, et peut-être d'autres av
Comparez les deux gouvernements :
verrez, tantôt les idées d'un grand l
perfectionnées [2] par un plus grand
encore; tantôt des différences si se
que vous aurez de la peine à com
comment on a pu les confondre. [3]
dois un exemple de cette opposition
Les lois de Minos tolèrent l'inégalité
tunes, [4] les nôtres la proscrivent; et

Cependant, lui dis-je, l'or et l'argent ont forcé parmi vous les barrières que leur opposaient des lois insuffisantes; et vous n'êtes plus, comme autrefois, heureux par les privations, et riches, pour ainsi dire, de votre indigence.

Damonax allait répondre, lorsque nous entendîmes dans la rue crier à plusieurs reprises : Ouvrez! ouvrez! Car il n'est pas permis à Lacédémone de frapper à la porte.[1] C'était lui, c'était Philotas. Je courais me jeter entre ses bras; il était déja dans les miens. Je le présentai de nouveau à Damonax, qui le moment d'après se retira par discrétion. Philotas s'informa de son caractère. Je répondis : Il est bon, facile; il a la politesse du cœur, bien supérieure à celle des manières : ses mœurs sont simples et ses sentiments honnêtes. Philotas en conclut que Damonax était aussi ignorant que le commun des Spartiates. J'ajoutai : Il se passionne pour les lois de Lycurgue. Philotas trouva qu'il saluait d'une manière plus gauche que lors de notre première entrevue.

Mon ami était si prévenu en faveur de sa nation, qu'il méprisait les autres peuples, et haïssait souverainement les Lacédémoniens.

[1] *Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.*

Il avait recueilli contre ces derniers, tous les ridicules dont on les accable sur le théâtre d'Athènes, toutes les injures que leur prodiguent les orateurs d'Athènes, toutes les injustices que leur attribuent les historiens d'Athènes, tous les vices que les philosophes d'Athènes reprochent aux lois de Lycurgue : couvert de ces armes, il attaquait sans cesse les partisans de Sparte. J'avais souvent essayé de le corriger de ce travers, et je ne pouvais souffrir que mon ami eût un défaut.

Il était revenu par l'Argolide ; de là, jusqu'à Lacédémone, le chemin est si rude, si scabreux, qu'excédé de fatigue il me dit avant de se coucher : Sans doute que, suivant votre louable coutume, vous me ferez grimper sur quelque rocher, pour admirer à loisir les environs de cette superbe ville? car on ne manque pas ici de montagnes pour procurer ce plaisir aux voyageurs. Demain, répondis-je, nous irons au Ménélaïon, éminence située au-delà de l'Eurotas ; Damonax aura la complaisance de nous y conduire.

Le jour suivant, nous passâmes le Babyx : c'est le nom que l'on donne au pont de l'Eurotas. [1] Bientôt s'offrirent à nous les débris

[1] Arist. ap. Plut. in Lyc. t. 1, p. 43. Hesych. in Βαβύκα.

de plusieurs maisons construites autrefois sur la rive gauche du fleuve, et détruites dans la dernière guerre par les troupes d'Épaminondas.[1] Mon ami saisit cette occasion pour faire le plus grand éloge du plus grand ennemi des Lacédémoniens; et, comme Damonax gardait le silence, il en eut pitié.

En avançant, nous aperçûmes trois ou quatre Lacédémoniens couverts de manteaux chamarrés de différentes couleurs, et le visage rasé seulement d'un côté.[2] Quelle farce jouent ces gens-là? demanda Philotas. Ce sont, répondit Damonax, des trembleurs,[3] ainsi nommés pour avoir pris la fuite dans ce combat où nous repoussâmes les troupes d'Épaminondas. Leur extérieur sert à les faire reconnaître, et les humilie si fort, qu'ils ne fréquentent que les lieux solitaires: vous voyez qu'ils évitent notre présence.[4]

Après avoir, du haut de la colline, parcouru des yeux, et ces belles campagnes qui se prolongent vers le midi, et ces monts sourcilleux qui bornent la Laconie au cou-

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 608.
[2] Plut. in Ages. t. 1, p. 612.
[3] Meurs. miscell. lacon. lib. 3, cap. 7.
[4] *Xenoph. de rep. Laced.* p. 684.

irregulièrement rapprochées. Tel es
dant, lui dis-je, l'humble asile de c
tion où l'on apprend de si bonne he
de commander, et l'art plus difficile d
Philotas me serrait la main, et m
signe de me taire. J'ajoutai : D'une na
ne fut jamais enorgueillie par les s
abattue par les revers. [2] Philotas me
l'oreille : Au nom des dieux, ne m
pas à parler; vous avez déja vu
homme n'est pas en état de me répo
continuai : Qui a toujours eu l'ascen
les autres; qui défit les Perses, battit
les généraux d'Athènes, et finit par
rer de leur capitale; qui n'est ni fri
inconséquente, ni gouvernée par
teurs corrompus; qui dans toute la

de colère à un jeune homme qui adore sa patrie, et qui ne souffrira jamais qu'on l'insulte. Je respecte ce sentiment, répondit le Spartiate; Lycurgue en a fait le mobile de nos actions. O mon fils! celui qui aime sa patrie obéit aux lois, et dès-lors ses devoirs sont remplis. La vôtre mérite votre attachement, et je blâmerais Anacharsis d'avoir poussé si loin la plaisanterie, s'il ne nous avait fourni l'occasion de nous guérir l'un ou l'autre de nos préjugés. La lice vient de s'ouvrir; vous y paraîtrez avec les avantages que vous devez à votre éducation; je ne m'y présenterai qu'avec l'amour de la vérité.

Cependant Philotas me disait tout bas : Ce Spartiate a du bon sens; épargnez-moi la douleur de l'affliger; détournez, s'il est possible, la conversation. Damonax! dis-je alors, Philotas a fait un portrait des Spartiates d'après les écrivains d'Athènes; priez-le de vous le montrer. La fureur de mon ami allait fondre sur moi; Damonax la prévint de cette manière : Vous avez outragé ma patrie, je dois la défendre : vous êtes coupable, si vous n'avez parlé que d'après vous; je vous excuse, si ce n'est que d'après *quelques Athéniens;* car je ne présume pas

des demi-dieux, [1] et qui cherchent
vos manières; mais, je dois l'avou
sages s'expliquent librement sur vo
sur vos mœurs. — Ces personnes so
semblablement instruites ? — Co
instruites ! ce sont les plus beaux g
la Grèce : Platon, Isocrate, Aristot
d'autres. Damonax dissimula sa sur
Philotas, après bien des excuses,
parole :

Lycurgue ne connut pas l'ordre
tus. Il assigna le premier rang à la v
de là cette foule de maux que les La
niens ont éprouvés, et qu'ils ont fait é
aux autres.

A peine fut-il mort, qu'ils essayè

les a souvent obligés de recourir à des bassesses humiliantes, à des injustices atroces : ils furent les premiers à corrompre les généraux ennemis; [1] les premiers à mendier la protection des Perses, de ces barbares à qui, par la paix d'Antalcidas, ils ont dernièrement vendu la liberté des Grecs de l'Asie. [2]

Dissimulés dans leurs demarches, sans foi dans leurs traités, [3] ils remplacent dans les combats la valeur par des stratagèmes. [4] Les succès d'une nation leur causent des déplaisirs amers; ils lui suscitent des ennemis; ils excitent ou fomentent les divisions qui la déchirent. Dans le siècle dernier, ils proposèrent de détruire Athènes qui avait sauvé la Grèce, [5] et allumèrent la guerre du Péloponèse qui détruisit Athènes. [6]

En vain Lycurgue s'efforça de les préserver du poison des richesses, Lacédémone en

[1] Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 321.

[2] Isocr. paneg. t. 1, p. 184; id. panath. t. 2, p. 234. Polyb. lib. 6, p. 492.

[3] Eurip. in Andr. v. 446. Aristoph. in pac. v. 216 et 1067; in Lysistr. v. 630.

[4] Pericl. ap. Thucyd. lib. 2, cap. 39.

[5] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 6. Diod. lib. 15, p. 375.

[6] *Dionys. Halic. t. 6, p. 770.*

plois, refusés au mérite qui gémit
digence.[3] Leurs épouses, dont
négligea l'éducation, ainsi que
Lacédémoniennes, leurs épouse
gouvernent en les trahissant, part
avidité, et, par la dissolution de
augmentent la corruption général

Les Lacédémoniens ont une v
bre, austère, et fondée uniquem
crainte.[5] Leur éducation les rend
qu'ils voient sans regret couler
leurs enfants, et sans remords cel
esclaves.

Ces accusations sont bien grave
lotas en finissant, et je ne sais
vous pourriez y répondre. Par le

ıpe où un animal de son espèce cédait
.efforts d'un homme, se contenta d'ob-
er que les lions n'avaient point de sculp-
s. Philotas surpris me disait tout bas :
:e qu'il aurait lu les fables d'Ésope? Je
sais rien, lui dis-je; il tient peut-être ce
te de quelque Athénien. Damonax con-
ıa : Croyez qu'on ne s'occupe pas plus
le ce qui se dit dans la place d'Athènes,
de ce qui se passe au-delà des Colonnes
ɜrcule.[1] Quoi! reprit Philotas, vous lais-
ɜz votre nom rouler honteusement de
en ville et de génération en généra-
? Les hommes étrangers à notre pays et
tre siècle, répondit Damonax, n'oseront
ıis nous condamner sur la foi d'une na-
toujours rivale, et souvent ennemie.
sait même si nous n'aurons pas des dé-
eurs? — Juste ciel! et qu'opposeraient-
u tableau que je viens de vous présen-
— Un tableau plus fidèle, et tracé par
mains également habiles. Le voici.
'e n'est qu'à Lacédémone et en Crète
xiste un véritable gouvernement; on ne
ve ailleurs qu'un assemblage de citoyens,
les uns sont maîtres, et les autres es-

[1] *ɪcr. panath.* t. 2, p. 312.

claves … Lacédémone, point d'autres dis-
tinctio … ntre le roi et le particulier, le
riche et [1] … pauvre, que celles qui furent ré-
glées … un législateur inspiré des dieux
mêm… C'est un dieu encore qui guidait
Lycurg… lorsqu'il tempéra par un sénat la
trop … e autorité des rois. [3]

C… ent, où les pouvoirs sont
si bi… cés, [4] et dont la sagesse
est g… connue, [5] a subsisté pen-
dant … cles sans éprouver aucun
ch… iel, sans exciter la moin-
dre … parmi les citoyens. [6] Jamais, dans ces temps heureux, la république ne fit rien dont elle eût à rougir; [7] jamais, dans aucun état, on ne vit une si grande soumission aux lois, tant de désintéressement, de

[1] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 712.

[2] Id. ibid. lib. 3, p. 696.

[3] Id. ibid. p. 692.

[4] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, t. 2, p. 321; cap. 11, p. 335; lib. 4, cap. 9, p. 374.

[5] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 466. Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 96; id. in areop. p. 342; id. in Archid. t. 2, p. 34. Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 599. Aristot. de rep. lib. 2, p. 335. Demosth. adv. Leptin. p. 556.

[6] Thucyd. lib. 1, cap. 18. Lys. in olymp. p. 521. Xenoph. in Ages. p. 651. Isocr. panath. t. 2, p. 316.

[7] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 611.

frugalité, de douceur et de magnanimité, de valeur et de modestie. [1] Ce fut alors que, malgré les instances de nos alliés, nous refusâmes de détruire cette Athènes, [2] qui depuis.... A ces mots, Philotas s'écria : Vous n'avez sans doute consulté que les écrivains de Lacédémone? Nous n'en avons point, répondit Damonax. — Ils s'étaient donc vendus à Lacédémone? — Nous n'en achetons jamais. Voulez-vous connaître mes garants? les plus beaux génies de la Grèce, Platon, Thucydide, Isocrate, Xénophon, Aristote, et tant d'autres. J'eus des liaisons étroites avec quelques-uns d'entre eux, dans les fréquents voyages que je fis autrefois à Athènes par ordre de nos magistrats; je dois à leurs entretiens et à leurs ouvrages ces faibles connaissances qui vous étonnent dans un Spartiate.

Damonax ne voyait que de la surprise dans le maintien de Philotas; j'y voyais de plus la crainte d'être accusé d'ignorance ou

[1] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122. Xenoph. hist. gr. l. 5, p. 552; id. de rep. Laced. p. 685. Isocr. ibid. p. 237 et 316.

[2] Andoc. de myst. p. 18. Xenoph. ibid. lib. 2, p. 460; lib. 6, p. 609 *et 611. Isocr.* de pac. t. 1, p. 399 et 414. *Polyæn. strateg. lib. 1, cap.* 45, §. 5. Justin. lib. 5, c. 8.

de mauvaise foi : on ne pouvait cependant lui reprocher que de la prévention et de la légèreté. Je demandai à Damonax, pourquoi les écrivains d'Athènes s'étaient permis tant de variations et de licences en parlant de sa nation? Je pourrais vous répondre, dit-il, qu'ils cédèrent tour à tour à la force de la vérité et à celle de la haine nationale : mais ne craignez rien, Philotas; je ménagerai votre délicatesse.

Pendant la guerre, vos orateurs et vos poëtes, afin d'animer la populace contre nous, font comme ces peintres qui, pour se venger de leurs ennemis, les représentent sous un aspect hideux. Vos philosophes et vos historiens, plus sages, nous ont distribué le blâme et la louange, parce que, suivant la différence des temps, nous avons mérité l'un et l'autre. Ils ont fait comme ces artistes habiles qui peignent successivement leur héros dans une situation paisible, dans un accès de fureur; avec les attraits de la jeunesse, avec les rides et les difformités de la vieillesse. Nous venons, vous et moi, de placer ces différents tableaux devant nos yeux : vous en avez emprunté les traits qui pouvaient enlaidir le vôtre : j'aurais saisi

tous ceux qui pouvaient embellir le mien; si vous m'aviez permis d'achever; et nous n'aurions tous deux présenté que des copies infidèles. Il faut donc revenir sur nos pas, et fixer nos idées sur des faits incontestables.

J'ai deux assauts à soutenir, puisque vos coups se sont également dirigés sur nos mœurs et sur notre gouvernement. Nos mœurs n'avaient reçu aucune atteinte pendant quatre siècles; vos écrivains l'ont reconnu. Elles commencèrent à s'altérer pendant la guerre du Péloponèse; nous en convenons. Blâmez nos vices actuels, mais respectez nos anciennes vertus.

De deux points que j'avais à défendre, j'ai composé pour le premier; je ne saurais céder à l'égard du second, et je soutiendrai toujours que, parmi les gouvernements connus, il n'en est pas de plus beau que celui de Lacédémone. Platon, il est vrai, quoique convaincu de son excellence, a cru y découvrir quelques défauts, [1] et j'apprends qu'Aristote se propose d'en relever un plus grand nombre.

Si ces défauts ne blessent pas essentielle-

[1] Plat. *de leg. lib. 1, t. 2, p.* 628 et 634; lib. 7, p. 806.

ment la constitution, je dirai à Platon : Vous m'avez appris qu'en formant l'univers, le premier des êtres opéra sur une matière préexistante qui lui opposait une résistance quelquefois invincible, et qu'il ne fit que le bien dont la nature éternelle des choses était susceptible;[1] j'ose dire à mon tour : Lycurgue travaillait sur une matière rebelle, et qui participait de l'imperfection attachée à l'essence des choses; c'est l'homme, dont il fit tout ce qu'il était possible d'en faire.

Si les défauts reprochés à ses lois doivent nécessairement en entraîner la ruine, je rappellerai à Platon ce qui est avoué de tous les écrivains d'Athènes,[2] ce qu'en dernier lieu il écrivait lui-même à Denys, roi de Syracuse : La loi seule règne à Lacédémone, et le même gouvernement s'y maintient avec éclat depuis plusieurs siècles.[3] Or, comment concevoir une constitution qui, avec des vices destructeurs et inhérents à sa nature, serait toujours inébranlable, toujours inaccessible aux factions qui ont dé-

[1] Plat. in Tim. t. 3.

[2] Thucyd. lib. 1, cap. 18. Xenoph. in Ages. p. 651, et alii ut suprà.

[3] Plat. epist. 8, t. 3, p. 354.

solé si souvent les autres villes de la Grèce? [1]

Cette union est d'autant plus étrange, dis-je alors, que chez vous la moitié des citoyens est asservie aux lois, et l'autre ne l'est pas. C'est du moins ce qu'ont avancé les philosophes d'Athènes : ils disent que votre législation ne s'étend point jusqu'aux femmes, qui, ayant pris un empire absolu sur leurs époux, accélèrent de jour en jour les progrès de la corruption. [2]

Damonax me répondit : Apprenez à ces philosophes, que nos filles sont élevées dans la même discipline, avec la même rigueur que nos fils; qu'elles s'habituent comme eux aux mêmes exercices; qu'elles ne doivent porter pour dot à leurs maris qu'un grand fonds de vertus; [3] que devenues mères elles sont chargées de la longue éducation de leurs enfants, d'abord avec leurs époux, ensuite avec les magistrats; que des censeurs ont toujours les yeux ouverts sur leur con-

[1] Lys. in olymp. p. 521.

[2] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806. Aristot. de rep. l. 2, cap. 9, t. 2, p. 328 et 329; id. de rhet. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 523.

[3] *Plut. apophth. lacon.* t. 2, p. 227. Justin. l. 3, c. 3.

toute espèce de parure; [3] qu'il n'y
quante ans encore qu'on était p
Sparte qu'un riche vêtement suf
flétrir leur beauté, [4] et qu'avant cet
la pureté de leurs mœurs était gén
reconnue : [5] enfin demandez s'il e
que, dans un état, la classe des ho
vertueuse, sans que celle des fem
aussi.

Vos filles, repris-je, s'habituer
enfance à des exercices pénibles,
que Platon approuve : elles y
après leur mariage, et c'est ce qu'il c
En effet, dans un gouvernement
vôtre, il faudrait que les femmes, à
de celles des Sauromates, fussent t
état d'attaquer ou de repousser l

répondit-il, que pour leur former un tempérament robuste; nous n'exigeons de nos femmes que les vertus paisibles de leur sexe. Pourquoi leur donner des armes? nos bras suffisent pour les défendre.

Ici Philotas rompit le silence, et d'un ton plus modeste il dit à Damonax : Puisque vos lois n'ont que la guerre pour objet, ne serait-il pas essentiel de multiplier parmi vous le nombre des combattants? La guerre pour objet! s'écria le Spartiate; je reconnais le langage de vos écrivains; [1] ils prêtent au plus sage, au plus humain des législateurs, [illegible] projet le plus cruel et le plus insensé : le [illegible]us cruel, s'il a voulu perpétuer dans la [illegible]rèce une milice altérée du sang des nations [illegible] de la soif des conquêtes : le plus insensé, [illegible]isque, pour l'exécuter, il n'aurait proposé [illegible] des moyens absolument contraires à ses v[illegible]s. [2] Parcourez notre code militaire; ses d[illegible]ositions, prises dans leur sens littéral, ne[illegible]ndent qu'à nous remplir de sentiments gén[illegible]eux, qu'à réprimer notre ambition. Nou[illegible] sommes assez malheureux pour les

[1] P[illegible] de leg. lib. 1, t. 2, p. 630; lib. 4, p. 705. Aristot[illegible] rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.

[2] Po[illegible] lib. 6, p. 491.



que pas la valeur; qui, du côté d
privée par ses lois de matelots e
seaux, [1] n'a pas la liberté d'étend
maines, et du côté de la terre, ce
ger les places dont les frontières d
sins sont couvertes; [2] à qui l'on
poursuivre l'ennemi dans sa fuite,
richir de ses dépouilles; [3] qui, n
faire souvent la guerre au même
est obligée de préférer les voies d
ciation à celle des armes; qui,
pas se mettre en marche avant
lune, ni combattre en certaines f
que quelquefois de voir échouer s
et qui, par son extrême pauvret

[1] Plut. instit. lacon. t. 2. p. 230.

rait, dans aucun temps, former de grandes entreprises? [1] Lycurgue n'a pas voulu établir parmi nous une pépinière de conquérants, mais des guerriers tranquilles, qui ne respireraient que la paix si l'on respectait leur repos, que la guerre si on avait l'audace de le troubler.

Il semble néanmoins, reprit Philotas, que par la nature des choses, un peuple de guerriers dégénère tôt ou tard en un peuple de conquérants; et l'on voit par la suite des faits, que vous avez éprouvé ce changement sans vous en apercevoir. On vous accuse en effet d'avoir conçu de bonne heure, et de n'avoir jamais perdu de vue le dessein d'asservir les Arcadiens [2] et les Argiens. [3] Je ne parle pas de vos guerres avec les Messéniens, parce que vous croyez pouvoir les justifier. (*a*)

Je vous l'ai déja dit, répondit Damonax, nous n'avons point d'annales. Des traditions confuses nous apprennent qu'anciennement

[1] Polyb. lib. 6, p. 493.

[2] Herodot. lib. 1, cap. 65. Pausan. lib. 3, c. 3, p. 210.

[3] Herodot. ibid. cap. 82. Isocr. panath. t. 2, p. 227 et 231. Pausan. lib. 3, *cap.* 4, p. 211; c. 7, p. 219.

(*a*) *Voyez le Chapitre XLI* de cet ouvrage.

nous eûmes plus d'une fois des intérêts à démêler avec les nations voisines. Fûmes-nous les agresseurs? Vous l'ignorez, je l'ignore aussi; mais je sais que, dans ces siècles éloignés, un de nos rois ayant défait les Argiens, nos alliés lui conseillèrent de s'emparer de leur ville. L'occasion était favorable, la conquête aisée. Ce serait une injustice, répondit-il; nous avons fait la guerre pour assurer nos frontières, et non pour usurper un empire sur lequel nous n'avons aucune espèce de droit. [1]

Voulez-vous connaître l'esprit de notre institution? rappelez-vous des faits plus récents, et comparez notre conduite avec celle des Athéniens. Les Grecs avaient triomphé des Perses, mais la guerre n'était pas finie: elle se continuait avec succès sous la conduite de Pausanias, qui abusa de son pouvoir. Nous le révoquâmes, et, convaincus de ses malversations, nous condamnâmes à mort le vainqueur de Platée. Cependant les alliés, offensés de sa hauteur, avaient remis aux Athéniens le commandement général des armées. C'était nous dépouiller d'un *droit* dont nous avions joui jusqu'alors, et

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 231.

qui nous plaçait à la tête des nations de la Grèce. Nos guerriers, bouillonnant de colère, voulaient absolument le retenir par la force des armes; mais un vieillard leur ayant représenté que ces guerres éloignées n'étaient propres qu'à corrompre nos mœurs, [1] ils décidèrent sur-le-champ qu'il valait mieux renoncer à nos prérogatives qu'à nos vertus. Est-ce là le caractère des conquérants?

Athènes, devenue de notre aveu la première puissance de la Grèce, multipliait de jour en jour ses conquêtes : rien ne résistait à ses forces, et ne suffisait à son ambition : ses flottes, ses armées attaquaient impunément les peuples amis et ennemis. Les plaintes de la Grèce opprimée parvinrent jusqu'à nous : [2] des circonstances critiques nous empêchèrent d'abord de les écouter; et quand nous fûmes plus tranquilles, notre indolence ne nous le permit pas. Le torrent commençait à se déborder sur nos anciens alliés du Péloponèse; ils se disposaient à nous abandonner, [3] et peut-être même à le

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 95. Diod. lib. 11, p. 38. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333.

[2] Thucyd. *ibid. cap. 101*; lib. 3, cap. 10.

[3] *Id. lib. 1, cap. 71.*

Grèce, d'après un Athénien éclairé,
tial, et témoin des faits. [1] Lisez, da
vrage de Thucydide, le discours de l
sadeur de Corinthe, [2] et celui du ro
cédémone; [3] voyez tout ce que nou
alors pour conserver la paix; [4] c
vous-même si c'est à notre ambiti
notre jalousie qu'il faut attribuer la
du Péloponèse, comme on nous le
chera peut-être un jour, sur la foi
ques écrivains prévenus. [5]

Un peuple n'est pas ambitieux
par caractère et par principes, il e
lenteur inconcevable à former des
et à les suivre; [6] quand il n'ose rien
der, et qu'il faut le contraindre à
les armes. [7] Non, nous n'étions pas

nous serions trop humiliés de l'être : mais nous fûmes indignés de voir prêtes à plier sous le joug d'une ville ces belles contrées que nous avions soustraites à celui des Perses. . . . .

Dans cette longue et malheureuse guerre, les deux partis firent des fautes grossières, et commirent des cruautés horribles. Plus d'une fois les Athéniens durent s'apercevoir que, par notre lenteur à profiter de nos avantages, nous n'étions pas les plus dangereux de leurs ennemis.[1] Plus d'une fois encore, ils durent s'étonner de notre empressement à terminer des malheurs qui se prolongeaient au delà de notre attente.[2] A chaque campagne, à chaque expédition, nous regrettions plus vivement le repos qu'on nous avait ravi. Presque toujours les derniers à prendre les armes, les premiers à les quitter; vainqueurs, nous offrions la paix;[3] vaincus, nous la demandions.[4]

Telles furent, en général, nos disposi-

[1] Thucyd. lib. 8, cap. 96.
[2] Id. lib. 5, cap. 14.
[3] Id. ibid. cap. 13. Æschin. de fals. leg. p. 405.
[4] Thucyd. lib. 4, cap. 15 et 17. Diod. lib. 13, p. 177. Schol. Aristoph. in pac. v. 664.

tions; heureux, si les divisions qui commençaient à se former à Sparte,[1] et les égards que nous devions à nos alliés, nous avaient toujours permis de nous y conformer! Mais elles se manifestèrent sensiblement à la prise d'Athènes. Les Corinthiens, les Thébains, et d'autres peuples encore, proposèrent de la renverser de fond en comble. Nous rejetâmes cet avis;[2] et en effet, ce n'étaient ni ses maisons, ni ses temples, qu'il fallait ensevelir dans les entrailles de la terre, mais ces dépouilles précieuses et ces sommes immenses que Lysander, général de notre flotte, avait recueillies dans le cours de ses expéditions, et qu'il introduisit successivement dans notre ville.[3] (*a*) Je m'en souviens, j'étais jeune encore; les plus sages d'entre nous frémirent à l'aspect de l'ennemi. Réveillé par leurs cris, le tribunal des éphores proposa d'éloigner pour jamais ces richesses, source féconde des divisions et des désordres dont nous

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 36.

[2] Andoc. de myst. part. 2, p. 18. Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 460. Isocr. Justin. et alii ut suprà.

[3] Xenoph. ibid. lib. 2, p. 462. Diod. lib. 13, p. 225.

(*a*) Voyez la note XIV à la fin du volume.

étions menacés. [1] Le parti de Lysander prévalut ; il fut décidé que l'or et l'argent seraient convertis en monnaie pour les besoins de la république, et non pour ceux des particuliers. [2] Résolution insensée et funeste! Dès que le gouvernement attachait de la valeur à ces métaux, on devait s'attendre que les particuliers leur donneraient bientôt un prix infini.

Ils vous séduisirent sans peine, dis-je alors, parce que, suivant la remarque de Platon, vos lois vous avaient aguerris contre la douleur, et nullement contre la volupté. [3] Quand le poison est dans l'état, répondit Damonax, la philosophie doit nous en garantir; quand il n'y est pas, le législateur doit se borner à l'écarter : car le meilleur moyen de se soustraire à certains dangers, est de ne pas les connaître. Mais, repris-je, puisque l'assemblée accepta le présent funeste que lui apportait Lysander, il ne fut donc pas le premier auteur des

[1] Athen. lib. 6, p. 233. Plut. in Agid. t. 1, p. 797; id. instit. lacon. t. 2, p. 239.

[2] Plut. in Lys. t. 1, p. 442. Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 29.

[3] *Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 634.*

changements que vos mœurs ont éprouvés?

Le mal venait de plus loin, répondit-il.[1] La guerre des Perses nous jeta au milieu de ce monde dont Lycurgue avait voulu nous séparer. Pendant un demi-siècle, au mépris de nos anciennes maximes, nous conduisîmes nos armées en des pays éloignés; nous y formions des liaisons étroites avec leurs habitants. Nos mœurs, sans cesse mêlées avec celles des nations étrangères, s'altéraient, comme des eaux pures qui traversent un marais infect et contagieux. Nos généraux, vaincus par les présents de ceux dont ils auraient dû triompher par les armes, flétrissaient de jour en jour leur gloire et la nôtre. Nous les punissions à leur retour; mais, par le rang et par le mérite des coupables, il arriva que le crime inspira moins d'horreur, et que la loi n'inspira plus que de la crainte. Plus d'une fois Périclès avait acheté le silence de quelques-uns de nos magistrats, assez accrédités pour fermer nos yeux sur les entreprises des Athéniens.[2]

[1] Dissert. de M. Mathon de la Cour et de M. l'abbé de *Gourcy* sur la décadence des lois de Lycurgue.

[2] Arist. in pac. v. 621. Theophr. ap. Pl. in Per. t. 1, p. 164.

Après cette guerre qui nous couvrit de gloire, et nous communiqua les germes des vices, nous vîmes sans effroi, disons mieux, nous partageâmes les passions violentes de deux puissants génies que notre malheureuse destinée fit paraître au milieu de nous. Lysander et Agésilas entreprirent d'élever Sparte au comble de la puissance, pour dominer, l'un au dessus d'elle, et l'autre avec elle.

Les Athéniens battus plus d'une fois sur mer, une guerre de vingt-sept ans terminée dans une heure, [1] Athènes prise, plusieurs villes délivrées d'un joug odieux, d'autres recevant de nos mains des magistrats qui finissaient par les opprimer, la Grèce en silence, et forcée de reconnaître la prééminence de Sparte; tels sont les principaux traits qui caractérisent le brillant ministère de Lysander.

Sa politique ne connut que deux principes, la force et la perfidie. A l'occasion de quelques différends survenus entre nous et les Argiens au sujet des limites, ces derniers rapportèrent leurs titres. Voici ma réponse, dit Lysander en mettant la main sur

[1] *Plut. in Lys. t. 1, p. 439.*

dissimulations quand il n'osait agir
ouverte : de là encore, cette facil
laquelle il se pliait aux circonstanc
cour des satrapes de l'Asie, il su
sans murmurer le poids de leur gra
un moment après, il distribuait à d
les mépris qu'il venait d'essuyer de
des Perses.

Quand il eut obtenu l'empire d
il détruisit partout la démocratie
l'usage de Sparte; (*a*) il le suivit av
nation, pour placer à la tête de
ville des hommes qui n'avaient d'au
rite qu'un entier abandon à ses vol
Ces révolutions ne s'opéraient qu'a

[1] Plut. in Lys. t. 1, p. 445.
[2] Id. ibid. p. 437; id. apophth. lacon. t. 2,
[3] Id. in Lys. t. 1, p. 434

ents de larmes et de sang. Rien ne lui tait pour enrichir ses créatures, pour ser ses ennemis : c'est le nom qu'il don- à ceux qui défendaient les intérêts du ple. Ses haines étaient implacables, ses geances terribles; et quand l'âge eut ai- son humeur atrabilaire, [1] la moindre stance le rendait féroce. [2] Dans une ısion, il fit égorger huit cents habitants Milet qui, sur la foi de ses serments, ent eu l'imprudence de sortir de leurs ıites. [3]

parte supportait en silence de si grandes cités. [4] Il s'était fait beaucoup de parti- au milieu de nous, par la sévérité de nœurs, [5] son obéissance aux magistrats, éclat de ses victoires. Lorsque, par ses ssives libéralités et la terreur de son ı, il en eut acquis un plus grand nom- encore parmi les nations étrangères, il

Aristot. probl. §. 30, t. 2, p. 815. Plut. in Lys. t. 1, 4 et 449.

Plut. ibid. p. 445.

Id. ibid. p. 443.

Id. ibid. p. 444.

Id. ibid. p. 434.

fut regardé comme l'arbitre souverain de la Grèce. [1]

Cependant, quoiqu'il fût de la maison des Héraclides, [2] il se trouvait trop éloigné du trône pour s'en rapprocher; il y fit monter Agésilas qu'il aimait tendrement, et dont les droits à la couronne pouvaient être contestés. Comme il se flattait de régner sous le nom de ce jeune prince, il lui inspira le désir de la gloire, et l'enivra de l'espérance de détruire le vaste empire des Perses. On vit bientôt arriver les députés de plusieurs villes qu'il avait sollicitées en secret : elles demandaient Agésilas pour commander l'armée qu'elles levaient contre les barbares. Ce prince partit aussitôt avec un conseil de trente Spartiates, présidé par Lysander. [3]

Ils arrivent en Asie : tous ces petits despotes que Lysander a placés dans les villes voisines, tyrans mille fois plus cruels que ceux des grands empires, parce que la cruauté croît à raison de la faiblesse, ne connaissent que leur protecteur, rampent servilement à

[1] Plut. in Lys. t. 1, p. 445.
[2] Id. ibid. p. 434.
[3] Id. ibid. p. 446.

ı porte, et ne rendent au souverain que de ıibles hommages de bienséance. Agésilas, ıloux de son autorité, s'aperçut bientôt u'occupant le premier rang, il ne jouait ue le second rôle. Il donna froidement des égoûts à son ami, qui revint à Sparte, ne spirant que la vengeance. [1] Il résolut alors 'exécuter un projet qu'il avait conçu autre-is, et dont il avait tracé le plan dans un ıémoire [2] trouvé après sa mort parmi ses ıpiers.

La maison d'Hercule est divisée en plu-urs branches. Deux seules ont des droits la couronne. Lysander voulait les étendre ır les autres branches, et même sur tous s Spartiates. L'honneur de régner sur des ommes libres, serait devenu le prix de la ertu; et Lysander, par son crédit, aurait u se revêtir un jour du pouvoir suprême. 'omme une pareille révolution ne pouvait opérer à force ouverte, il eut recours à imposture.

Le bruit courut qu'au royaume de Pont, ıne femme étant accouchée d'un fils dont Apollon était le père, les principaux de la

[1] Plut. in Lys. t. 1, p. 447.
[2] Id. ibid. p. 450.

nation le faisaient élever sous le nom de Silène. Ces vagues rumeurs fournirent à Lysander l'idée d'une intrigue qui dura plusieurs années, et qu'il conduisit, sans y paraître, par des agents subalternes. Les uns rappelaient par intervalles la naissance miraculeuse de l'enfant; d'autres annonçaient que des prêtres de Delphes conservaient de vieux oracles auxquels il ne leur était pas permis de toucher, et qu'ils devaient remettre un jour au fils du dieu dont ils desservaient les autels.

On approchait du dénoûment de cette étrange pièce. Silène avait paru dans la Grèce : il était convenu qu'il se rendrait à Delphes; que des prêtres dont on s'était assuré, examineraient, en présence de quantité de témoins, les titres de son origine; que, forcés de le reconnaître pour fils d'Apollon, ils déposeraient dans ses mains les anciennes prophéties, qu'il les lirait au milieu de cette nombreuse assemblée, et que par l'un de ces oracles il serait dit que les Spartiates ne devaient désormais élire pour leurs rois que les plus vertueux des citoyens.

Au moment de l'exécution, un des prin-

cipaux acteurs, effrayé des suites de l'entreprise, n'osa l'achever; [1] et Lysander, au désespoir, se fit donner le commandement de quelques troupes qu'on envoyait en Béotie. Il périt dans un combat. [2] Nous décernâmes des honneurs à sa mémoire; [3] nous aurions dû la flétrir. Il contribua plus que personne à nous dépouiller de notre modération et de notre pauvreté.

Son système d'agrandissement fut suivi avec plus de méthode par Agésilas. Je ne vous parlerai point de ses exploits en Grèce, en Asie, en Égypte. Il fut plus dangereux que Lysander, parce qu'avec les mêmes talents il eut plus de vertus, et qu'avec la même ambition il fut toujours exempt de présomption et de vanité. Il ne souffrit jamais qu'on lui élevât une statue. [4] Lysander consacra lui-même la sienne au temple de Delphes; il permit qu'on lui dressât des autels, et qu'on lui offrît des sacrifices; il prodiguait des récompenses aux poëtes qui lui prodiguaient des éloges, et en avait toujours

[1] Plut. in Lys. t. 1, p. 448.
[2] Id. ibid. p. 449.
[3] Id. ibid. p. 451.
[4] *Xenoph. in Ages.* p. 673.

un à sa suite pour épier et célébrer ses moindres succès. [1]

L'un et l'autre enrichirent leurs créatures, vécurent dans une extrême pauvreté, et furent toujours inaccessibles aux plaisirs. [2]

L'un et l'autre, pour obtenir le commandement des armées, flattèrent honteusement les éphores, et achevèrent de faire passer l'autorité entre leurs mains. Lysander, après la prise d'Athènes, leur mandait : « J'ai dit « aux Athéniens que vous étiez les maîtres « de la guerre et de la paix. [3] » Agésilas se levait de son trône dès qu'ils paraissaient. [4]

Tous deux, assurés de leur protection, nous remplirent d'un esprit de vertige, et, par une continuité d'injustices et de violences, [5] soulevèrent contre nous cet Épaminondas qui, après la bataille de Leuctres et le rétablissement des Messéniens, nous réduisit à l'état déplorable où nous sommes aujourd'hui. Nous avons vu notre puissance

[1] Plut. in Lys. t. 1, p. 443.
[2] Id. ibid. p. 434; id. in Syll. t. 1, p. 476.
[3] Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 460.
[4] Plut. in Ages. t. 1, p. 597.
[5] Isocr. de pac. t. 1, p. 411. Diod. lib. 14, p. 234

s'écrouler avec nos vertus.[1] Ils ne sont plus ces temps où les peuples qui voulaient recouvrer leur liberté, demandaient à Lacédémone un seul de ses guerriers pour briser leurs fers.[2]

Cependant rendez un dernier hommage à nos lois. Ailleurs la corruption aurait commencé par amollir nos âmes; parmi nous elle a fait éclater des passions grandes et fortes, l'ambition, la vengeance, la jalousie du pouvoir, et la fureur de la célébrité. Il semble que les vices n'approchent de nous qu'avec circonspection. La soif de l'or ne s'est pas fait encore sentir dans tous les états, et les attraits de la volupté n'ont jusqu'à présent infecté qu'un petit nombre de particuliers. Plus d'une fois nous avons vu les magistrats et les généraux[3] maintenir avec vigueur notre ancienne discipline, et de simples citoyens montrer des vertus dignes des plus beaux siècles.

Semblables à ces peuples qui, situés sur les frontières de deux empires, ont fait un

[1] Polyb. lib. 4, p. 344. Plut. in Num. t. 1, p. 78.

[2] Xenoph. de rep. Laced. p. 690. Isocr. in Archid. p. 36. Plut. *in Lyc. p. 58.*

[3] *Xenoph. hist. græc. lib.* 1, p. 443.

mélange des langues et des mœurs de l'un et de l'autre, les Spartiates sont, pour ainsi dire, sur les frontières des vertus et des vices; mais nous ne tiendrons pas long-temps dans ce poste dangereux : chaque instant nous avertit qu'une force invincible nous entraîne au fond de l'abîme. Moi-même, je suis effrayé de l'exemple que je vous donne aujourd'hui. Que dirait Lycurgue, s'il voyait un de ses élèves discourir, discuter, disputer, employer des formes oratoires? Ah! j'ai trop vécu avec les Athéniens; je ne suis plus qu'un Spartiate dégradé.

CHAPITRE LII.

Voyage d'Arcadie.

Quelques jours après cet entretien, nous quittâmes Damonax avec des regrets qu'il daigna partager, et nous prîmes le chemin de l'Arcadie.

Nous trouvâmes d'abord le temple d'Achille, qu'on n'ouvre jamais, et auprès duquel viennent offrir des sacrifices les jeunes gens

doivent se livrer, dans le Plataniste, les
abats dont j'ai parlé; plus loin, sept co-
nes qui furent, dit-on, élevées autrefois
l'honneur des sept planètes; plus loin, la
e de Pellana, et ensuite celle de Belmina,
ée sur les confins de la Laconie et de
cadie. [1] Belmina, place forte, dont la
session a souvent excité des querelles
re les deux nations, et dont le territoire
arrosé par l'Eurotas et par quantité de
rces qui descendent des montagnes voi-
s, [2] est à la tête d'un défilé que l'on
erse pour se rendre à Mégalopolis, éloi-
e de Belmina de quatre-vingt-dix sta-
, [3] (*a*) de Lacédémone, d'environ trois
t quarante. (*b*) Pendant toute la jour-
, nous eûmes le plaisir de voir couler à
côtés, tantôt des torrents impétueux et
yants, tantôt les eaux paisibles de l'Eu-
is, du Thiuns et de l'Alphée.

L'Arcadie occupe le centre du Pélopo-
e. Elevée au dessus des régions qui l'en-

Plut. in Agid. t. 1, p. 806.
Liv. lib. 38, cap. 34. Pausan. lib. 3, c. 21, p. 263.
Pausan. lib. 8, cap. 35, p. 670.
(a) Trois lieues et *mille cinq* toises.
(b) *Près de treize lieues*

tourent,[1] elle est hérissée de montagnes,[2] quelques-unes d'une hauteur prodigieuse,[3] presque toutes peuplées de bêtes fauves[4] et couvertes de forêts. Les campagnes sont fréquemment entrecoupées de rivières et de ruisseaux. En certains endroits, leurs eaux trop abondantes ne trouvant point d'issues dans la plaine, se précipitent tout à coup dans des gouffres profonds, coulent pendant quelque temps dans l'obscurité, et, après bien des efforts, s'élancent et reparaissent sur la terre.[5]

On a fait de grands travaux pour les diriger; on n'en a pas fait assez. A côté de campagnes fertiles, nous en avons vu que des inondations fréquentes condamnaient à une perpétuelle stérilité.[6] Les premières fournissent du blé et d'autres grains en abondance;[7] elles suffisent pour l'entretien de nombreux troupeaux; les pâturages y

1 Aristot. probl. §. 26, t. 2, p. 806.
2 Strab. lib. 8, p. 388.
3 Pausan. lib. 8, cap. 38, p. 679. Strab. ibid.
4 Pausan. ibid. cap. 35, p. 671.
5 Aristot. ibid. Strab. lib. 8, p. 389. Pausan. ibid. cap. 7, 22, 23, 44 et 54. Diod. lib. 15, p. 365.
6 Pausan. ibid. cap. 7, p. 611.
7 Xenoph. hist. græc. lib. 5, p. 552.

sont excellents, surtout pour les ânes et pour les chevaux, dont les races sont très estimées.[1]

Outre quantité de plantes utiles à la médecine,[2] ce pays produit presque tous les arbres connus. Les habitants, qui en font une étude suivie,[3] assignent à la plupart des noms particuliers;[4] mais il est aisé d'y distinguer le pin, le sapin,[5] le cyprès,[6] le thuia, l'andrachné,[7] le peuplier,[8] une sorte de cèdre dont le fruit ne mûrit que dans la troisième année.[9] J'en omets beaucoup d'autres qui sont également communs, ainsi que les arbres qui font l'ornement des jardins. Nous vîmes, dans une vallée, des sapins d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaires : on nous dit qu'ils devaient

[1] Strab. lib. 8, p. 388. Varro, de re rust. lib. 2, c. 1, §. 14.
[2] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6, p. 367.
[3] Id. ibid. lib. 3, cap. 6, p. 130; cap. 7, p. 138; cap. 10, p. 159.
[4] Plin. lib. 16, cap. 10, t. 2, p. 9.
[5] Theophr. ibid. lib. 3, cap. 10, p. 159.
[6] Pausan. ibid. cap. 41, p. 634.
[7] Theophr. ibid. cap. 6, p. 130.
[8] Id. ibid. cap. 5, p. 124.
[9] Id. ibid. cap. 12, *p. 190.* Plin. lib. 13, cap. 5, t. 1, *pag. 686.*

leur accroissement à leur heureuse position; ils ne sont exposés ni aux fureurs des vents, ni aux feux du soleil.[1] Dans un bois auprès de Mantinée, on nous fit remarquer trois sortes de chênes,[2] celui qui est à larges feuilles, le phagus, et un troisième dont l'écorce est si légère qu'elle surnage sur l'eau; les pêcheurs s'en servent pour soutenir leurs filets, et les pilotes pour indiquer l'endroit où ils ont jeté leurs ancres.[3]

Les Arcadiens se regardent comme les enfants de la terre, parce qu'ils ont toujours habité le même pays, et qu'ils n'ont jamais subi un joug étranger.[4] On prétend qu'établis d'abord sur les montagnes,[5] ils apprirent par degrés à se construire des cabanes, à se vêtir de la peau des sangliers, à préférer aux herbes sauvages et souvent nuisibles les glands du phagus, dont ils faisaient encore usage dans les derniers siècles.[6] Ce qui paraît certain, c'est qu'après avoir connu le

[1] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 1, p. 283.
[2] Id. ibid. lib. 3, cap. 9, p. 146.
[3] Pausan. lib. 8, cap. 12, p. 623.
[4] Thucyd. lib. 1, cap. 2. Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 618. Plut. quæst. roman. t. 2, p. 286.
[5] Strab. lib. 8, p. 333.
[6] Pausan. ibid. cap. 1, p. 599.

besoin de se rapprocher, ils ne connaissaient pas encore les charmes de l'union. Leur climat froid et rigoureux [1] donne au corps de la vigueur, à l'âme de l'âpreté. Pour adoucir ces caractères farouches, des sages d'un génie supérieur, résolus de les éclairer par des sensations nouvelles, leur inspirèrent le goût de la poésie, du chant, de la danse et des fêtes. Jamais les lumières de la raison n'opérèrent dans les mœurs une révolution si prompte et si générale. Les effets qu'elle produisit se sont perpétués jusqu'à nos jours, parce que les Arcadiens n'ont jamais cessé de cultiver les arts qui l'avaient procurée à leurs aïeux.

Invités journellement à chanter pendant le repas, ce serait pour eux une honte d'ignorer ou de négliger la musique, qu'ils sont obligés d'apprendre dès leur enfance et pendant leur jeunesse. Dans les fêtes, dans les armées, les flûtes règlent leurs pas et leurs évolutions. [2] Les magistrats, persuadés que ces arts enchanteurs peuvent seuls garantir la nation de l'influence du climat, rassemblent tous les ans les jeunes élèves, et leur

[1] Aristot. probl. §. 26, t. 2, p. 806.

[2] *Polyb. lib. 4, p. 290.* Athen. lib. 14, p. 626.

font exécuter des danses, pour être en état de juger de leurs progrès. L'exemple des Cynéthéens justifie ces précautions : cette petite peuplade, confinée au nord de l'Arcadie, au milieu des montagnes, sous un ciel d'airain, a toujours refusé de se prêter à la séduction; elle est devenue si féroce et si cruelle, qu'on ne prononce son nom qu'avec frayeur.[1]

Les Arcadiens sont humains, bienfaisants, attachés aux lois de l'hospitalité, patients dans les travaux, obstinés dans leurs entreprises, au mépris des obstacles et des dangers.[2] Ils ont souvent combattu avec succès, toujours avec gloire. Dans les intervalles du repos, ils se mettent à la solde des puissances étrangères, sans choix et sans préférence, de manière qu'on les a vus quelquefois suivre des partis opposés, et porter les armes les uns contre les autres.[3] Malgré cet esprit mercenaire, ils sont extrêmement jaloux de la liberté. Après la bataille de Chéronée, gagnée par Philippe, roi de Macédoine, ils refusèrent au vainqueur

[1] Polyb. lib. 4, p. 291.

[2] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 618.

[3] Thucyd. l. 7, c. 57. Hermipp. ap. Athen. l. 1, p

le titre de généralissime des armées de la Grèce.[1]

Soumis anciennement à des rois, ils se divisèrent dans la suite en plusieurs républiques, qui toutes ont le droit d'envoyer leurs députés à la diète générale.[2] Mantinée et Tégée sont à la tête de cette confédération, qui serait trop redoutable si elle réunissait ses forces; car le pays est très peuplé, et l'on y compte jusqu'à trois cent mille esclaves:[3] mais la jalousie du pouvoir entretient sans cesse la division dans les grands et dans les petits états. De nos jours, les factions s'étaient si fort multipliées, qu'on mit sous les yeux de la nation assemblée le plan d'une nouvelle association qui, entre autres règlements, confiait à un corps de dix mille hommes le pouvoir de statuer sur la guerre et sur la paix.[4] Ce projet, suspendu par les nouveaux troubles qu'il fit éclore, fut repris avec plus de vigueur après la bataille de Leuctres. Épaminondas, qui, pour contenir les Spartiates de tous côtés, venait de rap-

[1] Diod. lib. 17, p. 488.
[2] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 602.
[3] Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 20, p. 271.
[4] *Demosth. de fals. leg.* p. 295. Diod. lib. 15, p. 372.

pelé[…] anciens habitants de la Messénie, proposa aux Arcadiens de détruire les petites villes qui restaient sans défense, et d'en transporter les habitants dans une place forte qu'on éleverait sur les frontières de la Laconie. Il leur fournit mille hommes pour favoriser l'entreprise, et l'on jeta aussitôt les fondements de Mégalopolis.[1] Ce fut environ quinze ans avant notre arrivée en Grèce.

Nous fûmes étonnés de la grandeur de son enceinte,[2] et de la hauteur de ses murailles flanquées de tours.[3] Elle donnait déja de l'ombrage à Lacédémone. Je m'en étais aperçu dans un de mes entretiens avec le roi Archidamus. Quelques années après, il attaqua cette colonie naissante, et finit par signer un traité avec elle.[4]

Les soins de la législation l'occupèrent d'abord; dans cette vue, elle invita Platon à lui donner un code de lois. Le philosophe fut touché d'une distinction si flatteuse; mais ayant appris et par les députés de la ville,

[1] Pausan. lib. 4, c. 27, p. 654; lib. 9, c. 14, p. 739.
[2] Polyb. lib. 2, p. 140; lib. 5, p. 432.
[3] Pausan. lib. 8, cap. 27, p. 657.
[4] Diod. lib. 16, p. 437.

et par un de ses disciples qu'il envoya sur les lieux, que les habitants n'admettraient jamais l'égalité des biens, il prit le parti de se refuser à leur empressement.[1]

Une petite rivière nommée Hélisson sépare la ville en deux parties; dans l'une et dans l'autre on avait construit, on construisait encore des maisons et des édifices publics. Celle du nord était décorée d'une place renfermée dans une balustrade de pierres, entourée d'édifices sacrés et de portiques. On venait d'y élever, en face du temple de Jupiter, une superbe statue d'Apollon en bronze, haute de douze pieds. C'était un présent des Phigaliens, qui concouraient avec plaisir à l'embellissement de la nouvelle ville.[2] De simples particuliers témoignaient le même zèle : l'un des portiques portait le nom d'Aristandre qui l'avait fait bâtir à ses frais.[3]

Dans la partie du midi, nous vîmes un vaste édifice où se tient l'assemblée des dix mille députés chargés de veiller aux grands

[1] Pamphil. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 23. Plut. in Colot. t. 2, p. 1126. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 42.

[2] Pausan. lib. 8, cap. 30, p. 662.

[3] *Id. ibid. p. 663.*

intérêts de la nation; [1] et l'on nous montra dans un temple d'Esculape des os d'une grandeur extraordinaire, et qu'on disait être ceux d'un géant. [2]

La ville se peuplait de statues; nous y connûmes deux artistes athéniens, Céphisodote et Xénophon, qui exécutaient un groupe représentant Jupiter assis sur un trône, la ville de Mégalopolis à sa droite, et Diane conservatrice à sa gauche. On avait tiré le marbre des carrières du mont Pentélique, situé auprès d'Athènes. [3]

J'aurais d'autres singularités à rapporter; mais, dans la relation de mes voyages, j'ai évité de parler de quantité de temples, d'autels, de statues et de tombeaux que nous offraient à chaque pas les villes, les bourgs, les lieux même les plus solitaires. J'ai cru aussi devoir omettre la plupart des prodiges et des fables absurdes dont on nous faisait de longs récits : un voyageur condamné à les entendre, doit en épargner le supplice à

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 621. Pausan. lib. 8, *cap.* 32, p. 666.

[2] *Pausan.* ibid. p. 667.

[3] *Id. ibid.* cap. 30, p. 664.

ses lecteurs. Qu'il ne cherche pas a concilier les diverses traditions sur l'histoire des dieux et des premiers héros; ses travaux ne serviraient qu'à augmenter la confusion d'un chaos impénétrable à la lumière. Qu'il observe, en général, que chez quelques peuples les objets du culte public sont connus sous d'autres noms; les sacrifices qu'on leur offre, accompagnés d'autres rites; leurs statues, caractérisées par d'autres attributs.

Mais il doit s'arrêter sur les monuments qui attestent le goût, les lumières ou l'ignorance d'un siècle; décrire les fêtes, parce qu'on ne peut trop souvent présenter aux malheureux humains des images douces et riantes; rapporter les opinions et les usages qui servent d'exemples ou de leçons, lors même qu'il laisse à ses lecteurs le soin d'en faire l'application. Ainsi, quand je me contenterai d'avertir que dans un canton de l'Arcadie l'Être suprême est adoré sous le titre de Bon[1] on sera porté à aimer l'Être suprême. Quand je dirai que dans la même province le fanatisme a immolé autrefois

[1] Pausan. lib. 8, cap. 36, p. 673.

des victimes humaines,[1] (a) on frémira de voir le fanatisme porter à de pareilles horreurs une nation qui adorait le dieu bon par excellence. Je reviens à ma narration.

Nous avions résolu de faire le tour de l'Arcadie. Ce pays n'est qu'une suite de tableaux où la nature a déployé la grandeur et la fécondité de ses idées, et qu'elle a rapprochés négligemment, sans égard à la différence des genres. La main puissante qui fonda sur des bases éternelles tant de roches énormes et arides, se fit un jeu de dessiner à leurs pieds ou dans leurs intervalles des prairies charmantes, asile de la fraîcheur et du repos : partout des sites pittoresques, des contrastes imprévus, des effets admirables.

Combien de fois, parvenus au sommet d'un mont sourcilleux, nous avons vu la foudre serpenter au dessous de nous! Combien de fois encore, arrêtés dans la région des nues, nous avons vu tout à coup la lumière du jour se changer en une clarté téné-

[1] Pausan. lib. 8, cap. 2, p. 600. Porphyr. de abstin. lib. 2, §. 27, p. 150.

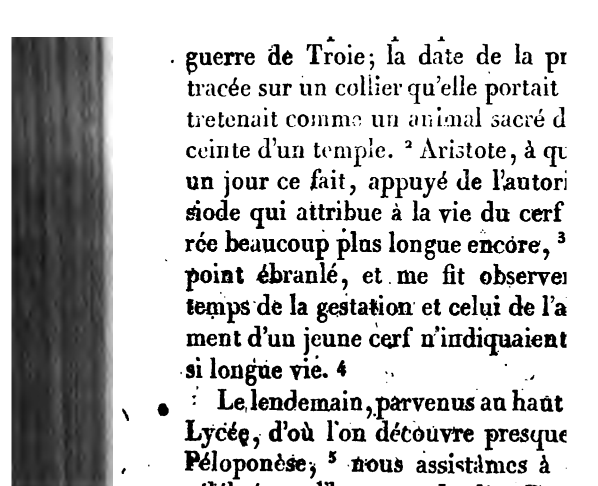
(a) Voyez le trait de Lycaon au commencement de l'Introduction de cet ouvrage, et la note XV à la fin de ce quatrième volume.

breuse, l'air s'épaissir, s'agiter avec violence, et nous offrir un spectacle aussi beau qu'effrayant! Ces torrents de vapeurs qui passaient rapidement sous nos yeux et se précipitaient dans des vallées profondes, ces torrents d'eau qui roulaient en mugissant au fond des abîmes, ces grandes masses de montagnes qui, à travers le fluide épais dont nous étions environnés, paraissaient tendues de noir, les cris funèbres des oiseaux, le murmure plaintif des vents et des arbres; voilà l'enfer d'Empédocle; voilà cet océan d'air louche et blanchâtre qui pousse et repousse les âmes coupables, soit à travers les plaines des airs, soit au milieu des globes semés dans l'espace.[1]

Nous sortîmes de Mégalopolis; et après avoir passé l'Alphée, nous nous rendîmes à Lycosure, au pied du mont Lycée, autrement dit Olympe.[2] Ce canton est plein de bois et de bêtes fauves. Le soir nos hôtes voulurent nous entretenir de leur ville qui est la plus ancienne du monde, de leur montagne où Jupiter fut élevé, du temple et des fêtes de ce dieu, de son prêtre surtout,

[1] Plut. de vitand. ære alien. t. 2, p. 830.

[2] Pausan. *lib.* 8, *cap.* 38, p. 678.



guerre de Troie; la date de la pr
tracée sur un collier qu'elle portait
tretenait comme un animal sacré d
ceinte d'un temple. [2] Aristote, à qu
un jour ce fait, appuyé de l'autori
siode qui attribue à la vie du cerf
rée beaucoup plus longue encore, [3]
point ébranlé, et me fit observer
temps de la gestation et celui de l'a
ment d'un jeune cerf n'indiquaient
si longue vie. [4]

Le lendemain, parvenus au haut
Lycée, d'où l'on découvre presque
Péloponèse, [5] nous assistâmes à

'un temple et d'un petit bois qui lui sont onsacrés.[1] Après qu'on eut decerné les rix, nous vîmes des jeunes gens tout nus oursuivre avec des éclats de rire ceux qu'ils encontraient sur leur chemin.[2] (*a*) Nous n vîmes d'autres frapper avec des fouets la tatue du dieu; ils le punissaient de ce u'une chasse entreprise sous ses auspices 'avait pas fourni assez de gibier pour leur epas.[3]

Cependant les Arcadiens n'en sont pas noins attachés au culte de Pan. Ils ont multiplié ses temples, ses statues, ses autels, es bois sacrés;[4] ils le représentent sur eurs monnaies. Ce dieu poursuit à la hasse les animaux nuisibles aux moissons; erre avec plaisir sur les montagnes;[5] de à, il veille sur les nombreux troupeaux qui aissent dans la plaine;[6] et de l'instrument

[1] Pausan. lib. 8, cap. 38, p. 678.

[2] Liv. lib. 1, cap. 5. Plut. in Romul. t. 1, p. 31.

(*a*) Les Lupercales de Rome tiraient leur origine de ette fête.

[3] Theocr. idyll. 7, v. 106. Schol. ibid.

[4] Pausan. passim.

[5] Theocr. *idyll. 1, v. 123*. Callim. in Dian. v. 88.

[6] *Pind. olymp. 6, v. 169*. Horat. lib. 4, od. 12. Virg. *og. 2, v. 33; georg. 1, v. 17*.

à sept tuyaux dont il est l'inventeur,[1] il tire des sons qui retentissent dans les vallées voisines.[2]

Pan jouissait autrefois d'une plus brillante fortune; il prédisait l'avenir dans un de ses temples où l'on entretient une lampe qui brûle jour et nuit.[3] Les Arcadiens soutiennent encore qu'il distribue aux mortels, pendant leur vie, les peines et les récompenses qu'ils méritent :[4] ils le placent, ainsi que les Égyptiens, au rang des principales divinités;[5] et le nom qu'ils lui donnent semble signifier qu'il étend son empire sur toute la substance matérielle.[6] Malgré de si beaux titres, ils bornent aujourd'hui ses fonctions à protéger les chasseurs et les bergers.

Non loin de son temple est celui de Jupiter, au milieu d'une enceinte où il nous fut impossible de pénétrer.[7] Nous trouvâmes, bientôt après, d'autres lieux sacrés, dont

[1] Virg. eclog. 2, v. 32; eclog. 8, v. 24.
[2] Pausan. lib. 8, cap. 36, p. 674.
[3] Id. ibid. cap. 37, p. 677.
[4] Id. ibid.
[5] Id. ibid. cap. 31, p. 664.
[6] Macrob. saturn. lib. 1, cap. 22.
[7] Plut. quæst. græc. t. 2, p. 300. Pausan. ibid. c. 38, p. 679. Hygin. poet. astronom. p. 426.

l'entrée est interdite aux hommes, et permise aux femmes. [1]

Nous nous rendîmes ensuite à Phigalée, qu'on voit de loin sur un rocher très escarpé. [2] A la place publique est une statue qui peut servir à l'histoire des arts. Les pieds sont presque joints, et les mains pendantes s'attachent étroitement sur les côtés et sur les cuisses. [3] C'est ainsi qu'on disposait autrefois les statues dans la Grèce, [4] et qu'on les figure encore aujourd'hui en Égypte. Celle que nous avions sous les yeux fut élevée pour l'athlète Arrachion, qui remporta l'un des prix aux olympiades cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième. (*a*) On doit conclure de là, que deux siècles avant nous, plusieurs statuaires s'asservissaient encore sans réserve au goût égyptien. (*b*)

[1] Pausan. lib. 8, cap. 5, p. 608; cap. 10, p. 618; cap. 31, p. 665; cap. 36, p. 673.

[2] Id. ibid. cap. 39, p. 681.

[3] Id. ibid. cap. 40, p. 682.

[4] Diod. lib. 4, p. 276.

(*a*) Dans les années avant J. C. 572, 568, 564.

(*b*) Voyez, dans le Chapitre XXXVII de cet ouvrage, ce qui a été dit, à l'article *Sicyone*, de l'origine et des progrès *de la sculpture.*

A droite, et à trente stades de la ville, (*a*) est le mont Élaïus; à gauche, et à quarante stades, (*b*) le mont Cotylius. On voit dans le premier la grotte de Cérès surnommée la Noire, parce que la déesse, désolée de la perte de Proserpine, s'y tint pendant quelque temps renfermée, vêtue d'un habit de deuil.[1] Sur l'autel qui est à l'entrée de la grotte, on offre, non des victimes, mais des fruits, du miel et de la laine crue.[2] Dans un bourg placé sur l'autre montagne, nous fûmes frappés d'étonnement à l'aspect du temple d'Apollon, l'un des plus beaux du Péloponèse, tant par le choix des pierres du toit et des murs, que par l'heureuse harmonie qui règne dans toutes ses parties. Le nom de l'architecte suffirait pour assurer la gloire de cet édifice : c'est le même Ictinus qui, du temps de Périclès, construisit à Athènes le célèbre temple de Minerve.[3]

De retour à Phigalée, nous assistâmes à une fête qui se termina par un grand repas :

(*a*) Une lieue et trois cent trente-cinq toises.

(*b*) Environ une lieue et demie.

[1] Pausan. lib. 8, cap. 42, p. 685.

[2] Id. ibid. p. 688.

[3] Id. ibid. cap. 41, p. 684.

les esclaves mangèrent avec leurs maîtres : l'on donnait des éloges excessifs à ceux des convives qui mangeaient le plus. [1]

Le lendemain, étant revenus par Lycosure, nous passâmes l'Alphée, non loin de Trapézonte, et nous allâmes coucher à Gortys, dont les campagnes sont fertilisées par une rivière de même nom. Pendant toute la journée, nous avions rencontré des marchands et des voyageurs qui se rendaient à la petite ville d'Aliphère, que nous laissâmes à gauche, et dans laquelle devait se tenir une foire. [2] Nous négligeâmes de les suivre, parce que nous avions souvent joui d'un pareil spectacle, et que de plus, il aurait fallu grimper pendant long-temps sur les flancs d'une montagne entourée de précipices. [3] Nos guides oublièrent de nous conduire dans une vallée qui est à une petite distance de Trapézonte : la terre, disait-on, y vomit des flammes auprès de la fontaine Olympias, qui reste à sec de deux années l'une. On ajoutait que le combat des géants contre les dieux s'était livré dans cet en-

[1] Athen. lib. 4, cap. 13, p. 149.
[2] Pausan. lib. 8, cap. 26, p. 653.
[3] Polyb. lib. 4, p. 340. Pausan. ibid. p. 652.

droit; et que, pour en rappeler le souvenir, les habitants, en certaines occasions, sacrifiaient aux tempêtes, aux éclairs et à la foudre. [1]

Les poëtes ont célébré la fraîcheur des eaux du Cydnus en Cilicie et du Mélas en Pamphylie; celles du Gortynius méritaient mieux leurs éloges : les froids les plus rigoureux ne les couvrent jamais de glaçons, et les chaleurs les plus ardentes ne sauraient altérer leur température : [2] soit qu'on s'y baigne, soit qu'on en fasse sa boisson, elles procurent des sensations délicieuses.

Outre cette fraîcheur qui distingue les eaux de l'Arcadie, celles du Ladon, que nous traversâmes le lendemain, sont si transparentes et si pures, qu'il n'en est pas de plus belles sur la terre. [3] Près de ses bords ombragés par de superbes peupliers, nous trouvâmes les filles des contrées voisines dansant autour d'un laurier, auquel on venait de suspendre des guirlandes de fleurs. La jeune Clytie, s'accompagnant de la lyre, chantait les amours de Daphné,

[1] Pausan. lib. 8, cap. 29, p. 660.
[2] Id. ibid. cap. 28, p. 659.
[3] Id. ibid. cap. 25, p. 651.

fille du Ladon, et de Leucippe, fils du roi de Pise.[1] Rien de si beau en Arcadie, que Daphné; en Élide, que Leucippe : mais comment triompher d'un cœur que Diane asservit à ses lois, qu'Apollon n'a pu soumettre aux siennes? Leucippe rattache ses cheveux sur sa tête, se revêt d'une légère tunique, charge ses épaules d'un carquois, et dans ce déguisement poursuit avec Daphné les daims et les chevreuils dans la plaine. Bientôt, elle court et s'égare avec lui dans les forêts. Leurs furtives ardeurs ne peuvent échapper aux regards jaloux d'Apollon : il en instruit les compagnes de Daphné, et le malheureux Leucippe tombe sous leurs traits. Clytie ajouta que la nymphe, ne pouvant supporter ni la présence du dieu qui s'obstinait à la poursuivre, ni la lumière qu'il distribue aux mortels, supplia la terre de la recevoir dans son sein, et qu'elle fut métamorphosée en laurier. (*a*)

Nous remontâmes le Ladon, et, tour-

[1] Pausan. lib. 8, cap. 20, p. 638. Philostr. vit. Apoll. lib. 1, cap. 16, p. 19. Schol. Homer. in iliad. 1, v. 14. Geopon. lib. 11, cap. 2. *Serv. in Virg. eclog.* 3, v. 63.

(*a*) *Les Thessaliens prétendaient* que Daphné était fille *du Pénée, et qu'elle fut changée* en laurier sur les bords *de ce fleuve.*

nant à gauche, nous prîmes le chemin de Psophis, [1] à travers plusieurs villages, à travers le bois de Soron, où l'on trouve, ainsi que dans les autres forêts d'Arcadie, des ours, des sangliers, et de très grandes tortues, dont l'écaille pourrait servir à faire des lyres. [2]

Psophis, l'une des plus anciennes villes du Péloponèse, est sur les confins de l'Arcadie et de l'Élide. Une colline très élevée la défend contre le vent du nord; à l'est, coule le fleuve Érymanthe, sorti d'une montagne qui porte le même nom, et sur laquelle on va souvent chasser le sanglier et le cerf; [3] au couchant, elle est entourée d'un abîme profond, où se précipite un torrent qui va, vers le midi, se perdre dans l'Érymanthe. [4]

Deux objets fixèrent notre attention; nous vîmes le tombeau de cet Alcméon qui, pour obéir aux ordres de son père Amphiaraüs, tua sa mère Ériphile, fut pendant très long-temps poursuivi par les

[1] Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 644.
[2] Id. ibid.
[3] Homer. odyss. lib. 6, v. 103.
[4] Polyb. lib. 4, p. 333.

Furies, et termina malheureusement une vie horriblement agitée. Près de son tombeau, qui n'a pour ornement que des cyprès d'une hauteur extraordinaire, [1] on nous montra un petit champ et une petite chaumière. C'est là que vivait, il y a quelques siècles, un citoyen pauvre et vertueux : il se nommait Aglaüs. Sans crainte, sans désirs, ignoré des hommes, ignorant ce qui se passait parmi eux, il cultivait paisiblement son petit domaine, dont il n'avait jamais passé les limites. Il était parvenu à une extrême vieillesse, lorsque des ambassadeurs du puissant roi de Lydie, Gygès ou Crœsus, furent chargés de demander à l'oracle de Delphes, s'il existait sur la terre entière un mortel plus heureux que ce prince? La pythie répondit : « Aglaüs de Psophis. [2] »

En allant de Psophis à Phénéos, nous entendîmes parler de plusieurs espèces d'eaux, qui avaient des propriétés singulières. Ceux de Clitor prétendaient qu'une de leurs sources inspire une si grande aversion pour le

[1] Pausan. lib. 8, cap. 24, p. 646.

[2] Id. ibid. p. 647. Plin. lib. 7, cap. 46, t. 1, p. 402. Val. Max. lib. 7, cap. 1.

vin, qu'on ne pouvait plus en supporter l'odeur. [1] Plus loin vers le nord, entre les montagnes, près de la ville de Nonacris, est un rocher très élevé, d'où découle sans cesse une eau fatale qui forme le ruisseau du Styx. C'est le Styx si redoutable pour les dieux et pour les hommes. Il serpente dans un vallon où les Arcadiens viennent confirmer leur parole par le plus inviolable des serments; [2] mais ils n'y étanchent pas la soif qui les presse, et le berger n'y conduit jamais ses troupeaux. L'eau, quoique limpide et sans odeur, est mortelle pour les animaux, ainsi que pour les hommes; ils tombent sans vie dès qu'ils en boivent : elle dissout tous les métaux, elle brise tous les vases qui la reçoivent, excepté ceux qui sont faits de la corne du pied de certains animaux. [3]

Comme les Cynéthéens ravageaient alors ce canton, nous ne pûmes nous y rendre

[1] Eudox. ap. Steph. in Ἀζαν.; id. ap. Plin. lib. 31, cap. 2, t. 2, p. 549. Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 164.

[2] Herodot. lib. 6, cap. 74.

[3] Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 163. Varr. ap. Solin. c. 7. Senec. quæst. nat. lib. 3, cap. 25. Plin. lib. 2, cap. 103, t. 1, p. 121; lib. 30, cap. 16, t. 2, p. 543; lib. 31, p. 550. Pausan. lib. 8, cap. 18, p. 635. Eustath. in Iliad. t. 1, p. 301; t. 2, p. 718; t. 3, p. 1667.

us assurer de la vérité de ces faits :
rant rencontré en chemin deux dé-
'une ville d'Achaïe, qui faisaient
ers Phénéos, et qui avaient plus
is passé le long du ruisseau, nous
rrogeâmes ; et nous conclûmes de
onses, que la plupart des merveilles
es à cette fameuse source disparais-
r moindre examen.

ient des gens instruits : nous leur
lusieurs autres questions. Ils nous
ent, vers le nord-est, le mont Cyl-
i s'élève avec majesté au dessus des
es de l'Arcadie, [1] et dont la hau-
pendiculaire peut s'évaluer à quinze
stades. [2] (a) C'est le seul endroit de
où se trouve l'espèce des merles
[3] Le mont Cyllène touche au mont
ale, au dessous duquel on trouve
e, un lac et une rivière de même
a ville était autrefois une des plus
tes de l'Arcadie : [4] la rivière sort du

[1] ...n. lib. 8, cap. 17, p. 633.
[2] ... lib. 8, p. 388.
(a) ...torze cent *dix-sept toises et demie*, ou *dix-huit*
...-*vingt-dix toises.*
[3] ... *hist. animal.* lib. 9, cap. 19, t. 1, p. 934.
[4] ...*ymp. 6, v. 169.*

lac, et, après avoir commencé sa carrière dans cette province, elle disparaît, et va la terminer, sous un autre nom, dans l'Argolide.[1] De nos jours, Iphicrate, à la tête des troupes athéniennes, entreprit de lui fermer toute issue, afin que ses eaux refoulant dans le lac, et ensuite dans la ville qu'il assiégeait vainement, elle fût obligée de se rendre à discrétion; mais, après de longs travaux, il fut contraint de renoncer à son projet.[2]

Suivant une ancienne tradition, le lac était autrefois couvert d'oiseaux voraces qui infestaient ce canton. Hercule les détruisit à coups de flèches, ou les mit en fuite au bruit de certains instruments.[3] Cet exploit honora le héros, et le lac en devint célèbre. Les oiseaux n'y reviennent plus; mais on les représente encore sur les monnaies de Stymphale. (*a*) Voilà ce que nous disaient nos compagnons de voyage.

[1] Herodot. lib. 6, cap. 76. Diod. lib. 15, p. 365. Pausan. lib. 2, cap. 24, p. 166; lib. 8, cap. 22, p. 640.

[2] Strab. lib. 8, p. 389.

[3] Apollon. Argon. lib. 2, v. 1057. Schol. ibid. Pausan. lib. 8, cap. 22, p. 640. Strab. lib. 8, p. 371.

(*a*) Voyez Spanheim, Vaillant, et autres antiquaires qui ont publié des médailles.

La ville de Phénéos, quoiqu'une des principales de l'Arcadie, ne contient rien de remarquable; mais la plaine voisine offrit à nos yeux un des plus beaux ouvrages de l'antiquité. On ne peut en fixer l'époque; on voit seulement que dans des siècles très reculés, les torrents qui tombent des montagnes dont elle est entourée, l'ayant entièrement submergée, renversèrent de fond en comble l'ancienne Phénéos,[1] et que pour prévenir désormais un pareil désastre, on prit le parti de creuser dans la plaine un canal de cinquante stades de longueur, (*a*) de trente pieds de profondeur, (*b*) et d'une largeur proportionnée. Il devait recevoir et les eaux du fleuve Olbius, et celles des pluies extraordinaires. On le conduisit jusqu'à deux abîmes qui subsistent encore au pied de deux montagnes, sous lesquelles des routes secrètes se sont ouvertes naturellement.

Ces travaux, dont on prétend qu'Hercule fut l'auteur, figureraient mieux dans son histoire, que son combat contre les fabuleux

[1] Pausan. lib. 8, cap. 14, p. 627.

(*a*) Près de deux lieues.

(*b*) Un peu plus de vingt-huit de nos pieds.

sorbaient les eaux des campagn
bitants, réfugiés sur des hauteu
sirent des ponts de bois pour co
entre eux; et comme l'inondati
tait de jour en jour, on fut ob
successivement d'autres ponts
miers.[3]

Quelque temps après,[4] les
vrirent sous terre un passage à
éboulements qui les arrêtaient,
avec fureur de ces retraites obs
tèrent la consternation dans pl
vinces. Le Ladon, cette belle et
vière dont j'ai parlé, et qui av
couler depuis l'obstruction des
terrains,[5] se précipita en tor
tueux dans l'Alphée, qui submer

comme une singularité, que le sapin dont on avait construit les ponts après l'avoir dépouillé de son écorce, avait résisté à la pourriture.[1]

De Phénéos nous allâmes à Caphyes, où l'on nous montra, auprès d'une fontaine, un vieux platane qui porte le nom de Ménélas. On disait que ce prince l'avait planté lui-même avant que de se rendre au siège de Troie.[2] Dans un village voisin, nous vîmes un bois sacré et un temple en l'honneur de Diane *l'Étranglée*.[3] Un vieillard respectable nous apprit l'origine de cet étrange surnom : des enfants qui jouaient tout auprès, nous dit-il, attachèrent autour de la statue une corde avec laquelle ils la traînaient, et s'écriaient en riant : « Nous étranglons la déesse. » Des hommes qui survinrent dans le moment, furent si indignés de ce spectacle, qu'ils les assommèrent à coups de pierres. Ils croyaient venger les dieux, et les dieux vengèrent l'innocence. Nous éprouvâmes leur colère; et l'oracle consulté nous ordonna d'élever un tombeau à ces malheu-

[1] Theophr. lib. 5, cap. 5, p. 522.
[2] Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643.
[3] *Clem. Alex. cohort. ad gent.* p. 32.

reuses victimes, et de leur rendre tous les ans des honneurs funèbres.[1]

Plus loin, nous passâmes à côté d'une grande chaussée que les habitants de Caphyes ont construite pour se garantir d'un torrent et d'un grand lac qui se trouvent dans le territoire d'Orchomène.[2] Cette dernière ville est située sur une montagne : nous la vîmes en courant; on nous y montra des miroirs faits d'une pierre noirâtre qui se trouve aux environs,[3] et nous prîmes l'un des deux chemins qui conduisent à Mantinée.[4]

Nos guides s'arrêtèrent devant une petite colline qu'ils montrent aux étrangers; et des Mantinéens qui se promenaient aux environs, nous disaient : Vous avez entendu parler de Pénélope, de ses regrets, de ses larmes, et surtout de sa fidélité : apprenez qu'elle se consolait de l'absence de son époux avec ces amants qu'elle avait attirés auprès d'elle; qu'Ulysse à son retour la chassa de sa maison, qu'elle finit ici ses jours; et voilà

[1] Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643.

[2] Id. ibid. p. 642.

[3] Plin. lib. 37, cap. 7, t. 2, p. 779.

[4] Pausan. ibid. cap. 12, p. 624.

[t]ombeau. [1] Comme nous parûmes éton-[nés :] Vous ne l'auriez pas moins été, ajou-[tèren]t-ils, si vous aviez choisi l'autre route ; [vous] auriez vu sur le penchant d'une colline [le te]mple de Diane, où l'on célèbre tous [les an]s la fête de la déesse. Il est commun [aux h]abitants d'Orchomène et de Mantinée ; [les un]s y entretiennent un prêtre, les autres [une p]rêtresse. Leur sacerdoce est perpétuel. [Tous] deux sont obligés d'observer le régime [le plu]s austère. Ils ne peuvent faire aucune [visite] ; l'usage du bain et des douceurs les [plus i]nnocentes de la vie leur est interdit ; [quoiqu]'at seuls, ils n'ont point de distractions, [et ne so]n sont pas moins astreints à la plus [exact]e continence. [2]

[Ma]ntinée, fondée autrefois par les habi-[tants] de quatre ou cinq hameaux des envi-[rons,] [3] se distingue par sa population, ses [riche]sses et les monuments qui la décorent : [4] [elle p]ossède des campagnes fertiles : [5] de [son e]nceinte partent quantité de routes qui

[1] [P]ausan. lib. 8, cap. 13, p. 624.
[2] [Id]. ibid. cap. 13, p. 625.
[3] [X]enoph. hist. græc. lib. 5, p. 553. Diod. lib. 15, [p. ...]. Strab. lib. 8, p. 337.
[4] [P]ausan. ibid. cap. 9, p. 616.
[5] [X]*enoph. ibid. p. 552.*

de l'échelle, parce qu'on a taill
haute montagne, des marches po
modité des gens à pied. [2]

Ses habitants sont les premie
qui, dans leurs exercices, aient
combattre corps à corps; [3] les pr
core qui se soient revêtus d'un
taire, et d'une espèce d'armure q
signe par le nom de cette ville.
toujours regardés comme les plus
Arcadiens. [5] Lors de la guerre
n'étant arrivés à Platée qu'après
ils firent éclater leur douleur,
pour s'en punir eux-mêmes, pou
qu'en Thessalie un corps de Pers
pris la fuite, et, de retour chez
lèrent leurs généraux dont la
avait privés de l'honneur de c

lémoniens les redoutaient comme enne-
s, se félicitaient de les avoir pour alliés : [1]
ır à tour unis avec Sparte, avec Athènes,
ec d'autres puissances étrangères, on les
étendre leur empire sur presque toute la
ovince, [2] et ne pouvoir ensuite défendre
rs propres frontières.

Peu de temps avant la bataille de Leuc-
s, les Lacédémoniens assiégèrent Man-
ée; et, comme le siège traînait en lon-
eur, ils dirigèrent vers les murs de brique
nt elle était entourée, le fleuve qui coule
c environs : les murs s'écroulèrent, la
le fut presque entièrement détruite, et
n dispersa les habitants dans les hameaux
'ils occupaient autrefois. [3] Bientôt après,
ntinée, sortie de ses ruines avec un nou-
éclat, ne rougit pas de se réunir avec
cédémone, et de se déclarer contre Épa-
nondas, à qui elle devait en partie sa li-
té : [4] elle n'a cessé depuis d'être agitée
des guerres étrangères ou par des fac-

Diod. lib. 15, p. 336.
Thucyd. lib. 5, cap. 29.
Xenoph. hist. græc. lib. 5, p. 552. Diod. lib. 15,
31 et 336. *Pausan. lib. 8, cap. 8, p.* 615.
Xenoph. ibid. lib. 6, p. 602. Pausan. ibid.

son bouclier; ce bouclier, que j'avais vu si souvent dans cette chambre, auprès de ce lit, sur ce mur, au dessus de ce siège où le héros se tenait communément assis. Ces circonstances locales se retraçant tout à coup dans mon esprit, avec le souvenir de ses vertus, de ses bontés, d'un mot qu'il m'avait dit dans telle occasion, d'un sourire qui lui était échappé dans telle autre, de mille particularités dont la douleur aime à se repaître, et se joignant avec l'idée insupportable qu'il ne restait de ce grand homme qu'un tas d'ossements arides que la terre rongeait sans cesse, et qu'en ce moment je foulais aux pieds, je fus saisi d'une émotion si déchirante et si forte, qu'il fallut m'arracher d'un objet que je ne pouvais ni voir, ni quitter. J'étais encore sensible alors; je ne le suis plus, je m'en aperçois à la faiblesse de mes expressions.

J'aurai du moins la consolation d'ajouter ici un nouveau rayon à la gloire de ce grand homme. Trois villes se disputent le faible honneur d'avoir donné le jour au soldat qui lui porta le coup mortel. Les Athéniens nomment Gryllus fils de Xénophon, et ont exigé qu'Euphranor, dans un de ses tableaux,

se conformât à cette opinion. [1] Suivant . Mantinéens, ce fut Machérion, un de leu concitoyens; [2] et, suivant les Lacédém niens, ce fut le Spartiate Anticratès : ils lu ont même accordé des honneurs et des exemptions qui s'étendront à sa postérité; [3] distinctions excessives, qui décèlent la peur qu'ils avaient d'Épaminondas.

Tégée n'est qu'à cent stades environ de Mantinée. (a) Ces deux villes, rivales et ennemies par leur voisinage même, [4] se sont plus d'une fois livré des combats sanglants; [5] et, dans les guerres qui ont divisé les nations, elles ont presque toujours suivi des partis différents. [6] A la bataille de Platée, ui termina la grande querelle de la Grèce de la Perse, les Tégéates, qui étaient au mbre de quinze cents, [7] disputèrent aux héniens l'honneur de commander une des

Pausan. lib. 8, c. 11, p. 621; lib. 9, c. 15, p. 741.
Id. lib. 8, cap. 11, p. 621.
'lut. in Ages. t. 1, p. 616.
Environ trois lieues trois quarts.
ucyd. lib. 5, cap. 62 et 65.
lib. 4, p. 134.
d. lib. 15, p. 391.
odot. lib. 9, cap. 28 et 29.

ailes de l'armée des Grecs : [1] ils ne l'obtinrent pas; mais ils montrèrent, par les plus brillantes actions, qu'ils en étaient dignes. [2]

Chaque ville de la Grèce se met sous la protection spéciale d'une divinité. Tégée a choisi Minerve surnommée Aléa. L'ancien temple ayant été brûlé peu d'années après la guerre du Péloponèse, on en construisit un nouveau sur les dessins et sous la direction de Scopas de Paros, le même dont on a tant de superbes statues. Il employa l'ordre ionique dans les péristyles qui entourent le temple. Sur le fronton de devant, il représenta la chasse du sanglier de Calydon : on y distingue quantité de figures, entre autres celles d'Hercule, de Thésée, de Pirithoüs, de Castor, etc. : le combat d'Achille et de Télèphe décore l'autre fronton. Le temple est divisé en trois nefs par deux rangs de colonnes doriques, sur lesquelles s'élève un ordre corinthien qui atteint et soutient le comble. [3]

Aux murs sont suspendues des chaînes que, dans une de leurs anciennes expédi-

[1] Herodot. lib. 9. cap. 26.
[2] Id. ibid. cap. 70.
[3] Pausan. lib. 8 cap. 45, p. 693.

tions, les Lacédémoniens avaient destinées aux Tégéates, et dont ils furent chargés eux-mêmes. [1] On dit que dans le combat, les femmes de Tégée s'étant mises en embuscade, tombèrent sur l'ennemi, et décidèrent la victoire. Une veuve, nommée Marpessa, se distingua tellement en cette occasion, que l'on conserve encore son armure dans le temple. [2] Tout auprès on voit les défenses et la peau du sanglier de Calydon, échues en partage à la belle Atalante de Tégée, qui porta le premier coup à cet animal féroce. [3] Enfin on nous montra jusqu'à une auge de bronze, que les Tégéates, à la bataille de Platée, enlevèrent des écuries du général des Perses. [4] De pareilles dépouilles sont pour un peuple des titres de vanité, et quelquefois des motifs d'émulation.

Ce temple, le plus beau de tous ceux qui existent dans le Péloponèse, [5] est desservi

[1] Herodot. lib. 1, cap. 66.

[2] Pausan. lib. 8, cap. 47, p. 695 : cap. 48, p. 697.

[3] Id. ibid. cap. 45, 46 et 47.

[4] Herodot. lib. 9, cap. 70.

[5] Pausan. *ibid. cap.* 45, *p.* 693.

par une jeune fille, qui abdique le sace
dès qu'elle parvient à l'âge de puberté

Nous vîmes un autre temple, où l
tre n'entre qu'une fois l'année; [2] et d
place publique, deux grandes colo
l'une soutenant les statues des législ
de Tégée; l'autre, la statue équestre
particulier qui, dans les jeux olympi
avait obtenu le prix de la course à che
Les habitants leur ont décerné à to
mêmes honneurs : il faut croire qu'
leur accordent pas la même estime.

CHAPITRE LIII.

Voyage d'Argolide.

De Tégée nous pénétrâmes dans l'Ar
par un défilé entre des montagnes ass
vées. [4] En approchant de la mer, no
mes le marais de Lerna, autrefois le
de cette hydre monstrueuse dont H

[1] Pausan. lib. 8, cap. 47, p. 695.
[2] Id. ibid. cap. 48, p. 696.
[3] Id. ibid.
[4] Id. ibid. cap. 6, p. 610.

[1] La maison des Pélopides s'étant éta-
ı Mycènes, cette ville éclipsa la gloire
rivale. [2] Agamemnon régnait sur la
ıère, Diomède et Sthénélus sur la se-
. [3] Quelque temps après, Argos reprit
ıng, [4] et ne le perdit plus.

gouvernement fut d'abord confié à
ɔis qui opprimèrent leurs sujets, et à
ı ne laissa bientôt que le titre dont ils
ıt abusé. [5]

titre même y fut aboli dans la suite, et
ıocratie a toujours subsisté. [6] Un sénat
e les affaires avant de les soumettre à
ision du peuple; [7] mais, comme il ne
ɔas se charger de l'exécution, quatre-
de ses membres veillent continuelle-
au salut de l'état, et remplissent les
s fonctions que les prytanes d'Athè-
Plus d'une fois, et même de notre

ab. lib. 8, p. 369. Schol. Pind. in isthm. 2, v. 17.
ıæst. rom. t. 2, p. 272. Apollod. lib. 2, p. 75.
ab. ibid. p. 372.
mer. iliad. lib. 2, v. 564.
ab. ibid.
ıt. in Lyc. t. 1, p. 43. Pausan. lib. 2, c. 19, p. 152.
ucyd. lib. 5, cap. 28, 31 et 41.
rodot. lib. 7, cap. 148. Thucyd. ibid. cap. 37.
ucyd. *ibid. cap.* 47. *Diod. lib.* 19, p. 704.

temps, les principaux citoyens ont voulu se soustraire à la tyrannie de la multitude, en établissant l'oligarchie ; mais leurs efforts n'ont servi qu'à faire couler du sang.[1]

Ils se ressentaient encore d'une vaine tentative qu'ils firent il y a environ quatorze ans. Fatigués des calomnies dont les orateurs publics ne cessaient de les noircir à la tribune, ils reprirent le projet de changer la forme du gouvernement. On pénétra leur dessein : plusieurs furent chargés de fers. A l'aspect de la question, quelques-uns se donnèrent la mort. L'un d'entre eux, ne pouvant plus résister aux tourments, dénonça trente de ses associés. On les fit périr sans les convaincre, et l'on mit leurs biens à l'encan. Les délations se multiplièrent : il suffisait d'être accusé pour être coupable. Seize cents des plus riches citoyens furent massacrés; et comme les orateurs, dans la crainte d'un nouvel ordre de choses, commençaient à se radoucir, le peuple, qui s'en crut abandonné, les immola tous à sa fureur.[2] Aucune ville de la Grèce n'avait vu dans son enceinte

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 76, 81 et 82. Diod. lib. 12, p. 127 ; lib. 15, p. 372.

[2] Diod. lib. 15, p. 372.

l'exemple d'une telle barbarie. Les Athénien:
pour en avoir entendu le récit dans une d(
leurs assemblées, se crurent tellement souil-
lés, qu'ils eurent sur-le-champ recours aux
cérémonies de l'expiation. [1]

Les Argiens sont renommés pour leur bravoure; ils ont eu des démêlés fréquents avec les nations voisines, et n'ont jamais craint de se mesurer avec les Lacédémoniens [2] qui ont souvent recherché leur alliance. [3]

Nous avons dit que la première époque le leur histoire brille de noms illustres et de aits éclatants. Dans la dernière, après avoir onçu l'espoir de dominer sur tout le Pélo-onèse, [4] ils se so[...]iblis par des expéditions malheureuses et par des divisions testines.

Ainsi que les Arcadiens, ils ont négligé sciences, et cultivé les arts. Avant l'exition de Xerxès, ils étaient plus versés la musique que les autres peuples; [5] ils

'lut. reip. ger. præc. t. 2, p. 814. Hellad. ap. Phot. 13.

erodot. lib. 6, cap. 77.

ucyd. lib. 5, cap. 36.

ibid. cap. 28. *Diod. lib.* 12, p. 123.

dot. lib. 3, *cap.* 131.

furent pendant quelque temps si fort attachés à l'ancienne, qu'ils mirent à l'amende un musicien qui osa se présenter au concours avec une lyre enrichie de plus de sept cordes, et parcourir des modes qu'ils n'avaient point adoptés.[1] On distingue parmi les musiciens nés dans cette province, Lasus,[2] Sacadas[3] et Aristonicus;[4] parmi les sculpteurs, Agéladas[5] et Polyclète;[6] parmi les poëtes Télésilla.

Les trois premiers hâtèrent les progrès de la musique; Agéladas et Polyclète, ceux de la sculpture. Ce dernier, qui vivait vers le temps de Périclès, a rempli de ses ouvrages immortels le Péloponèse et la Grèce. En ajoutant de nouvelles beautés à la nature de l'homme, il surpassa Phidias; mais, en nous offrant l'image des dieux, il ne s'éleva point à la sublimité des idées de son rival.[7] Il choisissait ses modèles dans la jeunesse ou

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1144.
[2] Id. ibid. p. 1141.
[3] Id. ibid. p. 1134.
[4] Athen. lib. 14, p. 637.
[5] Pausan. lib. 6, cap 8, p. 472; cap. 14, p. 487.
[6] Plat. in Protag. t. 1, p. 311. Anthol. grae. lib. 4, pag. 333.
[7] Quintil. instit. orat. lib. 12, cap. 10, p. 744.

ns l'enfance, et l'on eût dit que la vieil-
se étonnait ses mains, accoutumées à re-
ésenter les grâces. Ce genre s'accommode si
en d'une certaine négligence, qu'on doit
ıer Polyclète de s'être rigoureusement at-
:hé à la correction du dessin : en effet, on
de lui une figure où les proportions du
rps humain sont tellement observées,
e, par un jugement irréfragable, les artis-
l'ont eux-mêmes appelé le Canon ou la
gle;[1] ils l'étudient, quand ils ont à rendre
même nature dans les mêmes circons-
ices : car on ne peut imaginer un modèle
ique pour tous les âges, tous les sexes,
ıs les caractères.[2] Si l'on fait jamais quel-
e reproche à Polyclète, on répondra que
n'atteignit pas la perfection, du moins il
approcha.[3]

Lui-même sembla se méfier de ses succès :
ns un temps où les artistes inscrivaient
les ouvrages sortis de leurs mains, *un tel
fait*, il se contenta d'écrire sur les siens,
lyclète le faisait; comme si, pour les ter-

[1] Plin. lib. 34, c. 8, t. 2, p. 650. Jun. de pict. p. 168.
[2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 25, p. 303. Œuvr.
Falconn. t. 3, *p. 87.*
[3] *Cicer. de clar. orat.* cap. 18, t. 1, p. 351.

miner, il attendit le jugement du public.[1] Il écoutait les avis, et savait les apprécier. Il fit deux statues pour le même sujet, l'une en secret, ne consultant que son génie et les règles approfondies de l'art; l'autre dans son atelier ouvert à tout le monde, se corrigeant et se réformant au gré de ceux qui lui prodiguaient leurs conseils. Dès qu'il les eut achevées, il les exposa au public. La première excita l'admiration; la seconde des éclats de rire; il dit alors: Voici votre ouvrage, et voilà le mien.[2] Encore un trait qui prouve que de son vivant il jouit de sa réputation. Hipponicus, l'un des premiers citoyens d'Athènes, voulant consacrer une statue à sa patrie, on lui conseilla d'employer le ciseau de Polyclète. Je m'en garderai bien, répondit-il; le mérite de l'offrande ne serait que pour l'artiste.[3] On verra plus bas, que son génie facile ne s'exerça pas avec moins de succès dans l'architecture.

Télésilla, qui florissait il y a environ cent cinquante ans, illustra sa patrie par ses écrits, et la sauva par son courage. La ville

[1] Plin. lib. 1, t. 1, p. 5.
[2] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 8.
[3] Id. ibid. cap. 16.

Argos allait tomber entre les mains des
ıcédémoniens; elle venait de perdre six
ille hommes, parmi lesquels se trouvait
lite de la jeunesse.[1] Dans ce moment fa-
., Télésilla rassemble les femmes les plus
opres à seconder ses projets, leur remet
; armes dont elle a dépouillé les temples et
; maisons des particuliers, court avec elles
placer sur les murailles, et repousse l'en-
mi, qui, dans la crainte qu'on ne lui re-
oche ou la victoire ou la défaite, prend le
rti de se retirer[2]

On rendit les plus grands honneurs à ces
erriėres. Celles qui périrent dans le com-
t, furent inhumées le long du chemin
Argos; on permit aux autres d'élever une
itue au dieu Mars.[3] La figure de Télésilla
t posée sur une colonne en face du temple
Vénus : loin de porter ses regards sur des
lumes représentés et placés à ses pieds,
es les arrête avec complaisance sur un
sque qu'elle tient dans sa main, et qu'elle

[1] Herodot. lib. 6, cap. 76; lib. 7, cap. 148.
[2] Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 157. Polyæn. strateg.
7, cap. 33. Lucian. in amor. t. 2, p. 431. Clem. Alex.
om. *lib. 4, p. 618*. Suid. in Τελεσίλ.
[3] *Plut. de virt. mul. t.* 2, p. 245.

bler pendant plusieurs jours dans une espèce de chapelle attenante au temple de Jupiter Sauveur,[1] pour y pleurer Adonis. J'avais envie de leur dire ce que des sages ont répondu quelquefois en des occasions semblables : Pourquoi le pleurer s'il est dieu, lui offrir des sacrifices s'il ne l'est pas?[2]

A quarante stades d'Argos,[3] (*a*) est le temple de Junon, un des plus célèbres de la Grèce,[4] autrefois commun à cette ville et à Mycènes.[5] L'ancien fut brûlé, il n'y a pas un siècle, par la négligence de la prêtresse Chrysis, qui oublia d'éteindre une lampe placée au milieu des bandelettes sacrées.[6] Le nouveau, construit au pied du mont Eubée, sur les bords d'un petit ruisseau, se ressent du progrès des arts, et perpétuera le nom de l'architecte Eupolémus d'Argos.[7]

Celui de Polyclète sera plus fameux encore par les ouvrages dont il a décoré ce

[1] Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 156.
[2] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 228; id. in Isid. p. 379.
[3] Strab. lib. 8, p. 368.
(*a*) Environ une lieue et demie.
[4] Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 147.
[5] Strab. lib. 8, p. 372.
[6] Thucyd. lib. 4, cap. 133. Pausan. ibid. p. 148.
[7] Pausan. ibid. p. 147.

nple, [1] et surtout par la statue de Junon, grandeur presque colossale. Elle est po- sur un trône : sa tête est ceinte d'une uronne où l'on a gravé les Heures et les âces : elle tient de sa droite une grenade, mbole mystérieux qu'on n'explique point x profanes; de sa gauche, un sceptre sur- nté d'un coucou, attribut singulier, qui nne lieu à des contes puérils. Pendant e nous admirions le travail digne du rival Phidias, et la richesse de la matière, qui t d'or et d'ivoire, Philotas me montrait en nt une figure assise, informe, faite d'un nc de poirier sauvage, et couverte de ussière. C'est la plus ancienne des statues Junon : [2] après avoir long-temps reçu ommage des mortels, elle éprouve le sort la vieillesse et de la pauvreté; on l'a re- guée dans un coin du temple, où personne lui adresse des vœux.

Sur l'autel, les magistrats d'Argos vien- nt s'obliger par serment, d'observer les ités de paix; mais il n'est pas permis aux angers d'y offrir des sacrifices. [3]

[1] Strab. lib. 8, p. 372.
[2] *Pausan. lib. 2, cap. 17*, p. 148.
[3] *Herodot. lib. 6, cap. 81.*



apres sa mort on y grave et son
durée de son sacerdoce. Cette suite
ments placés en face du temple, et
les statues de plusieurs héros, [3] d
suite de dates que les historiens
quelquefois pour fixer l'ordre des

Dans la liste des prêtresses,
des noms illustres, tels que ceux
nestre fille de Danaüs, d'Admète
Eurysthée, [5] de Cydippe qui du
encore moins à ses aïeux qu'à s
On nous raconta son histoire,
qu'on célébrait la fête de Junon
qui attire une multitude infinie
teurs, est surtout remarquable
pompe solennelle qui se rend d

ple de la déesse : elle est précédée par t bœufs parés de guirlandes, qu'on doit ifier, et distribuer aux assistants : [1] elle protégée par un corps de jeunes Argiens verts d'armes étincelantes, qu'ils dépo- par respect avant que d'approcher de tel : [2] elle se termine par la prêtresse, paraît sur un char attelé de deux bœufs t la blancheur égale la beauté. [3] Or, du ps de Cydippe, la procession ayant dé- et l'attelage n'arrivant point, Biton et obis s'attachèrent au char de leur mère, endant quarante-cinq stades (*a*) la traî- nt en triomphe dans la plaine et jusque le milieu de la montagne, où le temple alors placé. [4] Cydippe arriva au milieu cris et des applaudissements; et, dans transports de sa joie, elle supplia la se d'accorder à ses fils le plus grand bonheurs. Ses vœux furent, dit-on, ucés; un doux sommeil les saisit dans le ple même, et les fit tranquillement passer

Schol. Pind. in olymp. 7, v. 152.
Eneas Poliorc. cap. 17, p. 13.
Palæph. de incredib. cap. 51.
Environ deux lieues moins un quart.
Pausan. *lib.* 2, *cap.* 17, *p.* 148.

de la vie à la mort :[1] comme si les dieux n'avaient pas de plus grand bien à nous accorder, que d'abréger nos jours!

Les exemples d'amour filial ne sont pas rares, sans doute, dans les grandes nations; mais leur souvenir s'y perpétue à peine dans le sein de la famille qui les a produits; au lieu qu'en Grèce une ville entière se les approprie, et les éternise comme des titres dont elle s'honore autant que d'une victoire remportée sur l'ennemi. Les Argiens envoyèrent à Delphes les statues de ces généreux frères,[2] et j'ai vu dans un temple d'Argolide un groupe qui les représente attelés au char de leur mère.[3]

Nous venions de voir la noble récompense que les Grecs accordent aux vertus des particuliers; nous vîmes, à quinze stades (a) du temple,[4] à quel excès ils portent la jalousie du pouvoir. Des décombres, parmi

[1] Herodot. lib. 1, c. 31. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 367. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 47, t. 2, p. 273. Val. Max. lib. 5, cap. 4, extern. 4. Stob. serm. 169, p. 603. Serv. et Philarg. in Virg. georg. lib. 3, v. 532.

[2] Herodot. lib. 1, cap. 31.

[3] Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 155.

(a) Quatorze cent dix toises et demie.

[4] Pausan. ibid. cap. 17, p. 147.

lesquels on a de la peine à distinguer les tombeaux d'Atrée, d'Agamemnon, d'Oreste et d'Électre, voilà tout ce qui reste de l'ancienne et fameuse ville de Mycènes. Les Argiens la détruisirent il y a près d'un siècle et demi.[1] Son crime fut de n'avoir jamais plié sous le joug qu'ils avaient imposé à presque toute l'Argolide, et d'avoir, au mépris de leurs ordres, joint ses troupes à celles que la Grèce rassemblait contre les Perses.[2] Ses malheureux habitants errèrent en différents pays, et la plupart ne trouvèrent un asile qu'en Macédoine.[3]

L'histoire grecque offre plus d'un exemple de ces effrayantes émigrations, et l'on ne doit pas en être surpris. La plupart des provinces de la Grèce furent d'abord composées de quantité de républiques indépendantes, les unes attachées à l'aristocratie, les autres à la démocratie; toutes avec la facilité d'obtenir la protection des puissances voisines, intéressées à les diviser.[4] Vainement cherchèrent-elles à se lier par une

[1] Diod. lib. 11, p. 49. Strab. lib. 8, p. 37...
[2] Pausan. lib. 2, *cap.* 16, p. 146.
[3] *Id. lib.* 7, *cap.* 25, *p.* 589.
[4] *Thucyd. lib.* 1, *cap.* 35 et 40.

sait l'irrégularité de leurs formes. [1] Ces murs subsistent depuis une longue suite de siècles, et peut-être exciteront-ils l'admiration et la surprise pendant des milliers d'années encore. [2]

Le même genre de travail se fait remarquer dans les anciens monuments de l'Argolide; plus en particulier dans les murs à demi détruits de Mycènes, [3] et dans les grandes excavations que nous vîmes auprès du port de Nauplie, [4] situé à une légère distance de Tirynthe.

On attribue tous ces ouvrages aux cyclopes, [5] dont le nom réveille des idées de grandeur, puisqu'il fut donné par les premiers poëtes, tantôt à des géants, [6] tantôt à des enfants du ciel et de la terre, chargés de forger les foudres de Jupiter. [7] On crut donc

[1] Pausan. lib. 2, cap. 25, p. 169.

[2] Id. lib. 9, cap. 36, p. 983. Des Mouceaux, p. 473.

[3] Eurip. in Hercul. fur. v. 944. Pausan. lib. 7, c. 25, p. 589. Hesych. in Κυκλώπ.

[4] Strab. lib. 8, p. 373.

[5] Eurip. in Orest. v. 963; in Iphig. in Aul. v. 152 et 1501; in Electr. v. 1158; in Hercul. fur. v. 15. Strab. *ibid.* Pausan. ibid. Eustath. in iliad. p. 286. Stat. theb. *lib.* 1, v. 251.

[6] Homer. odyss. l. 9. Bochart. geogr. sacr. l. 1, c. 30.

[7] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 23, hist. p. 28.

; constructions pour ainsi dire gigan-
ne devaient pas avoir pour auteurs
rtels ordinaires. On n'avait pas sans
bservé que les hommes, dès les plus
; temps, en se construisant des de-
, songèrent plus à la solidité qu'à
ce, et qu'ils employèrent des moyens
ts pour procurer la plus longue du-
es travaux indispensables. Ils creu-
lans le roc de vastes cavernes pour
gier pendant leur vie, ou pour y être
; après leur mort; ils détachaient des
rs de montagnes, et en entouraient
abitations : c'était le produit de la
t le triomphe des obstacles. On tra-
alors sur le plan de la nature, qui
rien que de simple, de nécessaire et
able. Les proportions exactes, les
formes introduites depuis dans les
ients, font des impressions plus
es; je doute qu'elles soient aussi pro-
Dans ceux même qui ont plus de
l'admiration publique, et qui s'élè-
ajestueusement au dessus de la terre,
de l'art cache celle de la nature, et
substitué que la magnificence à la
r.



tas regrettait de ne pas trouver en c
les anciens Tirynthiens. Je lui en de
la raison. Ce n'est pas, répondit-il
qu'ils aimaient autant le vin que le
peuples de ce canton; [2] mais l'es
leur folie m'aurait amusé. Voici ce q
a dit un Argien.

Ils s'étaient fait une telle habi
plaisanter sur tout, qu'ils ne pouvai
traiter sérieusement les affaires les
portantes. Fatigués de leur légèreté
rent recours à l'oracle de Delphes. I
sura qu'ils guériraient, si, après avo
fié un taureau à Neptune, ils pou
sans rire, le jeter à la mer. Il était
que la contrainte imposée ne per
pas d'achever l'épreuve. Cependant

[q]ue vous avez peur, s'écria-t-il, que je [n]'avale votre taureau?» A ces mots ils [écl]atèrent de rire; et, persuadés que leur [ma]ladie était incurable, ils se soumirent à [leu]r destinée.[1]

Nous sortîmes de Tirynthe, et, nous [éta]nt rendus vers l'extrémité de l'Argolide, [no]us visitâmes Hermione et Trézène. Dans [la] première, nous vîmes, entre autres cho[ses], un petit bois consacré aux Grâces; un [tem]ple de Vénus, où toutes les filles, avant [de] se marier, doivent offrir un sacrifice;[2] [un] temple de Cérès, devant lequel sont les [sta]tues de quelques-unes de ses prêtresses. [On] y célèbre, en été, une fête dont je vais [déc]rire en peu de mots la principale céré[mo]nie.

A la tête de la procession marchent les [prê]tres des différentes divinités, et les ma[gis]trats en exercice : ils sont suivis des fem[me]s, des hommes, des enfants, tous habillés [de] blanc, tous couronnés de fleurs, et chan[tan]t des cantiques. Paraissent ensuite quatre [gén]isses, que l'on introduit l'une après l'au-

[1] Theophr. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 261. Eus[tath]. in odyss. lib. 18, p. 1839, lin. 47.

[2] Pausan. lib. 2, cap. 34, p. 193.

victimes, qu'on avait aupa
peine à retenir, s'adoucissent
et se présentent d'elles-mê
Nous n'en fûmes pas témoins;
les portes pendant le sacrifice

Derrière cet édifice sont tr
tourées de balustres de pierr
de ces places la terre s'ouvre
trevoir un abîme profond: c'
bouches de l'enfer dont j'ai p
voyage de Laconie. (*a*) Les
saient que Pluton, ayant enle
préféra de descendre par ce
que le trajet est plus court.
que dispensés, à cause du
payer un tribut à Caron, ils
point une pièce de monnaie

nes avec patience les longs récits qu'un peuple fier de son origine [1] nous faisait de l'histoire de ses anciens rois, et des héros qui avaient paru dans cette contrée. On nous montrait le siège où Pitthée, fils de Pélops, rendait la justice; [2] la maison où naquit Thésée, son petit-fils et son élève; [3] celle qu habitait Hippolyte; [4] son temple, où les filles de Trézène déposent leur chevelure avant de se marier. [5] Les Trézéniens, qui lui rendent les honneurs divins, ont consacré à Vénus l'endroit où Phèdre se cachait pour le voir lorsqu'il poussait son char dans la carrière. Quelques-uns prétendaient qu'il ne fut pas traîné par ses chevaux, mais placé parmi les constellations: d'autres nous conduisirent au lieu de sa sépulture, placée auprès du tombeau de Phèdre. [6]

On nous montrait aussi un édifice en forme de tente, où fut relégué Oreste pendant qu'on le purifiait, et un autel fort an-

[1] Pausan. lib. 2, cap. 30, p. 181.
[2] Id. ibid. cap. 31, p. 184.
[3] Id. ibid. cap. 32, p. 188.
[4] Id. ibid. p. 187.
[5] Id. ibid. p. 186.
[6] Id. ibid. p. 186 et 187.



ces divinités. [1] Une partie de l
située sur le penchant d'une
l'autre dans une plaine qui s'éte
port, où serpente la rivière Ch
et qu'embrassent, presque de tou
collines et des montagnes cou
qu'à une certaine hauteur, de vi
viers, de grenadiers et de myrt
nées ensuite par des bois de pins
qui semblent s'élever jusqu'aux

La beauté de ce spectacle ne
pour nous retenir plus long-tem
ville. En certaines saisons, l'ai
sain; [2] ses vins ne jouissent
bonne réputation, [4] et les eaux
fontaine qu'elle possède sont d'u
qualité. [5]

face de l'île d'Égine qui lui appartenait anciennement :[1] de fortes murailles l'ont quelquefois protégée contre les efforts des puissances voisines :[2] son territoire, rempli de vignobles,[3] est entouré de montagnes couvertes de chênes.[4] Hors des murs, à quarante stades de distance,[5] (*a*) sont le temple et le bois sacré d'Esculape,[6] où les malades viennent de toutes parts chercher leur guérison. Un conseil, composé de cent quatre-vingts citoyens, est chargé de l'administration de ce petit pays.[7]

On ne sait rien de bien positif sur la vie d'Esculape, et c'est ce qui fait qu'on en dit tant de choses. Si l'on s'en rapporte aux récits des habitants, un berger, qui avait perdu son chien et une de ses chèvres, les trouva sur une montagne voisine, auprès d'un enfant resplendissant de lumière, allaité par la chèvre, et gardé par le chien;

[1] Herodot. lib. 5, cap. 83.
[2] Thucyd. lib. 2, cap. 56; lib. 5, cap. 55 et 56.
[3] Homer. iliad. lib. 2, v. 561.
[4] Strab. ibid. Plin. lib. 4, cap. 5, t. 1, p. 194.
[5] Liv. lib. 45, cap. 48. Val. Max. lib. 1, cap. 8, §. 2.
(*a*) Environ une lieue et demie.
[6] Pausan. lib. 2, cap. 26 et 27.
[7] Plut. *quæst. græc.* t. 2, p. 291.

ment des malheureux. Les bles
maladies les plus dangereuses cé
opérations, à ses remèdes, aux
monieux, aux paroles magique
ployait. [2] Les dieux lui avaien
ses succès; mais il osa rappeler
la vie, et, sur les représentation
il fut écrasé par la foudre. [3]

D'autres traditions laissen
quelques lueurs de vérité, et n
tent un fil que nous suivrons u
sans nous engager dans ses déto
tuteur d'Achille, le sage Chiro
quis de légères connaissances su
des simples, de plus grandes su
tion des fractures et des luxat
transmit à ses descendants qui

Il paraît qu'Esculape fut son disciple, [1] et que, devenu le dépositaire de ses secrets, il en instruisit ses fils Machaon et Podalire, [2] qui régnèrent après sa mort sur une petite ville de Thessalie. [3] Pendant le siège de Troie, ils signalèrent leur valeur dans les combats, [4] et leur habileté dans le traitement des blessés; [5] car ils avaient cultivé avec soin la chirurgie, partie essentielle de la médecine, et la seule qui, suivant les apparences, fût connue dans ces siècles éloignés. [6] Machaon avait perdu la vie sous les murs de Troie. Ses cendres furent transportées dans le Péloponèse par les soins de Nestor. [7] Ses enfants, attachés à la profession de leur père, s'établirent dans cette contrée; ils élevèrent des autels à leur aïeul, et en méritèrent par les services qu'ils rendirent à l'humanité. [8]

[1] Pind. pyth. 3, v. 80; id. nem. 3, v. 94.
[2] Homer. iliad. lib. 4, v. 219.
[3] Id. ib. l. 2, v. 730. Strab. l. 8, p. 339; l. 10, p. 448.
[4] Homer. ibid. lib. 11, v. 832.
[5] Id. ibid. lib. 4, v. 219.
[6] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 405, 406, etc. Cels. de re med. in præfat.
[7] *Pausan. lib. 3, cap.* 26, p. 278.
[8] *Id. lib.* 2, *cap.* 11, p. 136; cap. 23, p. 163.

rotonde en marbre, qui attire les regards, et dont le peintre Pausias a, de nos jours, décoré l'intérieur. Dans un de ses tableaux, l'Amour ne se présente plus avec l'appareil menaçant d'un guerrier; il a laissé tomber son arc et ses flèches : pour triompher, il n'a besoin que de la lyre qu'il tient dans sa main. Dans un autre, Pausias a représenté l'Ivresse sous la figure d'une femme dont les traits se distinguent à travers une bouteille de verre qu'elle est sur le point de vider. [1]

Aux environs, nous vîmes quantité de colonnes, qui contiennent, non seulement les noms de ceux qui ont été guéris, et des maladies dont ils étaient affligés, mais encore le détail des moyens qui leur ont procuré la santé. [2] De pareils monuments, dépositaires de l'expérience des siècles, seraient précieux dans tous les temps; ils étaient nécessaires avant qu'on eût écrit sur la médecine. On sait qu'en Égypte les prêtres conservent dans leurs temples l'état circonstancié des cures qu'ils ont opérées. [3] En Grèce, les ministres

[1] Pausan. lib. 2, cap. 27, p. 173.

[2] Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 374.

[3] Galen. de compos. med. lib. 5, cap. 2, p. 246.

ont déposés dans cet asile;[1] mais on est d'abord frappé de ces belles paroles, tracées au dessus de la porte du temple : L'ENTRÉE DE CES LIEUX N'EST PERMISE QU'AUX AMES PURES.[2] La statue du dieu, ouvrage de Thrasymède de Paros, comme on le voit par son nom inscrit au bas, est en or et en ivoire. Esculape, assis sur son trône, ayant un chien à ses pieds, tient d'une main son bâton, et prolonge l'autre au dessus d'un serpent qui semble se dresser pour l'atteindre. L'artiste a gravé sur le trône les exploits de quelques héros de l'Argolide : c'est Bellérophon qui triomphe de la Chimère; c'est Persée qui coupe la tête à Méduse.[3]

Polyclète, que personne n'avait surpassé dans l'art de la sculpture, que peu d'artistes ont égalé dans celui de l'architecture, construisit dans le bois sacré un théâtre élégant et superbe, où se placent les spectateurs en certaines fêtes.[4] Il éleva tout auprès une

[1] Liv. lib. 45, cap. 28.

[2] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 652. Porphyr. de abst. lib. 2, §. 19, p. 136.

[3] Pausan. *lib.* 2, cap. 27, p. 172.

[4] *Id. ibid.* p. 174.

qu'on a crues propres à rétablir la santé; mais elles ne suffisent pas aux vues des prêtres, qui, pour attribuer des effets naturels à des causes surnaturelles, ajoutent au traitement quantité de pratiques superstitieuses.

On a construit auprès du temple une grande salle où ceux qui viennent consulter Esculape, après avoir déposé sur la table sainte, des gâteaux, des fruits et d'autres offrandes, passent la nuit, couchés sur de petits lits :[1] un des ministres leur ordonne de s'abandonner au sommeil, de garder un profond silence, quand même ils entendraient du bruit, et d'être attentifs aux songes que le dieu va leur envoyer;[2] ensuite il éteint les lumières, et a soin de ramasser les offrandes dont la table est couverte.[3] Quelque temps après, les malades croient entendre la voix d'Esculape, soit qu'elle leur parvienne par quelque artifice ingénieux;

[1] Aristoph. in Plut. v. 662. Pausan. lib. 2, cap. 27, p. 173. Aristid. orat. t. 1, p. 515. Philostr. vit. sophist. *lib.* 1, p. 535. Plaut. in curcul. act. 1, scen. 1, p. 263. *Solin.* cap. 7.

[2] Cicer. de divin. lib. 2, cap. 59, t. 3, p. 89.

[3] Aristoph. in Plut. v. 662 et 676.

soit que le ministre, revenu sur ses pas, prononce sourdement quelques paroles autour de leur lit; soit enfin que, dans le calme des sens, leur imagination réalise les récits et les objets qui n'ont cessé de les frapper depuis leur arrivée.

La voix divine leur prescrit les remèdes destinés à les guérir, remèdes assez conformes à ceux des autres médecins.[1] Elle les instruit en même temps des pratiques de dévotion qui doivent en assurer l'effet. Si le malade n'a d'autre mal que de craindre tous les maux, s'il se résout à devenir l'instrument de la fourberie, il lui est ordonné de se présenter le lendemain au temple, de passer d'un côté de l'autel à l'autre, d'y poser la main, de l'appliquer sur la partie souffrante, et de déclarer hautement sa guérison, en présence d'un grand nombre de spectateurs que ce prodige remplit d'un nouvel enthousiasme.[2] Quelquefois, pour sauver l'honneur d'Esculape, on enjoint aux malades d'aller au loin exécuter ses ordonnances.[3] D'autres fois ils reçoivent la

[1] *Le Clerc, hist. de la méd.* liv. 1, chap. 20, p. 60.
[2] *Gruter, inscript. t.* 1, p. 71.
[3] *Aristid. orat. t.* 1, p. 516 et 519.

visite du dieu, déguisé sous la forme d'un gros serpent, dont les caresses raniment leur confiance.[1]

Les serpents en général sont consacrés à ce dieu, soit parce que la plupart ont des propriétés dont la médecine fait usage,[2] soit pour d'autres raisons qu'il est inutile de rapporter; mais Esculape paraît chérir spécialement ceux qu'on trouve dans le territoire d'Épidaure, et dont la couleur tire sur le jaune.[3] Sans venin, d'un caractère doux et paisible, ils aiment à vivre familièrement avec les hommes. Celui que les prêtres entretiennent dans l'intérieur du temple, se replie quelquefois autour de leur corps, ou se redresse sur sa queue pour prendre la nourriture qu'on lui présente dans une assiette. (a) On le laisse rarement sortir : quand on lui rend sa liberté, il se promène avec majesté dans les rues; et comme son apparition est d'un heureux présage, elle excite une joie universelle.[4] Les uns le respectent,

[1] Aristoph. in Plut. v. 688.

[2] Plin. lib. 29, cap. 4, t. 2, p. 505.

[3] Pausan. lib. 2, cap. 28, p. 175.

(a) Les médailles le représentent fréquemment dans cette attitude.

[4] Val. Max. lib. 1, cap. 8, §. 2.

parce qu'il est sous la protection de la divinité tutélaire du lieu; les autres se prosternent en sa présence, parce qu'ils le confondent avec le dieu lui-même.

On trouve de ces serpents familiers dans les autres temples d'Esculape,[1] dans ceux de Bacchus[2] et de quelques autres divinités. Ils sont très communs à Pella, capitale de la Macédoine. Les femmes s'y font un plaisir d'en élever. Dans les grandes chaleurs de l'été, elles les entrelacent autour de leur cou, en forme de collier; et dans leurs orgies elles s'en parent comme d'un ornement, ou les agitent au dessus de leur tête. Pendant mon séjour en Grèce, on disait qu'Olympias, femme de Philippe, roi de Macédoine, en faisait souvent coucher un auprès d'elle; on ajoutait même que Jupiter avait pris la forme de cet animal, et qu'Alexandre était son fils.[3]

Les Épidauriens sont crédules; les malades le sont encore plus. Ils se rendent en foule à Épidaure; ils s'y soumettent avec

[1] Pausan. lib. 2, cap. 11, p. 137.

[2] Schol. *Aristoph.* in Plut. v. 690.

[3] *Plut. in Alex.* t. 1, p. 665. Lucian. in Alex. cap. 7, p. 215.

avec une foi vive les songes dont le
avait favorisés : les uns étaient si
qu'ils s'effarouchaient à la moindre
sion; les autres si effrayés, que l
fortes raisons ne pouvaient les distr
sentiment de leurs maux : tous citai
exemples de guérison, qu'ils n'avai
constatés, et qui recevaient une n
force en passant de bouche en bouch

Nous repassâmes par Argos, e
prîmes le chemin de Némée, ville f
par la solennité des jeux qu'on y
chaque troisième année, en l'honn
Jupiter. Comme ils offrent à peu
mêmes spectacles que ceux d'Olyn

agnes, et à quinze stades de la ville no.
uides nous montrèrent avec effroi la caverne
ù se tenait ce lion qui périt sous la massue
l'Hercule. [1]

De là étant revenus à Corinthe, nous re-
rîmes bientôt le chemin d'Athènes, où,
ès mon arrivée, je continuai mes recher-
hes, tant sur les parties de l'administra-
ion, que sur les opinions des philosophes
t sur les différentes branches de la littéra-
ure.

CHAPITRE LIV.

La République de Platon.

EUX grands objets occupent les philoso-
s de la Grèce : la manière dont l'univers
gouverné, et celle dont il faut gouverner
ommes. Ces problèmes, peut-être aussi
iles à résoudre l'un que l'autre, sont le
éternel de leurs entretiens et de leurs
. Nous verrons dans la suite (*a*) com-
Platon, d'après Timée, concevait la
ion du monde. J'expose ici les moyens

san. lib. 2, cap. 15, p. 144.

yez le *Chapitre* LIX de cet ouvrage.

qu'il imaginait pour former la plus heureus
des sociétés.

Il nous en avait entretenus plus d'un
fois; mais il les développa avec plus de soin
un jour que, se trouvant à l'Académie, o
depuis quelque temps il avait cessé de don
ner des leçons, il voulut prouver qu'on es
heureux dès qu'on est juste, quand mêm
on n'aurait rien à espérer de la part de
dieux, et qu'on aurait tout à craindre de l
part des hommes. Pour mieux connaître c
que produirait la justice dans un simpl
particulier, il examina quels seraient se
effets dans un gouvernement où elle se dé
voilerait avec une influence plus marqué
et des caractères plus sensibles. Voici à peu
près l'idée qu'il nous donna de son systèm
Je vais le faire parler, mais j'aurai besoi
d'indulgence; s'il fallait conserver à ses pen
sées les charmes dont il sait les embellir,
serait aux Grâces de tenir le pinceau.

Ce n'est ni d'une monarchie, ni d'
démocratie que je dois tracer le plan.
l'autorité se treuve entre les mains d'un
ou de plusieurs, peu m'importe. Je f
un gouvernement où les peuples s
heureux sous l'empire de la vertu.

J'en divise les citoyens en trois classes : celle des mercenaires ou de la multitude, celle des guerriers ou des gardiens de l'état, celle des magistrats ou des sages. Je ne prescris rien à la première ; elle est faite pour suivre aveuglément les impulsions des deux autres.

Je veux un corps de guerriers [1] qui aura toujours les armes à la main, et dont l'objet sera d'entretenir dans l'état une tranquillité constante. Il ne se mêlera pas avec les autres citoyens ; il demeurera dans un camp, et sera toujours prêt à réprimer les factions du dedans, à repousser les attaques du dehors. [2]

Mais, comme des hommes si redoutables pourraient être infiniment dangereux, [3] et qu'avec toutes les forces de l'état il leur serait facile d'en usurper la puissance, nous les contiendrons, non par des lois, mais par la vigueur d'une institution qui réglera leurs passions et leurs vertus mêmes. Nous cultiverons leur esprit et leur cœur par les instructions qui sont du ressort de la musique,

[1] *Plat. de rep. t. 2, lib. 2,* p. 373.
[2] *Id. ibid. lib. 3,* p. 415.
[3] *Id. ibid.* p. 416.

et nous augmenterons leur courage et leur santé par les exercices de la gymnastique.[1]

Que leur éducation commence dès les premières années de leur enfance;[2] que les impressions qu'ils recevront alors ne soient pas contraires à celles qu'ils doivent recevoir dans la suite, et qu'on évite surtout de les entretenir de ces vaines fictions déposées dans les écrits d'Homère, d'Hésiode et des autres poëtes. Les dissensions et les vengeances faussement attribuées aux dieux, n'offrent que de grands crimes justifiés par de grandes autorités; et c'est un malheur insigne que de s'accoutumer de bonne heure à ne trouver rien d'extraordinaire dans les actions les plus atroces.

Ne dégradons jamais la divinité par de pareilles images. Que la poésie l'annonce aux enfants des guerriers avec autant de dignité que de charmes : on leur dira sans cesse que Dieu ne peut être l'auteur que du bien;[3] qu'il ne fait le malheur de personne; que ses châtiments sont des bienfaits; et que les méchants sont à plaindre, non

[1] Plat. de rep. lib. 2, p. 376.
[2] Id. ibid. p. 377.
[3] Id. ibid. p. 379.

quand ils les éprouvent, mais quand ils trouvent le moyen de s'y soustraire.[1]

On aura soin de les élever dans le plus parfait mépris de la mort et de l'appareil menaçant des enfers.[2] Ces peintures effrayantes et exagérées du Cocyte et du Styx peuvent être utiles en certaines occasions; mais elles ne sont pas faites pour des hommes qui ne doivent connaître la crainte que par celle qu'ils inspirent.

Pénétrés de ces vérités, que la mort n'est pas un mal,[3] et que le sage se suffit à lui-même, ils verront expirer autour d'eux leurs parents et leurs amis, sans répandre une larme, sans pousser un soupir. Il faudra que leur âme ne se livre jamais aux excès de la douleur, de la joie ou de la colère; qu'elle ne connaisse ni le vil intérêt, ni le mensonge, plus vil encore s'il est possible; qu'elle rougisse des faiblesses et des cruautés que les poëtes attribuent aux anciens guerriers,[4] et qu'elle fasse consister le véritable héroïsme à maîtriser ses passions et à obéir aux lois.

[1] Plat. de rep. l. 2, p. 380; id. in Gorg. t. 1, p. 472 et 509.
[2] *Id. de rep. lib. 3, p. 386.*
[3] *Id. ibid. p. 387.*
[4] *Id. ibid. p. 391.*

C'est dans cette âme qu'on imprimera, comme sur l'airain, les idées immortelles de la justice et de la vérité; c'est là qu'on gravera en traits ineffaçables, que les méchants sont malheureux dans la prospérité; [1] que la vertu est heureuse dans la persécution, et même dans l'oubli.

Mais ces vérités ne doivent pas être présentées avec des couleurs qui en altèrent la majesté. [2] Loin d'ici ces acteurs qui les dégraderaient sur le théâtre, en y joignant la peinture trop fidèle des petitesses et des vices de l'humanité! Leurs talents inspireraient à nos élèves ce goût d'imitation, dont l'habitude, contractée de bonne heure, passe dans les mœurs, et se réveille dans tous les instants de la vie. Ce n'est point à eux de copier des gestes et des discours qui ne répondraient pas à leur caractère; il faut que leur maintien et leur récit respirent la sainteté de la vertu, et n'aient pour ornement qu'une simplicité extrême. S'il se glissait dans notre ville un de ces poëtes habiles dans l'art de varier les formes du discours, et de représenter sans choix toutes sortes de

[1] Plat. de rep. lib. 3, p. 392.
[2] Id. ibid. p. 394, etc.

personnages, nous répandrions des parfums sur sa tête, et nous le congédierions.[1]

Nous bannirons et les accents plaintifs de l'harmonie lydienne, et la mollesse des chants de l'ionienne. Nous conserverons le mode dorien, dont l'expression mâle soutiendra le courage de nos guerriers; et le phrygien, dont le caractère paisible et religieux pourra s'assortir à la tranquillité de leur âme; mais ces deux modes mêmes, nous les gênerons dans leurs mouvements, et nous les forcerons à choisir une marche noble, convenable aux circonstances, conforme aux chants qu'elle doit régler, et aux paroles auxquelles on doit toujours l'assujétir.[2]

De cet heureux rapport établi entre les paroles, l'harmonie et le nombre, résultera cette décence, et par conséquent cette beauté dont l'idée doit toujours être présente à nos jeunes élèves. Nous exigerons que la peinture, l'architecture et tous les arts l'offrent à leurs yeux, afin que de toutes parts entourés et assaillis des images de la beauté, et vivant au *milieu* de ces images, comme

[1] *Plat. de rep. lib.* 3, p. 398 et 399.
[2] *Id. ibid.*

dans un air pur et serein, ils s'en pénètrent jusqu'au fond de l'âme, et s'accoutument à les reproduire dans leurs actions et dans leurs mœurs. [1] Nourris de ces semences divines, ils s'effaroucheront au premier aspect du vice, parce qu'ils n'y reconnaîtront pas l'empreinte auguste qu'ils ont dans le cœur; ils tressailleront à la voix de la raison et de la vertu, parce qu'elles leur apparaîtront sous des traits connus et familiers. Ils aimeront la beauté avec tous les transports, mais sans aucun des excès de l'amour.

Les mêmes principes dirigeront cette partie de leur éducation qui concerne les besoins et les exercices du corps. [2] Ici, point de règle constante et uniforme dans le régime : des gens destinés à vivre dans un camp, et à suivre les opérations d'une campagne, doivent apprendre à supporter la faim, la soif, le froid, le chaud, tous les besoins, toutes les fatigues, toutes les saisons. Ils trouveront dans une nourriture frugale les trésors de la santé, et dans la continuité des exercices les moyens d'augmenter leur

[1] Plat. de rep. lib. 3, p. 401.
[2] Id. ibid. p. 403.

courage plutôt que leurs forces.[1] Ceux qui auront reçu de la nature un tempérament délicat, ne chercheront pas à le fortifier par les ressources de l'art. Tels que ce mercenaire qui n'a pas le loisir de réparer les ruines d'un corps que le travail consume,[2] ils rougiraient de prolonger à force de soins une vie mourante et inutile à l'état. On attaquera les maladies accidentelles par des remèdes prompts et simples; on ne connaîtra pas celles qui viennent de l'intempérance et des autres excès; on abandonnera au hasard celles dont on apporte le germe en naissant.[3] Par là se trouvera proscrite cette médecine qui ne sait employer ses efforts que pour multiplier nos souffrances, et nous faire mourir plus long-temps.

Je ne dirai rien ici de la chasse, de la danse et des combats du gymnase :[4] je ne parlerai pas du respect inviolable qu'on aura pour les parents et les vieillards,[5] non

[1] Plat. de rep. lib. 3, p. 410.
[2] Id. ibid. p. 406.
[3] Id. ibid. p. 410.
[4] *Id. ibid. p. 412*
[5] *Id. ibid. lib.* 4, p. 425.

plus que d'une foule d'observances dont le détail me mènerait trop loin. Je n'établis que des principes généraux; les règles particulières en découleront d'elles-mêmes, et s'appliqueront sans effort aux circonstances. L'essentiel est que la musique et la gymnastique influent également sur l'éducation, et que les exercices du corps soient dans un juste tempérament avec ceux de l'esprit; car, par elle-même, la musique amollit un caractère qu'elle adoucit, [1] et la gymnastique le rend dur et féroce, en lui donnant de la vigueur. C'est en combinant ces deux arts, en les corrigeant l'un par l'autre, qu'on viendra à bout de tendre ou de relâcher dans une exacte proportion, les ressor d'une âme trop faible ou trop impétueus c'est par là que nos guerriers, réunissant force et le courage à la douceur et à l'a nité, paraîtront aux yeux de leurs enn les plus redoutables des hommes, et les aimables aux yeux des autres citoy mais, pour produire cet heureux eff évitera de rien innover dans le syst l'institution une fois établie. On a

1 Plat. de rep. lib. 3, p. 410.
2 Id. ibid. lib. 2, p. 376.

toucher aux règles de la musique, c'était ébranler les lois fondamentales du gouvernement;[1] j'ajoute qu'on s'exposerait au même malheur, en faisant des changements dans les jeux, dans les spectacles et dans les moindres usages.[2] C'est que, chez un peuple qui se conduit plutôt par les mœurs que par les lois, les moindres innovations sont dangereuses, parce que, dès qu'on s'écarte des usages reçus dans un seul point, on perd l'opinion de leur sagesse; il s'est glissé un abus, et le poison est dans l'état.

Tout dans notre république dépendra de l'éducation des guerriers;[3] tout dans cette éducation dépendra de la sévérité de la discipline : ils regarderont la moindre observance comme un devoir, et la plus petite négligence comme un crime. Et qu'on ne s'étonne pas de la valeur que nous donnons à des pratiques frivoles en apparence; quand elles ne tendraient pas directement au bien général, l'exactitude à les remplir serait d'un prix infini, parce qu'elle contrarierait et forcerait le penchant. Nous voulons pousser

[1] *Plat. de rep. lib.* 4, p. 424.
[2] *Id. de leg. lib.* 7, p. 797.
[3] *Id. de rep. lib.* 4, p. 423, etc.

les âmes au plus haut point de perfection pour elles-mêmes, et d'utilité pour la patrie. Il faut que, sous la main des chefs, elles deviennent propres aux plus petites choses comme aux plus grandes; il faut qu'elles brisent sans cesse leur volonté, et qu'à force de sacrifices elles parviennent à ne penser, n'agir, ne respirer [illegible] pour le bien de la république. Ceux [illegible] seront pas capables de ce renoncement à [illegible]-mêmes, ne seront pas admis dans la cla[illegible] des guerriers, mais relégués dans celle des [illegible]tisans et des laboureurs;[1] car les états n[illegible] seront pas réglés par la naissance, ils le seront uniquement par les qualités de l'âme.

Avant que d'aller plus loin, forçons nos élèves à jeter les yeux sur la vie qu'ils doivent mener un jour; ils seront moins étonnés de la sévérité de nos règles, et se prépareront mieux à la haute destinée qui les attend.

Si les guerriers possédaient des terres et des maisons, si l'or et l'argent souillaient une fois leurs mains,[2] bientôt l'ambition, la haine, et toutes les passions qu'entraî-

[1] Plat. de rep. lib. 3, p. 415.

[2] Id. ibid. p. 416.

nent les richesses, se glisseraient dans leurs cœurs, et ils ne seraient plus que des hommes ordinaires. Délivrons-les de tous ces petits soins qui les forceraient à se courber vers la terre. Ils seront nourris en commun aux dépens du public; la patrie, à laquelle ils consacreront toutes leurs pensées et tous leurs désirs, se chargera de pourvoir à leurs besoins qu'ils réduiront au pur nécessaire : et si l'on nous objecte que par ces privations ils seront moins heureux que les autres citoyens, nous répondrons qu'un législateur doit se proposer le bonheur de toute la société, et non d'une seule des classes qui la composent.[1] Quelque moyen qu'il emploie, s'il réussit, il aura fait le bien particulier, qui dépend toujours du bien général. D'ailleurs, je n'établis pas une ville qui regorge de délices : je veux qu'on y règle le travail, de manière qu'il bannisse la pauvreté sans introduire l'opulence :[2] si nos guerriers y diffèrent des autres citoyens, ce sera parce qu'avec plus de vertus ils auront moins de besoins.

Nous avons cherché à les dépouiller de

[1] *Plat. de rep. lib.* 4, p. 420.
[2] *Id. ibid. p.* 421.

intérêt sordide qui produit tant de cri-es. Il faut encore éteindre, ou plutôt per-ctionner dans leurs cœurs, ces affections que la nature inspire, et les unir entre eux par les moyens mêmes qui contribuent à les diviser. J'entre dans une nouvelle carrière; je n'y marche qu'en tremblant; les idées que je vais proposer paraîtront aussi révoltantes que chimériques : mais, après tout, je m'en méfie moi-même; et cette disposition d'esprit, si je m'égare, doit me faire absoudre d'avance d'une erreur involontaire.

Ce sexe, que nous bornons à des emplois obscurs et domestiques, ne serait-il pas destiné à des fonctions plus nobles et plus relevées? [1] N'a-t-il pas donné des exemples de courage, de sagesse, de progrès dans toutes les vertus et dans tous les arts? [2] Peut-être que ses qualités se ressentent de sa faiblesse, et sont inférieures aux nôtres : s'en suit-il qu'elles doivent être inutiles à la p trie? Non, la nature ne dispense aucun lent pour le rendre stérile; et le grand du législateur est de remettre en jeu tou ressorts qu'elle fournit, et que nous lai

[1] Plat de rep. lib. 5, p. 452.
[2] Id. ibid. p. 455.

repos. Nos guerriers partageront avec
ırs épouses le soin de pourvoir à la tran-
illité de la ville, comme le chien fidèle
:tage avec sa compagne la garde du trou-
ıu confié à sa vigilance. [1] Les uns et les
:res seront élevés dans les mêmes princi-
s, dans les mêmes lieux et sous les mêmes
.îtres. Ils recevront ensemble, avec les
ments des sciences, les leçons de la sa-
se; et dans le gymnase, les jeunes filles
pouillées de leurs habits, et parées de
ırs vertus comme du plus honorable des
:ements, disputeront le prix des exercices
x jeunes garçons leurs émules. [2]
Nous avons trop de décence et de corrup-
n, pour n'être pas blessés d'un règlement
'une longue habitude et des mœurs plus
res rendraient moins dangereux. Cepen-
nt, les magistrats seront chargés d'en pré-
ıir les abus. [3] Dans des fêtes instituées
ur former des unions légitimes et saintes,
jetteront dans une urne les noms de ceux
i devront donner des gardiens à la répu-
que. Ce seront les guerriers depuis l'âge

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 451; lib. 7, p. 537.
[2] Id. ibid. lib. 5, p. 452 et 457.
[3] *Id. ibid. p. 458.*

de trente ans jusqu'à celui de cinquante-cinq, et les guerrières, depuis l'âge de vingt jusqu'à celui de quarante ans.[1] On réglera le nombre des concurrents sur les pertes qu'elle aura faites; car nous devons éviter avec le même soin l'excès et le défaut de population. Le hasard, en apparence, assortira les époux; mais les magistrats, par des pratiques adroites, en corrigeront si bien les caprices, qu'ils choisiront toujours les sujets de l'un et de l'autre sexe les plus propres à conserver dans sa pureté la race de nos guerriers. En même temps, les prêtres et les prêtresses répandront le sang des victimes sur l'autel, les airs retentiront du chant des épithalames,[2] et le peuple, témoin et garant des nœuds formés par le sort, demandera au ciel des enfants encore plus vertueux que leurs pères.

Ceux qui naîtront de ces mariages seront aussitôt enlevés à leurs parents, et déposés dans un endroit où leurs mères, sans les reconnaître, iront distribuer, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, ce lait qu'elles ne pourront

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 460.
[2] Id. ibid. p. 459.

plus réserver exclusivement pour les objets de leur amour.[1]

Dans ce berceau des guerriers, ne paraîtront pas les enfants qui auraient apporté en naissant quelque difformité: ils seront écartés au loin, et cachés dans quelque retraite obscure: on n'y mettra pas non plus les enfants dont la naissance n'aurait pas été précédée par les cérémonies augustes dont je viens de parler, ni ceux que leurs parents auraient mis au jour par une union prématurée ou tardive.[2]

Dès que les deux époux auront satisfait aux vœux de la patrie, ils se sépareront, et resteront libres, jusqu'à ce que les magistrats les appellent à un nouveau concours, et que le sort leur assigne d'autres liens. Cette continuité d'hymens et de divorces fera que les femmes pourront appartenir successivement à plusieurs guerriers.[3]

Mais, quand les uns et les autres auront passé l'âge prescrit par la loi aux engage-

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 460.

[2] Id. ibid.

[3] *Id. ibid. p. 457.*

ments qu'elle avoue,[1] il leur sera permis d'en contracter d'autres, pourvu toutefois que d'un côté ils ne fassent paraître aucun fruit de leur union, et que d'un autre côté ils évitent de s'unir aux personnes qui leur ont donné ou qui leur doivent la naissance.

Mais comme ils ne pourraient pas les reconnaître, il leur suffira de compter parmi leurs fils et leurs filles tous les enfants nés dans le même temps que ceux dont ils seront véritablement les auteurs; et cette illusion sera le principe d'un accord inconnu aux autres états.[2] En effet, chaque guerrier se croira uni par les liens du sang avec tous ses semblables; et par là se multiplieront tellement entre eux les rapports de parenté, qu'on entendra retentir partout les noms tendres et sacrés de père et de mère, de fils et de fille, de frère et de sœur. Les sentiments de la nature, au lieu de se concentrer en des objets particuliers, se répandront en abondance sur cette grande famille, qu'ils animeront d'un même esprit : les cœurs rempliront aisément des devoirs qu'ils se feront eux-mêmes; et renonçant à tout

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 461.
[2] Id. ibid. p. 463.

avantage personnel, ils se transmettront leurs peines, qu'ils affaibliront, et leurs plaisirs, qu'ils augmenteront en les partageant : tout germe de division sera étouffé par l'autorité des chefs, et toute violence enchaînée par la crainte d'outrager la nature. [1]

Cette tendresse précieuse qui les rapprochera pendant la paix, se réveillera avec plus de force pendant la guerre. Qu'on place sur un champ de bataille un corps de guerriers jeunes, pleins de courage, [2] exercés depuis leur enfance aux combats, parvenus enfin au point de déployer les vertus qu'ils ont acquises, et persuadés qu'une lâcheté va les avilir, une belle action les élever au comble de l'honneur, et le trépas leur mériter des autels; que dans ce moment la voix puissante de la patrie frappe leurs oreilles et les appelle à sa défense; qu'à cette voix se joignent les cris plaintifs de l'amitié, qui leur montre de rang en rang tous leurs amis en danger; enfin, pour imprimer dans leur âme les émotions les plus fortes, qu'on jette au milieu d'eux leurs épouses et leurs enfants; leurs épouses qui viennent combattre

[1] *Plat. de rep. lib.* 5, p. 465.
[2] *Id. ibid. p.* 471.

auprès d'eux, et les soutenir de leur voix et de leurs regards; leurs enfants, à qui ils doivent des leçons de valeur, et qui vont peut-être périr par le fer barbare de l'ennemi : croira-t-on que cette masse, embrasée par ces puissants intérêts comme par une flamme dévorante, hésite un instant à ramasser ses forces et ses fureurs, à tomber comme la foudre sur les troupes ennemies, et à les écraser par son poids irrésistible?

Tels seront les grands effets de l'union établie entre nos guerriers. Il en est un qu'ils devront uniquement à leur vertu; [1] ce sera de s'arrêter, et de redevenir doux, sensibles, humains après la victoire : dans l'ivresse même du succès, ils ne songeront ni à charger de fers un ennemi vaincu, ni à outrager ses morts sur le champ de bataille, ni à suspendre ses armes dans les temples des dieux, peu jaloux d'une pareille offrande, ni à porter le ravage dans les campagnes ou le feu dans les maisons. Ces cruautés, qu'ils se permettraient à peine contre les barbares, ne doivent point s'exercer dans la Grèce, dans cette république de nations amies,

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 469, etc.

dont les divisions ne devraient jamais présenter l'image de la guerre, mais plutôt celle des troubles passagers qui agitent quelquefois les citoyens d'une même ville.[1]

Nous croyons avoir pourvu suffisamment au bonheur de nos guerriers;[2] nous les avons enrichis à force de privations; sans rien posséder, ils jouiront de tout; il n'y en aura aucun parmi eux qui ne puisse dire : Tout m'appartient. Et qui ne doive ajouter, dit Aristote qui jusqu'alors avait gardé le silence : Rien ne m'appartient en effet. O Platon! ce ne sont pas les biens que nous partageons qui nous touchent le plus; ce sont ceux qui nous sont personnels. Dès que vos
ıerriers n'auront aucune sorte de propriété,
n attendez qu'un intérêt sans chaleur
mme sans objet; leur tendresse ne pouvant
ixer sur cette foule d'enfants dont ils seront
ourés, tombera dans la langueur; et ils se
seront les uns sur les autres du soin de leur
ıer des exemples et des leçons, comme
it les esclaves d'une maison négliger des
rs qui leur sont communs à tous.[3]

at. de rep. lib. 5, p. 465.

ibid.

ot. de polit. lib. 2, c. 3 et 4, t. 2, p. 314, etc.

Platon répondit : Nous avons mis, dans les cœurs de nos guerriers deux principes qui, de concert, doivent sans cesse ranimer leur zèle : le sentiment et la vertu. Non seulement ils exerceront le premier d'une manière générale, en se regardant tous comme les citoyens d'une même patrie ; mais ils s'en pénétreront encore davantage, en se regardant comme les enfants d'une même famille : ils le seront en effet, et l'obscurité de leur naissance n'obscurcira point les titres de leur affinité. Si l'illusion n'a pas ici tant de force que la réalité, elle aura d'étendue, et la république y gagnera il lui importe fort peu qu'entre certains ticuliers les affections soient portées cès, pourvu qu'elles passent dans to âmes, et qu'elles suffisent pour les l chaîne commune. Mais, si par ha étaient trop faibles pour rendre no appliqués et vigilants, n'avons-n autre mobile, cette vertu sublime tera sans cesse à faire au delà de le

Aristote allait répliquer ; ma rêtâmes, et il se contenta de Platon s'il était persuadé que pût exister.

Platon reprit avec douceur : Rappelez-vous l'objet de mes recherches[1] Je veux prouver que le bonheur est inséparable de la justice; et dans cette vue, j'examine quel serait le meilleur des gouvernements, pour montrer ensuite qu'il serait le plus heureux. Si un peintre offrait à nos yeux une figure dont la beauté surpassât toutes nos idées, lui objecterait-on que la nature n'en produit pas de semblables ? Je vous offre de même le tableau de la plus parfaite des républiques; je le propose comme un modèle dont les autres gouvernements doivent plus ou moins approcher, pour être plus ou moins heureux. Je vais plus loin, et j'ajoute que mon projet, tout chimérique qu'il paraît être, pourrait, en quelque manière, se réaliser, non seulement parmi nous, mais encore partout ailleurs, si l'on avait soin d'y faire un changement dans l'administration des affaires. Quel serait ce changement? que les philosophes montassent sur le trône, ou que les souverains devinssent philosophes.[2]

Cette idée révoltera sans doute ceux qui

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 472.
[2] Id. ibid. p. 473.

remède aux maux qui affligent

Me voilà parvenu à la trois
plus importante classe de nos
vais parler de nos magistrats,
nombre d'hommes choisis parmi
vertueux, de ces chefs, en un
rés de l'ordre des guerriers, s
au dessus d'eux par l'excellence
rite, que les guerriers seront a
artisans et des laboureurs.

Quelle précaution ne faudra
notre république pour choisir
si rares! quelle étude pour le
quelle attention pour les form
dans ce sanctuaire où l'on élèv
des guerriers, et où les enfants
toyens peuvent mériter d'être

lumières se développent, ils se pénètrent d'un plus vif intérêt pour leurs devoirs; et si, à proportion de leur âge, ils laissent de plus en plus échapper les traits d'un heureux caractère. Tendons des pièges à leur raison naissante. Si les principes qu'elle a reçus ne peuvent être altérés ni par le temps ni par des principes contraires, attaquons-les par la crainte de la douleur, par l'attrait du plaisir, par toutes les espèces de violence et de séduction. [1] Plaçons ensuite ces jeunes élèves en présence de l'ennemi, non pour qu'ils s'engagent dans la mêlée, mais pour être spectateurs d'un combat, et remarquons bien l'impression que les travaux et les dangers feront sur leurs organes. Après les avoir vu sortir de ces épreuves aussi purs que l'or qui a passé par le creuset, [2] après nous être assurés qu'ils ont naturellement de l'éloignement pour les plaisirs des sens, de l'horreur pour le mensonge; [3] qu'ils joignent la justesse de l'esprit à la noblesse des sentiments, la vivacité de l'imagination à la solidité

[1] Plat. de rep. lib. 3, p. 413.
[2] Id. ibid. lib. 6, p. 503.
[3] Id. ibid. p. 485.

du caractère; [1] soyons plus attentifs que jamais à épier leur conduite, et à suivre les progrès de leur éducation.

Nous avons parlé plus haut des principes qui doivent régler leurs mœurs; il est question à présent des sciences qui peuvent étendre leurs lumières. Telles seront d'abord l'arithmétique et la géométrie, [2] toutes deux propres à augmenter les forces et la sagacité de l'esprit, toutes deux utiles au guerrier pour le diriger dans ses opérations militaires, et absolument nécessaires au philosophe pour l'accoutumer à fixer ses idées, et à s'élever jusqu'à la vérité. L'astronomie, la musique, toutes les sciences qui produiront l même effet, entreront dans le plan de not institution. [3] Mais il faudra que nos élè s'appliquent à ces études sans effort, s contrainte, et en se jouant; [4] qu'ils les pendent à l'âge de dix-huit ans, pou s'occuper, pendant deux ou trois ans des exercices du gymnase, et qu'ils prennent ensuite, pour mieux saisir

1 Plat. de rep. lib. 6, p. 503.
2 Id. ibid. lib. 7, p. 522 et 526.
3 Id. ibid. p. 527 et 530.
4 Id ibid. p. 536.

ports qu'elles ont entre elles.[1] Ceux qui continueront à justifier les espérances qu'ils nous avaient données dans leur enfance, obtiendront des distinctions honorables; et dès qu'ils seront parvenus à l'âge de trente ans, nous les initierons à la science de la méditation, à cette dialectique sublime qui doit être le terme de leurs premières études, et dont l'objet est de connaître moins l'existence que l'essence des choses. (*a*)

Ne nous en prenons qu'à nous-mêmes, si cet objet n'a pas été rempli jusqu'à présent. Nos jeunes gens s'occupant trop tôt de la dialectique, et ne pouvant remonter aux principes des vérités qu'elle enseigne, se font un amusement de ses ressources,[2] et se livrent des combats où, tantôt vainqueurs et tantôt vaincus, ils parviennent à n'acquérir que des doutes et des erreurs. De là ces défauts qu'ils conservent toute leur vie, ce goût pour la contradiction, cette indifférence pour des vérités qu'ils n'ont pas su dé-

[1] Plat. de rep. lib. 7, p. 537.

(*a*) Du temps de Platon, sous le nom de dialectique, on comprenait à la fois la logique, la théologie naturelle et la métaphysique.

[2] *Plat. ibid. p.* 539.

fendre, cette prédilection pour des sophismes qui leur ont valu la victoire.

Des succès si frivoles et si dangereux ne tenteront pas les élèves que nous achevons de former; des lumières toujours plus vives seront le fruit de leurs entretiens, ainsi que de leur application. Dégagés des sens, ensevelis dans la méditation, ils se rempliront peu à peu de l'idée du bien; de ce bien après lequel nous soupirons avec tant d'ardeur, et dont nous nous formons des images si confuses; de ce bien suprême qui, source de toute vérité et de toute justice, doit animer le souverain magistrat, et le rendre inébranlable dans l'exercice de ses devoirs.[1] Mais où réside-t-il? où doit-on le chercher? Est-ce dans ces plaisirs qui nous enivrent, dans ces connaissances qui nous enorgueillissent, dans cette décoration brillante qui nous éblouit? Non, car tout ce qui est changeant et mobile ne saurait être le vrai bien. Quittons la terre et les ombres qui la couvrent; élevons nos esprits vers le séjour de la lumière, et annonçons aux mortels les vérités qu'ils ignorent.

Il existe deux mondes, l'un visible et l'au-

[1] Plat. de rep. lib. 6, p. 505 et 508.

idéal.[1] Le premier, formé sur le modèle
l'autre, est celui que nous habitons. C'est
que tout étant sujet à la génération et à la
rruption, tout change et s'écoule sans
se; c'est là qu'on ne voit que des images
des portions fugitives de l'être. Le second
nferme les essences et les exemplaires de
us les objets visibles; et ces essences sont
véritables êtres, puisqu'elles sont im-
ables. Deux rois, dont l'un est le minis-
et l'esclave de l'autre, répandent leurs
rtés dans ces deux mondes. Du haut des
s, le soleil fait éclore et perpétue les objets
'il rend visibles à nos yeux. Du lieu le
s élevé du monde intellectuel, le bien su-
ême produit et conserve les essences qu'il
nd intelligibles à nos âmes.[2] Le soleil nous
aire par sa lumière, le bien suprême par
vérité; et comme nos yeux ont une per-
ption distincte lorsqu'ils se fixent sur des
rps où tombe la lumière du jour, de même
tre âme acquiert une vraie science lors-
'elle considère des êtres où la vérité se
léchit.

Mais voulez-vous connaître combien les

[1] Plat. de rep. lib. 6, p. 509.
[2] Id. ibid. p. 508.

s qui éclairent ces deux empires. diffé-
t en éclat et en beauté? Imaginez un an-
profond, où des hommes sont, depuis
ur enfance, tellement assujétis par des
naînes pesantes, qu'ils ne peuvent ni chan-
ger de lieu, ni voir d'autres objets que ceux
qu'ils ont en face; [1] derrière eux, à une cer-
taine distance, est placé sur une hauteur un
feu dont la lueur se répand dans la caverne;
entre ce feu et les captifs est un mur, le long
duquel des personnes vont et viennent, les
unes en silence, les autres s'entretenant en-
semble, tenant de leurs mains et élevant au
dessus du mur des figures d'hommes ou d'a-
nimaux, des meubles de toute espèce, dont
les ombres iront se retracer sur le côté de la
caverne exposé aux regards des captifs. Frap-
pés de ces images passagères, ils les pren-
dront pour des êtres réels, et leur attribue-
ront le mouvement, la vie et la parole. Choi-
sissons à présent un de ces captifs, [2] et, pour
dissiper son illusion, brisons ses fers, obli-
geons-le de se lever et de tourner la tête:
étonné des nouveaux objets qui s'offriront
à lui, il doutera de leur réalité; ébloui

1 Plat. de rep. lib. 7, p. 514.
2 Id. ibid. p. 515.

blessé de l'éclat du feu, il en détournera ses regards, pour les porter sur les vains fantômes qui l'occupaient auparavant. Faisons-lui subir une nouvelle épreuve; arrachons-le de sa caverne malgré ses cris, ses efforts, et les difficultés d'une marche pénible. Parvenu sur la terre, il se trouvera tout à coup accablé de la splendeur du jour; et ce ne sera qu'après bien des essais qu'il pourra discerner les ombres, les corps, les astres de la nuit, fixer le soleil, et le regarder comme l'auteur des saisons, et le principe fécond de tout ce qui tombe sous nos sens. [1]

Quelle idée aura-t-il alors des éloges qu'on donne dans le souterrain à ceux qui les premiers saisissent et reconnaissent les ombres à leur passage? Que pensera-t-il des prétentions, des haines, des jalousies que ces découvertes excitent parmi ce peuple de malheureux? Un sentiment de pitié l'obligera sans doute de voler à leur secours, pour les détromper de leur fausse sagesse et de leur puéril savoir : mais comme, en passant tout à coup d'une si grande lumière à une si grande obscurité, il ne pourra d'abord rien *discerner*, *ils s'éleveront* contre lui; et,

[1] *Plat. de rep. lib.* 7, p. 516.

ne cessant de lui reprocher son aveuglement, ils le citeront comme un exemple effrayant des dangers que l'on court à passer dans la région supérieure. [1]

Voilà précisément le tableau de notre funeste condition : le genre humain est enseveli dans une caverne immense, chargé de fers, et ne pouvant s'occuper que d'ombres vaines et artificielles : [2] c'est là que les plaisirs n'ont qu'un retour amer; les biens qu'un éclat trompeur; les vertus, qu'un fondement fragile; les corps mêmes, qu'une existence illusoire : il faut sortir de ce lieu de ténèbres; il faut briser ses chaînes, s'élever par des efforts redoublés jusqu'au monde intellectuel, [3] s'approcher peu à peu de la suprême intelligence, et en contempler la nature divine dans le silence des sens et des passions. Alors on verra que de son trône coulent, dans l'ordre moral, la justice, la science et la vérité; dans l'ordre physique, la lumière du soleil, les productions de la terre, et l'existence de toutes choses. une âme qui, parvenue à cette grand

[1] Plat. de rep. lib. 7, p. 517.

[2] Id. ibid.

[3] Id. ibid.

n, a une fois éprouvé les émotions, les
ements, les transports qu'excite la vue
en suprême, [1] ne daignera pas revenir
ger nos travaux et nos honneurs; ou si
escend parmi nous, et qu'avant d'être
iarisée avec nos ténèbres, elle soit for-
e s'expliquer sur la justice devant des
nes qui n'en connaissent que le fan-
, [2] ses principes nouveaux paraîtront
zarres, si dangereux, qu'on finira par
le sa folie, ou par la punir de sa témé-

ls sont néanmoins les sages qui doivent
à la tête de notre république, et que la
ctique doit former. Pendant cinq ans
rs consacrés à cette étude, [3] ils médite-
sur la nature du vrai, du juste, de
nête. Peu contents des notions vagues
certaines qu'on en donne maintenant,
n rechercheront la vraie origine; ils li-
leurs devoirs, non dans les préceptes
hommes, mais dans les instructions
recevront directement du premier des
. C'est dans les entretiens familiers

lat. in *Phædr.* t. 3, p. 250; id. de rep. lib. 6, p. 485.
de rep. lib. 7, p. 517.
ibid. p. 539.

qu'ils auront, pour ainsi dire, avec lui, qu'ils puiseront des lumières infaillibles pour discerner la vérité, une fermeté inébranlable dans l'exercice de la justice, et cette obstination à faire le bien, dont rien ne peut triompher, et qui, à la fin, triomphe de tout.

Mais pendant qu'étroitement unis avec le bien suprême, et que, vivant d'une vie véritable, [1] ils oublieront toute la nature, la république qui a des droits sur leurs vertus, les rappellera pour leur confier des emplois militaires et d'autres fonctions convenables à leur âge. [2] Elle les éprouvera de nouveau, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur cinquantième année; alors, revêtu malgré eux de l'autorité souveraine, ils rapprocheront avec une nouvelle ferveur l'Etre suprême, afin qu'il les dirige dans l conduite. Ainsi, tenant au ciel par la ph sophie, et à la terre par leurs emploi éclaireront les citoyens, et les rendron reux. Après leur mort, ils revivront successeurs formés par leurs leçons e exemples; la patrie reconnaissante l

[1] Plat. de rep. lib. 6, p. 490.

[2] Id. ibid. lib. 7, p. 519 et 540.

vera des tombeaux, et les invoquera comme des génies tutélaires. [1]

Les philosophes que nous placerons à la tête de notre république, ne seront donc point ces déclamateurs oisifs, ces sophistes méprisés de la multitude qu'ils sont incapables de conduire. [2] Ce seront des âmes fortes, grandes, uniquement occupées du bien de l'état, éclairées sur tous les points de l'administration par une longue expérience et par la plus sublime des théories, devenues par leurs vertus et leurs lumières les images et les interprètes des dieux sur la terre. Comme notre république sera très peu étendue, [3] ils pourront d'un coup-d'œil en embrasser toutes les parties. Leur autorité, si respectable par elle-même, sera soutenue, au besoin, par ce corps de guerriers invincibles et pacifiques, qui n'auront d'autre ambition que de défendre les lois et la patrie. [4] Le peuple trouvera son bonheur dans la jouissance d'une fortune médiocre, mais assurée; les guerriers, dans l'affran-

[1] Plat. de rep. lib. 3, p. 414; lib. 7, p. 540.
[2] *Id. ibid. lib.* 6, p. 493.
[3] *Id. ibid. lib.* 4, p. 423.
[4] *Id. ibid. lib.* 3, p. 395.



faire le bien, et d'avoir l'Être s
témoin.

A ces motifs Platon en ajo
plus puissant encore : le tabl
et des maux réservés dans une
vice et à la vertu. Il s'étendit s
lité et sur les diverses transn
l'âme; [2] il parcourut ensuite l
sentiels des gouvernements éta
hommes, et finit par observer
rien prescrit sur le culte des
que c'était à l'oracle de Delphe
tenait de le régler.

Quand il eut achevé de pa
ciples, entraînés par son éloq
vraient à leur admiration : ma
diteurs, plus tranquilles, prét
venait d'élever un édifice plus

'autres le jugeaient avec encore plus de évérité. Platon, disaient-ils, n'est pas l'au-eur de ce projet; il l'a puisé dans les lois e Lycurgue, et dans les écrits de Protago-is, où il se trouve presque en entier. [1] Pen-ant qu'il était en Sicile, il voulut le réaliser ans un coin de cette île : le jeune Denys, i de Syracuse, qui lui en avait d'abord ac-ordé la permission, la lui refusa ensuite. [2] semble ne le proposer maintenant qu'a-ec des restrictions, et comme une simple ypothèse; mais, en déclarant plus d'une is, dans son discours, que l'exécution en t possible, [3] il a dévoilé ses sentiments se-ets.

Autrefois, ajoutait-on, ceux qui cher-ient à corriger la forme des gouverne-nts, étaient des sages qui, éclairés par propre expérience ou par celle des es, savaient que les maux d'un état s'ai-ent, au lieu de se guérir, par des re-s trop violents; ce sont aujourd'hui des sophes qui ont plus d'esprit que de lu-

stox. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 37.
g. Laert. lib. 3, §. 21.
de rep. lib. 5, p. 471 et 472; lib. 6, p. 499;
40.

eres, et qui voudraient former des gou-
rnements sans défauts, et des hommes sans
iblesses. Hippodamus de Milet fut le pre-
nier qui, sans avoir eu part à l'administra-
tion des affaires, conçut un nouveau plan
de république. [1] Protagoras [2] et d'autres au-
teurs ont suivi son exemple, qui le sera en-
core dans la suite : car rien n'est si facile
que d'imaginer des systèmes pour procurer
le bonheur d'un peuple, comme rien n'est
si difficile que de les exécuter. Eh! qui le
sait mieux que Platon, lui qui n'a pas osé
donner ses projets de réforme à des peuples
qui les désiraient, ou qui les a communi-
qués à d'autres qui n'ont pu en faire usage?
Il les refusa aux habitants de Mégalopoli
sous prétexte qu'ils ne voulaient pas adm
tre l'égalité parfaite des biens et des h
neurs; [4] il les refusa aux habitants de
rène, par la raison qu'ils étaient trop
lents pour obéir à ses lois : [5] mais, si l

1 Aristot. de rep. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 325.
2 Diog. Laert. lib. 9, §. 55.
3 Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328.
4 Pamphil. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 23.
hist. lib. 2, cap. 42.
5 Plut. in Lucull. t. 1, p. 492; id. ad
t. 2, p. 779. Ælian. ibid. lib. 12, cap. 3

et les autres avaient été aussi vertueux, aussi détachés des biens et des distinctions qu'il l'exigeait, ils n'auraient pas eu besoin de ses lumières. Aussi ces prétextes ne l'empêchèrent-ils pas de dire son avis à ceux de Syracuse, qui, après la mort de Dion, l'avaient consulté sur la forme de gouvernement qu'ils devaient établir dans leur ville.[1] Il est vrai que son plan ne fut pas suivi, quoiqu'il fût d'une plus facile exécution que celui de sa république.

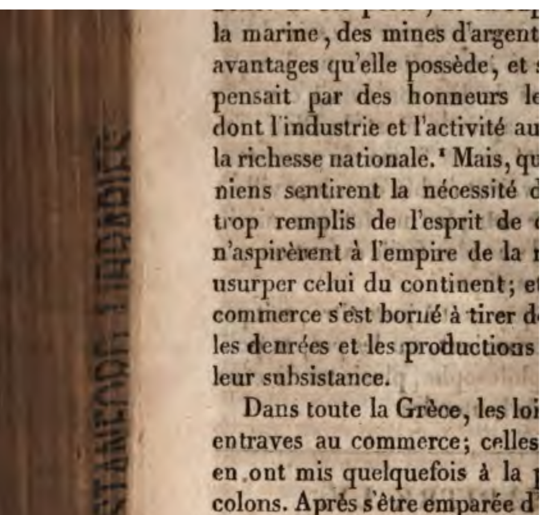
C'est ainsi que, soit à juste titre, soit par jalousie, s'exprimaient, sur les projets politiques de ce philosophe, plusieurs de ceux qui venaient de l'entendre.

CHAPITRE LV.

Du Commerce des Athéniens.

...E port du Pirée est très fréquenté, non ...lement par les vaisseaux grecs, mais en...e par ceux des nations que les Grecs ap...ent barbares.[2] La république en attire... un plus grand nombre, si elle profitait

[1] ...lat. epist. 8, t. 3, p. 352.
[2] ...mosth. in Lacrit. p. 948.



la marine, des mines d'argent
avantages qu'elle possède, et
pensait par des honneurs le
dont l'industrie et l'activité au
la richesse nationale.[1] Mais, qu
niens sentirent la nécessité d
trop remplis de l'esprit de
n'aspirèrent à l'empire de la
usurper celui du continent; et
commerce s'est borné à tirer d
les denrées et les productions
leur subsistance.

Dans toute la Grèce, les loi
entraves au commerce; celles
en ont mis quelquefois à la
colons. Après s'être emparée d'
la Sardaigne, et l'avoir peuplée

pas dans la même dépendance, et sont, en général, plus en état de fournir des vivres à leurs métropoles, que d'en recevoir.

Platon compare l'or et la vertu à deux poids qu'on met dans une balance, et dont l'un ne peut monter sans que l'autre baisse.[1] Suivant cette idée, une ville devrait être située loin de la mer, et ne recueillir ni trop ni trop peu de denrées. Outre qu'elle conserverait ses mœurs, il lui faudrait moitié moins de lois qu'il n'en faut aux autres états; car, plus le commerce est florissant, plus on doit les multiplier.[2] Les Athéniens en ont un assez grand nombre relatives aux armateurs, aux marchands, aux douanes, aux intérêts usuraires, et aux différentes espèces de conventions qui se renouvellent sans cesse, soit au Pirée, soit chez les banquiers.

Dans plusieurs de ces lois, on s'est proposé d'écarter, autant qu'il est possible, les procès et les obstacles qui troublent les opérations du commerce. Elles infligent une amende de mille drachmes, (*a*) et quelquefois la peine de la prison, à celui qui dé-

[1] *Plat. de rep. lib.* 8, t. 2, p. 550.
[2] *Id. de lég. lib.* 8, t. 2, p. 842.
(*a*) Neuf cents livres.



seaux marchands ne tenant la m
puis le mois de munychion jus
de boédromion, (*a*) les causes qu
le commerce ne peuvent être
pendant les six mois écoulés d
tour des vaisseaux jusqu'à leur r
part. [2] A des dispositions si sa
phon proposait d'ajouter des r
pour les juges qui termineraient
les contestations portées à leur t

Cette juridiction, qui ne con
ces sortes d'affaires, veille avec b
soin sur la conduite des nég
commerce se soutenant mieux p
prêtent que par ceux qui emprun
punir de mort un citoyen, fils
nien qui avait commandé les ar
qu'ayant emprunté de grandes

la place, il n'avait pas fourni des hypothèques suffisantes. [1]

Comme l'Attique produit peu de blé, il est défendu d'en laisser sortir; [2] et ceux qui en vont chercher au loin, ne peuvent, sans s'exposer à des peines rigoureuses, le verser dans aucune autre ville. [3] On en tire de l'Égypte et de la Sicile; [4] en beaucoup plus grande quantité de Panticapée et de Théodosie, villes de la Chersonèse Taurique, parce que le souverain de ce pays, maître du Bosphore Cimmérien, exempte les vaisseaux athéniens du droit de trentième qu'il prélève sur l'exportation de cette denrée. A la faveur de ce privilège, ils naviguent par préférence au Bosphore Cimmérien, et Athènes en reçoit tous les ans quatre cent mille médimnes de blé. [5]

On apporte de Panticapée et des différentes côtes du Pont-Euxin, des bois de construction, des esclaves, de la saline, du

Demosth. in Phorm. p. 947.
Ulp. in orat. Demosth. adv. Timocr. p. 822.
Demosth. in Lacrit. p. 956; id. in Phorm. p. 945.
in Demosth. adv. Theocr. p. 848.
Demosth. in Dionys. p. 1122.
in Leptin. p. 545.

Ils ont des correspondants dans presque tous les lieux où l'espoir du gain les attire. De leur côté, plusieurs peuples de la Grèce en choisissent à Athènes, pour veiller aux intérêts de leur commerce. [1]

Parmi les étrangers, les seuls domiciliés peuvent, après avoir payé l'impôt auquel ils sont assujétis, trafiquer au marché public; [2] les autres doivent exposer leurs marchandises au Pirée même; et pour tenir le blé à son prix ordinaire, qui est de cinq drachmes par médimne, [3] (*a*) il est défendu, sous peine de mort, à tout citoyen d'en acheter au delà d'une certaine quantité. [4] (*b*) La même peine est prononcée contre les inspecteurs des blés, lorsqu'ils ne répriment pas le monopole : [5] manœuvre toujours in-

[1] Demosth. in Callip. p. 1099.

[2] Id. in Eubul. p. 887.

[3] Id. in Phorm. p. 946.

(*a*) Cinq drachmes, quatre livres dix sous; le médimne, environ quatre de nos boisseaux. (Voyez Goguet, de l'orig. des lois, etc. t. 3, p 260.)

[4] Lys. in Dardan. p. 388. Pet. leg. attic. p. 420.

(*b*) Le texte de Lysias porte : Πεντήκοντα φορμοί, qu'on peut rendre par cinquante corbeilles; c'est une mesure dont on ne sait pas exactement la valeur.

[5] Lys. ibid. p. 392.

terdite aux particuliers, et en certains lieux employée par le gouvernement lorsqu'il veut augmenter ses revenus. [1]

La plupart des Athéniens font valoir leur argent dans le commerce, mais ils ne peuvent le prêter pour une autre place que pour celle d'Athènes. [2] Ils en tirent un intérêt qui n'est pas fixé par les lois, et qui dépend des conventions exprimées dans un contrat qu'on dépose entre les mains d'un banquier, [3] ou d'un ami commun. S'il s'agit, par exemple, d'une navigation au Bosphore Cimmérien, on indique dans l'acte le temps du départ du vaisseau, les ports où il doit relâcher, l'espèce de denrées qu'il doit y prendre, la vente qu'il en doit faire dans le Bosphore, les marchandises qu'il en doit rapporter à Athènes; [4] et comme la durée du voyage est incertaine, les uns conviennent que l'intérêt ne sera exigible qu'au retour du vaisseau; d'autres plus timides, et contents d'un moindre profit, le retirent au

[1] Aristot. de rep. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 309.
[2] Demosth. in Lacrit. p. 957.
[3] Id. in Phorm. p. 941.
[4] Id. in Lacrit. p. 949.

de leur argent, soit qu'ils y
homme de confiance muni d
voir. [2]

Le prêteur a son hypothèqu
marchandises, ou sur les biens
teur; [3] mais le péril de la mer é
tie sur le compte du premier,
du second pouvant être fort c
l'intérêt de l'argent prêté peut a
pour cent, plus ou moins, sui
gueur et les risques du voyage.

L'usure dont je parle est co
nom de maritime. L'usure qu
terrestre est plus criante, et no
riable.

Ceux qui, sans courir les r
mer, veulent tirer quelque pr
argent le placent ou chez des

cent par an,[1] ou plutôt à un pour cent à chaque nouvelle lune;[2] mais, comme les lois de Solon ne défendent pas de demander le plus haut intérêt possible,[3] on voit des particuliers[4] tirer de leur argent plus de seize pour cent par mois;[5] et d'autres, surtout parmi le peuple, exiger tous les jours le quart du principal.[6] Ces excès sont connus, et ne peuvent être punis que par l'opinion publique, qui condamne[7] et ne méprise pas assez les coupables.

Le commerce augmente la circulation des richesses, et cette circulation a fait établir des banquiers qui la facilitent encore. Un homme qui part pour un voyage, ou qui n'ose pas garder chez lui une trop grande somme, la remet entre leurs mains, tantôt comme un simple dépôt et sans en exiger

[1] Demosth. in aphob. p. 900; id. in Pantæn. p. 988. Æschin. in Ctesiph. p. 444.

[2] Aristoph. in nub. v. 17. Schol. ibid. Duport. in Theophr. charact. cap. 10, p. 349.

[3] Lys. in Theomn. p. 179.

[4] Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 555.

[5] Pet. leg. attic. p. 403.

[6] *Theophr. charact.* cap. 6. Casaub. ibid.

[7] *Demosth. in* Pantæn. p. 994. Aristot. de rep. lib. 1, cap. 10.

aucun intérêt, tantôt à condition de partager avec eux le profit qu'ils en retirent.[1] Ils font des avances aux généraux qui vont commander les armées,[2] ou à des particuliers forcés d'implorer leur secours.

Dans la plupart des conventions que l'on passe avec eux, on n'appelle aucun témoin:[3] ils se contentent, pour l'ordinaire, d'inscrire sur un registre, qu'un tel leur a remis une telle somme, et qu'ils doivent la rendre à un tel si le premier vient à mourir.[4] Il serait quelquefois très difficile de les convaincre d'avoir reçu un dépôt; mais, s'ils s'exposaient plus d'une fois à cette accusation, ils perdraient la confiance publique, de laquelle dépend le succès de leurs opérations.[5]

En faisant valoir l'argent dont ils ne sont que les dépositaires, en prêtant à un plus gros intérêt qu'ils n'empruntent,[6] ils acquièrent des richesses,[7] qui attachent à

1 Herald. animadv. in Salmas. p. 178 et 182.
2 Demosth. in Timoth. p. 1074.
3 Isocr. in Trapez. t. 2, p. 449.
4 Demosth. in Callip. p. 1098.
5 Isocr. ibid. p. 458. Demosth. in Phorm. p. 965.
6 Herald. ibid. p. 182.
7 Demosth. ibid. p. 959 et 965.

leur fortune des amis dont ils achètent la protection par des services assidus. [1] Mais tout disparaît lorsque, ne pouvant retirer leurs fonds, ils sont hors d'état de remplir leurs engagements; [2] obligés alors de se cacher, [3] ils n'échappent aux rigueurs de la justice, qu'en cédant à leurs créanciers les biens qui leur restent. [4]

Quand on veut changer des monnaies étrangères, comme les dariques, les cyzicènes, etc. car ces sortes de monnaies ont cours dans le commerce, [5] on s'adresse aux banquiers, [6] qui, par différents moyens, tels que la pierre de touche et le trébuchet, examinent si elles ne sont pas altérées, tant pour le titre que pour le poids. [7]

Les Athéniens en ont de trois espèces.

1 Isocr. in Trapez. t. 2, p. 449.

2 Demosth. in Timoth. p. 1083.

3 Id. in Apat. p. 934.

4 Id. in Phorm. p. 966.

5 Lys. in Eratosth. p. 194.

6 Menand. ap. Phrynich. eclog. p. 192. Lys. ap. Poll. lib. 7, cap. 33, §. 170. Theocr. idyll. 12, v. 37. Poll. lib. 3, cap. 9, §. 84. Herald. animadv. in Salmas. p. 176 et 177.

7 *Theocr. ibid.* Lys. in Theomn. p. 179. Lucian. in *Hermot. t. 1, p. 810.* Poll. ibid. Hesych. in Ἀργυροσκ. *in Ὀβολ.*

Il paraît qu'ils en frappèrent d'abord en argent, et ensuite en or. Il n'y a guère plus d'un siècle qu'ils ont employé le cuivre à cet usage. [1]

Celles en argent sont les plus communes; (a) il a fallu les diversifier, soit pour la solde peu constante des troupes; soit pour les libéralités successivement accordées au peuple, soit pour faciliter de plus en plus le commerce. Au dessus de la drachme, (b) composée de six oboles, sont le didrachme ou la double drachme, et le tétradrachme ou la quadruple drachme; au dessous, sont des pièces de quatre, de trois et de deux oboles; viennent ensuite l'obole et la demi-obole. [2] (c) Ces dernières, quoique de peu de valeur, ne pouvant favoriser les échanges parmi le petit peuple, la monnaie de cuivre s'introduisit vers le temps de la guerre du

[1] Corsin. fast. attic. t. 2, p. 224.

(a) Voyez, dans le dernier volume de cet ouvrage, la table des Monnaies d'Athènes.

(b) Dix-huit sous de notre monnaie.

[2] Poll. lib. 9, cap. 6, §. 62.

(c) Douze sous, neuf sous, six sous, trois sous, dix-huit deniers.

Péloponèse, [1] et l'on fabriqua des pièces qui ne valaient que la huitième partie d'une obole. [2] (a)

La plus forte pièce d'or pèse deux drachmes, et vaut vingt drachmes d'argent. [3] (b)

L'or était fort rare dans la Grèce, lorsque j'y arrivai. On en tirait de la Lydie et de quelques autres contrées de l'Asie Mineure; de la Macédoine, où les paysans en ramassaient tous les jours des parcelles et des fragments que les pluies détachaient des montagnes voisines; [4] de l'île de Thasos, dont les mines, autrefois découvertes par les Phéniciens, conservent encore dans leur sein les indices des travaux immenses qu'avait entrepris ce peuple industrieux. [5]

Dans certaines villes, une partie de cette

[1] Aristoph. in eccles. v. 810. Id. in ran. v. 737. Schol. ibid. Callim. ap. Athen. lib. 15, cap. 3, p. 669. [illegible] Aristoph. v. 861. [illegible] t. 5, p. 91 et alii.

[2] Philem. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, § 65.

(a) Quatre deniers et demi.

[3] Hesych. in Χρυσ.

(b) Dix-huit livres.

[4] Thucyd. lib. 4, cap. 105. [illegible] t. 1, p. 1153.

[5] [illegible] ib. 7, p. 331.

[6] [illegible]odot. lib. 6, cap. 46 et 47. Thucyd. lib. 1, cap. [illegible] in Cim. t. 1, p. 487.

en l'employant à de petits bijo
femmes, ou à des offrandes pour

Deux évènements dont je
rendirent ce métal plus commu
roi de Macédoine, ayant appr
tait dans ses états des mines ex
les temps les plus anciens, et q
abandonnées, fit fouiller celles
ouvertes auprès du mont Pang
cès remplit son attente; et ce
auparavant ne possédait en or q
fiole qu'il plaçait la nuit sous s
tira tous les ans de ces souterr
mille talents. [3] (*a*) Dans le mêm
Phocéens enlevèrent du trésor
les offrandes en or que les r
avaient envoyées au temple
Bientôt la masse de ce métal a

ent ans,[1] ni d'un à douze, comme elle le
it quelque temps après,[2] mais seulement
'un à dix.[3]

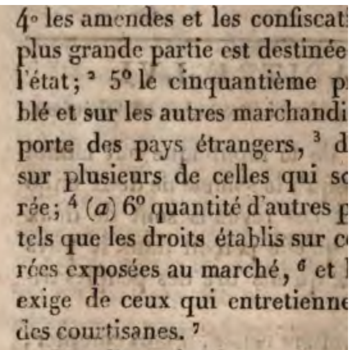
CHAPITRE LVI.

es Impositions et des Finances chez les Athéniens.

LES revenus de la république ont monté
uelquefois jusqu'à la somme de deux mille
lents[4] (a) et ces revenus sont de deux
rtes : ceux qu'elle perçoit dans le pays
ême, et ceux qu'elle tire des peuples tri-
utaires.

Dans la première classe, il faut compter,
le produit des biens-fonds qui lui appar-
nnent, c'est-à-dire, des maisons qu'elle
ie, des terres et des bois qu'elle affer-
;[5] 2° le vingt-quatrième qu'elle se ré-
ve sur le produit des mines d'argent,
qu'elle accorde à des particuliers la per-
sion de les exploiter;[6] 3° le tribut an-

Ierodot. lib. 3, cap. 95.
Plat. in Hipparch. t. 2, p. 231.
Menand. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, §. 76.
ristoph. in vesp. v. 658.
Dix millions huit cent mille livres.
ndoc. de myst. p. 12. Xenoph. rat. redit. p. 925.
. in Eubulid. p. 891.
in Α'γράφ. μετάλ.



4° les amendes et les confiscat
plus grande partie est destinée
l'état;[2] 5° le cinquantième p
blé et sur les autres marchandi
porte des pays étrangers,[3] d
sur plusieurs de celles qui s
rée;[4] (*a*) 6° quantité d'autres p
tels que les droits établis sur c
rées exposées au marché,[6] et l
exige de ceux qui entretienne
des courtisanes.[7]

On afferme la plupart de ce
judication s'en fait dans un li
présence de dix magistrats q

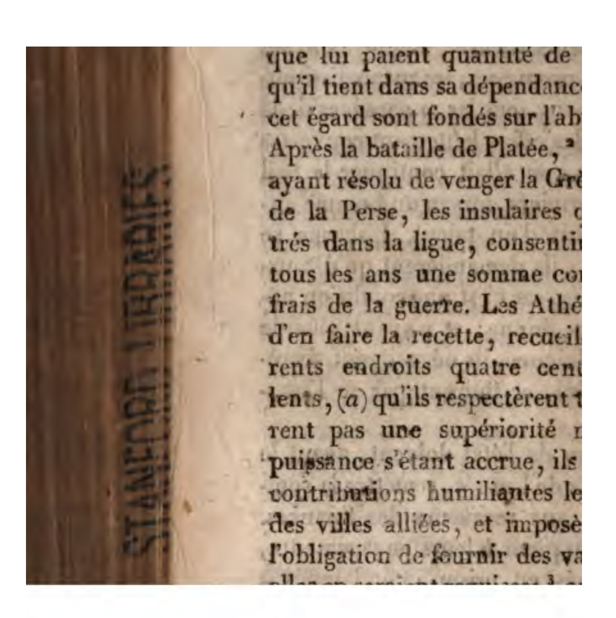
[1] Harpocr. in Μέτοιϰ.

[2] Demosth. in Timocr. p. 791; id. in
Pet. leg. attic. p. 392.

aux enchères.[1] J'eus une fois la curiosité d'épier les menées des traitants. Les uns, pour écarter leurs rivaux, employaient les menaces ou les promesses; les autres dissimulaient leur union, sous les apparences de la haine. Après des offres lentement couvertes et recouvertes, on allait continuer le bail aux anciens fermiers, lorsqu'un homme inconnu renchérit d'un talent. L'alarme se mit parmi eux; ils demandèrent qu'il fournît des cautions, car c'est une condition nécessaire : il les donna; et n'ayant plus de moyens de l'éloigner, ils négocièrent secrètement avec lui, et finirent par se l'associer.[2]

Les fermiers de l'état doivent, avant le uvième mois de l'année, remettre la som- convenue aux receveurs des finances. and ils manquent à leurs engagements, sont traînés en prison, condamnés à er le double, et privés d'une partie des ilèges des citoyens, jusqu'à ce qu'ils se it acquittés. Ceux qui répondent pour courent les mêmes risques.[3]

rpocr. et Suid. in Πωλητ. Poll. l. 8, c. 9, §. 99.
doc. de myst. p. 17. Plut. in Alcib. t. 1, p. 193.
in orat. Demosth. adv. Timocr. p. 812.



que lui paient quantité de
qu'il tient dans sa dépendanc
cet égard sont fondés sur l'ab
Après la bataille de Platée, [a]
ayant résolu de venger la Grè
de la Perse, les insulaires c
trés dans la ligue, consenti
tous les ans une somme co
frais de la guerre. Les Athé
d'en faire la recette, recueil
rents endroits quatre cent
lents, (*a*) qu'ils respectèrent t
rent pas une supériorité r
puissance s'étant accrue, ils
contributions humiliantes le
des villes alliées, et imposè
l'obligation de fournir des va

quel elles s'étaient soumises autrefois. Ils taxèrent sur le même pied les nouvelles conquêtes, et la somme totale des contributions étrangères monta, au commencement de la guerre du Péloponèse, à six cents talents, [1] (a) et vers le milieu de cette guerre, à douze ou treize cents. [2] Pendant mon séjour en Grèce, les conquêtes de Philippe avaient réduit cette somme à quatre cents talents, mais on se flattait de la ramener un jour à douze cents. [3] (b)

Ces revenus, tout considérables qu'ils sont, n'étant pas proportionnés aux dépenses, [4] on est souvent obligé de recourir à des moyens extraordinaires, tels que les dons gratuits et les contributions forcées.

Tantôt le sénat expose à l'assemblée générale les besoins pressants de l'état. A cette proposition, les uns cherchent à s'échapper; les autres gardent le silence, et les reproches du public les font rougir de leur avarice ou

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 13. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333.
(a) Trois millions deux cent quarante mille livres.
[2] Andoc. de pace, p. 24. Plut. ibid.
[3] Plut. t. 2, p. 842.
(b) *Six millions quatre cent quatre-vingt mille livres.* *Voyez la note XVII à la fin du volume.*
[4] *Demosth. in Timocr.* p. 788.



ments, qu'on peut douter du
générosité. [1]

. Tantôt le gouvernement
des dix tribus, et tous les ci
composent; à proportion de l
façon qu'un particulier qui a d
dans le district de plusieurs
payer en plusieurs endroits. [2]
souvent très difficile : après a
la contrainte par corps, on
comme opposée à la nature
ment : pour l'ordinaire, on ac
lais; et quand ils sont expirés
biens, et on les vend à l'encan

De toutes les charges, la p
sans doute est l'entretien de la

subsistait encore à mon arrivée en Grèce, et qui, conformément au nombre des tribus, partageait en dix classes, de cent vingt personnes chacune, tous les citoyens qui possèdent des terres, des fabriques, de l'argent placé dans le commerce ou sur la banque. Comme ils tiennent dans leurs mains presque toutes les richesses de l'Attique, on les obligeait de payer toutes les impositions, et surtout d'entretenir et d'augmenter au besoin les forces navales de la république. Chacun d'entre eux ne devant fournir son contingent que de deux années 'une, [1] les douze cents contribuables se ubdivisaient en deux grandes classes, de x cents chacune, dont trois cents des plus ches, et trois cents de ceux qui l'étaient oins. Les premiers répondaient pour les onds, et faisaient les avances dans un cas ssant. [2]

Quand il s'agissait d'un armement, chae des dix tribus ordonnait de lever dans district la même quantité de talents

sæus, de success. Apollod. p. 67. Demosth. in Lept. ; *id. in Polycl.* passim. Pet. leg. attic. p. 274. *mosth. de class.* p. 135; id. in Phænip. p. 1023. *n olynth.* 2, p. 33.

qu'elle avait de galères à équiper, et les exigeait d'un pareil nombre de compagnies composées quelquefois de seize de ses contribuables.[1] Ces sommes perçues étaient distribuées aux triérarques; c'est ainsi qu'on appelle les capitaines de vaisseaux.[2] On en nommait deux pour chaque galère; ils servaient six mois chacun,[3] et devaient pourvoir à la subsistance de l'équipage :[4] car pour l'ordinaire la république ne fournissait que les agrès et les matelots.[5]

Cet arrangement était défectueux, en ce qu'il rendait l'exécution très lente, en ce que, sans avoir égard à l'inégalité des fortunes, les plus riches ne contribuaient quelquefois que d'un seizième à l'armement d'une galère. Vers les dernières années de mon séjour en Grèce, Démosthène fit passer un décret qui rend la perception de l'impôt plus facile et plus conforme à l'équité; en voici la substance.

Tout citoyen dont la fortune est de dix

[1] Demosth. de cor. p. 490.
[2] Id. in Mid. p. 628. Ulpian. in olinth. 2, p. 682.
[3] Demosth. in Polycl. p. 1089, 1093, etc.
[4] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 349.
[5] Demosth. in Mid. p. 628.

talents, doit au besoin fournir à l'état une galère; il en fournira deux, s'il a vingt talents; mais possédât-il des richesses très considérables, on n'exigera de lui que trois galères et une chaloupe. Ceux qui auront moins de dix talents, se réuniront pour contribuer d'une galère.[1]

Cet impôt, dont on n'excepte que les archontes,[2] est proportionné, autant qu'il est possible, aux facultés des citoyens; le poids en tombe toujours sur les plus riches; et c'est une suite de ce principe : que l'on doit asseoir les impositions non sur les personnes, mais sur les biens.[3]

Comme certaines fortunes s'élèvent, tandis que d'autres s'abaissent, Démosthène laissa subsister la loi des échanges. Tous les ans, les magistrats chargés du département de la marine, permettent à chaque contribuable de se pourvoir contre un citoyen qui est moins taxé que lui, quoiqu'il soit devenu plus riche, ou qu'il l'ait toujours été. Si l'accusé convient de l'amélioration et de la supériorité de sa fortune, il est substitué à

[1] *Demosth. de cor.* p. 490.
[2] *Id. in Leptin.* p. 545.
[3] *Id. in Androt.* p. 707.

:usateur sur le rôle des contribuab
n'en convient point, on ordonne les
·mations, et il se trouve souvent f
échanger ses biens contre ceux de l'a
ıteur.[1]

Les facilités accordées aux command
des galères, soit par le gouvernement,
par leur tribu, ne suffiraient pas, si le
et l'ambition n'y suppléaient. Comme il
de leur intérêt de se distinguer de leur
vaux, on en voit qui ne négligent rien p
avoir les bâtiments les plus légers et
meilleurs équipages;[2] d'autres qui augm
tent à leurs dépens la paie des matelots, c
munément fixée à trois oboles par jour

Cette émulation, excitée par l'espo
honneurs et des récompenses,[3] es
avantageuse dans un état dont la m
guerre épuise le trésor, et intercepte
venus. Tant que dure cette guerre,
ples tributaires, sans cesse menacés
jugués par les ennemis, ne peuven

[1] Demosth. Philipp. 1, p. 52; id. in Phæ
et 1027.

[2] Id. in Polycl. p. 1084.

(a) Neuf sous.

[3] Lys. in mun. accept. p. 378.

du secours à la république, ou sont contraints de lui en demander. Dans ces circonstances critiques, ses flottes portent la désolation sur les côtes éloignées, et reviennent quelquefois chargées de butin. Lorsqu'elles peuvent s'emparer du détroit de l'Hellespont,[1] elles exigent de tous les vaisseaux qui font le commerce du Pont-Euxin le dixième des marchandises qu'ils transportent, et cette ressource a plus d'une fois sauvé l'état.

L'obligation de fournir des vaisseaux et des contributions en argent, cesse avec la guerre; mais il est d'usage que les citoyens riches donnent, à certains jours, des repas à ceux de leur tribu, qu'ils concourent à l'entretien des gymnases, et procurent aux jeux publics les chœurs qui doivent se disputer le prix de la danse et de la musique.[2] Les uns se chargent volontairement de ces dépenses; les autres y sont condamnés par le choix de leur tribu, et ne peuvent s'y sous-

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 430. Demosth. in Leptin. p. 549.

[2] *Lys. in mun. accept.* p. 374. Demosth. in Mid. *p. 605 et 628.* Argum. ejusd. orat. p. 601. Harpocr. in [illegible]



traire, à moins qu'ils n'en aie
l'exemption par des services rend
Tous ont des droits à la faveur
qui dédommage par des emplois
neurs ceux qui se sont ruinés po
ses fêtes.

Plusieurs compagnies de traita
le peuple, sont chargées de veill
nistration des finances; et chacu
tribus nomme un officier à la plu
compagnies. Les uns [2] donnent
droits d'entrée, délivrent, sous c
devances, les privilèges pour l'e
des mines, président à la vente
confisqués, etc. Les autres inscri
registre la somme dont chaque c
contribuer dans les besoins press

Les diverses espèces de reven
posées tous les ans dans autant

décrets du peuple, et en présence de deux contrôleurs qui en tiennent registre, l'un au nom du sénat, l'autre au nom des administrateurs. [1]

Les receveurs, chargés de la perception des deniers publics, conservent les rôles des sommes auxquelles sont taxés les citoyens. [2] Ils effacent, en présence du sénat, les noms de ceux qui ont satisfait à la dette, et dénoncent à l'un des tribunaux ceux qui ne l'ont pas acquittée. Le tribunal nomme des inquisiteurs, [3] chargés de poursuivre ces derniers par les voies ordinaires, qui vont, en cas de refus, jusqu'à la confiscation des biens. Cependant ce recours aux tribunaux n'a lieu que lorsqu'il est question d'un objet important : quand il ne l'est pas, on laisse aux receveurs le soin de terminer les contestations qui s'élèvent dans leurs départements. [4]

Ceux d'entre eux qui perçoivent les amendes, ont le droit singulier de revoir les sentences des premiers juges, et de modérer ou

[1] Harpocr. in Ἀντιγρ.

[2] Id. et Suid. in Ἀποδέκτ. Aristot. de rep. l. 6, c. 8.

[3] *Demosth. in Timocr.* p. 775.

[4] *Poll. lib. 8, cap.* 9, §. 97.



toutes les parties de l'adminis
assignées sur les différentes c
viens de parler. En temps de g
ordonnent de verser dans la c
l'excédant des autres caisses;
un décret du peuple pour inte
des assignations.

Tous les ans on dépose, da
régie par des officiers particuli
considérables, qui doivent ê
ment distribués, pour mettre
pauvres en état de payer leu
spectacles. [3] Le peuple ne ve
touche à ce dépôt, et nous l'av
jours statuer la peine de mor
teur qui proposerait d'employ
au service de l'état épuisé pa

CHAPITRE LVII.

Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Logique.

AVANT mon voyage dans les provinces de la Grèce, j'avais passé plusieurs journées dans la bibliothèque d'Euclide : à mon retour, nous reprîmes nos séances.

Il me montra dans un corps de tablettes, les ouvrages qui traitent de la logique et de la rhétorique, placés les uns auprès des autres; parce que ces deux sciences ont beaucoup de rapports entre elles.[1] Ils sont en petit nombre, me dit-il; car ce n'est que depuis un siècle environ qu'on a médité sur l'art de penser et de parler. Nous en avons l'obligation aux Grecs d'Italie et de Sicile, et ce fut une suite de l'essor que la philosophie de Pythagore avait donné à l'esprit humain.

Nous devons cette justice à Zénon d'Élée, de dire qu'il a publié le premier un essai de dialectique;[2] mais nous devons cet hom-

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 512. Sext. Emp. adv. logic. lib. 7, p. 370.

[2] *Diog. Laert. in proœm.* §. 18. Aristot. ap. eumd. l. 8, §. 57; *lib.* 9, §. 25.



qu'il pourrait en être regard
venteur. [1]

L'habitude nous appren
deux ou plusieurs idées, pou
et en montrer aux autres la l
position. Telle est la logique
suffirait à un peuple qui, pri
de généraliser ses idées, ne
nature et dans la vie civile
individuelles. Il se tromperai
dans les principes, parce qu'il
rant; mais ses conséquences
parce que ses notions serai
toujours exprimées par le mo

Mais chez les nations écl
humain, à force de s'exercer
lités et sur des abstractions,

Si nous considérons ensuite que, parmi les objets de nos pensées, un très grand nombre ont entre eux des rapports sensibles qui semblent les identifier, et des différences légères qui les distinguent en effet, nous serons frappés du courage et de la sagacité de ceux qui les premiers formèrent et exécutèrent le projet d'établir l'ordre et la subordination dans cette infinité d'idées que les hommes avaient conçues jusqu'alors, et qu'ils pourraient concevoir dans la suite.

Et c'est ici peut-être un des plus grands efforts de l'esprit humain; c'est du moins une des plus grandes découvertes dont les Grecs puissent se glorifier. Nous avons reçu des Égyptiens, des Chaldéens, peut-être encore de quelque nation plus éloignée, les éléments de presque toutes les sciences, de presque tous les arts : la postérité nous devra cette méthode, dont l'heureux artifice assujétit le raisonnement à des règles. Nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur ses principales parties.

Il y a des choses qu'on se contente d'indiquer sans en rien nier, sans en rien affirmer; *c'est ainsi* que je dis, homme, cheval, *animal à deux pieds*. Il en est d'autres qu'o



mières, on trouva le moyen de
en dix classes, dont l'une ren
stance, et les autres ses modes.
mière, on plaça toutes les substa
homme, cheval, etc.; [1] dans la
quantité de quelque nature
comme le nombre, le temps, l'ét
dans la troisième, la qualité, e
on comprit, 1°. les habitudes,
vertus, les sciences; 2°. les dis
turelles qui rendent un homm
qu'un autre à certains exercice
lités sensibles, comme *douceur*
froid, chaud, couleur; 4°. la
gure, comme *rond, carré*, etc

Les autres classes renfermen

ne peut rien attribuer à un sujet, qui ne soit *substance*, ou *qualité*, ou *quantité*, etc.

C'était beaucoup que d'avoir réduit les objets de nos pensées à un si petit nombre de classes, mais ce n'était pas assez encore. Qu'on examine avec attention chaque catégorie, on verra bientôt qu'elle est susceptible d'une multitude de subdivisions que nous concevons comme subordonnées les unes aux autres. Expliquons ceci par un exemple tiré de la première catégorie.

Dans l'enfance notre esprit ne voit, ne conçoit que des individus; (*a*) nous les appelons encore aujourd'hui premières substances, [1] soit parce qu'ils attirent nos premiers regards, soit parce qu'ils sont en effet les substances les plus réelles.

Dans la suite, ceux qui ont des ressemblances plus frappantes, se présentant à nous sous une même espèce, c'est-à-dire, sous une même forme, sous une même apparence, nous en avons fait plusieurs classes séparées. [2] Ainsi, d'après tel et tel homme,

(*a*) Les individus s'appellent en grec, atomes, indivisibles. (*Aristot. categ.* cap. 2, t. 1, p. 15.)

[1] *Aristot. ibid. cap.* 5, p. 16.

[2] *Id. topic. lib.* 1, *cap.* 7, t. 1, p. 184.



mille remontent à une orig
de même plusieurs espèces r
de grands traits de conform
sous un même genre.[1] Ainsi
fiques de l'homme, du cheva
tous les êtres qui ont vie et s
sulté l'idée générique de l'*ani*
vivant ; car ces expressio
langue désignent la même
sus de ce genre on en conç
versels, tels que la *substanc*
parvient enfin au genre su
l'*être*.

Dans cette échelle, dont
sommet, et par laquelle on d
dividus, chaque degré inte

de rang en rang les différentes classes, comme on parcourt une armée en bataille.[1] Quelquefois, considérant le genre comme l'*unité* ou le *fini*, les espèces comme *plusieurs*, et les individus comme l'*infini*, ils agitent diverses questions sur le *fini* et l'*infini*, sur le *un* ou le *plusieurs;* questions qui ne roulent alors que sur la nature du genre, des espèces et des individus.[2]

Chaque espèce est distinguée de son genre par un attribut essentiel qui la caractérise, et qui se nomme différence.[3] La raison étant pour l'homme le plus beau et le plus incommunicable de ses priviléges, elle le sépare des autres animaux. (*a*) Joignez donc à l'idée générique de l'animal celle de raisonnable, c'est-à-dire, de sa différence, vous aurez l'idée spécifique de l'homme.[4] Il est aussi difficile qu'important de fixer les différences comprises sous un même genre, et celles des espèces subordonnées à des genres qui ont

[1] Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 534.

[2] Id. in Phileb.; id. in Parm.

[3] Aristot. topic. lib. 6, cap. 4, t. 1, p. 245; cap. 6, pag. 248.

(*a*) *Voyez la note* XVIII à la fin du volume.

[4] *Porphyr. isagog.* ap. Aristot. t. 1, p. 7.

entre eux quelque affinité. En se livrant à ce travail, on démêle bientôt, dans chaque espèce, des propriétés qui lui sont inhérentes, des modifications qui lui sont accidentelles.

Il ne s'agit pas ici de la propriété qui se confond avec l'essence d'une chose, mais de celle qui en est distinguée.[1] Sous cet aspect, c'est un attribut qui ne convient qu'à l'espèce, et qui émane de cet attribut principal que nous avons nommé différence. L'homme est capable d'apprendre certaines sciences; c'est une de ses propriétés : elle naît du pouvoir qu'il a de raisonner, et ne convient qu'à ceux de son espèce. La faculté de dormir, de se mouvoir, ne saurait être pour lui une propriété, parce qu'elle lui est commune avec d'autres animaux.[2]

L'accident est un mode, un attribut que l'esprit sépare aisément de la chose : *être assis*, est un accident pour l'homme; la *blancheur*, pour un corps.[3]

Les idées dont nous avons parlé jusqu'ici, n'étant accompagnées ni d'affirmation ni de

[1] Aristot. topic. lib. 1, cap. 4 et 5.
[2] Aristot. ibid. c. 4 et 5; lib. 5, c. 3, p. 230.
[3] Id. ibid. lib. 1, cap. 5, p. 183.

négation, ne sont ni vraies ni fausses.[1] Passons à celles qui peuvent recevoir l'un de ces caractères.

L'énonciation est une proposition qui affirme ou nie quelque chose.[2] Il n'y a donc que l'énonciation qui soit susceptible de vérité ou de fausseté. Les autres formes du discours, telles que la prière, le commandement, ne renferment ni fausseté ni vérité.

Dans toute énonciation, on unit ou l'on sépare plusieurs idées. On y distingue le *sujet*, le *verbe*, l'*attribut*. Dans celle-ci, par exemple, *Socrate est sage*; *Socrate* sera le sujet, *est* le verbe, *sage* l'attribut.

Le sujet signifie ce qui est placé au dessous. On l'appelle ainsi, parce qu'il exprime la chose dont on parle et qu'on met sous les yeux; peut-être aussi, parce qu'étant moins universel que les attributs qu'il doit recevoir, il leur est en quelque façon subordonné.[3]

Le sujet exprime, tantôt une idée universelle et qui convient à plusieurs individus, comme celle d'homme, d'animal; tan-

[1] *Aristot. de interpr. cap.* 1, t. 1, p. 37.
[2] *Id. ibid. cap.* 4 *et* 5.
[3] *Id. categ. c.* 5, t. 1, p. 17.

tôt une idée singulière, et qui ne convi qu'à un individu, comme celle de Call de Socrate.[1] Suivant qu'il est universel singulier, l'énonciation qui le renferme, universelle ou singulière.

Pour qu'un sujet universel soit pris d toute son étendue, il faut y joindre ces n *tout* ou *nul*. Le mot *homme* est un te universel : si je dis, *tout homme*, *nul hom* je le prends dans toute son étendue, pa que je n'exclus aucun homme; si je dis s plement, *quelque homme*, je restreins universalité.

Le verbe est un signe qui annonce qu tel attribut convient à tel sujet.[2] Il fal un lien pour les unir, et c'est le verbe toujours exprimé ou sous-entendu. Je sous-entendu, parce qu'il est renfermé d l'emploi des autres verbes. En effet, ces m *je vais*, signifient *je suis allant*.[3]

A l'égard de l'attribut, on a déja vu q est pris de l'une des catégories qui conti nent les genres de tous les attributs.[4]

1 Aristot. de interpr. cap. 7, t. 1, p. 39.
2 Id. ibid. cap. 3, p. 37.
3 Id. ibid. cap. 12, p. 46.
4 Id. topic. lib. 1, cap. 9, t. 1, p. 185.

Ainsi nos jugements ne sont que des opérations par lesquelles nous affirmons ou nous nions une chose d'une autre; ou plutôt ce ne sont que des regards de l'esprit, qui découvrent que telle propriété ou telle qualité peut s'attribuer ou non à tel objet; car l'intelligence qui fait cette découverte, est à l'âme ce que la vue est à l'œil. [1]

On distingue différentes espèces d'énonciations. Nous dirons un mot de celles qui, roulant sur un même sujet, sont opposées par l'affirmation et par la négation. Il semble que la vérité de l'une doit établir la fausseté de l'autre : mais cette règle ne saurait être générale, parce que l'opposition qui règne entre elles, s'opère de plusieurs manières.

Si, dans l'une et dans l'autre, le sujet étant universel, est pris dans toute son étendue, alors les deux énonciations s'appellent contraires, et peuvent être toutes deux fausses. [2] Exemple : *Tous les hommes sont blancs; nul homme n'est blanc.* Si son étendue n'a point de limites dans l'une, et en a dans l'autre, alors elles se nomment contra-

[1] *Aristot. topic. lib.* 1, cap. 17, p. 192.

dictoires; l'une est vraie, et l'autre fausse. Exemple : *Tous les hommes sont blancs, quelques hommes ne sont pas blancs;* ou bien : *Nul homme n'est blanc; quelques hommes sont blancs.* Les énonciations singulières éprouvent le même genre d'opposition que les contradictoires; de toute nécessité l'une sera vraie, et l'autre fausse : *Socrate est blanc; Socrate n'est pas blanc.* [1]

Deux propositions particulières, l'une affirmative, l'autre négative, ne sont pas, à proprement parler, opposées entre elles; l'opposition n'est que dans les termes. Quand je dis, *Quelques hommes sont justes, Quelques hommes ne sont pas justes*, je ne parle pas des mêmes hommes. [2]

Les notions précédentes, celles que je supprime en plus grand nombre, furent le fruit d'une longue suite d'observations. Cependant on n'avait pas tardé à s'apercevoir que la plupart de nos erreurs tirent leur source de l'incertitude de nos idées et de leurs signes représentatifs. Ne connaissant les objets extérieurs que par nos sens, et ne

[1] Aristot. categ. cap. 10, t. 1, p. 33; id. de interpr. cap. 7, t. 1, p. 40.

[2] Id. analyt. prior. cap. 15, t. 1, p. 117.

pouvant, en conséquence, les distinguer que par leurs apparences, nous confondons souvent leur nature avec leurs qualités et leurs accidents. Quant aux objets intellectuels, ils ne réveillent, dans le commun des esprits, que des lueurs sombres, que des images vagues et mobiles. La confusion augmente encore par cette quantité de mots équivoques et métaphoriques dont les langues fourmillent, et surtout par le grand nombre de termes universels, que nous employons souvent sans les entendre.

La méditation seule peut rapprocher des objets que cette obscurité semble éloigner de nous. Aussi la seule différence qui se trouve entre un esprit éclairé et celui qui ne l'est pas, c'est que l'un voit les choses à une juste distance, et l'autre ne les voit que de loin.[1]

Heureusement les hommes n'ont besoin que d'une certaine analogie dans les idées, d'une certaine approximation dans le langage, pour satisfaire aux devoirs de la société. En changeant leurs idées, les esprits justes trafiquent avec une bonne monnaie, *dont souvent ils ne* connaissent pas le titre;

les autres, avec de fausses espèces, qu
sont pas moins bien reçues dans le
merce.

Le philosophe doit employer les ex
sions les plus usitées, [1] mais en distin
leurs acceptions, quand elles en ont
sieurs : il doit ensuite déterminer l'idé
attache à chaque mot.

Définir une chose, c'est faire con
sa nature par des caractères qui ne pe
tent pas de la confondre avec toute
chose. [2] Autrefois on n'avait point de
pour parvenir à cette exactitude, ou
s'en assurer. Avant d'en établir, on ob
qu'il n'y a qu'une bonne définition
chaque chose; [3] qu'une telle définiti
doit convenir qu'au défini; [4] qu'elle
embrasser tout ce qui est compris
l'idée du défini; [5] qu'elle doit de plus s
dre à tous les êtres de même espèce,
de l'homme, par exemple, à tous les
mes; [6] qu'elle doit être précise : tout

[1] Aristot. topic. lib. 2, cap. 2, t. 1, p. 196.
[2] Id. ibid. lib. 1, cap. 5. p. 182.
[3] Id. ibid. lib. 6, cap. 14, p. 260.
[4] Id. ibid. lib. 7, cap. 5 p. 264.
[5] Id. ibid. lib. 6, cap. 5 p. 247.
[6] Id. ibid. cap. 1, p. 241.

qu'on en peut retrancher est superflu; [1] qu'elle doit être claire : il faut donc en exclure les expressions équivoques, figurées, peu familières; [2] et que pour entendre, on ne soit pas obligé de recourir au défini, sans quoi elle ressemblerait aux figures des anciens tableaux, qui ne sont reconnaissables qu'à leurs noms tracés auprès d'elles. [3]

Comment parvint-on à remplir ces conditions? Nous avons parlé plus haut de ces échelles d'idées qui nous conduisent depuis les individus jusqu'à l'être général. Nous avons vu que chaque espèce est immédiatement surmontée d'un genre, dont elle est distinguée par la différence. Une définition exacte sera composée du genre immédiat et de la différence de la chose définie, [4] et renfermera par conséquent ses deux principaux attributs. Je définis l'homme, un animal raisonnable. [5] Le genre *animal* rapproche l'homme de tous les êtres vivants; la différence *raisonnable* l'en sépare.

[1] Aristot. topic. cap. 3, p. 243.
[2] Id. ibid. cap. 2, p. 242.
[3] Id. ibid. p. 243.
[4] Id. ibid. lib. 1, cap. 8, p. 185; lib. 6, c. 1, p. 242.
[5] Id. *ap. Jamblic.* de vit. Pythag. cap. 6, p. 24.

Il suit de là, qu'une définition in la ressemblance de plusieurs choses di par son genre; et leur diversité, par s férence. Or, rien n'est si important q saisir cette ressemblance et cette div quand on s'exerce dans l'art de pense raisonner. [1]

J'omets quantité de remarques trè sur la nature du genre et de la diffé ainsi que sur les diverses espèces d tions qu'on a coutume d'avancer en r nant. Comme je ne veux présenter q essais sur les progrès de l'esprit hum ne dois pas recueillir toutes les traces mière qu'il a laissées sur sa route; n découverte du syllogisme mérite de arrêter un instant.

Nous avons dit que dans cette pr tion, *Socrate est sage*, *Socrate* est le *sage* l'attribut; et que par le verbe su tif qui les unit, on affirme que l'idée sagesse convient à celle de Socrate.

Mais comment s'assurer de la vér de la fausseté d'une proposition, lors rapport de l'attribut avec le sujet n'e

[1] Aristot. topic. lib. 1, cap. 13, 16 et 17.

assez marqué? C'est en passant du connu à l'inconnu; [1] c'est en recourant à une troisième idée, dont le double rapport avec le sujet et l'attribut soit plus sensible.

Pour me faire mieux entendre, je n'examinerai que la proposition affirmative. Je doute si A est égal à B; s'il se trouve que A est égal à C, et que B est aussi égal à C, j'en conclurai, sans hésiter, que A est égal à B. [2]

Ainsi, pour prouver que la justice est une habitude, il suffit de montrer que la justice est une vertu, et toute vertu une habitude. [3] Mais pour donner à cette preuve la forme du syllogisme, plaçons le mot *Vertu* entre le sujet et l'attribut de la proposition, et nous aurons ces trois termes: *Justice, Vertu, Habitude.* Celui du milieu s'appelle *moyen*, soit à cause de sa position, soit parce qu'il sert d'objet intermédiaire pour comparer les deux autres, nommés les *extrêmes.* [4] Il est démontré que le moyen doit être pris au moins une fois universelle-

[1] Aristot. metaph. lib. 7, cap. 4, t. 2, p. 909.
[2] Id. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.
[3] Id. de mor. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 17; cap. 4, p. 21.
[4] Id. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.

ment, et qu'une des propositions doit être universelle. [1] Je dirai donc d'abord,

Toute vertu est une habitude;

je dirai ensuite,

Or la justice est une vertu :
Donc la justice est une habitude.

Il suit de là, 1° qu'un syllogisme est composé de trois termes, que le dernier est l'attribut du second, et le second du premier. [2] Ici *Habitude* est attribut à l'égard de *Vertu*, et *Vertu* à l'égard de *Justice*.

L'attribut étant toujours pris dans l'une des catégories, ou dans les séries d'êtres qui les composent, les rapports du moyen avec l'un et l'autre des extrêmes, seront des rapports tantôt de substances, de qualités, de quantités, etc. tantôt de genres et d'espèces, de propriétés, etc. [3] Dans l'exemple précédent, ils sont de genres et d'espèces; car *Habitude* est genre relativement à *Vertu*, et *Vertu* relativement à *Justice*. Or il e

[1] Aristot. topic. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 267; cap. 1 pag. 280.
[2] Id. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.
[3] Id. topic. lib. 1, cap. 9, t. 1, p. 185.

certain que tout ce qui se dit d'un genre supérieur, doit se dire des genres et des espèces qui sont dans la ligne descendante.[1]

Il suit, 2° qu'un syllogisme est composé de trois propositions. Dans les deux premières, on compare le moyen avec chacun des extrêmes; dans la troisième, on conclut que l'un des extrêmes doit être l'attribut de l'autre; et c'était ce qu'il fallait prouver.

Il suit, 3° qu'un syllogisme est un raisonnement par lequel, en posant certaines assertions, on en dérive une autre différente des premières.[2]

Les diverses combinaisons des trois termes produisent différentes sortes de syllogismes, qui la plupart se réduisent à celle que nous avons proposée pour modèle.[3]

Les résultats varient encore suivant que les propositions sont affirmatives ou négatives, suivant qu'on leur donne, ainsi qu'aux termes, plus ou moins d'universalité; et de là sont émanées quantité de rè-

[1] Aristot. topic. lib. 4, cap. 1, p. 213; lib. 6, cap. 5, pag. 247.

[2] Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 180; id. sophist. elench. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 281.

[3] *Id. analyt. prior.* lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 60.



pour persuader la multitude, c
pour convaincre les philosoph
si pressant, de si impérieux, q
sion déduite de deux vérités d
saire a été forcé de convenir. [2]

Ce mécanisme ingénieux n'
veloppement des opérations d
On avait observé qu'à l'excep
miers principes qui persuad
mêmes, [3] toutes nos assertion
des conclusions, et qu'elles sor
un raisonnement qui se fait d
prit avec une promptitude
Quand j'ai dit, *La justice est u*
je faisais mentalement le syllo
étendu plus haut.

On supprime quelquefois u
sitions facile à suppléer. La sy

fait,[1] il n'en est pas moins concluant. Exemple : *Toute vertu est une habitude; donc la justice est une habitude;* ou bien : *La justice est une vertu; donc elle est une habitude.* Je parviendrais aisément à la même conclusion, si je disais simplement : *La justice étant une vertu, est une habitude;* ou bien : *La justice est une habitude, parce que toute vertu est une habitude*, etc.

Tel est cet autre exemple tiré d'un de nos poëtes :

Mortel, ne garde pas une haine immortelle.[2]

Veut-on convertir cette sentence en syllogisme? on dira : *Nul mortel ne doit garder une haine immortelle; or, vous êtes mortel; donc*, etc. Voulez-vous en faire un enthymême? supprimez une des deux premières propositions.

Ainsi, toute sentence, toute réflexion, soit qu'elle entraîne sa preuve avec elle, soit qu'elle se montre sans cet appui, est un véritable syllogisme, avec cette différence, que dans le premier cas la preuve est le moyen qui rapproche ou éloigne l'attri-

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 32.

[2] *Aristot. rhet. lib.* 2, cap. 21, t. 2, p. 571.



trouvèrent l'art de rendre
preuves de nos raisonneme
per et de classer les syllog
que nous employons sans
bien que le succès exigeai
obstinée, et ce génie obse
vérité, n'invente rien, pa
rien à la nature, mais qui
échappe aux esprits ordina

Toute démonstration es
mais tout syllogisme n'est
tration. [1] Il est démonstra
établi sur les premiers prin
qui découlent des premi
lorsqu'il est fondé sur des
raissent probables à tous le
moins aux sages les plus é

sophes qui s'attachent au vrai; le second, aux dialecticiens, souvent obligés de s'occuper du vraisemblable; le troisième, aux sophistes, à qui les moindres apparences suffisent.[1]

Comme nous raisonnons plus fréquemment d'après des opinions que d'après des principes certains, les jeunes gens s'appliquent de bonne heure à la dialectique : c'est le nom qu'on donne à la logique, quand elle ne conclut que d'après des probabilités.[2] En leur proposant des problèmes ou thèses[3] sur la physique, sur la morale, sur la logique,[4] on les accoutume à essayer leurs forces sur divers sujets, à balancer les conjectures, à soutenir alternativement des opinions opposées,[5] à s'engager dans les détours du sophisme pour les reconnaître.

Comme nos disputes viennent souvent de ce que les uns, séduits par quelques exemples, généralisent trop, et les autres, frap-

[1] Aristot. topic, cap. 14, t. 1, p. 189; id. sophist. elench. cap. 1, p. 282; id. metaph. lib. 4, t. 2, p. 871.

[2] Id. topic. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 181.

[3] Id. ibid. cap. 11, p. 187

[4] Id. ibid. cap. 14, p. 189.

[5] *Id. rhet. lib. 1, cap. 1*, t. 2, p. 514.

pés de quelques exemples contraires, ne généralisent pas assez, les premiers apprennent qu'on ne doit pas conclure du particulier au général; [1] les seconds, qu'une exception ne détruit pas la règle.

La question est quelquefois traitée par demandes et par réponses. [2] Son objet étant d'éclaircir un doute, et de diriger la raison naissante, la solution ne doit être ni trop claire, ni trop difficile. [3]

On doit éviter avec soin de soutenir des thèses tellement improbables, qu'on soit bientôt réduit à l'absurde, [4] et de traiter des sujets sur lesquels il est dangereux d'hésiter, comme, s'il faut honorer les dieux, aimer ses parents. [5]

Quoiqu'il soit à craindre que des esprits ainsi habitués à une précision rigoureuse n'en conservent le goût, et n'y joignent même celui de la contradiction, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont un avantage réel sur les autres. Dans l'acquisition des sciences,

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 517
[2] Id. topic. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 268.
[3] Id. ibid. lib. 1, cap. 11, t. 1, p. 187.
[4] Id. ibid. lib 8, cap. 9, t. 1, p. 275.
[5] Id. ibid. lib. 1, cap. 11, t. 1, p. 187.

ils sont plus disposés à douter; et dans le commerce de la vie, à découvrir le vice d'un raisonnement.

CHAPITRE LVIII.

Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Rhétorique.

PENDANT que l'on construisait avec effort l'édifice de la logique, me dit Euclide, s'élevait à côté celui de la rhétorique, moins solide à la vérité, mais plus élégant et plus magnifique.

Le premier, lui dis-je, pouvait être nécessaire; je ne conçois pas l'utilité du second. L'éloquence n'exerçait-elle pas auparavant son empire sur les nations de la Grèce? Dans les siècles héroïques, ne disputait-elle pas le prix à la valeur? [1] Toutes les beautés ne se trouvent-elles pas dans les écrits de cet Homère qu'on doit regarder comme le premier des orateurs ainsi que des poëtes? [2] Ne se montrent-elles pas dans les ouvrages des hommes de génie qui ont suivi ses traces?

[1] Cicer. de clar. orat. cap. 10, t. 1, p. 344.
[2] *Hermog. de id. ap. rhet. ant. t. 1, p. 140.*

Quand on a tant d'exemples, pourquoi tant de préceptes? Ces exemples, répondit Euclide, il les fallait choisir, et c'est ce que fait la rhétorique. Je répliquai : Se trompaient-ils dans le choix, les Pisistrate, les Solon, et ces orateurs qui, dans les assemblées de la nation ou dans les tribunaux de justice, s'abandonnaient aux mouvements d'une éloquence naturelle? Pourquoi substituer l'art de parler au talent de la parole?

On a voulu seulement, reprit Euclide, arrêter les écarts du génie, et l'obliger, en le contraignant, à réunir ses forces. Vous doutez des avantages de la rhétorique, et vous savez qu'Aristote, quoique prévenu contre l'art oratoire, [1] convient néanmoins qu'il peut être utile! [2] Vous en doutez, et vous avez entendu Démosthène! Sans les leçons de ses maîtres, répondis-je, Démosthène aurait partout maîtrisé les esprits. Peut-être que, sans le secours des siens, Eschine ne se serait pas exprimé avec tant de charmes. Vous avouez donc, reprit Euclide, que l'art peut donner au talent des formes plus agréables? Je ne serai pas moins sin-

[1] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 38, t. 1, p. 229.
[2] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.

: que vous, et je conviendrai que c'est à
près là tout son mérite.

Alors s'approchant de ses tablettes : Voici,
dit-il, les auteurs qui nous fournissent
préceptes sur l'éloquence, et ceux qui
is en ont laissé des modèles. Presque tous
vécu dans le siècle dernier ou dans le
re. Parmi les premiers sont Corax de Sy-
ise, Tisias, Thrasymaque, Protagoras,
dicus, Gorgias, Polus, Lycimnius, Alci-
nas, Théodore, Événus, Callippe, etc.;
mi les seconds, ceux qui jouissent d'une
utation méritée, tels que Lysias, Anti-
on, Andocide, Isée, Callistrate, Isocrate;
itons-y ceux qui ont commencé à se dis-
guer, tels que Démosthène, Eschine, Hy-
ide, Lycurgue, etc.

J'ai lu les ouvrages des orateurs, lui dis-
je ne connais point ceux des rhéteurs.
is nos précédents entretiens, vous avez
gné m'instruire des progrès et de l'état ac-
l de quelques genres de littérature; ose-
-je exiger de vous la même complaisance
rapport à la rhétorique?

La marche des sciences exactes peut être
lement connue, répondit Euclide, parce
n'ayant qu'une route pour parvenir au

terme, on voit d'un coup-d'œil le point d'où elles partent, et celui où elles arrivent. Il n'en est pas de même des arts de l'imagination : le goût qui les juge étant arbitraire, l'objet qu'ils se proposent souvent indéterminé,[1] et la carrière qu'ils parcourent divisée en plusieurs sentiers voisins les uns des autres, il est impossible ou du moins très difficile de mesurer exactement leurs efforts et leurs succès. Comment, en effet, découvrir les premiers pas du talent, et, la règle à la main, suivre le génie lorsqu'il franchit des espaces immenses? Comment encore séparer la lumière des fausses lueurs qui l'environnent, définir ces grâces légères qui disparaissent dès qu'on les analyse, apprécier enfin cette beauté suprême qui fait la perfection de chaque genre?[2] Je vais, puisque vous l'exigez, vous donner des mémoires pour servir à l'histoire de la rhétorique; mais dans une matière si susceptible d'agréments, n'attendez de moi qu'un petit nombre de faits, et des notions assez communes.

Nos écrivains n'avaient, pendant plu-

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.

[2] Cicer. orat. cap. 11, t. 1, p. 428.

iècles, parlé que le langage de la celui de la prose leur paraissait trop et trop borné pour satisfaire aux de l'esprit, ou plutôt de l'imagina-ır c'était la faculté que l'on cultivait rec le plus de soin. Le philosophe de de Syros et l'historien Cadmus t commencèrent, il y a deux siècles , à s'affranchir des lois sévères qui aient la diction.[1] Quoiqu'ils eussent ıne route nouvelle et plus facile, on nt de peine à quitter l'ancienne, rit Solon entreprendre de traduire en vers,[2] et les philosophes Empé-: Parménide parer leurs dogmes des ; de la poésie.

ıge de la prose ne servit d'abord qu'à ier les historiens.[3] Quantité d'écri-ublièrent les annales de différentes , et leur style présente des défauts révolutions de notre goût rendent ment sensibles. Il est clair et concis,[4]

ı. lib. 1, p. 18. Plin. lib. 5, c. 29, t. 1, p. 278.
Dερεκ. et in Ζυγ...
in Sol. t. 1, p. 80.
rs. Halic. in Thucyd. jud. t. 6, p. 818.
t. p. 820.



les unir. D'autres fois, et surt
miers historiens, elles four
poétiques, ou plutôt elles n'
les débris des vers dont on
sure. [1] Partout on reconnaît
n'avaient eu que des poëtes
et qu'il a fallu du temps pou
de la prose, ainsi que pou
préceptes de la rhétorique.

C'est en Sicile qu'on fit le
de cet art. [2] Environ cent a
de Cadmus, un Syracusain
assembla des disciples, et
rhétorique un traité encor
jours, [4] quoiqu'il ne fasse c
de l'éloquence que dans le

ple, comme il procède : Un homme fortement soupçonné d'en avoir battu un autre, est traduit en justice; il est plus faible ou plus fort que son accusateur : comment supposer, dit Corax, que dans le premier cas il puisse être coupable, que dans le second il ait pu s'exposer à le paraître? [1] Ce moyen, et d'autres semblables, Tisias, élève de Corax, les étendit dans un ouvrage que nous avons encore, [2] et s'en servit pour frustrer son maître du salaire qu'il lui devait. [3]

De pareilles ruses s'étaient déja introduites dans la logique, dont on commençait à rédiger les principes, et de l'art de penser elles passèrent sans obstacle dans l'art de parler. Ce dernier se ressentit aussi du goût des sophismes et de l'esprit de contradiction, qui dominaient dans les écarts du premier.

Protagoras, disciple de Démocrite, fut témoin, pendant son séjour en Sicile, de la gloire que Corax avait acquise. Il s'était jusqu'alors distingué par de profondes recher-

[1] Aristot. rhet. lib. 2. cap. 24, t. 2, p. 581.

[2] Plat. *in Phædr.* t. 3, p. 273.

[3] *Proleg. in Hermog.* ap. rhet. ant. t. 2, p. 6. Sext. Empir. *adv. rhetor.* lib. 2, p. 307.

ches sur la nature des êtres; il le fut bientôt par les ouvrages qu'il publia sur la grammaire et sur les différentes parties de l'art oratoire. On lui fait honneur d'avoir le premier rassemblé ces propositions générales qu'on appelle *lieux communs*, [1] et qu'emploie un orateur, soit pour multiplier ses preuves, [2] soit pour discourir avec facilité sur toutes sortes de matières.

Ces lieux, quoique très abondants, se réduisent à un petit nombre de classes. On examine, par exemple, une action relativement à la cause, à l'effet, aux circonstances, aux personnes, etc; et de ces rapports naissent des séries de maximes et de propositions contradictoires, accompagnées de leurs preuves, et presque toutes exposées par demandes et par réponses [3] dans les écrits de Protagoras, et des autres rhéteurs qui ont continué son travail.

Après avoir réglé la manière de construi[re] l'exorde; de disposer la narration, et

[1] Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 345. Qu[intil.] lib. 3, cap. 1, p. 142.

[2] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 518; c[ap.] 7, etc. Cicer. topic. t. 1, p. 483.

[3] Aristot. sophist. elench. lib. 2, t. 1, p. 31[…]

soulever les passions des juges,[1] on étendit le domaine de l'éloquence, renfermé jusqu'alors dans l'enceinte de la place publique et du barreau. Rivale de la poésie, elle célébra d'abord les dieux, les héros, et les citoyens qui avaient péri dans les combats. Ensuite Isocrate composa des éloges pour des particuliers d'un rang distingué.[2] Depuis on a loué indifféremment des hommes utiles ou inutiles à leur patrie; l'encens a fumé de toutes parts, et l'on a décidé que la louange ainsi que le blâme ne devait garder aucune mesure.[3]

Ces diverses tentatives ont à peine rempli l'espace d'un siècle, et dans cet intervalle on s'appliquait avec le même soin à former le style. Non seulement on lui conserva les richesses qu'il avait, dès son origine, empruntées de la poésie, mais on cherchait encore à les augmenter; on les parait tous les jours de nouvelles couleurs et de sons mélodieux. Ces brillants matériaux étaient auparavant jetés au hasard les uns auprès des autres, comme ces pierres qu'on rassem-

[1] *Aristot. rhet. lib. 1, cap.* 1, t. 2, p. 513.
[2] *Isocr. in Evag.* t. 2, p. 73.
[3] *Gorg. ap. Cicer. de clar. orat. cap.* 12, t. 1, p. 346.

ble pour construire un édifice;[1] l'instinct et le sentiment prirent soin de les assortir et de les exposer dans une belle ordonnance. Au lieu de ces phrases isolées qui, faute de nerf et d'appui, tombaient presque à chaque mot, des groupes d'expressions choisies formèrent, en se rapprochant, un tout dont les parties se soutenaient sans peine. Les oreilles les plus délicates furent ravies d'entendre l'harmonie de la prose; et les esprits les plus justes, de voir une pensée se développer avec majesté dans une seule période.

Cette forme heureuse, découverte par des rhéteurs estimables, tels que Gorgias, Alcidamas et Thrasymaque, fut perfectionnée par Isocrate, disciple du premier.[2] Alors on distribua les périodes d'un discours en des intervalles à peu près égaux; leurs membres s'enchaînèrent et se contrastèrent par l'entrelacement des mots ou des pensées; les mots eux-mêmes, par de fréquentes inversions, semblèrent serpenter dans l'espace qui leur était assigné, de manière pourtant que, dès le commencement de la phrase, ils

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 13.

[2] Id. ibid. cap. 12. Cicer. orat. cap. 52, t. 1, p. 464.

en laissaient entrevoir la fin aux esprits attentifs.[1] Cet artifice, adroitement ménagé, était pour eux une source de plaisirs; mais, trop souvent employé, il les fatiguait au point qu'on a vu quelquefois, dans nos assemblées, des voix s'élever, et achever avant l'orateur la longue période qu'il parcourait avec complaisance.[2]

Des efforts redoublés ayant enfin rendu l'élocution nombreuse, coulante, harmonieuse, propre à tous les sujets, susceptible de toutes les passions, on distingua trois sortes de langages parmi les Grecs; celui de la poésie, noble et magnifique; celui de la conversation, simple et modeste; celui de la prose relevée, tenant plus ou moins de l'un ou de l'autre, suivant la nature des matières auxquelles on l'appliquait.

On distingua aussi deux espèces d'orateurs : ceux qui consacraient l'éloquence à éclairer le peuple dans ses assemblées, tels que Périclès; à défendre les intérêts des particuliers au barreau, comme Antiphon et Lysias; à répandre sur la philosophie les couleurs brillantes de la poésie, comme

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 11.

[2] Id. *ibid. cap.* 15.



lesquels les pensées étaient o
le langage.

La plupart de ces derniers
le nom de sophistes, se répan
Grèce. Ils erraient de ville en
accueillis, partout escortés d'u
bre de disciples qui, jaloux d
premières places par le sec
quence, payaient chèrement
et s'approvisionnaient, à leu
notions générales ou lieux co
je vous ai déja parlé.

Leurs ouvrages, que j'ai ras
écrits avec tant de symétrie
on y voit une telle abondanc

Ils considèrent la rhétorique, tantôt comme un instrument de persuasion, [1] dont le jeu demande plus d'esprit que de sentiment; tantôt comme une espèce de tactique, dont l'objet est de rassembler une grande quantité de mots, de les presser, de les étendre, les soutenir les uns par les autres, et les faire marcher fièrement à l'ennemi. Ils ont aussi des ruses et des corps de réserve; mais leur principale ressource est dans le bruit et dans l'éclat des armes. [2]

Cet éclat brille surtout dans les éloges ou panégyriques d'Hercule et des demi-dieux : ce sont les sujets qu'ils choisissent de préférence: et la fureur de louer s'est tellement accrue, qu'elle s'étend jusque sur les êtres inanimés. [3] J'ai un livre qui a pour titre *l'Éloge du sel;* toutes les richesses de l'imagination y sont épuisées pour exagérer les services que le sel rend aux mortels. [4]

L'impatience que causent la plupart de ces ouvrages va jusqu'à l'indignation, lors-

[1] Plat. in Gorg. t. 1, p. 459.

[2] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, t. 1, p. 214.

[3] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2 p. 530.

[4] *Plat. in conv. t. 3, p. 177.* Isocr. in Helen. encom. *t. 2, p. 119.*

que leurs auteurs insinuent ou tâchent de montrer que l'orateur doit être en état de faire triompher le crime et l'innocence, le mensonge et la vérité.[1]

Elle va jusqu'au dégoût, lorsqu'ils fondent leurs raisonnements sur les subtilités de la dialectique. Les meilleurs esprits, dans la vue d'essayer leurs forces, s'engageaient volontiers dans ces détours captieux. Xanthippe, fils de Périclès, se plaisait à raconter que, pendant la célébration de certains jeux, un trait lancé par mégarde ayant tué un cheval, son père et Protagoras passèrent une journée entière à découvrir la cause de cet accident : était-ce le trait? la main qui l'avait lancé? les ordonnateurs des jeux?[2]

Vous jugerez, par l'exemple suivant, de l'enthousiasme qu'excitait autrefois l'éloquence factice. Pendant la guerre du Péloponèse, il vint dans cette ville un Sicilien qui remplit la Grèce d'étonnement et d'admiration :[3] c'était Gorgias, que les habitants de Léonte, sa patrie, nous avaient envoyé

[1] Plat. in Phædr. t. 3, p. 261.
[2] Plut. in Pericl. t. 1, p. 172.
[3] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 15, p. 168.

pour implorer notre assistance. [1] Il parut à la tribune, et récita une harangue dans laquelle il avait entassé les figures les plus hardies et les expressions les plus pompeuses. Ces frivoles ornements étaient distribués dans des périodes, tantôt assujéties à la même mesure, tantôt distinguées par la même chute; [2] et quand ils furent déployés devant la multitude, ils répandirent un si grand éclat, que les Athéniens éblouis [3] secoururent les Léontins, forcèrent l'orateur à s'établir parmi eux, et s'empressèrent de prendre chez lui des leçons de rhétorique. [4] On le combla de louanges lorsqu'il prononça éloge des citoyens morts pour le service de la patrie; [5] lorsqu'étant monté sur le théâtre, il déclara qu'il était prêt à parler sur toutes sortes de matières; [6] lorsque, dans

[1] Plat. Hipp. maj. t. 3, p. 282. Diod. lib. 12, p. 106.
[2] Cicer. orat. cap. 49, t. 1, p. 461. Dionys. Halic. ad Amm. cap. 2, t. 6, p. 792; cap. 17, p. 808.
[3] Dionys. Halic. de Lys. t. 5, p. 458.
[4] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 15, p. 169.
[5] Philostr. de vit. soph. lib. 1, p. 493.
[6] Plat. in Gorg. t. 1, p. 447. Cicer. de fin. lib. 2, c. 1, p. 101. Id. de orat. lib. 1, cap. 22, t. 1, p. 153. Philostr. de vit. soph. p. 482.

les jeux publics, il prononça un discours pour réunir contre les barbares les divers peuples de la Grèce. [1]

Une autre fois, les Grecs assemblés aux jeux pythiques lui décernèrent une statue, qui fut placée, en sa présence, au temple d'Apollon. [2] Un succès plus flatteur avait couronné ses talents en Thessalie. Les peuples de ce canton ne connaissaient encore que l'art de domter un cheval, ou de s'enrichir par le commerce : Gorgias parut au milieu d'eux, et bientôt ils cherchèrent à se distinguer par les qualités de l'esprit. [3]

Gorgias acquit une fortune égale à sa réputation; [4] mais la révolution qu'il fit dans les esprits, ne fut qu'une ivresse passagère. Écrivain froid, tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent, la magnificence de ses expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées. [5] Cepen-

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 599. Pausan. lib. 6, p. 495. Philostr. de vit. soph. p. 493.

[2] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310. Val. Max. lib. 8, c. 15. Plin. lib. 33, c. 4, p. 619. Philostr. ibid. Hermipp. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505.

[3] Plat. in Men. t. 2, p. 70. Philostr. epist. ad Jul. p. 919.

[4] Plat. Hipp. maj. t. 3, p. 282.

[5] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 19, p. 210.

t il étendit les bornes de l'art, et ses dé-
ts même ont servi de leçon.

Euclide, en me montrant plusieurs ha-
gues de Gorgias, et différents ouvrages
posés par ses disciples Polus, Lycimnius,
idamas, etc. ajoutait : Je fais moins de
du fastueux appareil qu'ils étalent dans
s écrits, que de l'éloquence noble et sim-
qui caractérise ceux de Prodicus de Céos.[1]
auteur a un grand attrait pour les es-
s justes; il choisit presque toujours le
ne propre, et découvre des distinctions
fines entre les mots qui paraissent syno-
nes.[2]

Cela est vrai, lui dis-je, mais il n'en laisse
ser aucun, sans le peser avec une exacti-
a aussi scrupuleuse que fatigante. Vous
pelez-vous ce qu'il disait un jour à So-
e et à Protagoras, dont il voulait conci-
les opinions? « Il s'agit entre vous de
scuter, et non de *disputer;* car on *dis-*
ute avec ses amis, et l'on *dispute* avec ses
nemis. Par là vous obtiendrez notre *es-*
me, et non pas nos *louanges;* car *l'estime*
st dans le cœur, et la *louange* n'est sou-

Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 21, p. 168.

lat. in Men. t. 2, *p.* 75. Id. in Lach. t. 2, p. 197.

« vent que sur les lèvres. De notre côté, nous « en ressentirons de la *satisfaction*, et non « du *plaisir*; car la *satisfaction* est le par- « tage de l'esprit qui s'éclaire, et le *plaisir* « celui des sens qui jouissent.[1] »

Si Prodicus s'était expliqué de cette manière, me dit Euclide, qui jamais eût eu la patience de l'écouter et de le lire? Parcourez ses ouvrages,[2] et vous serez étonné de la sagesse ainsi que de l'élégance de son style. C'est Platon qui lui prêta la réponse que vous venez de citer. Il s'égayait de même aux dépens de Protagoras, de Gorgias et des plus célèbres rhéteurs de son temps.[3] Il les mettait, dans ses dialogues, aux prises avec son maître; et de ces prétendues conversations il tirait des scènes assez plaisantes.

Est-ce que Platon, lui dis-je, n'a pas rapporté fidèlement les entretiens de Socrate? Je ne le crois pas, répondit-il; je pen même que la plupart de ces entretiens n'o jamais eu lieu.[4] — Et comment ne se

1 Plat. in Protag. t. 1, p. 337. Mém. de l'acad. bell. lettr. t. 21, p. 169.

2 Xenoph. memor. lib. 2, p. 737.

3 Plat. in Protag., in Gorg., in Hipp., etc.

4 Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 31

criait-on pas contre une pareille supposition? — Phædon, après avoir lu le dialogue qui porte son nom, protesta qu'il ne se reconnaissait pas aux discours que Platon mettait dans sa bouche.[1] Gorgias dit la même chose en lisant le sien; il ajouta seulement, que le jeune auteur avait beaucoup de talent pour la satire, et remplacerait bientôt le poëte Archiloque.[2] — Vous conviendrez du moins que ses portraits sont en général assez ressemblants. — Comme on ne juge pas de Périclès et de Socrate d'après les comédies d'Aristophane, on ne doit pas juger des trois sophistes dont j'ai parlé, d'après les dialogues de Platon.

Il eut raison, sans doute, de s'élever contre leurs dogmes; mais devait-il les représenter comme des hommes sans idées, sans lumières, incapables de suivre un raisonnement, toujours près de tomber dans les piéges les plus grossiers, et dont les productions ne méritent que le mépris? S'ils n'avaient pas eu de grands talents, ils n'auraient pas été si dangereux. Je ne dis pas qu'il fut *jaloux* de leur réputation, comme

[1] *Athen. lib.* 11, cap. 15, p. 505.

[2] *Hermipp. in Athen.* lib. 11, cap. 15, p. 505.



Quoi qu'il en soit, les abus
son temps dans l'éloquence, oc
entre la philosophie et la rhé
qu'alors occupées du même obj
sous le même nom, une espè
qui subsiste encore, [3] et qui
privées des secours qu'elles p
tuellement se prêter. [4] La pr
che à la seconde, quelquefois
de mépris, d'usurper ses dro
traiter en détail de la religion,
et de la morale, sans en conna
cipes. [5] Mais on peut répondre
phie, que ne pouvant elle-m
nos différends par la sublimité
et la précision de son langage,

plus familière. C'est en effet ce qu'ont exécuté, dans ces derniers temps, les orateurs qui, en profitant des progrès et des faveurs de l'une et de l'autre, ont consacré leurs talents à l'utilité publique.

Je place sans hésiter Périclès à leur tête; il dut aux leçons des rhéteurs et des philosophes cet ordre et ces lumières qui, de concert avec la force du génie, portèrent l'art oratoire presque à sa perfection. [1] Alcibiade, Critias, Théramène, [2] marchèrent sur ses traces. Ceux qui sont venus depuis, les ont égalés et quelquefois surpassés, en cherchant à les imiter; et l'on peut avancer que le goût de la vraie éloquence est maintenant fixé dans tous les genres.

Vous connaissez les auteurs qui s'y distinguent de nos jours, et vous êtes en état de les apprécier. Comme je n'en ai jugé, répondis-je, que par sentiment, je voudrais savoir si les règles justifieraient l'impression que j'en ai reçue. Ces règles, fruits d'une longue expérience, me dit Euclide, se for-

[1] Plat. in Phædr. t. 3, p. 269. Cicer. de clar. orat. cap. 11 et 12, t. 1, p. 345.

[2] *Cicer. de orat.* lib. 2, cap. 22, p. 214; id. de clar. *or. cap. 7, p. 342.*

mèrent d'après les ouvrages et
des grands poëtes et des pr
teurs. [1]

L'empire de cet art est très
s'exerce dans les assemblées gé
l'on délibère sur les intérêts d'
devant les tribunaux, où l'on ju
des particuliers; dans les disco
doit représenter le vice et la ver
véritables couleurs; enfin, dan
occasions où il s'agit d'instruire l
De là, trois genres d'éloquence,
tif, le judiciaire, le démonstra
hâter ou empêcher les décisions
défendre l'innocent et poursui
pable, louer la vertu et blâmer l
sont les fonctions augustes de l'or
ment s'en acquitter? par la voi
suasion. Comment opérer cette
par une profonde étude, disent
phes; par le secours des règles
rhéteurs. [4]

[1] Cicer. de orat. lib. 1, cap. 32, p. 161
[2] Plat. in Phædr. t. 3, p. 261.
[3] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 3, t. 2, p.
ad Alexand. cap. 2, p. 610.
[4] Plat. ibid. p. 267.

Le mérite de la rhétorique, suivant les premiers, ne consiste pas dans l'heureux enchaînement de l'exorde, de la narration et des autres parties du discours,[1] ni dans es artifices du style, de la voix et du geste, ivec lesquels on cherche à séduire un peuple corrompu.[2] Ce ne sont là que des accessoires, quelquefois utiles, presque toujours dangereux. Qu'exigeons-nous de l'orateur? qu'aux dispositions naturelles il joigne la science et la méditation.

Si la nature vous destine au ministère de l'éloquence, attendez que la philosophie vous y conduise à pas lents;[3] qu'elle vous ait démontré que l'art de la parole, devant convaincre avant de persuader, doit tirer sa principale force de l'art du raisonnement;[4] u'elle vous ait appris, en conséquence, à 'avoir que des idées saines, à ne les exprimer que d'une manière claire, à saisir tous es rapports et tous les contrastes de leurs bjets, à connaître, à faire connaître aux

[1] Plat. in Phædr. t. 3, p. 266. Aristot. rhet. lib. 1, ap. 1, p. 512.

[2] Aristot. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 583.

[3] Cicer. orat. cap. 4, p. 423.

[4] Aristot. *ibid. lib.* 1, cap. 1, p. 513.

autres ce que chaque chose est en elle-même.[1] En continuant d'agir sur vous, elle vous remplira des lumières qui conviennent à l'homme d'état, au juge intègre, au citoyen excellent;[2] vous étudierez sous ses yeux les différentes espèces de gouvernements et de lois, les intérêts des nations,[3] la nature de l'homme, et le jeu mobile de ses passions.[4]

Mais cette science, achetée par de longs travaux, céderait facilement au souffle contagieux de l'opinion, si vous ne la souteniez, non-seulement par une probité reconnue et une prudence consommée,[5] mais encore par un zèle ardent pour la justice, et un respect profond pour les dieux, témoins de vos intentions et de vos paroles.[6]

Alors votre discours, devenu l'organe de la vérité, aura la simplicité, l'énergie, la chaleur et l'imposante dignité qui la carac-

[1] Plat. in Phædr. t. 3, p. 277.
[2] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 4, 9 et 10.
[3] Id. ibid. cap. 9, t. 2, p. 521.
[4] Plat. in Gorg. t. 1, p. 481.
[5] Aristot. ibid. lib. 2, cap. 1, p. 547.
[6] Plat. in Phædr. t. 3, p. 273.

ſrisent; il s'embellira moins de l'éclat de otre éloquence que de celui de vos vertus; [1] t tous vos traits porteront, parce qu'on sera ersuadé qu'ils viennent d'une main qui n'a ımais tramé de perfidies.

Alors seulement vous aurez le droit de ous développer à la tribune, ce qui est vé-itablement utile; au barreau, ce qui est vé-tablement juste; dans les discours consa-rés à la mémoire des grands hommes ou au iomphe des mœurs, ce qui est véritable-ıent honnête. [2]

Nous venons de voir ce que pensent les hilosophes à l'égard de la rhétorique; il udrait à présent examiner la fin que se roposent les rhéteurs, et les règles qu'ils ous ont prescrites. Mais Aristote a en-epris de les recueillir dans un ouvrage, [3] ı il traitera son sujet avec cette supério-té qu'on a remarquée dans ses premiers crits. [4]

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, p. 515.

[2] Plat. in Phædr. t. 3, p. 274. Aristot. rhet. lib. 1, p. 3, t. 2, p. 519. Id. rhet. ad Alexand. cap. 2, p. 610.

[3] Aristot. rhet. t. 2, p. 512. Cicer. de orat. lib. 3, p. 35, t. 1, p. 313.

[4] *Cicer. ibid. lib. 2, cap. 38, t. 1, p. 229.*

Ceux qui l'ont précédé s'étaient bornés, tantôt à distribuer avec intelligence les parties du discours, sans songer à le fortifier par des preuves convaincantes; [1] tantôt à rassembler des maximes générales ou lieux communs; [2] d'autres fois à nous laisser quelques préceptes sur le style, [3] ou sur les moyens d'exciter les passions; [4] d'autres fois encore à multiplier les ruses pour faire prévaloir la vraisemblance sur la vérité, et l
mauvaise cause sur la bonne : [5] tous avaie
négligé des parties essentielles, comme
régler l'action et la voix de celui qui par
tous s'étaient attachés à former un av
sans dire un seul mot de l'orateur p
J'en suis surpris, lui dis-je; car les for
du dernier sont plus utiles, plus no
plus difficiles que celles du premier.
sans doute pensé, répondit Eucli
dans une assemblée où tous les
sont remués par le même intér

1 Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 51
2 Id. ibid. cap. 2, p. 518.
3 Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 584.
4 Id. ibid. lib. 1, cap. 2, p. 515.
5 Id. ibid. lib. 2, cap. 2.., t. 2, p. 577
6 Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 584.
7 Id. ibid. cap. 17, p. 605.

quence devait se contenter d'exposer des faits, et d'ouvrir un avis salutaire; mais qu'il fallait tous les artifices de la rhétorique pour passionner des juges indifférents et étrangers à la cause qu'on porte à leur tribunal.[1]

Les opinions de ces auteurs seront refondues, souvent attaquées, presque toujours accompagnées de réflexions lumineuses et d'additions importantes, dans l'ouvrage d'Aristote. Vous le lirez un jour, et je me crois dispensé de vous en dire davantage.

Je pressais vainement Euclide; à peine répondait-il à mes questions. Les rhéteurs adoptent-ils les principes des philosophes? — Ils s'en écartent souvent, surtout quand ils préfèrent la vraisemblance à la vérité.[2] — Quelle est la première qualité de l'orateur? — D'être excellent logicien.[3] — Son premier devoir? — De montrer qu'une chose est ou n'est pas.[4] — Sa principale attention? — De découvrir dans chaque sujet les

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, p. 513.
[2] Plat. in Phædr. t. 3, p. 267.
[3] Aristot. ibid. t. 2, p. 513.
[4] Id. ibid. p. 512.

moyens propres à persuader.[1] — En combien de parties se divise le discours? — Les rhéteurs en admettent un grand nombre,[2] qui se réduisent à quatre : l'exorde, la proposition ou le fait, la preuve, et la péroraison; on peut même retrancher la première et la dernière.[3] J'allais continuer; mais Euclide me demanda grâce, et je ne pus obtenir qu'un petit nombre de remarques sur l'élocution.

Quelque riche que soit la langue grecque, lui dis-je, vous avez dû vous apercevoir que l'expression ne répond pas toujours à votre idée. Sans doute, reprit-il; mais nous avons le même droit que les premiers instituteurs des langues :[4] il nous est permis de hasarder un nouveau mot, soit en le créant nous-mêmes, soit en le dérivant d'un mot déjà connu.[5] D'autres fois nous ajoutons un sens figuré au sens littéral d'une expression consacrée par l'usage, ou bien nous unissons étroitement deux mots pour en composer un troisième; mais cette dernière licence

1 Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1 et 2.
2 Plat. in Phædr. t. 3, p. 267.
3 Aristot. ibid. lib. 3, cap. 13.
4 Quintil. lib. 8, cap. 3, p. 486.
5 Demetr. Phaler. de elocut. cap. 95, 96, etc.

st communément réservée aux poëtes,[1] et urtout à ceux qui font des dithyrambes.[2])uant aux autres innovations, on doit en ser avec sobriété; et le public ne les adopte ue lorsqu'elles sont conformes à l'analogie e la langue.

La beauté d'une expression consiste dans e son qu'elle fait entendre, et dans le sens u'elle renferme; bannissez d'un ouvrage elle qui offense la pudeur, ou qui mécon- ente le goût. Un de vos auteurs, lui dis-je, 'admet aucune différence entre les signes le nos pensées, et prétend que, de quelque aanière qu'on exprime une idée, on produit oujours le même effet. Il se trompe, répon- it Euclide; de deux mots qui sont à votre hoix, l'un est plus honnête et plus décent, arce qu'il ne fait qu'indiquer l'image que autre met sous les yeux.[3]

Nous avons des mots propres et des mots gurés; nous en avons de simples et de omposés, d'indigènes et d'étrangers;[4] il

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 93. Aristot. rhetor. b. 3, cap. 2, p. 585.

[2] Aristot. ibid. cap. 3, p. 587.

[3] *Id. ibid. cap.* 2, *p.* 586.

[4] *Id. poet. cap.* 21 *et* 22, *t.* 2, *p.* 668 *et* 669.

en est qui ont plus de noblesse ou d'agréments que d'autres, parce qu'ils réveillent en nous des idées plus élevées ou plus riantes;[1] d'autres enfin qui sont si bas ou si dissonnants, qu'on doit les bannir de la prose et des vers.[2]

De leurs diverses combinaisons se forment les périodes, dont les unes sont d'un seul membre;[3] les autres peuvent acquérir jusqu'à quatre membres, et ne doivent pas en avoir davantage.[4]

Que votre discours ne m'offre pas un tissu de périodes complètes et symétriques, comme ceux de Gorgias[5] et d'Isocrate; ni une suite de phrases courtes et détachées,[6] comme ceux des anciens. Les premiers fatiguent l'esprit, les seconds blessent l'oreille.[7] Variez sans cesse les mesures des périodes, votre style aura tout à la fois le mérite de

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 175, 176, etc.

[2] Theophr. ap. Dionys. Halic. de compos. verb. c. 16, t. 5, p. 105. Demetr. Phaler. ibid. cap. 179.

[3] Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 9, t. 2, p. 592.

[4] Demetr. Phaler. ibid. cap. 16.

[5] Id. ibid. cap. 15.

[6] Id. ibid. cap. 4.

[7] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 49, t. 1, p. 326.

l'art et de la simplicité; [1] il acquerra mên
de la majesté, si le dernier membre de la p
riode a plus d'étendue que les premiers,
et s'il se termine par une de ces syllabes lon
gues où la voix se repose en finissant. [3]

Convenance et clarté, voilà les deux principales qualités de l'élocution. [4]

1° *La convenance.* On reconnut de bonne heure que rendre les grandes idées par des termes abjects, et les petites par des expressions pompeuses, c'était revêtir de haillons les maîtres du monde, et de pourpre les gens de la lie du peuple. On reconnut aussi que l'âme a différents langages, suivant qu'elle est en mouvement et en repos; qu'un vieil-
rd ne s'exprime pas comme un jeune
omme, ni les habitants de la campagne
mme ceux de la ville. De là il suit que la
tion doit varier suivant le caractère de
ii qui parle et de ceux dont il parle, sui-
t la nature des matières qu'il traite et
circonstances où il se trouve. [5] Il suit

cmetr. Phaler de elocut. cap. 15.
. ibid. cap. 18.
istot. de rhet. lib. 3, cap. 8, t. 2, p. 591.
ibid. *cap.* 2, *p.* 534.
bid. *cap.* 7, p. 591.

42

core que le style de la poésie, celui loquence, de l'histoire et du dialogu ffèrent essentiellement l'un de l'autre, même que, dans chaque genre, les mœ t les talents d'un auteur jettent sur sa ion des différences sensibles.[2]

2° *La clarté*. Un orateur, un écriva doit avoir fait une étude sérieuse de sa l gue. Si vous négligez les règles de la gr maire, j'aurai souvent de la peine à pé trer votre pensée. Employer des mots a phibologiques, ou des circonlocutions i tiles; placer mal à propos les conjoncti qui lient les membres d'une phrase; conf dre le pluriel avec le singulier; n'avoir au égard à la distinction établie, dans ces niers temps, entre les noms masculins noms féminins; désigner par le même les impressions que reçoivent deux sens, et appliquer le verbe *voir* aux de la vue et de l'ouïe; (*a*) distribuer

[1] Aristot. de rhet. cap. 1, t. 2, p. 584. Dem de elocut. cap. 19. Cicer. orat. cap. 20, t. 1,

[2] Cicer. ibid. cap. 11, p. 428.

(*a*) C'est ce qu'avait fait Eschyle (in P Vulcain dit que Prométhée ne verra plus ni d'homme.

d, à l'exemple d'Héraclite, les mots d'une rase, de manière qu'un lecteur ne puisse ; deviner la ponctuation de l'auteur : tous défauts concourent également à l'obscu- ; du style.[1] Elle augmentera, si l'excès ornements et la longueur des périodes irent l'attention du lecteur, et ne lui per- ttent pas de respirer;[2] si, par une mar- ; trop rapide, votre pensée lui échappe, nme ces coureurs de la lice, qui dans un tant se dérobent aux yeux du specta- ir.[3]

Rien ne contribue plus à la clarté, que nploi des expressions usitées;[4] mais, si is ne les détournez jamais de leur accep- n ordinaire, votre style ne sera que fami- : et rampant; vous le releverez par des irs nouveaux et des expressions figu- s.[5]

La prose doit régler ses mouvements sur ; rhythmes faciles à reconnaître, et s'abs-

: Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 588. Id. rhet. Alex. cap. 26, p. 632.
[2] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 208.
[3] Id. ibid. cap. 202.
[4] *Aristot. ibid.* cap. 2, t. 2, p. 585.
Id. ibid.

nir de la cadence affectée à la poésie.[1]
upart en bannissent les vers, et ce
roscription est fondée sur un principe q
aut toujours avoir devant les yeux; c'
que l'art doit se cacher,[2] et qu'un aut
qui veut m'émouvoir ou me persuader,
doit pas avoir la maladresse de m'en aver
Or, des vers semés dans la prose annonc
la contrainte et des prétentions. Quoi!
dis-je, s'il en échappait quelqu'un dans
chaleur de la composition, faudrait-il le
jeter, au risque d'affaiblir la pensée? S'il
que l'apparence du vers, répondit Eucli
il faut l'adopter, et la diction s'embellit
s'il est régulier, il faut le briser, et en e
ployer les fragments dans la période qui
devient plus sonore.[4] Plusieurs écrivain
Isocrate lui-même, se sont exposés à la
sure pour avoir négligé cette précautio

[1] Aristot. rhetor, cap. 8, p. 591. Cicer. de cl
c. 8, t. 1, p. 343. Id. orat. c. 20, p. 436; c. 51, p.

[2] Aristot. ibid. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585.
orat. lib. 2, cap. 37, t. 1, p. 228.

[3] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 184. H
form. orat. lib. 2, t. 1, p. 122.

[4] Demetr. Phaler. ibid. cap. 183.

[5] Id. ibid. cap. 118. Hieronym. ap. Cicer
t. 1, p. 468.

re, en formant une couronne, n'est
occupée de l'assortiment des cou-
ıe ne l'est de l'harmonie des sons
ır dont l'oreille est délicate. Ici
ɔtes se multiplient. Je les supprime;
ɛl une question que j'ai vu sou-
er. Peut-on placer de suite deux
t l'un finit et l'autre commence par
'voyelle? Isocrate et ses disciples
ɔigneusement ce concours; Démos-
ı bien des occasions; Thucydide et
arement : [1] des critiques le proscri-
: rigueur : [2] d'autres mettent des
ns à la loi, et soutiennent qu'une
bsolue nuirait quelquefois à la gra-
diction. [3]

ıï parler, dis-je alors, des diffé-
pèces de styles, tels que le noble,
le simple, l'agréable, etc. [4] Lais-
rhéteurs, répondit Euclide, le soin
er les divers caractères. Je les ai
qués en deux mots : si votre dic-

ɔrat. cap. 44, t. 1, p. 457.
. rhet. ad Alex. cap. 26, t. 2, p. 632.
. Phaler. de elocut. cap. 322 et 323.
rhetor. lib. 3, cap. 12, t. 2, p. 598. Demetr.
cap. 36.



serez point étonné des a

L'éloquence du barrea
ment de celle de la tribu
l'orateur des négligence
dont on fait un crime à
cours applaudi à l'asse
pas pu se soutenir à la
c'est l'action qui le faisa
écrit avec beaucoup de
public, s'il ne se prêtait
locution, qui cherche à
magnificence, devient e
lorsqu'elle est sans har
prétentions de l'auteur
découvert, et, pour me
sion de Sophocle, lorsc

des mots composés qu'ils empruntent de la poésie. [1] D'un autre côté, Alcidamas nous dégoûte par une profusion d'épithètes oiseuses, et Gorgias par l'obscurité de ses métaphores tirées de si loin. [2] La plupart des hyperboles répandent un froid mortel dans nos âmes. Riez de ces auteurs qui confondent le style forcé avec le style fort, et qui se donnent des contorsions pour enfanter des expressions de génie. L'un d'entre eux, en parlant du rocher que Polyphème lança contre le vaisseau d'Ulysse, dit : « On voyait « paître tranquillement les chèvres sur ce « rocher pendant qu'il fendait les airs. [3] »

Je me suis souvent aperçu, dis-je, de l'abus des figures, et peut-être faudrait-il les bannir de la prose, comme font quelques auteurs modernes. [4] Les mots propres, répondit Euclide, forment le langage de la raison; les expressions figurées, celui de la passion. La raison peut dessiner un tableau, et l'esprit y répandre quelques légers ornements; il n'appartient qu'à la passion de lui

[1] Demetr. Phalen. de elocut. cap. 117.
[2] *Aristot. rhet. lib.* 3, cap. 3, t. 2, p. 587.
[3] *Demetr. Phaler.* ibid. cap. 115.
[4] *Id. ibid. cap.* 67.

donner le mouvement et la vie. Une âme qui veut nous forcer à partager ses émotions, appelle toute la nature à son secours, et se fait une langue nouvelle. En découvrant, parmi les objets qui nous entourent, des traits de ressemblance et d'opposition, elle accumule rapidement des figures, dont les principales se réduisent à une seule, que j'appelle similitude. Si je dis, *Achille s'élance comme un lion*, je fais une comparaison. Si, en parlant d'Achille, je dis simplement, *Ce lion s'élance,* je fais une métaphore. [1] *Achille plus léger que le vent*, c'est une hyperbole. Opposez son courage à la lâcheté de Thersite, vous aurez une antithèse. Ainsi la comparaison rapproche deux objets, la métaphore les confond, l'hyperbole et l'antithèse ne les séparent qu'après les avoir rapprochés.

Les comparaisons conviennent à la poésie plutôt qu'à la prose; [2] l'hyperbole et l'antithèse, aux oraisons funèbres et aux panégyriques plutôt qu'aux harangues et aux plaidoyers. Les métaphores sont essen-

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 4, t. 2, p. 588.
[2] Id. ibid. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 90.

ielles à tous les genres et à tous les styles. Elles donnent à la diction un air étranger, à l'idée la plus commune, un air de nouveauté. [1] Le lecteur reste un moment suspendu, et bientôt il saisit, à travers ces voiles légers, les rapports qu'on ne lui cachait que pour lui donner la satisfaction de les découvrir. On fut étonné dernièrement de voir un auteur assimiler la vieillesse à la paille, [2] à cette paille ci-devant chargée de grains, maintenant stérile et près de se réduire en poudre. Mais on adopta cet emblème, parce qu'il peint d'un seul trait le passage de la jeunesse florissante à l'infructueuse et fragile décrépitude.

Comme les plaisirs de l'esprit ne sont que des plaisirs de surprise, et qu'ils ne durent qu'un instant, vous n'obtiendrez plus le même succès en employant de nouveau la même figure; bientôt elle ira se confondre avec les mots ordinaires, comme tant d'autres métaphores que le besoin a multipliées dans toutes les langues, et surtout dans la nôtre. Ces expressions, *une voix claire,*

[1] Aristot. rhet. cap. 2, t. 2, p. 585.
[2] Id. ibid. cap. 10, t. 2, p. 593.

des mœurs âpres, l'œil de la vigne, [1] ont perdu leur considération en se rendant familières.

Que la métaphore mette, s'il est possible, la chose en action. Voyez comme tout s'anime sous le pinceau d'Homère; la lance est *avide* du sang de l'ennemi; le trait, *impatient* de le frapper. [2]

Préférez, dans certains cas, les métaphores qui rappellent des idées riantes. Homère a dit, *L'Aurore aux doigts de rose*, parce qu'il s'était peut-être aperçu que la nature répand quelquefois sur une belle *main* des teintes couleur de rose, qui l'embellissent encore. Que deviendrait l'image, s'il avait dit: *L'Aurore aux doigts de pourpre?* [3]

Que chaque figure présente un rapport juste et sensible. Rappelez-vous la consternation des Athéniens, lorsque Périclès leur dit: *Notre jeunesse a péri dans le combat; c'est comme si on avait dépouillé l'année de son printemps.* [4] Ici l'analogie est parfaite; car la jeunesse est aux différents pé-

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 87 et 88.
[2] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 595.
[3] Id. ibid. cap. 2, t. 2, p. 586.
[4] Id. ibid. cap. 10, p. 594.

odes de la vie ce que le printemps est ıx autres saisons.

On condamne avec raison cette expreson d'Euripide, *La rame souveraine des ers*, parce qu'un titre si brillant ne conent pas à un pareil instrument.[1] On conımne encore cette autre expression de orgias, *Vous moissonnez avec douleur ce le vous avez semé avec honte*,[2] sans oute parce que les mots *semer* et *moissonner* ont été pris jusqu'à présent dans le sens puré que par les poëtes. Enfin on déppreuve Platon lorsque, pour exprimer ı'une ville bien constituée ne doit point oir de murailles, il dit qu'il faut en laisser ırmir *les murailles couchées par terre*.[3]

Euclide s'étendit sur les divers ornements ı discours. Il me cita des réticences heuses, des allusions fines, des pensées innieuses, des reparties pleines de sel.[4] Il nvint que la plupart de ces formes n'ajount rien à nos connaissances, et montrent

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, p. 586.
[2] Id. ibid. cap. 3, p. 587.
[3] Plat. de leg. l. 6, t. 2, p. 778. Longin. de subl. §. 3.
[4] Arist. ibid. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 596. Demetr. ler. de elocut. cap. 271.

seulement avec quelle rapidité l'esprit parvient aux résultats sans s'arrêter aux idées intermédiaires. Il convint aussi que certaines manières de parler sont tour à tour approuvées et rejetées par des critiques également éclairés.

Après avoir dit un mot sur la manière de régler la voix et le geste, après avoir rappelé que Démosthène regarde l'action comme la première, la seconde et la troisième qualité de l'orateur : [1] Partout, ajoute-t-il, l'éloquence s'assortit au caractère de la nation. Les Grecs de Carie, de Mysie et de Phrygie sont grossiers encore, et ne semblent connaître d'autre mérite que le luxe des satrapes auxquels ils sont asservis : leurs orateurs déclament, avec des intonations forcées, des harangues surchargées d'une abondance fastidieuse. [2] Avec des mœurs sévères et le jugement sain, les Spartiates ont une profonde indifférence pour toute espèce de faste : ils ne disent qu'un mot, et quelquefois ce mot renferme un traité de morale ou de politique.

Qu'un étranger écoute nos bons orateurs

1 Cicer. de clar. orat. cap. 38, t. 1, p. 368.

2 Id. orat. cap. 8, t. 1, p. 425, cap. 18, p. 433.

s'il lise nos meilleurs écrivains, il jugera
bientôt qu'il se trouve au milieu d'une nation polie, éclairée, sensible, pleine d'esprit et de goût. Il trouvera dans tous le même empressement à découvrir les beautés convenables à chaque sujet, la même sagesse à les distribuer; il trouvera presque toujours des qualités estimables relevées par des traits qui réveillent l'attention, par des grâces piquantes qui embellissent la raison.[1]

Dans les ouvrages même où règne la plus grande simplicité, combien sera-t-il étonné d'entendre une langue que l'on confondrait volontiers avec le langage le plus commun, quoiqu'elle en soit séparée par un intervalle considérable! Combien le sera-t-il d'y découvrir ces charmes ravissants, dont il ne s'apercevra qu'après avoir vainement essayé de les faire passer dans ses écrits![2]

Je lui demandai quel était celui des auteurs qu'il proposait pour modèle du style. Aucun en particulier, me répondit-il, tous en général.[3] Je n'en cite aucun personnel-

[1] Cicer. orat. cap. 9, t. 1, p. 426. Id. de opt. gen. orat. id. p. 541. Quintil. lib. 6, cap. 3, p. 373 et 395.
[2] *Cicer. orat. cap. 23, t. 1, p. 438.*
[3] *Id. ibid. cap. 9, p. 426.*

ement, parce que deux de nos écrivains qui approchent le plus de la perfection, Platon et Démosthène, pèchent quelquefois, l'un par excès d'ornements,[1] l'autre par défaut de noblesse.[2] Je dis tous en général, parce qu'en les méditant, en les comparant les uns avec les autres, non seulement on apprend à colorer sa diction,[3] mais on acquiert encore ce goût exquis et pur qui dirige et juge les productions du génie : sentiment rapide, et tellement répandu parmi nous, qu'on le prendrait pou[r] l'instinct de la nation.

Vous savez en effet avec quel mépris ell[e] rejette tout ce qui, dans un discours, ma[n]que de correction et d'élégance; avec qu[elle] promptitude elle se récrie, dans ses ass[em]blées, contre une expression impropr[e], une intonation fausse; combien nos ora[teurs] se tourmentent pour contenter des or[eilles] si délicates et si sévères.[4] Elles se révo[...]

[1] Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 758.

[2] Æschin. de fals. leg. p. 412. Cicer. orat. [...] p. 426.

[3] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 2[...]

[4] Id. orat. cap. 8, t. 1, p. 425.

lui dis-je, quand ils manquent à l'harmonie, nullement quand ils blessent la bienséance. Ne les voit-on pas tous les jours s'accabler de reproches sanglants, d'injures sales et grossières? Quels sont les moyens dont se servent quelques-uns d'entre eux pour exciter l'admiration? le fréquent usage des hyperboles,[1] l'éclat de l'antithèse et de tout le faste oratoire,[2] des gestes et des cris forcenés.[3]

Euclide répondit que ces excès étaient condamnés par les bons esprits. Mais, lui dis-je, le sont-ils par la nation? Tous les ans au théâtre, ne préfère-t-elle pas des pièces détestables à des pièces excellentes?[4] Des succès passagers, et obtenus par surprise ou par intrigue, me dit-il, n'assurent pas la réputation d'un auteur. Une preuve, repris-je, que le bon goût n'est pas général parmi vous, c'est que vous avez encore de mauvais écrivains. L'un, à l'exemple de Gorgias, répand avec profusion, dans sa prose, toutes les ri-

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 597.

[2] Isocr. panath. t. 2, p. 181.

[3] *Æschin. in Timarch.* p. 264. Plut. in Nic. t. 1, p. 528.

[4] *Aul. Gell. lib.* 17, cap. 4.

chesses de la poésie.[1] Un autre dresse, arrondit, équarrit, allonge des périodes, dont on oublie le commencement avant que de parvenir à la fin.[2] D'autres poussent l'affectation jusqu'au ridicule, témoin celui qui, ayant à parler d'un centaure, l'appelle un homme à cheval sur lui-même.[3]

Ces auteurs, me dit Euclide, sont comme les abus qui se glissent partout; et leurs triomphes, comme les songes qui ne laissent que des regrets. Je les exclus, ainsi que leurs admirateurs, de cette nation dont j'ai vanté le goût, et qui n'est composée que des citoyens éclairés. Ce sont eux qui tôt ou tard fixent les décisions de la multitude;[4] et vous conviendrez qu'ils sont en plus grand nombre parmi nous que partout ailleurs.

Il me semble que l'éloquence est parvenue à son plus haut période.[5] Quel sera désormais son destin? Il est aisé de le prévoir, lui dis-je; elle s'amollira, si vous êtes subjugués

[1] Arist. Rhet. cap. 1, t. 2, p. 584.
[2] Demet. Phaler. de elocut. cap. 4.
[3] Id. ibid. cap. 191.
[4] Lucian. in Hermot. t. 1, cap. 2, p. 853.
[5] Theophr. ap. Phot. biblioth. p. 394.

par quelque puissance étrangère; [1] elle s'anéantirait, si vous l'étiez par la philosophie. Mais heureusement vous êtes à l'abri de ce dernier danger. Euclide entrevit ma pensée, et me pria de l'étendre. A condition, répondis-je, que vous me pardonnerez mes paradoxes et mes écarts.

J'entends par philosophie une raison souverainement éclairée. Je vous demande si les illusions qui se sont glissées dans le langage ainsi que dans nos passions, ne s'évanouiraient pas à son aspect, comme les fantômes et les ombres à la naissance du jour.

Prenons pour juge un des génies qui habitent les sphères célestes, et qui ne se nourrissent que de vérités pures. Il est au milieu de nous; je mets sous ses yeux un discours sur la morale; il applaudit à la solidité des principes, à la clarté des idées, à la force des preuves, et à la propriété des termes. Cependant, lui dis-je, ce discours ne réussira point, s'il n'est traduit dans la langue des

[1] Cicer. de clar. orat. cap. 9, t. 1, p. 344. Id. de orat. lib. 2, cap. 23, p. 214.

orateurs. Il faut symétriser les membres de cette période, et déplacer un mot dans cette autre, pour en tirer des sons plus agréables.[1] Je ne me suis pas toujours exprimé avec assez de précision; les assistants ne me pardonneraient pas de m'être méfié de leur intelligence. Mon style est trop simple; j'aurais dû l'éclairer par des points lumineux.[2] Qu'est-ce que ces points lumineux, demande le Génie? — Ce sont des hyperboles, des comparaisons, des métaphores, et d'autres figures destinées à mettre les choses fort au dessus ou fort au dessous de leur valeur.[3]

Ce langage vous étonne sans doute; mais nous autres hommes, nous sommes faits de manière que, pour défendre même la vérité, il nous faut employer le mensonge. Je vais citer quelques-unes de ces figures, empruntées la plupart des écrits des poëtes, où elles sont dessinées à grands traits, et d'où quelques orateurs les transportent dans la prose. Elles feront l'ornement d'un éloge dont voici le commencement.

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 139.

[2] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 25, t. 1, p. 303; id. orat. cap. 25, p. 440; id. de clar. orat. cap. 79, p. 402.

[3] Quintil. lib. 9, cap. 2, p. 547.

Je vais rendre le nom de mon héros à jamais célèbre parmi tous les hommes.[1] Arrêtez, dit le Génie; pouvez-vous assurer que votre ouvrage sera connu et applaudi dans tous les temps et dans tous les lieux? Non, lui dis-je, mais c'est une figure. *Ses aïeux, qui furent l'œil de la Sicile,*[2] *s'établirent auprès du mont Etna, colonne du ciel.*[3] J'entends le Génie qui dit tout bas: Le ciel appuyé sur un petit rocher de ce petit globe qu'on appelle la terre! quelle extravagance! *Des paroles plus douces que le miel coulent de ses lèvres;*[4] *elles tombent sans interruption, comme ces flocons de neige qui tombent sur la campagne.*[5] Qu'ont de commun les paroles avec le miel et la neige, dit le Génie? *Il a cueilli la fleur de la musique,*[6] *et sa lyre éteint la foudre embrasée.*[7] Le Génie me regarde avec étonnement, et je continue: *Il a le regard et la*

[1] [illegible] p. 193.
[2] Pind. olymp. [illegible]
[3] Id. pyth. 1, v. 36.
[4] Homer. iliad. lib. 1, v. 249.
[5] *Id. ibid. lib. 3, v. 222.*
[6] *Pind. olymp. 1, v. 22.*
[7] *Id. pyth. 1, v. 8.*

prudence de Jupiter, l'aspect terrible de Mars, et la force de Neptune; [1] *le nombre des beautés dont il a fait la conquête, égale le nombre des feuilles des arbres, et celui des flots qui viennent successivement expirer sur le rivage de la mer.* [2] A ces mots, le Génie disparaît, et s'envole au séjour de la lumière.

Quoiqu'on pût vous reprocher, me dit Euclide, d'avoir entassé trop de figures dans cet éloge, je conçois que nos exagérations falsifient nos pensées ainsi que nos sentiments, et qu'elles effaroucheraient un esprit qui n'y serait pas accoutumé : mais il faut espérer que notre raison ne restera pas dans une éternelle enfance. Ne vous en flattez pas, répondis-je; l'homme n'aurait plus de proportion avec le reste de la nature, s'il pouvait acquérir les perfections dont on le croit susceptible.

Supposez que nos sens devinssent infiniment exquis; la langue ne pourrait soutenir l'impression du lait et du miel, ni la main s'appuyer sur un corps sans en être blessée;

[1] Homer. iliad. 2, v. 169 et 478. Eustath. t. 1.

[2] Anacr. od. 32.

l'odeur de la rose nous ferait tomber en convulsions; le moindre bruit déchirerait nos oreilles, et nos yeux apercevraient des rides affreuses sur le tissu de la plus belle peau. Il en est de même des qualités de l'esprit : donnez-lui la vue la plus perçante et la justesse la plus rigoureuse; combien serait-il révolté de l'impuissance et de la fausseté des signes qui représentent nos idées! il se ferait sans doute une autre langue; mais que deviendrait celle des passions, que deviendraient les passions elles-mêmes, sous l'empire absolu d'une raison si pure et si austère? Elles s'éteindraient ainsi que l'imagination, et l'homme ne serait plus le même.

Dans l'état où il est aujourd'hui, tout ce qui sort de son esprit, de son cœur et de ses mains, n'annonce qu'insuffisance et besoins. Renfermé dans des limites étroites, la nature le punit avec rigueur dès qu'il veut les franchir. Vous croyez qu'en se civilisant il a fait un grand pas vers la perfection; qu'a-t-il donc gagné? De substituer, dans l'ordre général de la société, des lois faites par des hommes, aux lois naturelles, ouvrages des *dieux; dans les mœurs*, l'hypocrisie à la *vertu; dans les plaisirs*, l'illusion à la réalité

dans la politesse, les manières au sentiment. Ses goûts se sont tellement pervertis à force de s'épurer, qu'il s'est trouvé contraint de préférer, dans les arts, ceux qui sont agréables à ceux qui sont utiles; dans l'éloquence, le mérite du style à celui des pensées;[1] partout, l'artifice à la vérité. J'ose le dire, les peuples éclairés n'ont sur nous d'autre supériorité, que d'avoir perfectionné l'art de feindre, et le secret d'attacher un masque sur tous les visages.

Je vois, par tout ce que vous m'avez dit, que la rhétorique ne se propose pas d'autre fin, et qu'elle n'y parvient qu'en appliquant aux paroles des tons et des couleurs agréables. Aussi, loin d'étudier ces préceptes, je m'en tiendrai, comme j'ai fait jusqu'à présent, à cette réflexion d'Aristote. Je lui demandais à quels signes on reconnaît un bon ouvrage; il me répondit : S'il est impossible d'y rien ajouter, et d'en retrancher la moindre chose.[2]

Après avoir discuté ces idées avec Euclide, nous sortîmes, et nous dirigeâmes notre promenade vers le Lycée. Chemin faisant, il

[1] Arist. rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584.

[2] Id. de mor. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 22.

ne montra une lettre qu'il venait de recevoir d'une femme de ses amies, et dont l'orhographe me parut vicieuse; quelquefois l'*é* 'y trouvait remplacé par un *i*, le *d* par un *z*. 'ai toujours été surpris, lui dis-je, de cette légligence de la part des Athéniennes. Elles crivent, répondit-il, comme elles parlent, t comme on parlait autrefois. [1] Il s'est donc ait, repris-je, des changements dans la prononciation? En très grand nombre, répondit-il: par exemple, on disait anciennement *imèra* (jour); après on a dit *héméra*, le remier *é* fermé; ensuite *hèméra*, le premier ouvert.

L'usage, pour rendre certains mots plus onores ou plus majestueux, retranche des ettres, en ajoute d'autres, et, par cette ontinuité d'altérations, ôte toute espérance le succès à ceux qui voudraient remonter à origine de la langue. [2] Il fait plus encore; l condamne à l'oubli des expressions dont n se servait communément autrefois, et u'il serait peut-être bon de rajeunir.

En entrant dans la première cour du Ly-

[1] Plat. in Cratyl. t. 1, p. 418.

[2] *Lys. in Theomn. p.* 18. Plat. ibid. et p. 414. Sext. *npir. adv. gramm. lib.* 1, cap. 1, p. 234.

cée, nous fûmes attirés par des cris perçants qui venaient d'une des salles du gymnase. Le rhéteur Léon et le sophiste Pythodore s'étaient engagés dans une dispute très vive. Nous eûmes de la peine à percer la foule. Approchez, nous dit le premier; voilà Pythodore qui soutient que son art ne diffère pas du mien, et que notre objet à tous deux est de tromper ceux qui nous écoutent. Quelle prétention de la part d'un homme qui devrait rougir de porter le nom de sophiste!

Ce nom, répondit Pythodore, *était honorable autrefois*; c'est celui dont se paraient tous ceux qui, depuis Solon jusqu'à Périclès, consacrèrent leur temps à l'étude de la sagesse; car, au fond, il ne désigne pas autre chose. Platon, voulant couvrir de ridicule quelques-uns qui en abusaient,[1] parvint à le rendre méprisable parmi ses disciples. Cependant je le vois tous les jours appliquer à Socrate,[2] que vous respectez sans doute; et à l'orateur Antiphon, que vous faites profession d'estimer.[3] Mais il

[1] Plat. in Gorg., in Protag., in Hipp. etc.
[2] Æschin. in Timarch. p. 287.
[3] Xenoph. memor. lib. 1, p. 729.

n'est pas question ici d'un vain titre. Je le dépose en votre présence, et je vais, sans autre intérêt que celui de la vérité, sans autres lumières que celles de la raison, vous prouver que le rhéteur et le sophiste emploient les mêmes moyens pour arriver au même but.

J'ai peine à retenir mon indignation, reprit Léon : quoi! de vils mercenaires, des ouvriers en paroles, [1] qui habituent leurs disciples à s'armer d'équivoques et de sophismes, et à soutenir également le pour et le contre, vous osez les comparer à ces hommes respectables qui apprennent à défendre la cause de l'innocence dans les tribunaux, celle de l'état dans l'assemblée générale, celle de la vertu dans les discours qu'ils ont soin de lui consacrer! Je ne compare point les hommes, dit Pythodore; je ne parle que de l'art qu'ils professent. Nous verrons bientôt si ces hommes respectables ne sont pas plus à redouter que les plus dangereux sophistes.

Ne convenez-vous pas que vos disciples

[1] *Mnesarch. ap. Cicer. de orat. lib.* 1, *cap.* 18, t. 1, *p.* 148.

et les miens, peu soigneux de parvenir à la vérité, s'arrêtent communément à la vraisemblance?[1] — Oui; mais les premiers fondent leurs raisonnements sur de grandes probabilités, et les seconds sur des apparences frivoles. — Et qu'entendez-vous par le probable? — Ce qui paraît tel à tous les hommes ou à la plupart des hommes.[2] — Prenez garde à votre réponse; car il suivrait de là, que ces sophistes dont l'éloquence entraînait les suffrages d'une nation, n'avançaient que des propositions probables. — Ils n'éblouissaient que la multitude; les sages se garantissaient de l'illusion.

C'est donc au tribunal des sages, demanda Pythodore, qu'il faut s'en rapporter, pour savoir si une chose est probable ou non? — Sans doute, répondit Léon; et j'ajoute à ma définition, qu'en certains cas on doit regarder comme probable, ce qui est reconnu pour tel par le plus grand nombre des sages, ou du moins par les plus éclairés d'entre eux.[3] Êtes-vous content? — Il ar-

[1] Arist. rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 514 et 517. lib. 3, cap. 1, p. 584.

[2] Id. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180.

[3] Id. ibid.

rive donc quelquefois que le probable est si difficile à saisir, qu'il échappe même à la plupart des sages, et ne peut être démêlé que par les plus éclairés d'entre eux? — A la bonne heure! — Et quand vous hésitez sur la réalité de ces vraisemblances, imperceptibles presque à tout le monde, allez-vous consulter ce petit nombre de sages éclairés? — Non, je m'en rapporte à moi-même, en présumant leur décision. Mais que prétendez-vous conclure de ces ennuyeuses subtilités?

Le voici, dit Pythodore : que vous ne vous faites aucun scrupule de suivre une opinion, que de votre propre autorité vous avez rendue probable; et que les vraisemblances trompeuses suffisent pour déterminer l'orateur ainsi que le sophiste. [1] — Mais le premier est de bonne foi, et l'autre ne l'est pas. — Alors ils ne différeraient que par l'intention; c'est en effet ce qu'ont avoué des écrivains philosophes : [2] je veux néanmoins vous ôter encore cet avantage.

Vous accusez les sophistes de soutenir le

[1] *Arist. rhet. lib.* 2, cap. 24, t. 2, p. 581.

[2] *Id. ibid. lib.* 1, cap. 1, t. 2, p. 514.

pour et le contre : je vous demande si la rhétorique, ainsi que la dialectique, ne donne pas des règles pour défendre avec succès deux opinions contraires. [1] — J'en conviens; mais on exhorte le jeune élève à ne point abuser de cette voie; [2] il doit la connaître, pour éviter les pièges qu'un ennemi adroit pourrait semer autour de lui. [3] — C'est-à-dire, qu'après avoir mis entre les mains d'un jeune homme un poignard et une épée, on lui dit : Lorsque l'ennemi vous serrera de près, et que vous serez fortement remué par l'intérêt, l'ambition et la vengeance, frappez avec un de ces instruments, et ne vous servez pas de l'autre quand même il devrait vous donner la victoire. [4] J'admirerais cette modération; mais, pour nous assurer s'il peut en effet l'exercer, nous allons le suivre dans le combat, ou plutôt souffrez que je vous y conduise moi-même.

Supposons que vous soyez chargé d'accuser un homme dont le crime n'est pas

[1] Arist. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 7 et 53, t. 1, p. 199 et 243.

[2] Plat. in Gorg. t. 1, p. 457.

[3] Aristot. ibid.

[4] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 14, t. 1, p. 293.

avéré, et qu'il me soit permis de vous rappeler les leçons que les instituteurs donnent tous les jours à leurs élèves, je vous dirai : Votre premier objet est de persuader; [1] et pour opérer cette persuasion, il faut plaire et toucher. [2] Vous avez de l'esprit et des talents, vous jouissez d'une excellente réputation; tirons parti de ces avantages. [3] Ils ont déja préparé la confiance; [4] vous l'augmenterez en semant dans l'exorde et dans la suite du discours des maximes de justice et de probité, [5] mais surtout en flattant vos juges, dont vous aurez soin de relever les lumières et l'équité. [6] Ne négligez pas les suffrages de l'assemblée; il vous sera facile de les obtenir. Rien de si aisé, disait Socrate, que de louer les Athéniens au milieu d'Athènes; conformez-vous à leur goût, et

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, p. 515.

[2] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584. Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, t. 1, p. 541. Quintil. lib. 3, cap. 5, p. 154.

[3] Aristot. ibid. lib. 1, cap. 2, p. 515.

[4] Id. ibid. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 547; id. rhet. ad Alexand. p. 650.

[5] *Id. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 530, etc.*

[6] *Id. rhet. ad Alexandr.* cap 37, t. 2, p. 643.

faites passer pour honnête tout ce qui est honoré.[1]

Suivant le besoin de votre cause, rapprochez les qualités des deux parties, des qualités bonnes ou mauvaises qui les avoisinent; exposez dans le plus beau jour le mérite réel ou imaginaire de celui pour qui vous parlez; excusez ses défauts, ou plutôt, annoncez-les comme des excès de vertu, transformez l'insolence en grandeur d'âme, la témérité en courage, la prodigalité en libéralité, les fureurs de la colère en expressions de franchise: vous éblouirez les juges.[2]

Comme le plus beau privilège de la rhétorique est d'embellir et de défigurer, d'agrandir et de rapetisser tous les objets,[3] ne craignez pas de peindre votre adversaire sous de noires couleurs; trempez votre plume dans le fiel; ayez soin d'aggraver ses moindres fautes, d'empoisonner ses plus belles actions,[4] de répandre des ombres sur

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

[2] Id. ibid.

[3] Isocr. paneg. t. 1, p. 123. Plat. in Phædr. t. 3, p. 267. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 18, p. 568. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 298.

4 Id. rhet. ad. Alexandr. cap. 4 et 7, t. 2, p. 617 a 620.

son caractère. Est-il circonspect et prudent? dites qu'il est suspect et capable de trahison. [1]

Quelques orateurs couronnent la victime avant que de l'abattre à leurs pieds : ils commencent par donner des éloges à la partie adverse; et, après avoir écarté loin d'eux tout soupçon de mauvaise foi, ils enfoncent à loisir le poignard dans son cœur. [2] Si ce raffinement de méchanceté vous arrête, je vais mettre entre vos mains une arme tout aussi redoutable. Quand votre adversaire vous accablera du poids de ses raisons, au lieu de lui répondre, couvrez-le de ridicules, et vous lirez sa défaite dans les yeux des juges. [3] S'il n'a fait que conseiller l'injustice, soutenez qu'il est plus coupable que s'il l'avait commise; s'il n'a fait que suivre les conseils d'un autre, soutenez que l'exécution est plus criminelle que le conseil. C'est ce que j'ai vu pratiquer, il n'y a pas long-temps, par un de nos orateurs, (a) chargé de deux causes différentes. [4]

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

[2] Id. ibid. lib. 3, cap. 15, t. 2, p. 602.

[3] Id. ibid. cap. 18, t. 2, p. 606. Cicer. orat. cap. 26, t. 1, p. 441. Id. de orat. lib. 2, cap. 54, p. 244.

(a) Léodamas poursuivant l'orateur Callistrate, et ensuite le général Chabrias.

[4] *Aristot. ibid. lib. 1, t. 2, cap 7, p. 527.*

Les lois écrites vous sont-elles contraires?
ayez recours à la loi naturelle, et montrez
qu'elle est plus juste que les lois écrites. Si
ces dernières vous sont favorables, repré-
sentez fortement aux juges, qu'ils ne peu-
vent, sous aucun prétexte, se dispenser de
les suivre.[1]

Votre adversaire, en convenant de sa
faute, prétendra peut-être que c'est par
ignorance ou par hasard qu'il l'a commise;
soutenez-lui que c'est de dessein prémédité.
Offre-t-il le serment pour preuve de son i
nocence? dites, sans balancer, qu'il
d'autre intention que de se soustraire par
parjure à la justice qui l'attend. Propo
vous, de votre côté, de confirmer pa
serment ce que vous venez d'avancer?
qu'il n'y a rien de si religieux et de si
que de remettre ses intérêts entre les
des dieux.[3]

Si vous n'avez pas de témoins
de diminuer la force de ce moyen

1 Aristot. rhet. cap. 15, t. 2, p. 543.
adv. rhet. lib. 2, p. 296.
2 Aristot. rhet. ad Alex. cap 5, t. 2, p
3 Id. rhet. lib. 1, cap. 15, t. 2, p.
cap. 6.

en avez, n'oubliez rien pour le faire valoir.[1]

Vous est-il avantageux de soumettre à la question les esclaves de la partie adverse? dites que c'est la plus forte des preuves. Vous l'est-il que les vôtres n'y soient pas appliqués? dites que c'est la plus incertaine et la plus dangereuse de toutes.[2]

Ces moyens facilitent la victoire; mais il faut l'assurer. Pendant toute l'action, perdez plutôt de vue votre cause que vos juges : ce n'est qu'après les avoir terrassés, que vous triompherez de votre adversaire. Remplissez-les d'intérêt et de pitié en faveur de votre partie; que la douleur soit empreinte dans vos regards et dans les accents de votre voix. S'ils versent une larme, si vous voyez la balance s'ébranler entre leurs mains, tombez sur eux avec toutes les fureurs de l'éloquence, associez leurs passions aux vôtres, soulevez contre votre ennemi leur mépris, leur indignation, leur colère;[3] et s'il est

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 544. Quintil. lib. 5, cap. 7.

[2] *Aristot. ibid.* p. 545. Quintil. lib. 5, cap. 4.

[3] *Aristot. ibid. l.* 3, c. 19, t. 2, p. 607. Id. rhet. ad. *ex. cap.* 37, p. 646. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 44, t. 1 4.



chefs d'accusation contre l
fessez. Jugez des effets qu'i
la réponse effrayante d'un
Byzance, à qui je deman
ce qu'en certains cas or
de son pays. Ce que je ve

Léon voulait rejeter u
orateurs les reproches q
dore à la rhétorique. Eh!
nier avec chaleur; il s'agit
rents à cet art funeste : je
qu'on trouve dans tous le
rique, ce que pratiquent
orateurs les plus accrédité
jours les instituteurs les p

Rentrons dans ces lieux où l'on prétend initier la jeunesse à l'art oratoire, comme s'il était question de dresser des histrions, des décorateurs et des athlètes. Voyez avec quelle importance on dirige leurs regards, leurs voix, leur attitude, leurs gestes; [1] avec quels pénibles travaux on leur apprend, tantôt à broyer les fausses couleurs dont ils doivent enluminer leur langage, tantôt à faire un mélange perfide de la trahison et de la force. Que d'impostures! que de barbarie! Sont-ce là les ornements de l'éloquence? est-ce là le cortège de l'innocence et de la vérité? Je me croyais dans leur asile, et je me trouve dans un repaire affreux, où se distillent les poisons les plus subtils, et se forgent les armes les plus meurtrières : et ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces armes et ces poisons se vendent sous la protection du gouvernement, et que l'admiration et le crédit sont la récompense de ceux qui en font l'usage le plus cruel.

Je n'ai pas voulu extraire le venin caché dans presque toutes les leçons de nos rhéteurs. *Mais, dites-moi*, quel est donc ce prin-

[1] *Aristot. rhetor. lib.* 3, cap. 1, t. 2, p. 584. *Cicer. orat. cap.* 18, t. 1, p. 434.

cipe dont j'ai déja parlé, et sur lequel porte l'édifice de la rhétorique, qu'il faut émouvoir fortement les juges? Eh! pourquoi les émouvoir? juste ciel! eux qu'il faudrait calmer s'ils étaient émus! eux qui n'eurent jamais tant besoin du repos des sens et de l'esprit! Quoi! tandis qu'il est reconnu sur toute la terre, que les passions pervertissent le jugement, et changent à nos yeux la nature des choses,[1] on prescrit à l'orateur de remuer les passions dans son âme, dans celles de ses auditeurs, dans celles de ses juges;[2] et l'on a le front de soutenir que de tant de mouvements impétueux et désordonnés, il peut résulter une décision équitable!

Allons dans les lieux où se discutent les grands intérêts de l'état. Qu'y verrons-nous? des éclairs, des foudres partir du haut de la tribune, pour allumer des passions violentes, et produire des ravages horribles; un peuple imbécile venir chercher des louanges qui le rendent insolent, et des émotions qui le rendent injuste; des orateurs nous avertir sans

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 515; lib. 2, cap. 1, p. 547.

[2] Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 590. Cicer. orat. cap. 38, t. 1, p. 451.

cesse d'être en garde contre l'éloquence de leurs adversaires. Elle est donc bien dangereuse cette éloquence! Cependant elle seule nous gouverne, et l'état est perdu. [1]

Il est un autre genre que cultivent des orateurs dont tout le mérite est d'appareiller les mensonges les plus révoltants, et les hyperboles les plus outrées, pour célébrer des hommes ordinaires et souvent méprisables. Quand cette espèce d'adulation s'introduisit, la vertu dut renoncer aux louanges des hommes. Mais je ne parlerai point de ces viles productions; que ceux qui ont le courage de les lire, aient celui de les louer ou de les blâmer.

Il suit de là que la justice est sans cesse outragée dans son sanctuaire, l'état dans nos assemblées générales, la vérité dans les panégyriques et les oraisons funèbres. Certes, on a bien raison de dire que la rhétorique s'est perfectionnée dans ce siècle : car je défie les siècles suivants d'ajouter un degré d'atrocité à ses noirceurs.

A ces mots, un Athénien qui se préparait depuis long-temps à haranguer quelque jour le peuple, dit avec un sourire dédaigneux :

[1] *Plat. in Gorg. t. 1, p.* 466. Cicer. pro Flacc. cap. 7, 5, *p.* 244.

Pythodore condamne donc l'éloc
répondit-il; mais je condamne
que qui entraîne nécessaireme
l'éloquence. Vous avez sans d
sons, reprit le premier, pour
grâces du langage. Cependant c
dit, et l'on dira toujours, que
attention de l'orateur doit être
auprès de ceux qui l'écoutent,
leurs oreilles. [1] Et moi je dirai t
pliqua Pythodore, ou plutôt la
probité répondront toujours,
belle fonction, l'unique devoir
est d'éclairer les juges.

Et comment voulez-vous qu'c
dit avec impatience un autre A
devait à l'adresse des avocats le
sieurs procès? Comme on les écla
page, repartit Pythodore, où l'c
mouvement et sans passions,
d'exposer les faits, le plus simp
plus sèchement qu'il est possib
on les éclaire en Crète, à Lac

[1] Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, t. 1
clar. orat. cap. 21, p. 354. Id. orat. cap.

[2] Lys. in Simon. p. 88. Aristot. rh
t. 2, p. 512.

dans d'autres républiques, où l'on défend à l'avocat d'émouvoir ceux qui l'écoutent; [1] comme on les éclairait parmi nous il n'y a pas un siècle, lorsque les parties, obligées de défendre elles-mêmes leurs causes, ne pouvaient prononcer des discours composés par des plumes éloquentes. [2]

Je reviens à ma première proposition. J'avais avancé que l'art des rhéteurs n'est pas essentiellement distingué de celui des sophistes; [3] je l'ai prouvé en montrant que l'un et l'autre, non seulement dans leurs effets, mais encore dans leurs principes, tendent au même but par des voies également insidieuses. S'il existe entre eux quelque différence, c'est que l'orateur s'attache plus à exciter nos passions, et le sophiste à les calmer. [4]

Au reste, j'aperçois Léon prêt à fondre sur moi avec l'attirail pompeux et menaçant de la rhétorique. Je le prie de se renfermer

[1] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 512. Sext. Emp. adv. rhet. lib. 2, p. [illegible].

[2] Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 346. Quintil. lib. 2, cap. 15, p. [illegible]3. Sext. Empir. ibid. p. 304.

[3] *Plat. in Gorg. t. 1, p. 520.*

[4] *Cicer. orat. cap. 19, t. 1, p. 434.*

dans la question, et de considérer que les coups qu'il m'adressera, tomberont en même temps sur plusieurs excellents philosophes. J'aurais pu en effet citer en ma faveur les témoignages de Platon et d'Aristote;[1] mais de si grandes autorités sont inutiles, quand on a de si solides raisons à produire.

Pythodore eut à peine achevé, que Léon entreprit la défense de la rhétorique; mais comme il était tard, nous prîmes le parti de nous retirer.

[1] Plat. in Gorg. t. 1, p. 463, etc. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 24, p. 581; lib. 3, cap. 1, p. 584.

NOTES.

NOTE I, CHAP. XXXIX.

Sur le séjour de Xénophon à Scillonte. (Page 1.)

Peu de temps avant la bataille de Mantinée, donnée en 362 avant J. C., les Éléens détruisirent Scillonte, et Xénophon prit le parti de se retirer à Corinthe.[1] C'est là que je le place, dans le neuvième chapitre de cet ouvrage. Un auteur ancien prétend qu'il y finit ses jours.[2] Cependant, au rapport de Pausanias, on conservait son tombeau dans le canton de Scillonte;[3] et Plutarque assure que c'est dans cette retraite que Xénophon composa son histoire,[4] qui descend jusqu'à l'année 357 avant J. C.[5] On peut donc supposer, qu'après avoir fait quelque séjour à Corinthe, il revint à Scillonte, et qu'il y passa les dernières années de sa vie.

NOTE II, CHAP. XL.

Sur les trois Élégies relatives aux guerres des Messéniens. (Page 33.)

Pausanias[6] a parlé fort au long de ces guerres, d'après Myron de Priène, qui avait écrit en prose,

[1] Diog. Laert. lib. 2, §. 53.

[2] Demetr. magn. ap. Diog. Laert. ibid. §. 56.

[3] Pausan. lib. 5, p. 389.

[4] Plut. *de exil.* t. 2, p. 605.

[5] *Xenoph. hist.* græc. l. 6, p. 601. Diod. l. 16, p. 418.

[6] *Pausan. lib.* 4.

anus de Crète qui avait écrit en vers. [1] A
nple de ce dernier, j'ai cru pouvoir employer
enre de style qui tint de la poésie; mais, au
que Rhianus avait fait une espèce de poeme,
t Aristomène était le héros, [2] j'ai préféré la
me de l'élégie, forme qui n'exigeait pas une ac-
n comme celle de l'épopée, et que des auteurs
ès anciens ont souvent choisie pour retracer les
alheurs des nations. C'est ainsi que Tyrtée, dans
es élégies, avait décrit en partie les guerres des
Lacédémoniens et des Messéniens; [3] Callinus,
celles qui, de son temps, affligèrent l'Ionie; [4] et
Mimnerme, la bataille que les Smyrnéens livrèrent
à Gygès, roi de Lydie. [5]

D'après ces considérations, j'ai supposé que des
Messéniens réfugiés en Libye, se rappelant les dé-
sastres de leur patrie, avaient composé trois élégies
sur les trois guerres qui l'avaient dévastée. J'
rapporté les faits principaux avec le plus d'exac
tude qu'il m'a été possible; j'ai osé y mêler q
ques fictions, pour lesquelles je demande de l'
dulgence.

NOTE III, CHAP. XL.

Sur la fondation de Messine en Sicile. (Page

PAUSANIAS dit qu'après la prise d'Ira,
dire, vers l'an 668 avant J. C., les Messénier

[1] Pausan. lib. 4, cap. 6, p. 293.
[2] Id. ibid.
[3] Id. ib. p. 294; c. 13, p. 312; c. 14, p. 313; c
[4] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 7, p.
[5] Pausan. lib. 9, cap. 29, p. 766.

la conduite de Gorgus, fils d'Aristomène, allèrent en Italie, joignirent leurs armes à celles d'Anaxilas, tyran de Rhégium, chassèrent les habitants de la ville de Zanclé en Sicile, et donnèrent à cette ville le nom de Messène, (aujourd'hui Messine.)[1]

Ce récit est formellement contraire à celui d'Hérodote et à celui de Thucydide. Suivant le premier, Darius, fils d'Hystaspe, ayant soumis l'Ionie, qui s'était révoltée contre lui, ceux de Samos et quelques habitants de Milet se rendirent en Sicile; et, d'après les conseils d'Anaxilas, tyran de Rhégium, ils s'emparèrent de la ville de Zanclé.[2] Cet événement est de l'an 495 environ avant J. C., et postérieur d'environ 173 ans à l'époque assignée par Pausanias au règne d'Anaxilas, et au changement du nom de Zanclé en celui de Messène.

Thucydide raconte qu'un corps de Samiens et d'autres Ioniens, chassés de leur pays par les Mèdes, allèrent s'emparer de Zanclé en Sicile. Il ajoute que, peu de temps après Anaxilas, tyran de Rhégium, se rendit maître de cette ville et lui donna le nom de Messène, parce qu'il était lui-même originaire de la Messénie.[3]

Le P. Corsini, qui avait d'abord soupçonné qu'on pourrait supposer deux Anaxilas,[4] est convenu, après un nouvel examen, que Pausanias

[1] Pausan. lib. 4, cap. 23, p. 335.
[2] *Herodot. lib.* 6, cap. 22 et 23.
[3] *Thucyd. lib.* 6, cap. 4 et 5.
[4] *Corsin. fast. attic.* t. 3, p. 140.

avait confondu les temps.[1] Il est visible en effet, par plusieurs circonstances, qu'Anaxilas régnait au temps de la bataille de Marathon, qui est de l'an 490 avant J. C. Je n'ajoute que deux observations à celles du P. Corsini.

1° Avant cette bataille, il y eut en Messénie une révolte dont Pausanias n'a pas parlé, et qui empêcha en partie les Lacédémoniens de se trouver au combat.[2] Elle ne réussit pas mieux que les précédentes; et ce fut alors, sans doute, que les Messéniens, après leur défaite, se réfugièrent auprès d'Anaxilas de Rhégium, et l'engagèrent à se rendre maître de la ville de Zanclé, qui porta depuis le nom de Messène.

2° S'il était vrai, comme dit Pausanias, que cette ville eût changé de nom d'abord après la seconde guerre de Messénie, il s'ensuivrait que ses anciennes médailles où on lit *Danclé*, seraient antérieures à l'an 368 avant J. C.; ce que leur fabrique ne permet pas de supposer.

NOTE IV, CHAP. XLI.

Sur le nombre des Tribus de Sparte. (Page 96.)

DANS presque toutes les grandes villes de la Grèce, les citoyens étaient divisés en tribus. On comptait dix de ces tribus à Athènes. Cragius[3] suppose que Lacédémone en avait six : 1° celle des

[1] Corsin. fast. attic. t. 3, p. 155.
[2] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.
[3] Crag. de rep. Laced. lib. 1, cap. 6.

Héraclides; 2° celle des Égides; 3°. celle des Limnates; 4° celle des Cynosuréens; 5° celle des Messoates; 6° celle des Pitanates. L'existence de la première n'est prouvée par aucun témoignage formel; Cragius ne l'établit que sur de très faibles conjectures, et il le reconnaît lui-même. J'ai cru devoir la rejeter.

Les cinq autres tribus sont mentionnées expressément dans les auteurs ou dans les monuments anciens. Celle des Égides dans Hérodote, [1] celle des Cynosuréens et des Pitanates dans Hésychius, [2] celle des Messoates dans Étienne de Byzance; [3] enfin celle des Limnates sur une inscription que M. l'abbé Fourmont découvrit dans les ruines de Sparte. [4] Pausanias cite quatre de ces tribus, lorsqu'à l'occasion d'un sacrifice que l'on offrait à Diane dès les plus anciens temps, il dit qu'il s'éleva une dispute entre les Limnates, les Cynosuréens, les Messoates et les Pitanates. [5]

Ici on pourrait faire cette question : De ce qu'il n'est fait mention que de ces cinq tribus, s'ensuit-il qu'on doive se borner à ce nombre? Je réponds que nous avons de très fortes présomptions pour ne pas l'augmenter. On a vu plus haut que les Athéniens avaient plusieurs corps composés chacun de dix magistrats, tirés des dix tribus. Nous

[1] Herodot. lib. 4, cap. 149.
[2] Hesych. in Κυνόσ. et in Πιταvάτ.
[3] Steph. Byzant. *in Μέσσ.*
[4] *Inscript. Fourmont*, in biblioth. reg.
[5] *Pausan. lib. 3, cap.* 16, p. 249.

Sur le plan de Lacédémone.

J'OSE, d'après les faibles lumi
transmises les anciens auteurs, p
vues générales sur la topographi

Suivant Thucydide, cette vill
tout continu, comme celle d'A
était divisée en bourgades, comm
ciennes villes de Grèce. [3]

Pour bien entendre ce passage
ler que les premiers Grecs s'ét
dans des bourgs sans murailles,
suite, les habitants de plusieurs
réunirent dans une enceinte co
avons quantité d'exemples. Tég
neuf hameaux, [4] Mantinée de qua
Patræ de sept, Dymé de huit, etc

prochés, ne se mêlèrent point les uns avec les autres. Ils étaient établis en des quartiers différents, et formaient diverses tribus. En conséquence, le même nom désignait la tribu et le quartier où elle était placée. En voici la preuve pour Lacédémone en particulier.

Cynosure, dit Hésychius, est une tribu de Laconie : [1] c'est un lieu de Laconie, dit le scoliaste de Callimaque. [2] Suivant Suidas, Messoa est un lieu : [3] suivant Étienne de Byzance, c'est un lieu et une tribu de Laconie : [4] suivant Strabon, [5] dont le texte a été heureusement rétabli par Saumaise, [6] Messoa fait partie de Lacédémone. Enfin l'on donna tantôt le nom de tribu, [7] tantôt celui de bourgade [8] à Pitane.

On conçoit maintenant pourquoi les uns ont dit que le poëte Alcman était de Messoa, et les autres de Lacédémone; [9] c'est qu'en effet Messoa était un des quartiers de cette ville. On conçoit encore pourquoi un Spartiate, nommé Thrasybule, ayant été tué dans un combat, Plutarque ne dit pas qu'il fut transporté sur son bouclier à Lacédémone, mais

[1] Hesych. in Κυνόσ.
[2] Callim. hymn. in Dian. v. 94.
[3] Suid. in Μέσσ.
[4] Steph. in Μέσσ.
[5] Strab. lib. 8, p. 364. Casaub. ibid.
[6] Salmas. in plinian. exercit. p. 825.
[7] *Hesych. in Πιταν.*
[8] *Schol. Thucyd. lib. 1, cap. 20.*
[9] *Salmas. ibid. Meurs. miscell. lacon. lib. 4, cap. 17*

à Pitane; [1] c'est qu'il était de ce bourg, et qu'il devait y être inhumé.

On a vu dans la note précédente, que les Spartiates étaient divisés en cinq tribus; leur capitale était donc composée de cinq hameaux. Il ne reste plus qu'à justifier l'emplacement que je leur donne dans mon plan.

1° Hameau et tribu des Limnates. Leur nom venoit du mot grec Λίμνη, qui signifie un étang, un marais. Suivant Strabon, le faubourg de Sparte s'appelait *les marais*, parce que cet endroit était autrefois marécageux; [2] or le faubourg de Sparte devait être au nord de la ville, puisque c'était de ce côté qu'on y arrivait ordinairement.

2° Hameau et tribu des Cynosurées. Le mot Cynosure signifie *queue de chien*. On le donnoit à des promontoires, à des montagnes qui avaient cette forme. Une branche du mont Taygète, figurée de même, se prolongeait jusqu'à Sparte; et nous avons montré qu'il existait en Laconie un lieu qui s'appelait Cynosure. On est donc autorisé à penser que le hameau qui portait le même nom, était au dessous de cette branche du Taygète.

3° Hameau et tribu des Pitanates. Pausanias, en sortant de la place publique, prend sa route vers le couchant, passe devant le théâtre, et trouve ensuite la salle où s'assemblaient les Crotanes, qui faisaient partie des Pitanates. [3] Il fallait donc pla-

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 235.
[2] Strab. lib. 8, p. 363.
[3] Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.

cer ce hameau en face du théâtre, dont la position est connue, puisqu'il en reste encore des vestiges. Ceci est confirmé par deux passages d'Hésychius et d'Hérodote, qui montrent que le théâtre était dans le bourg des Pitanates. [1]

4° HAMEAU ET TRIBU DES MESSOATES. Du bourg des Pitanates, Pausanias se rend au Plataniste, [2] qui était au voisinage du bourg de Thérapné. Auprès du Plataniste, il voit le tombeau du poëte Alcman, [3] qui, étant de Messoa, devait y être enterré.

5° HAMEAU ET TRIBU DES ÉGIDES. Pausanias nous conduit ensuite au bourg des Limnates, [4] que nous avons placé dans la partie nord de la ville. Il trouve, dans son chemin, le tombeau d'Égée, [5] qui avait donné son nom à la tribu des Égides. [6]

Je n'ai point renfermé tous ces hameaux dans une enceinte, parce qu'au temps dont je parle, Sparte n'avait point de murailles.

Les temples et les autres édifices publics ont été placés à-peu près dans les lieux que leur assigne Pausanias. On ne doit pas, à cet égard, s'attendre à une précision rigoureuse; l'essentiel était de donner une idée générale de cette ville célèbre.

[1] Herodot. lib. 6, cap. 67. Hesych. in Πιτανάτ.
[2] Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 242.
[3] Id. ibid. cap. 15, p. 244.
[4] Id. ibid. cap. 16, p. 248.
[5] Id. ibid. cap. 15, p. 245.
[6] Herodot. lib. 4, cap. 149.

NOTE VI, CHAP. XLII.

Sur la manière dont les Spartiates traitaient les Hilotes.
(Page 110.)

Les Lacédémoniens, consternés de la perte de Pylos, que les Athéniens venaient de leur enlever, résolurent d'envoyer de nouvelles troupes à Brasidas leur général, qui était alors en Thrace. Ils avaient deux motifs : le premier, de continuer à faire une diversion qui attirât dans ces pays éloignés les armes d'Athènes ; le second, d'enrôler et de faire partir pour la Thrace un corps de ces Hilotes, dont la jeunesse et la valeur leur inspiraient sans cesse des craintes bien fondées. On promit en conséquence de donner la liberté à ceux d'entre eux qui s'étaient le plus distingués dans les guerres précédentes. Il s'en présenta un grand nombre ; on en choisit deux mille, et on leur tint parole. Couronnés de fleurs, ils furent solennellement conduits aux temples ; c'était la principale cérémonie de l'affranchissement. Peu de temps après, dit Thucydide, on les fit disparaître, et personne n'a jamais su comment chacun d'eux avait péri.[1] Plutarque, qui a copié Thucydide, remarque aussi qu'on ignora dans le temps, et qu'on a toujours ignoré depuis, le genre de mort qu'éprouvèrent ces deux mille hommes.[2]

Enfin Diodore de Sicile prétend que leurs maîtres reçurent ordre de les faire mourir dans l'inté-

[1] Thucyd. lib. 4, cap. 80.
[2] Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

rieur de leurs maisons. [1] Comment pouvait-il être instruit d'une circonstance que n'avait pu connaître un historien tel que Thucydide, qui vivait dans le temps où cette scène barbare s'était passée?

Quoi qu'il en soit, il se présente ici deux faits qu'il faut soigneusement distinguer, parce qu'ils dérivent de deux causes différentes; l'un, l'affranchissement de deux mille Hilotes: l'autre, la mort de ces Hilotes. La liberté leur fut certainement accordée par ordre du sénat et du peuple; mais il est certain aussi qu'ils ne furent pas mis à mort par un décret émané de la puissance suprême. Aucune nation ne se serait prêtée à une si noire trahison; et dans ce cas particulier, on voit clairement que l'assemblée des Spartiates ne brisa les fers de ces Hilotes que pour les armer et les envoyer en Thrace. Les éphores, vers le même temps, firent partir pour l'armée de Brasidas mille autres Hilotes: [2] comme ces détachements sortaient de Sparte quelquefois pendant la nuit, [3] le peuple dut croire que les deux mille qu'il avait délivrés de la servitude s'étaient rendus à leur destination; et lorsqu'il reconnut son erreur, il fut aisé de lui persuader que les magistrats, convaincus qu'ils avaient conspiré contre l'État, les avaient fait mourir en secret, ou s'étaient contentés de les bannir des terres de la république. Nous ne pouvons éclaircir aujourd'hui un fait qui, du temps de Thucydide, était resté

[1] *Diod. lib. 12, p. 117.*
[2] *Id. ibid.*
[3] *Herodot. lib. 9, cap. 10.*

dans l'obscurité. Il me suffit de montrer que ce n'est pas à la nation qu'on doit imputer le crime, mais plutôt à la fausse politique des éphores qui étaient en place, et qui, avec plus de pouvoir et moins de vertus que leurs prédécesseurs, prétendaient sans doute que tout est permis quand il s'agit du salut de l'État; car il faut observer que les principes de justice et de morale commençaient alors à s'altérer.

On cite d'autres cruautés exercées à Lacédémone contre les Hilotes. Un auteur nommé Myron raconte que, pour leur rappeler sans cesse leur esclavage, on leur donnait tous les ans un certain nombre de coups de fouet.[1] Il y avait peut-être cent mille Hilotes, soit en Laconie, soit en Messénie : qu'on réfléchisse un moment sur l'absurdité du projet et sur la difficulté de l'exécution, et qu'on juge. Le même auteur ajoute qu'on punissait les maîtres qui ne mutilaient pas ceux de leurs Hilotes qui naissaient avec une forte constitution.[2] Ils étaient donc estropiés, tous ces Hilotes qu'on enrôlait, et qui servaient avec tant de distinction dans les armées?

Il n'arrive que trop souvent qu'on juge des mœurs d'un peuple par des exemples particuliers qui ont frappé un voyageur, ou qu'on a cités à un historien. Quand Plutarque avance que, pour donner aux enfants des Spartiates de l'horreur pour l'ivresse, on exposait à leurs yeux un Hilote à qui

[1] Myr. ap. Athen. lib. 14, p. 657.
[2] Id. ibid. Spanh. in Aristoph. Plut. v. 4.

le vin avait fait perdre la raison, [1] j'ai lieu de penser qu'il a pris un cas particulier pour la règle générale, ou du moins qu'il a confondu en cette occasion les Hilotes avec les esclaves domestiques, dont l'état était fort inférieur à celui des premiers. Mais j'ajoute une foi entière à Plutarque, quand il assure qu'il était défendu aux Hilotes de chanter les poésies d'Alcman et de Terpandre : [2] en effet, ces poésies inspirant l'amour de la gloire et de la liberté, il était d'une sage politique de les interdire à des hommes dont on avait tant de raison de redouter le courage.

NOTE VII, CHAP. XLV.

Sur l'établissement des Éphores à Sparte. (Page 142.)

La plupart des auteurs rapportent cet établissement à Théopompe, qui régnait environ un siècle après Lycurgue. Telle est l'opinion d'Aristote, [3] de Plutarque, [4] de Cicéron, [5] de Valère Maxime, [6] de Dion Chrysostôme. [7] On peut joindre à cette liste Xénophon, qui semble attribuer l'origine de cette magistrature aux principaux citoyens

[1] Plut. in Lyc. t. 1, p. 57; id. instit. lacon. t. 2, p. 239.
[2] Id. in Lyc. ibid.
[3] De rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.
[4] In Lyc. t. 1, p. 43; id. ad princ. inerud. t. 2, p. 779.
[5] De leg. lib. 3, cap. 7, t. 3, p. 164.
[6] Lib. 4, cap. 1, extern. n° 8.
[7] Orat. 56, p. 565.

de Lacédémone,[1] et Eusèbe, qui, dans sa chronique, la place au temps où régnait Théopompe.[2]

Deux autres témoignages méritent d'autant plus d'attention, qu'on y distingue des dates assez précises. Suivant Plutarque, le roi Cléomène III disait à l'assemblée générale de la nation : « Lycurgue « s'était contenté d'associer aux deux rois un corps « de sénateurs. Pendant long-temps, la république « ne connut pas d'autre magistrature. La guerre de « Messénie (du temps de Théopompe) se prolon- « geant de plus en plus, les rois se crurent obligés « de confier le soin de rendre la justice à des épho- « res, qui ne furent d'abord que leurs ministres : « mais, dans la suite, les successeurs de ces ma- « gistrats usurpèrent l'autorité ; et ce fut un d'entre « eux, nommé Astéropus, qui les rendit indépen- « dants.[3] »

Platon[4] fait mention de trois causes qui ont empêché à Lacédémone la royauté de dégénérer en despotisme. Voici les deux dernières : « Un homme « animé d'un esprit divin (c'est Lycurgue) limita « la puissance des rois par celle du sénat. Ensuite « un autre sauveur balança heureusement l'auto- « rité des rois et des sénateurs par celle des épho- « res. » Ce sauveur dont parle ici Platon, ne peut être que Théopompe.

1 De rep. Laced. p. 683.

2 Euseb. chron. lib. 2, p. 151. Fréret, défense de la chronol. p. 171.

3 Plut. in Agid. t. 1, p. 808.

4 De leg. lib. 3, t. 2, p. 691.

'un autre côté, Hérodote, [1] Platon, [2] et un
en auteur nommé Satyrus, [3] regardent Ly-
ue comme l'instituteur des éphores.
; réponds que, suivant Héraclide de Pont, qui
it peu de temps après Platon, quelques écri-
s attribuaient à Lycurgue tous les règlements
ifs au gouvernement de Lacédémone. [4] Les
passages de Platon que j'ai cités, nous en of-
un exemple sensible. Dans sa huitième lettre, [5]
ance en général, que Lycurgue établit et les
:eurs et les éphores; tandis que dans son traité
.ois, [6] où il a détaillé le fait, il donne à ces
corps de magistrats deux origines différentes.
autorité de Satyrus ne m'arrêterait pas en
occasion, si elle n'était fortifiée par celle
rodote. Je ne dirai pas avec Marsham, [7] que
ɔt *éphores* s'est glissé dans le texte de ce der-
auteur; mais je dirai que son témoignage peut
ncilier avec ceux des autres écrivains. [8]
paraît que l'éphorat était une magistrature de
long-temps connue de plusieurs peuples du
ɔonèse, et entre autres des Messéniens : [9] elle

Lib. 1, cap. 65.
Epist. 8, t. 3, p. 354.
Diog. Laert. lib. 1, §. 68.
Ieraclid. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.
Plat. epist. 8, t. 3, p. 354.
d. t. 2, p. 691.
Chron. Ægypt. p. 509.
Fréret. *défens. de la* chronol. p. 179.
olyb. *lib.* 4, p. 273.



après Épitadès.

Solon avait permis d'épo
guine, et non sa sœur utérin
a très bien prouvé que So
cette loi, empêcher que les
sent sur leurs têtes deux hér
rait arriver, si un frère et un
se mariaient ensemble, puis
cueillir la succession du pre
et l'autre celle du second ma
observe que la loi était conf
publiques grecques; et il s'
Philon, qui dit que Lycurgu
riage des enfants utérins, 4
contracteraient un fils et une
de deux pères différents. P
culté, M. de Montesquieu

en cet endroit, parle, d'après l'historien Éphore, des lois de Crète, et non de celles de Lacédémone; et quoiqu'il reconnaisse avec cet historien que ces dernières sont en partie tirées de celles de Minos, il ne s'ensuit pas que Lycurgue eût adopté celle dont il s'agit maintenant. Je dis plus, c'est qu'il ne pouvait pas, dans son système, décerner pour dot à la sœur la moitié des biens du frère, puisqu'il avait défendu les dots.

En supposant même que la loi citée par Strabon fût reçue à Lacédémone, je ne crois pas qu'on doive l'appliquer au passage de Philon. Cet auteur dit qu'à Lacédémone il était permis d'épouser sa sœur utérine, et non sa sœur consanguine. M. de Montesquieu l'interprète ainsi : « Pour empêcher « que le bien de la famille de la sœur ne passât « dans celle du frère, on donnait en dot à la sœur « la moitié du bien du frère. »

Cette explication suppose deux choses : 1° qu'il fallait nécessairement constituer une dot à la fille, et cela est contraire aux lois de Lacédémone; 2° que cette sœur renonçait à la succession de son père, pour partager celle que son frère avait reçue du sien. Je réponds que si la sœur était fille unique, elle devait hériter du bien de son père, et ne pouvait pas y renoncer; si elle avait un frère du même lit, c'était à lui d'hériter; et en la mariant avec son frère d'un autre lit, on ne risquait pas d'accumuler deux héritages.

Si la loi rapportée par Philon était fondée su[r] *le partage des biens*, on ne serait point embarra[ssé]

de l'expliquer en partie : par exemple, une mè
qui avait eu d'un premier mari une fille uniqu
et d'un second plusieurs enfants mâles, pouva
sans doute marier cette fille avec l'un des puin
du second lit, parce que ce puîné n'avait point
portion. Dans ce sens, un Spartiate pouvait épo
ser sa sœur utérine. Si c'est là ce qu'a voulu di
Philon, je n'ai pas de peine à l'entendre; ma
quand il ajoute qu'on ne pouvait épouser sa sœ
consanguine, je ne l'entends plus, parce que je
vois aucune raison, tirée du partage des bien
qui dût prohiber ces sortes de mariages.

NOTE IX, CHAP. XLVII.

Sur la Cryptie. (Page 199.)

Je parle ici de la cryptie que l'on rend commu-
nément par le mot *embuscade*, et que l'on a pre
que toujours confondue avec la chasse aux Hilotes
Suivant Héraclide de Pont, qui vivait peu d
temps après le voyage du jeune Anacharsis e
Grèce, et Plutarque, qui n'a vécu que quelqu
siècles après, on ordonnait de temps en temps a
jeunes gens de se répandre dans la campagne, a
més de poignards; de se cacher pendant le jour
des lieux couverts, d'en sortir la nuit pour ég
ger les Hilotes qu'ils trouveraient sur leur chemin
Joignons à ces deux témoignages celui d'Ar
tote, qui, dans un passage conservé par Plutarqu

1 Heraclid. Pont. de polit. in antiq. græc. t. 6, p.
Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

nous apprend qu'en entrant en place, les éphores déclaraient la guerre aux Hilotes, afin qu'on pût les tuer impunément.[1] Rien ne prouve que ce décret fût autorisé par les lois de Lycurgue, et tout nous persuade qu'il était accompagné de correctifs : car la république n'a jamais pu déclarer une guerre effective et continue à des hommes qui seuls cultivaient et affermaient les terres, qui servaient dans les armées et sur les flottes, et qui souvent étaient mis au nombre des citoyens. L'ordonnance des éphores ne pouvait donc avoir d'autre but que de soustraire à la justice le Spartiate qui aurait eu le malheur de tuer un Hilote. De ce qu'un homme a sur un autre le droit de vie et de mort, il ne s'ensuit pas qu'il en use toujours.

Examinons maintenant, 1° quel était l'objet de la cryptie, 2° si les lois de Lycurgue ont établi la chasse aux Hilotes.

1° Platon[2] veut que, dans un état bien gouverné, les jeunes gens sortant de l'enfance, parcourent pendant deux ans le pays, les armes à la main, bravant les rigueurs de l'hiver et de l'été, menant une vie dure, et soumise à une exacte discipline. Quelque nom, ajoute-t-il, qu'on donne à ces jeunes gens, soit *cryptes*, soit agronomes ou inspecteurs des champs, ils apprendront à connaître le pays et à le garder. Comme la cryptie n'était pratiquée que chez les Spartiates, il est visible que Platon en a détaillé ici les fonctions, et

[1] *Plut. in Lyc. t.* 1, p. 57.

[2] *Plat. de leg. lib.* 6, t. 2, p. 763.

le passage suivant ne laisse aucun doute à cet égard : il est tiré du même traité que le précédent.[1] Un Lacédémonien, que Platon introduit dans son dialogue, s'exprime en ces termes : « Nous avons « un exercice nommé cryptie, qui est d'un mer- « veilleux usage pour nous familiariser avec la « douleur : nous sommes obligés de marcher l'hi- « ver nu-pieds, de dormir sans couverture, de « nous servir nous-mêmes sans le secours de nos « esclaves, et de courir de côté et d'autre dans la « campagne, soit de nuit, soit de jour. »

La correspondance de ces deux passages est sensible ; ils expliquent très nettement l'objet de la cryptie, et l'on doit observer qu'il n'y est pas dit un mot de la chasse aux Hilotes. Il n'en est pas parlé non plus dans les ouvrages qui nous restent d'Aristote, ni dans ceux de Thucydide, de Xénophon, d'Isocrate et de plusieurs écrivains du même siècle, quoiqu'on y fasse souvent mention des révoltes et des désertions des Hilotes, et qu'on y censure, en plus d'un endroit, et les lois de Lycurgue et les usages des Lacédémoniens. J'insiste d'autant plus sur cette preuve négative, que quelques-uns de ces auteurs étaient d'Athènes, et vivaient dans une république qui traitait les esclaves avec la plus grande humanité. Je crois pouvoir conclure de ces réflexions, que jusqu'au temps environ où Platon écrivait son traité des lois, la cryptie n'était pas destinée à verser le sang des Hilotes.

[1] Plat. de leg. lib. 1, p. 633.

C'était une expédition dans laquelle les jeunes gens s'accoutumaient aux opérations militaires, battaient la campagne, se tenaient en embuscade les armes à la main, comme s'ils étaient en présence de l'ennemi, et, sortant de leur retraite pendant la nuit, repoussaient ceux des Hilotes qu'ils trouvaient sur leur chemin. Je pense que, peu de temps après la mort de Platon, les lois ayant perdu de leur force, des jeunes gens mirent à mort des Hilotes qui leur opposaient trop de résistance, et donnèrent peut-être lieu au décret des éphores que j'ai cité plus haut. L'abus augmentant de jour en jour, on confondit, dans la suite, la cryptie avec la chasse des Hilotes.

2° Passons à la seconde question. Cette chasse fut-elle ordonnée par Lycurgue?

Héraclide de Pont se contente de dire qu'on l'attribuait à ce législateur. Ce n'est qu'un soupçon recueilli par cet auteur postérieur à Platon. Le passage suivant ne mérite pas plus d'attention. Selon Plutarque,[1] Aristote rapportait à Lycurgue l'établissement de la cryptie; et comme l'historien, suivant l'erreur de son temps, confond en cet endroit la cryptie avec la chasse aux Hilotes, on pourrait croire qu'Aristote les confondait aussi; mais ce ne serait qu'une présomption. Nous ignorons si Aristote, dans le passage dont il s'agit, expliquait les fonctions des cryptes, et il paraît que Plutarque ne l'a cité que pour le réfuter : car

il dit, quelques lignes après, [1] que l'origine de la cryptie, telle qu'il la concevait lui-même, devait être fort postérieure aux lois de Lycurgue. Plutarque n'est pas toujours exact dans les détails des faits, et je pourrais prouver, à cette occasion, que sa mémoire l'a plus d'une fois égaré. Voilà toutes les autorités auxquelles j'avais à répondre.

En distinguant avec attention les temps, tout se concilie aisément. Suivant Aristote, la cryptie fut instituée par Lycurgue. Platon en explique l'objet, et la croit très utile. Lorsque les mœurs de Sparte s'altérèrent, la jeunesse de Sparte abusa de cet exercice, pour se livrer, dit-on, à des cruautés horribles. Je suis si éloigné de les justifier, que je soupçonne d'exagération le récit qu'on nous en a fait. Qui nous a dit que les *Hilotes* n'avaient aucun moyen de s'en garantir? 1° Le temps de la cryptie était peut-être fixé; 2° il était difficile que les jeunes gens se répandissent, sans être aperçus, dans un pays couvert d'Hilotes intéressés à les surveiller; 3° il ne l'était pas moins que les particuliers de Sparte, qui tiraient leur subsistance du produit de leurs terres, n'avertissent pas les Hilotes leurs fermiers du danger qui les menaçait. Dans tous ces cas, les Hilotes n'avaient qu'à laisser les jeunes gens faire leur tournée et se tenir, pendant la nuit, renfermés chez eux.

J'ai cru devoir justifier, dans cette note, la manière dont j'ai expliqué la cryptie dans le corps de mon ouvrage. J'ai pensé aussi qu'il n'était nul-

[1] Plut. in Lyc. t, 1, p. 57.

lement nécessaire de faire les hommes plus méchants qu'ils ne le sont, et d'avancer sans preuve, qu'un législateur sage avait ordonné des cruautés.

NOTE X, CHAP. XLVII.

Sur le choix d'une épouse parmi les Spartiates.
(Page 200.)

Les auteurs varient sur les usages des peuples de la Grèce, parce que, suivant la différence des temps, ces usages ont varié. Il paraît qu'à Sparte les mariages se réglaient sur le choix des époux, ou sur celui de leurs parents. Je citerai l'exemple de Lysander, qui, avant de mourir, avait fiancé ses deux filles à deux citoyens de Lacédémone.[1] Je citerai encore une loi qui permettait de poursuivre en justice celui qui avait fait un mariage peu convenable.[2] D'un autre côté, un auteur ancien nommé Hermippus[3] rapportait qu'à Lacédémone, on enfermait dans un lieu obscur les filles à marier, et que chaque jeune homme y prenait au hasard celle qu'il devait épouser. On pourrait supposer, par voie de conciliation, que Lycurgue avait en effet établi la loi dont parlait Hermippus, et qu'on s'en était écarté dans la suite. Platon l'avait en quelque manière adoptée dans sa république.[4]

[1] Plut. in Lys. t. 1, p. 451.
[2] *Id. ibid.*
[3] *Hermipp. ap. Athen.* lib. 13, p. 555.



que l'âge du garçon ne soit pa
trente ans. Quant à celui de
texte ne soit pas clair, il par
ans. Platon, dans sa Républi
hommes ne se marient qu'à tre
à vingt. Suivant Aristote, [3] I
avoir environ trente-sept ans
près dix-huit. Je pense qu'à
ans pour les hommes, et vingt
deux raisons appuient cette
l'âge que prescrit Platon, qu
de lois de Lycurgue. 2° Les
droit d'opiner dans l'assemblé
de trente ans; [4] ce qui sembl
ce terme ils ne pouvaient pas é
chefs de famille.

NOTE XII, CHA

sont du septième, et peut-être même de la fin du huitième siècle avant J. C. Au nom du légat ou du chef d'une députation solennelle, Πρεσβεὺς, elles joignent les noms de plusieurs magistrats, et ceux des jeunes garçons et des jeunes filles qui avaient figuré dans les chœurs, et qui sur l'un de ces monuments sont nommés *Hyalcades*. Cette expression, suivant Hésychius, [1] désignait, parmi les Spartiates, des chœurs d'enfants. J'ai pensé qu'il était question ici de la pompe des Hyacinthes.

Il faut observer que, parmi les jeunes filles qui composaient un des chœurs, on trouve le nom de Lycorias, fille de Deuxidamus ou Zeuxidamus, roi de Lacédémone, qui vivait vers l'an 700 avant J. C.

NOTE XIII, CHAP. L.

Sur la composition des armées parmi les Lacédémoniens. (Page 248.)

Il est très difficile, et peut-être impossible, de donner une juste idée de cette composition. Comme elle variait souvent, les auteurs anciens, sans entrer dans des détails, se sont contentés de rapporter des faits; et dans la suite, on a pris des faits particuliers pour des règles générales.

Les Spartiates étaient distribués en plusieurs classes nommées ΜΟΡΑΙ ou ΜΟΙΡΑΙ, c'est-à-dire, parties ou divisions.

Quelles étaient les subdivisions de chaque classe? le *lochos*, la *pentecostys*, l'énomotie. Dans le

texte de cet ouvrage, j'ai cru pouvoir comparer la *mora* au *régiment*, le *lochos* au *bataillon*, l'*énomotie* à la *compagnie*, sans prétendre que ces rapports fussent exacts : dans cette note, je conserverai les noms grecs, au risque de les mettre au singulier, quand ils devraient être au pluriel.

Les subdivisions dont je viens de parler, sont clairement exposées par Xénophon, [1] qui vivait au temps où je place le voyage du jeune Anacharsis. « Chaque *mora*, dit-il, a pour officiers un polé-« marque, quatre chefs de *lochos*, huit chefs de « *pentecostys*, seize chefs d'*énomoties*. » Ainsi chaque *mora* contient quatre *lochos*; chaque *lochos* deux *pentecostys*; chaque *pentecostys* deux *énomoties*. Il faut observer que Xénophon nous présente ici une règle générale, règle confirmée par ce passage de Thucydide : le roi donne l'ordre aux *polémarques*, ceux-ci le donnent aux *lochages*, ces derniers aux *pentecontatères*, ceux-là aux *énomotarques*, qui le font passer à leurs *énomoties*. [2]

Quelquefois, au lieu de faire marcher les *mora*, on en détachait quelques *lochos*. [3] Dans la première bataille de Mantinée, gagnée par les Lacédémoniens l'an 418 avant J. C., leur armée, sous les ordres du roi Agis, était partagée en sept *lochos*. Chaque *lochos*, dit Thucydide, [4] comprenait quatre *pentecostys*, et chaque *pentecostys* quatre *énomoties*.

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 686.
[2] Thucyd. lib. 5, cap. 66.
[3] Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 518; lib. 7, p. 636.
[4] Thucyd. ibid. cap. 68.

Ici la composition du *lochos* diffère de celle que lui attribue Xénophon : mais les circonstances n'étaient pas les mêmes. Xénophon parlait en général de la formation de la *mora*, lorsque toutes les parties en étaient réunies ; Thucydide, d'un cas particulier, et des *lochos* séparés de leur *mora*.

Combien y avait-il de *mora?* Les uns en admettent six, et les autres cinq. Voici les preuves qu'on peut employer en faveur de la première opinion ; j'y joindrai celles qui sont favorables à la seconde.

1° Dans trois inscriptions rapportées par monsieur l'abbé Fourmont, de la Messénie et de la Laconie, [1] on avait gravé les noms des rois de Lacédémonie, ceux des sénateurs, des éphores, des officiers militaires, et de différents corps de magistrats. On y voit six chefs de *mora*. Ces inscriptions, ui remontent au huitième siècle avant J. C., n'é-nt postérieures à Lycurgue que d'environ 130 s, on est fondé à croire que le législateur de arte en avait divisé tous les citoyens en six *ra*. Mais on se trouve arrêté par une assez grande ficulté. Avant les six chefs de *mora*, les inscrip-ns placent les six chefs de *lochos*. Ainsi, non-lement les premiers, c'est-à-dire les chefs des ı, étaient subordonnés à ceux des *lochos*, mais ns et les autres étaient égaux en nombre ; et n'était pas la composition qui subsistait du s de *Thucydide* et de Xénophon.

Ce dernier historien observe que Lycurgue

[1] *...de l'acad.* des bell. lettr. t. 15, p. 395.

divisa la cavalerie et l'infanterie pesante en six *mora*. [1] Ce passage est conforme aux inscriptions précédentes.

3° Xénophon dit encore que le roi Cléombrote fut envoyé en Phocide avec quatre *mora*; [2] s'il n'y en avait que cinq, il n'en restait qu'une à Lacédémone. Quelque temps après, se donna la bataille de Leuctres. Les troupes de Cléombrote furent battues. Xénophon remarque qu'on fit de nouvelles levées, et qu'on les tira surtout des deux *mora* qui étaient restées à Sparte. [3] Il y en avait donc six en tout.

Voyons maintenant les raisons d'après lesquelles on pourrait en admettre une de moins.

1° Aristote, cité par Harpocration, n'en comptait que cinq, s'il faut s'en rapporter à l'*édition de* Maussac, qui porte πέντε. [4] Il est vrai que ce mot ne se trouve pas dans l'édition de Gronovius, et que dans quelques manuscrits d'Harpocration, il est remplacé par une lettre numérale qui désigne six. [5] Mais cette lettre a tant de ressemblance avec celle qui désigne le nombre cinq, qu'il était facile de prendre l'une pour l'autre. Deux passages d'Hésychius prouvent que quelques copistes d'Harpocration ont fait cette méprise. Dans le premier, il est dit que, suivant Aristote, le *lochos* s'appelait

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 686.

[2] Id. hist. græc. lib. 6, p. 579.

[3] Id. ibid. p. 597.

[4] Harpocr. in Μόρων.

[5] Maussac. ibid. Meurs. lect. attic. lib. 1, cap. 16.

parmi les Lacédémoniens;[1] et dans le se… que, suivant Aristote, les Lacédémoniens …t cinq *lochos*,[2] où le mot est tout au long, Donc, suivant Hésychius, Aristote ne don… …ux Lacédémoniens que cinq *mora*.

Diodore de Sicile[3] raconte qu'Agésilas était …te de dix-huit mille hommes, dont faisaient *les cinq mora*, ou simplement, *cinq mora de …émone*. Reste à savoir si, en cet endroit, il …lmettre ou supprimer l'article. Rhodoman, …ion édition, rapporte ainsi le passage : ὧν …ἱ Λακεδαιμόνιοι (ou Λακεδαιμονίων) πέντε … M. Béjot a bien voulu, à ma prière, consulter …nuscrits de la bibliothèque du roi. Des douze … possède, cinq seulement contiennent le …e en question, et présentent l'article οἱ avec …n des Lacédémoniens au nominatif ou au … Ils sont donc conformes à l'édition de …man, et, par un changement aussi léger …ispensable, ils donnent cette leçon déja …sée par Meursius : αἱ Λακεδαιμονίων πέντε …, *les cinq mora de Lacédémone*. Ce passage …établi, se concilie parfaitement avec celui …tote.

J'ai dit, dans le texte de mon ouvrage, que …artiates étaient divisés en cinq tribus. Il est …l de penser qu'ils étaient enrôlés en autant …ps de milice, qui tiraient leur dénomina-

[1] …esych. in Μόρα.
[2] … in Λόχοι.
[3] …d. lib. 15, p. 350.



babil tés, et que le témoignage
précis, nous dirons, avec Meur
rien grec a compté parmi les
Scirites, ainsi nommés de la Sci
vince située sur les confins de
Laconie. [3] Elle avait été long-t
Spartiates; elle leur fut ensuite
minondas, qui l'unit à l'Arcadi
parmi les écrivains postérieurs,
les Scirites comme une milice
les autres comme un corps de tro

Pendant qu'ils obéissaient a
les suivaient dans presque to
tions, quelquefois au nombre d
une bataille, ils étaient placés
ne se mêlaient point avec les au
quefois on les tenait en réserve
cessivement les divisions qui

lier.[1] Pendant la nuit ils gardaient le camp, et eur vigilance empêchait les soldats de s'éloigner le la phalange. C'était Lycurgue lui-même qui les vait chargés de ce soin.[2] Cette milice existait lonc du temps de ce législateur; il avait donc établi six corps de troupes, savoir, cinq *mora* prorement dites, dans lesquelles entraient les Spariates, et ensuite la cohorte des Scirites, qui, n'éant pas composée de Spartiates, différait essenellement des *mora* proprement dites, mais qui éanmoins pouvait être qualifiée de ce nom, puisu'elle faisait partie de la constitution militaire tablie par Lycurgue.

S'il est vrai que les Scirites combattaient à cheal, comme Xénophon le fait entendre,[3] on ne era plus surpris que le même historien ait avancé ue Lycurgue institua six *mora*, tant pour la caalerie que pour l'infanterie pesante.[4] Alors nous irons qu'il y avait cinq *mora* d'oplites spartiates, t une sixième composée de cavaliers scirites.

D'après les notions précédentes, il est visible ue, si des anciens ont paru quelquefois confondre a *mora* avec le *lochos*, ce ne peut être que par inadvertance, ou par un abus de mots, en prenant a partie pour le tout. Le savant Meursius, qui ne eut pas distinguer ces deux corps, n'a pour lui ue quelques faibles témoignages, auxquels on

[1] Diod. lib. 15, p. 350.
[2] *Xenoph. de rep. Laced.* p. 687.
[3] *Id. de instit. Cyr.* lib. 4, p. 91.
[4] *Id. de rep. Laced.* p. 686.



autre occasion le roi Archidar
douze *lochos*. [2]

Si chaque *mora* prenait le
est naturel de penser que les q
que *mora* avaient des noms p
savons, par Hésychius, que
donnaient à l'un de leurs *loch*
De là nous conjecturons que
suivant Pausanias, [4] faisaient
n'étaient autre chose qu'un
maient la *mora* de cette tribu :
la critique que Thucydide a fa
d'Hérodote. Ce dernier ayant
de Platée, Amopharète comm
Pitanates, [5] Thucydide obser
eu à Lacédémone de corps de
nommé, [6] parce que, suivant

posée? De cinq cents hommes, suivant Éphore [1] et Diodore de Sicile; [2] de sept cents, suivant Callisthène; de neuf cents, suivant Polybe; [3] de trois cents, de cinq cents, de sept cents, suivant d'autres. [4]

Il m'a paru qu'il fallait moins attribuer cette diversité d'opinions aux changements qu'avait éprouvés la *mora* en différents siècles, qu'aux circonstances qui engageaient à mettre sur pied plus ou moins de troupes. Tous les Spartiates étaient inscrits dans une des *mora*. S'agissait-il d'une expédition? les éphores faisaient annoncer, par un héraut, que les citoyens depuis l'âge de puberté, c'est-à-dire, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à tel âge, se présenteraient pour servir. [5] En voici un exemple frappant. A la bataille de Leuctres, le roi Cléombrote avait quatre *mora*, commandées par autant de polémarques, et composées de citoyens âgés depuis vingt jusqu'à trente-cinq ans. [6] Après la perte de la bataille, les éphores ordonnèrent de nouvelles levées. On fit marcher tous ceux des mêmes *mora* qui étaient âgés depuis trente-cinq jusqu'à quarante ans; et l'on choisit dans les deux *mora* qui étaient restées à Lacédémone, tous

[1] Plut. in Pelopid. t. 1, p. 286.

[2] Diod. lib. 15, p. 350.

[3] Plut. ibid.

[4] *Etymol. magn.* in Μόρα. Ulpian. in Demosth. Meurs. lect. attic. lib. 1, cap. 16.

[5] *Xenoph. de rep. Laced.* p. 685.

[6] *Id. hist. græc.* p. 579.

les citoyens âgés de vingt à quarante ans.[1] Il suit de là, que ces portions de *mora* qui faisaient la campagne, n'étaient souvent que des détachements plus ou moins nombreux du corps entier.

Nous n'avons ni l'ouvrage d'Éphore, qui donnait à la *mora* cinq cents hommes ; ni celui de Callisthène, qui lui en donnait sept cents ; ni l'endroit de Polybe où il la portait jusqu'à neuf cents : mais nous ne craignons pas d'avancer que leurs calculs n'avaient pour objet que des cas particuliers, et que Diodore de Sicile ne s'est pas expliqué avec assez d'exactitude, lorsqu'il a dit absolument que chaque *mora* était composée de cinq cents hommes.[2]

Nous ne sommes pas mieux instruits du nombre des soldats qu'on faisait entrer dans les subdivisions de la *mora*. Thucydide observe[3] que, par les soins que prenaient les Lacédémoniens de cacher leurs opérations, on ignora le nombre des troupes qu'ils avaient à la première bataille de Mantinée; mais qu'on pouvait néanmoins s'en faire une idée d'après le calcul suivant : Le roi Agis était à la tête de sept *lochos*, chaque *lochos* renfermait quatre *pentecostys*, chaque *pentecostys* quatre *énomoties*, chaque *énomotie* fut rangée sur quatre de front, et en général sur huit de profondeur.

De ce passage le scoliaste conclut que, dans cette occasion, l'*énomotie* fut de trente-deux hommes,

[1] Xenoph. de rep. Laced. p. 597.
[2] Diod. lib. 15, p. 350.
[3] Thucyd. lib. 5, cap. 68.

la *pentecostys* de cent vingt-huit, le *lochos* de cinq cent douze. Nous en concluons, à notre tour, que, si le *lochos* avait toujours été sur le même pied, l'historien se serait contenté d'annoncer que les Lacédémoniens avaient sept *lochos*, sans être obligé de recourir à la voie du calcul.

Les *énomoties* n'étaient pas non plus fixées d'une manière stable. A la bataille dont je viens de parler, elles étaient en général de trente-deux hommes chacune : elles étaient de trente-six à celle de Leuctres ; et Suidas les reduit à vingt-cinq. [1]

NOTE XIV, CHAP. LI.

Sur les sommes d'argent introduites à Lacédémone par Lysander. (Page 284.)

Diodore de Sicile [2] rapporte qu'après la prise de Sestos, ville de l'Hellespont, Lysander fit transporter à Lacédémone, par Gylippe, beaucoup de dépouilles, et une somme de quinze cents talents, c'est-à-dire, huit millions cent mille livres. Après la prise d'Athènes, Lysander, de retour à Lacédémone, remit aux magistrats, entre autres objets précieux, quatre cent quatre-vingts talents qui lui restaient des sommes fournies par le jeune Cyrus. [3] S'il faut distinguer ces diverses sommes, il s'ensuivra que Lysander avait apporté de son ex-

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 596. Suid. in Ἐνωμοτ.
[2] Diod. lib. 13, p. 225.
[3] Xenoph. ibid. lib. 2, p. 462.

édition, en argent comptant, dix-neuf cent quare-vingt talents, c'est-à-dire, dix millions six cent quatre-vingt-douze mille livres.

NOTE XV, CHAP. LII.

Sur la cessation des sacrifices humains. (Page 308.)

J'AI dit que les sacrifices humains étaient abolis en Arcadie dans le quatrième siècle avant J. C. On pourrait m'opposer un passage de Porphyre, qui vivait 600 ans après. Il dit en effet, que l'usage de ces sacrifices subsistait encore en Arcadie et à Carthage. [1] Cet auteur rapporte, dans son ouvrage, beaucoup de détails empruntés d'un traité que nous n'avons plus, et que Théophraste avait composé. Mais comme il avertit [2] qu'il avait ajouté certaines choses à ce qu'il citait de Théophraste, nous ignorons auquel de ces deux auteurs il fau attribuer le passage que j'examine, et qui se trou en partie contredit par un autre passage de P phyre. Il observe en effet, [3] qu'Iphicrate abolit sacrifices humains à Carthage. Il importe pe savoir si, au lieu d'Iphicrate, il ne faut pa Gélon; la contradiction n'en serait pas moins pante. Le silence des autres auteurs m'a par plus grand poids dans cette occasion. Pa surtout, qui entre dans les plus minutieu sur les cérémonies religieuses, aurait-il né

1 Porphyr. de abstin. lib. 2, §. 27, p. 15
2 Id. ibid. §. 32, p. 162.
3 Id. ibid. §. 36, p. 202.

fait de cette importance? et comment l'aurait-il oublié, lorsqu'en parlant de Lycaon, roi d'Arcadie, il raconte qu'il fut métamorphosé en loup, pour avoir immolé un enfant? [1] Platon, à la vérité, [2] dit que ces sacrifices subsistaient encore chez quelques peuples; mais il ne dit pas que ce fût parmi les Grecs.

NOTE XVI, CHAP. LVI.

Sur les Droits d'entrée et de sortie à Athènes. (Page 430.)

PENDANT la guerre du Péloponèse, ces droits étaient affermés trente-six talents, c'est-à-dire, cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cents livres. [3] En y joignant le gain des fermiers, on peut porter cette somme à deux cent mille livres, et conclure de là que le commerce des Athéniens avec l'étranger était tous les ans d'environ dix millions de nos livres.

NOTE XVII, IBID.

Sur les contributions que les Athéniens tiraient de leurs alliés. (Page 433.)

LES quatre cent soixante talents qu'on tirait tous les ans des peuples ligués contre les Perses, et que les Athéniens déposaient à la citadelle, for-

[1] Pausan. *lib. 8, cap.* 2, p. 600.
[2] *Plat. de leg. lib.* 6, t. 2, p. 782.
[3] *Andoc. de myst.* p. 17.

mèrent d'abord une somme de dix mille talents, (a) suivant Isocrate, [1] ou de neuf mille sept cents, (b) suivant Thucydide. [2] Périclès, pendant son administration, en avait déposé huit mille; [3] mais, en ayant dépensé trois mille sept cents, soit pour embellir la ville, soit pour les premières dépenses du siège de Potidée, les neuf mille sept cents s'étaient réduits à six mille (c) au commencement de la guerre du Péloponèse. [4]

Cette guerre fut suspendue par une trève que les Athéniens firent avec Lacédémone. Les contributions qu'ils recevaient alors s'étaient élevées jusqu'à douze ou treize cents talents; et pendant les sept années que dura la trève, ils mirent sept mille talents dans le trésor public. [5] (d)

NOTE XVIII, CHAP. LVII.

Sur la Définition de l'Homme. (Page 449.)

Porphyre, dans son introduction à la doctrine des Péripatéticiens, définit l'homme un animal

(a) Cinquante-quatre millions.

[1] Isocr. de pac. t. 1, p. 395.

(b) Cinquante-deux millions trois cent quatre-vingt mille livres.

[2] Thucyd. lib. 2, cap. 13.

[3] Isocr. ibid. p. 424.

(c) Trente-deux millions quatre cent mille livres.

[4] Isocr. ibid.

[5] Andoc. de pac. p. 24. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333.

(d) Trente-sept millions huit cent mille livres.

ble et mortel. [1] Je n'ai pas trouvé cette
ı dans les ouvrages qui nous restent
e. Peut-être en avait-il fait usage dans
nous avons perdus; peut-être ne l'avait-il
ıployée. Il en rapporte souvent une autre
›n, ainsi que divers philosophes, avaient
et qui n'est autre chose que l'énuméra-
uelques qualités extérieures de l'homme.[2]
ıt, comme alors on admettait une diffé-
lle entre les animaux raisonnables et les
irraisonnables, [3] on pourrait demander
les philosophes n'avaient pas générale-
›isi la *faculté de raisonner* pour la diffé-
cifique de l'homme. Je vais tâcher de ré-
cette difficulté.

›t dont les Grecs se servaient pour si-
ıimal, désigne l'être vivant : [4] l'animal
›le est donc l'être vivant doué d'intelli-
de raison. Cette définition convient à
, mais plus éminemment encore à la Di-
: c'est ce qui avait engagé les pythagori-
lacer Dieu et l'homme parmi les animaux
›les, c'est-à-dire, parmi les êtres vivants
›les. [5] Il fallait donc chercher une autre

ı. isagog. in oper. Aristot. t. 1, p. 7.
›t. topic. lib. 6, cap. 3, p. 244; c. 4, p. 245;
. lib. 7, cap. 12, t. 2, p. 920.
: anim. lib. 3, cap. 11, t. 1, p. 659.
n Tim. t. 3, p. 77.

différence qui séparât l'homme de l'Être suprême, et même de toutes les intelligences célestes.

Toute définition devant donner une idée bien claire de la chose définie, et la nature des esprits n'étant pas assez connue, les philosophes qui voulurent classer l'homme dans l'échelle des êtres, s'attachèrent par préférence à ses qualités extérieures. Ils dirent que l'homme est un *animal*; ce qui le distinguait de tous les corps inanimés. Ils ajoutèrent sucesssivement les mots *terrestre*, pour le distinguer des animaux qui vivent dans l'air ou dans l'eau; *à deux pieds*, pour le distinguer des quadrupèdes, des reptiles, etc.; *sans plumes*, pour ne pas le confondre avec les oiseaux. Et quand Diogène, par une plaisanterie assez connue, eut montré que cette définition conviendrait également à un coq et à tout oiseau dont on aurait arraché les plumes, on prit le parti d'ajouter à la définition un nouveau caractère, tiré de la forme des ongles. [1] Du temps de Porphyre, pour obvier à une partie des inconvénients dont je parle, on définissait l'homme un animal raisonnable et mortel. [2] Nous avons depuis retranché le mot *mortel*, parce que, suivant l'idée que le mot animal réveille dans nos esprits, tout animal est mortel.

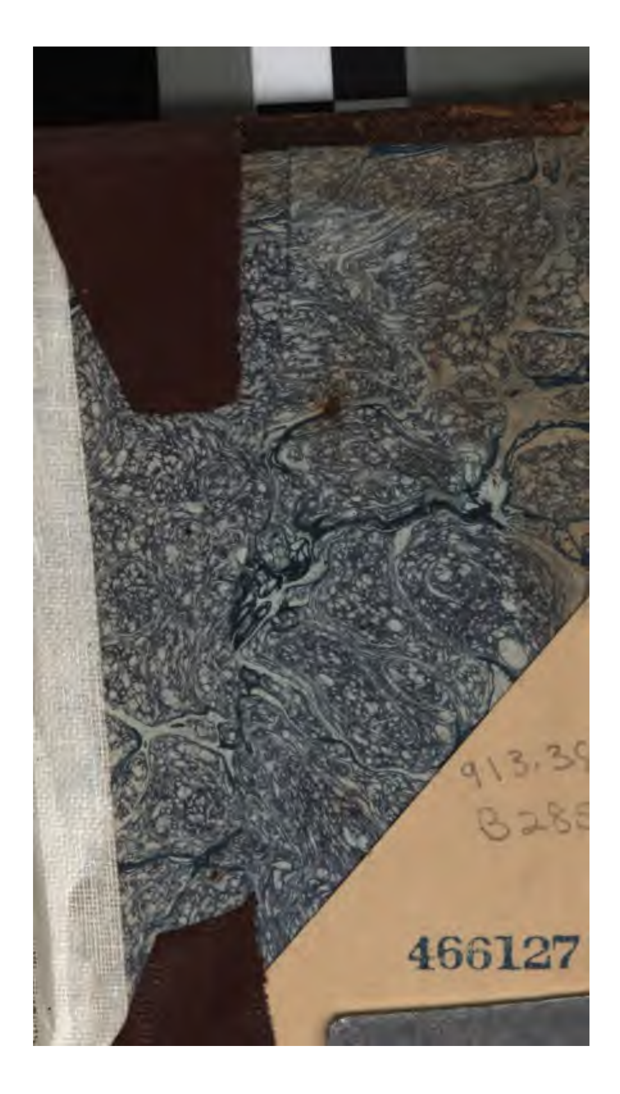
[1] Diog. Laert. lib. 6, §. 40.

[2] Porph. isagog. in oper. Aristot. t. 1, p. 7.

FIN DU TOME QUATRIÈME.







913.39
B285
466127

